



**FONDATION
POUR GENÈVE**



ÉTUDE SUR L'IMPACT DU SECTEUR INTERNATIONAL À GENÈVE

**ÉCONOMIE, SOCIÉTÉ, LOGEMENT,
MOBILITÉ ET ENVIRONNEMENT :**



**IMPACTS DES ENTREPRISES MULTINATIONALES,
DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
GOUVERNEMENTALES ET NON
GOUVERNEMENTALES, ET DES MISSIONS
PERMANENTES DANS LA RÉGION GENEVOISE**

h e g

Haute école de gestion
Genève



IReg
Institut de recherche appliquée
en économie et gestion

EPFL

ÉTUDE SUR L'IMPACT DU SECTEUR INTERNATIONAL À GENÈVE

**ÉCONOMIE, SOCIÉTÉ, LOGEMENT,
MOBILITÉ ET ENVIRONNEMENT :**

**IMPACTS DES ENTREPRISES MULTINATIONALES,
DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES GOUVERNEMENTALES
ET NON GOUVERNEMENTALES, ET DES MISSIONS PERMANENTES
DANS LA RÉGION GENEVOISE**

ÉTUDE RÉALISÉE CONJOINTEMENT PAR

Dyai Conde, Giovanni Ferro-Luzzi, David Maradan, Laurent Ott et Sylvain Weber
Institut de recherche appliquée en économie et gestion (Ireg)
Haute école de gestion – Genève & Université de Genève

Guillaume Drevon, Alexis Gumy et Vincent Kaufmann
Laboratoire de sociologie urbaine (LASUR)
École polytechnique fédérale de Lausanne

SOMMAIRE

PRÉFACE	6
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	7

12

A. INTRODUCTION

A.1 CONTEXTE ET OBJECTIFS	13
A.2 DÉLIMITATION DU PÉRIMÈTRE ET DÉFINITIONS	13
A.2.1 Périmètre géographique et temporel de l'étude	13
A.2.2 Définitions	14
A.3 SOURCES DE DONNÉES ET ANCIENNES ÉTUDES	15
A.4 PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE	16
A.5 STRUCTURE DE L'ÉTUDE	18

20

B. PORTRAIT SOCIOÉCONOMIQUE DE LA GENÈVE INTERNATIONALE

B.1 SURVOL ET MÉTHODOLOGIE	21
B.1.1 La Genève internationale en quelques chiffres	21
B.1.2 Établir des statistiques à partir d'enquêtes	22
B.2 PORTRAIT DES EMPLOYEURS DE LA GENÈVE INTERNATIONALE	23
B.2.1 Démographie des organisations et des entreprises	23
B.2.2 Recrutement régional et international	27
B.2.3 Formation et capital humain	29
B.2.4 Recherche et développement	31
B.2.5 Attractivité de la région genevoise	34
B.3 PORTRAIT DES EMPLOYÉS DE LA GENÈVE INTERNATIONALE	38
B.3.1 Caractéristiques personnelles	38
B.3.2 Formation	40
B.3.3 Situation professionnelle et revenu	42
B.3.4 Établissement dans la région genevoise	46

50

C. IMPACTS ÉCONOMIQUES

C.1 IMPACTS DES ENTREPRISES MULTINATIONALES	51
C.1.1 Domaines d'activité	51
C.1.2 Impacts direct, indirect et induit	55
C.2 LE SECTEUR INTERNATIONAL PUBLIC	60
C.2.1 Emplois directs des OI, MP et OING de la Genève internationale	60
C.2.2 Impacts direct, indirect, induit et total	61
C.2.3 Dépenses directes du secteur public international	65
C.2.4 Distribution spatiale des dépenses	67
C.3 TABLEAUX SUPPLÉMENTAIRES	68

74

D. IMPACTS SUR LES DÉPENSES PUBLIQUES ET LES RECETTES FISCALES

D.1 FISCALITÉ – RECETTES GÉNÉRÉES À TRAVERS LA GENÈVE INTERNATIONALE	76
D.1.1 Impôts sur le revenu des personnes physiques	76
D.1.2 Taxe sur la valeur ajoutée	81
D.1.3 Impôt sur le bénéfice et le capital des personnes morales	83
D.1.4 Recettes fiscales – bilan d'ensemble	84
D.2 DÉPENSES PUBLIQUES LIÉES À LA GENÈVE INTERNATIONALE (SECTEUR NON MARCHAND)	86
D.2.1 Dépenses publiques directes de la présence des OI, MP et OING	86
D.2.2 Dépenses d'encadrement liées à la présence des OI, MP et OING	91
D.3 SYNTHÈSE : BILAN POUR LES FINANCES PUBLIQUES	93
D.4 LIMITES DES RÉSULTATS	94

96

E. LOGEMENT

E.1 MARCHÉ DU LOGEMENT GENEVOIS	97
E.2 OCCUPATION DE LOGEMENTS PAR LE PERSONNEL INTERNATIONAL	97
E.3 RECHERCHE DE LOGEMENT	100
E.4 PRIX DU LOGEMENT	103
E.5 SYNTHÈSE ET CONCLUSIONS	105

106

F. MOBILITÉ ET ENVIRONNEMENT

F.1 INTRODUCTION	107
F.2 LA MOBILITÉ DES INTERNATIONAUX	107
F.2.1 Équipements en matière de mobilité	107
F.2.2 Mobilité domicile – travail	109
F.2.3 Mobilité longue distance	113
F.3 RAPPORTS À L'ENVIRONNEMENT	114
F.3.1 Les trois dimensions du rapport à l'environnement	115
F.3.2 Les cinq groupes d'internationaux et leurs rapports à l'environnement	116
F.4 ESPACES D'ACTIVITÉS ET PROFIL MODAL	120
F.4.1 Pratiques modales selon les groupes d'internationaux	120
F.4.2 Espaces d'activités selon les groupes	122
F.5 SYNTHÈSE ET CONCLUSIONS	128

130

G. BILAN GÉNÉRAL ET CONCLUSIONS

G.1 SYNTHÈSE DES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS	131
G.2 CONCLUSIONS, ENJEUX ET PERSPECTIVES	133

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Principales nationalités présentes à Genève	22
Figure 2: Domaines d'activité principaux des OI (sauf ONU)	24
Figure 3: Branches d'activité des MNC	25
Figure 4: Domaines d'activité principaux des OING	26
Figure 5: Evolution de la part d'employés locaux en 5 à 10 ans	27
Figure 6: Facilité à recruter localement du personnel	28
Figure 7: Problèmes pour recruter localement des cadres moyens ou supérieurs	28
Figure 8: Problèmes pour recruter du personnel à l'étranger	29
Figure 9: Places de stages	30
Figure 10: Organisation de la R&D	32
Figure 11: Part de la R&D dans les dépenses totales	32
Figure 12: Facteurs d'attractivité de Genève et sa région	35
Figure 13: Risque de délocalisation si d'autres institutions venaient à quitter Genève	36
Figure 14: Eléments importants pour le maintien des MNC à Genève	37
Figure 15: Nationalités des employés résidant à Genève	38
Figure 16: Types de ménages	39
Figure 17: Maîtrise du français parmi les non Suisses	40
Figure 18: Niveau de formation selon l'employeur	41
Figure 19: Niveau de formation selon le sexe	42
Figure 20: Catégorie de profession selon le sexe	43
Figure 21: Position hiérarchique selon le sexe	44
Figure 22: Raisons pour travailler dans la région genevoise	46
Figure 23: Année d'arrivée dans la région genevoise	47
Figure 24: Durée estimée de séjour total dans la région genevoise	48
Figure 25: Problèmes rencontrés lors de l'arrivée dans la région genevoise	49
Figure 26: MNC, emplois EPT, répartition par division économique, en %, 2019	52
Figure 27: MNC, parts des EPT des multinationales suisses et étrangères dans le total des multinationales, par division économique, 2019	54
Figure 28: MNC, valeur ajoutée selon la technologie dans le total des multinationales, par division économique, en %, 2019	54
Figure 29: MNC, EPT selon la technologie dans le total des multinationales, par division économique, en %, 2019	55
Figure 30: MNC, Impact en % du total par région	59
Figure 31: OI/MP/OING, Evolution des emplois directs, 2016-2019	60
Figure 32: OI/MP/OING, Répartition des effectifs selon le type d'organisation, 2019 et 2022	61
Figure 33: OI, Evolutions de dépenses, de 2012 à 2019	66
Figure 34: Région de domicile des employés sondés	98
Figure 35: Région de domicile du personnel des OI	98
Figure 36: Taille du logement selon le nombre de pièces d'habitation	100
Figure 37: Statut d'occupation	100
Figure 38: Difficulté à trouver un logement	101
Figure 39: Choix du logement	101
Figure 40: Moyens de recherche de logement	102
Figure 41: Satisfaction du logement	103
Figure 42: Loyer mensuel moyen du logement	104
Figure 43: Disponibilité du permis de conduire	108
Figure 44: Disponibilité d'abonnements de mobilité	109
Figure 45: Fréquence de déplacement sur le lieu de travail	110
Figure 46: Durée du trajet domicile - travail	110
Figure 47: Mode de transport privilégié pour le travail	111
Figure 48: Raisons de la sélection d'un mode de transport pour le travail	112
Figure 49: Nombre de séjours avec nuitée(s) lors des 3 derniers mois	113
Figure 50: Motif des séjours avec nuitée(s) lors des 3 derniers mois	114
Figure 51: Opinions à propos de l'environnement	115
Figure 52: Analyse en composantes principales et dimensions	116
Figure 53: Catégorisation des internationaux en cinq groupes	117
Figure 54: Part des modes individuels motorisés pour les activités extraprofessionnelles	121
Figure 55: Cartogramme du groupe Bénéficiaires	123
Figure 56: Cartogramme du groupe Mondialisés	124
Figure 57: Cartogramme du groupe Affaires	125
Figure 58: Cartogramme du groupe Intermédiaires	126
Figure 59: Cartogramme du groupe Détachés	127

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Nombre de réponses à l'enquête	17
Tableau 2: Effectif des institutions de la Genève internationale	21
Tableau 3: Nombres d'institutions et d'employés	23
Tableau 4: Personnel des OI	24
Tableau 5: Taille des MNC	25
Tableau 6: Taille des OING	26
Tableau 7: Branches d'activité de R&D des entreprises privées en Suisse en 2021	34
Tableau 8: Revenu mensuel brut moyen selon le sexe, en CHF	45
Tableau 9: MNC, établissements et emplois en 2008 et 2019	51
Tableau 10: MNC, parts des établissements et des emplois EPT dans l'économie genevoise en 2008 et 2019	52
Tableau 11: MNC, répartition des établissements et des emplois par division économique, en %, 2019	53
Tableau 12: MNC, valeur ajoutée par division économique1 et en % 2019 ...	56
Tableau 13: MNC, valeur ajoutée, Contribution à l'économie genevoise, par division économique, en %, 2019	56
Tableau 14: MNC, impact indirect, 2019	57
Tableau 15: MNC, impact induit, 2019	58
Tableau 16: MNC, impact total, 2019	58
Tableau 17: MNC, impact total sur le Canton de Genève 2019	58
Tableau 18: OI/MP/OING, Taux de croissance des effectifs, 2016-2019 et 2022	60
Tableau 19: OI, Effectifs permanents et non-permanents, 2008-2012 et 2019	62
Tableau 20: OI/MP/OING, Impact direct	62
Tableau 21: OI/MP/OING, Impact indirect, 2019	63

Tableau 22 : OI/MP/OING, Impact induit, 2019.....	63
Tableau 23 : OI/MP/OING, Impact total en 2019.....	64
Tableau 24 : OI, Répartition des dépenses en %, en 2019.....	65
Tableau 25 : OI/MP/OING, Dépenses globales du secteur public international, en 2019.....	65
Tableau 26 : OI/MP/OING, Activités confériencières de secteur public international, en 2019.....	67
Tableau 27 : OI/MP/OING, Synthèse distribution géographique des dépenses directes, 2019.....	67
Tableau 28 : MNC, impact direct (EPT et VA), 2019.....	68
Tableau 29 : MNC, impact direct (masse salariale, CI et CA), 2019.....	68
Tableau 30 : MNC – Impacts économiques (Canton de Genève), 2019.....	69
Tableau 31 : MNC – Impacts économiques (Vaud et France), 2019.....	69
Tableau 32 : OI/MP/OING – impact direct (EPT et VA), 2019.....	69
Tableau 33 : OI/MP/OING – impact direct (masse salariale et CI), 2019.....	69
Tableau 34 : OI/MP/OING – Impacts économiques (Canton de Genève), 2019.....	69
Tableau 35 : OI/MP/OING – Impacts économiques (Vaud, Suisse et France), 2019.....	70
Tableau 36 : OI/MP/OING, Impact total en 2008.....	70
Tableau 37 : OI/MP/OING – Répartition géographique des dépenses directes.....	71
Tableau 38 : OI/MP/OING – Emplois directs et croissance, 2012-2022.....	72
Tableau 39 : Fiscalité (assiette et bénéficiaires) du secteur de la Genève internationale.....	76
Tableau 40 : Recettes fiscales de l'imposition des revenus salariaux des employés non exonérés de la Genève internationale, en millions de CHF/an.....	77
Tableau 41 : Manque à gagner fiscal - revenus salariaux des employés exonérés de la Genève internationale, en millions de CHF/an.....	78
Tableau 42 : Taux moyens pondérés, imposition du revenu du travail.....	79
Tableau 43 : Recettes fiscales indirectes et induites, selon les collectivités bénéficiaires, en millions CHF/an.....	80
Tableau 44 : Chiffres d'affaires et montants de TVA issus des entreprises multinationales genevoises, en millions de CHF/an.....	81
Tableau 45 : Recettes de TVA liés aux achats de biens et services des employés de la Genève internationale et des emplois indirects et induits, en millions de CHF/an.....	82
Tableau 46 : Répartition de la consommation selon le lieu de résidence.....	83
Tableau 47 : Recettes fiscales de l'imposition des personnes morales du Canton de Genève, en millions de CHF/an.....	84
Tableau 48 : Recettes fiscales directes résultant du secteur international non marchand et marchand sur le territoire du canton, selon les impôts, en millions de CHF/an.....	84
Tableau 49 : Recettes fiscales directes résultant du secteur international non marchand et marchand sur le territoire du canton, selon les collectivités bénéficiaires, en millions CHF/an.....	85
Tableau 50 : Recettes fiscales indirectes et induites résultant du secteur international non marchand et marchand sur le territoire du canton, selon les impôts, en millions de CHF/an.....	86
Tableau 51 : Recettes fiscales indirectes et induites résultant du secteur international non marchand et marchand sur le territoire du canton, selon les collectivités bénéficiaires, en millions de CHF/an.....	86
Tableau 52 : Confédération suisse – charges et revenus de fonctionnement et d'investissement liés au secteur public international, en millions de CHF/an, 2019.....	88
Tableau 53 : Canton de Genève – charges et revenus de fonctionnement et d'investissement liés au secteur public international, en million de CHF/an, 2022.....	89

Tableau 54 : Ville de Genève – charges et revenus de fonctionnement et d'investissement liés au secteur public international, en millions de CHF/an, 2022.....	90
Tableau 55 : Synthèse – dépenses publiques directes liées au secteur non marchand international, en millions CHF/an, 2019 - 2020.....	90
Tableau 56 : Nombre de personnes liées au secteur non marchand international.....	91
Tableau 57 : Charge d'encadrement des collectivités publiques, 2019.....	92
Tableau 58 : Synthèse – recettes fiscales et charges publiques de la Confédération, du Canton et de la Ville de Genève, en millions de CHF/an.....	93
Tableau 59 : Taux de logements vacants, 2022.....	97
Tableau 60 : Facteurs influençant le loyer.....	104

LISTE DES ABRÉVIATIONS

ACP	Analyse en composantes principales
AELE	Association européenne de libre-échange
AFC	Administration fiscale cantonale genevoise
CA	Chiffre d'affaires
CAGI	Centre d'accueil de la Genève internationale
CERN	Organisation européenne pour la recherche nucléaire
CFG	Compensation financières genevoise
CHF	Franc suisse
CI	Compte d'investissement
DDP	Droit distinct et permanent
DFAE	Département fédéral des affaires étrangères
EIG	Ecole internationale de Genève
EPT	Emploi en équivalent plein-temps
FEDPOL	Office fédéral de la police
FIPOI	Fondation des immeubles pour les organisations internationales
ICC	Impôts cantonaux et communaux
IFD	Impôt fédéral direct
IHEID	Institut de hautes études internationales et du développement
LEG	Loi fédérale sur l'égalité entre femmes et hommes
MNC	Entreprise multinationale
MP	Mission permanente
NOGA	Nomenclature générale des activités économiques
OCSTAT	Office cantonal de la statistique du Canton de Genève
OFS	Office fédéral de la statistique
OI	Organisation internationale gouvernementale
OING	Organisation internationale non gouvernementale
PIB	Produit intérieur brut
R&D	Recherche et développement
RFFA	Réforme fiscale et de financement de l'AVS
SGI	Service de la Genève internationale
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UE	Union européenne
VA	Valeur ajoutée
VAB	Valeur ajoutée brute

PRÉFACE

par Marc Pictet

Président de la Fondation pour Genève

Il y a dix ans, notre Fondation publiait une étude sur l'impact du secteur international à Genève qui démontrait son apport déterminant au rayonnement de notre région. Cette analyse est demeurée une référence, mais son actualisation était nécessaire. Dorénavant, la Fondation pour Genève s'assurera de la mise à jour régulière du contenu de cette étude.

Depuis une décennie, le monde a profondément changé. Les centres de gravité se sont déplacés. Des guerres, en Ukraine et au Proche-Orient, et une pandémie, ont bouleversé les équilibres. L'action des organisations internationales, et à travers elle le multilatéralisme, est désormais contestée.

Centre névralgique des affaires du monde, Genève conserve, malgré les crises, son positionnement unique. Depuis 2013, les activités internationales de notre ville se sont encore développées s'inscrivant dans son ADN. Le nombre d'organisations internationales et d'ONG présentes à Genève a augmenté, celui des multinationales plus que doublé, créant ainsi un écosystème exceptionnel d'institutions qui s'autonourrissent, se complètent, et dialoguent. Si l'on élargit le regard aux entreprises multinationales, les activités internationales de Genève correspondent à 40% de la valeur ajoutée du canton et rassemblent près de 150'000 emplois, au point que l'on pourrait craindre une certaine dépendance, si les secteurs économiques concernés n'étaient heureusement si diversifiés.

La force de notre canton réside précisément dans cette proximité entre différents acteurs privés et publics. Il est temps de voir la Genève internationale pour ce qu'elle est : un outil incontournable de la politique extérieure de la Suisse, qui permet à notre petite ville de contribuer aux grands débats de ce monde, ainsi qu'un atout économique indéniable pour toute la région.

La Fondation pour Genève, qui fêtera son cinquantième anniversaire dans deux ans, a été créée pour promouvoir le rayonnement, l'attractivité et l'ouverture sur le monde de Genève. Les conclusions de cette étude viennent renforcer notre détermination. Un monde troublé a besoin d'organisations internationales pour réguler les enjeux planétaires. Un monde en crise a besoin d'un endroit stable pour discuter et négocier. Cet endroit s'appelle Genève. Mais il a, lui aussi, besoin de ce rayonnement international pour prospérer.

Pour réaliser cette étude, les principales institutions académiques lémaniques se sont mobilisées. Elles reçoivent notre gratitude pour la qualité exceptionnelle de leur travail. D'autres partenaires se sont réunis autour de notre Fondation pour nous accompagner. Que la Confédération suisse, la République et canton de Genève, la Ville de Genève, la Fédération des Entreprises Romandes Genève (FER-Genève) et le Groupement des Entreprises Multinationales (GEM) qui nous ont soutenus dans cette démarche soient ici aussi remerciés. Nous remercions également le Centre d'Accueil de la Genève internationale et SuisseNégoce pour leur collaboration dans la récolte des données nécessaires à cette étude.

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

En 2023, 38 organisations internationales gouvernementales, 231 organisations internationales non gouvernementales ayant au moins un emploi, 180 missions permanentes étrangères auprès des Nations Unies (sans compter celles auprès d'autres organisations internationales) et plus de 2'200 entreprises multinationales forment ensemble le secteur international de Genève, ou ce que nous appelons communément Genève internationale. Elle totalise environ 37% des emplois du Canton de Genève, notamment dans les professions intellectuelles et scientifiques ou de gestion à haute valeur ajoutée. Les secteurs économiques représentés sont variés, avec toutefois une importante présence des activités scientifiques et techniques, de la finance, du négoce ou encore de l'horlogerie. Les organisations et entreprises de la Genève internationale sont principalement de petite ou moyenne taille, bien que quelques grands employeurs représentent l'essentiel des emplois dans le canton. On peut ainsi constater que le secteur international joue un rôle prépondérant au sein de l'économie de la région.

La présente étude vise ainsi à évaluer l'impact régional de cet important secteur international et à le comparer avec les résultats de la précédente étude sur le sujet conduite en 2013. Les analyses ont été effectuées grâce aux données publiques disponibles ainsi qu'une vaste enquête menée auprès des employeurs et employés de celui-ci. Les résultats obtenus ont pour but d'informer les différents acteurs intéressés par le développement de la Genève internationale ainsi que de servir

de boussole pour guider les décisions politiques à son sujet.

« La présente étude vise ainsi à évaluer l'impact régional de cet important secteur international et à le comparer avec les résultats de la précédente étude sur le sujet conduite en 2013. »

L'impact économique de la présence à Genève des secteurs internationaux marchand et non marchand est particulièrement important. En effet, en 2019, les multinationales représentent

5,5% des établissements du canton et 32% des emplois totaux en équivalents plein-temps (EPT), des parts en hausse par rapport à celles qui avaient été estimées lors de la précédente étude. Le poids des multinationales suisses était d'ailleurs en forte augmentation en 2019 par rapport à dix ans plus tôt, représentant désormais environ 40% des établissements totaux des multinationales et la moitié de leurs emplois.

Les multinationales ont généré de manière directe, indirecte (c'est-à-dire à travers leurs dépenses) et induite (c'est-à-dire à travers les dépenses des personnes qu'elles rémunèrent directement et indirectement) une valeur ajoutée de 32 milliards de CHF et créé ou maintenu plus de 180'000 emplois en équivalents plein-temps dans la région franco-valdo-genevoise en 2019. Plus particulièrement, 21,3 milliards de CHF de valeur ajoutée ont été réalisés dans le Canton de Genève, soit 56% du PIB cantonal, et plus de 160'000 d'emplois EPT, soit près de la moitié du total cantonal. Par rapport aux chiffres de 2008 rapportés dans la précédente étude, la valeur ajoutée a augmenté de 6% tandis que les emplois en équivalents plein-temps ont progressé de 10%.

En 2019, le secteur international non marchand employait un peu moins de 34'000 collaborateurs, ce qui correspond à près de 29'000 emplois en équivalents plein-temps. On dénombre environ 27'000 fonctionnaires internationaux permanents et non-permanents. Ce secteur a généré une valeur ajoutée de près de 7 milliards de CHF et 42'000 emplois en équivalents plein-temps dans la région genevoise grâce à ses impacts directs, indirects et induits. Sur le canton lui-même, l'impact économique total s'élève à plus de 6 milliards de CHF et environ 36'000 emplois en équivalents plein-temps, soit environ 11% de la valeur ajoutée et des emplois EPT totaux du canton. Par ailleurs, les dépenses courantes des organisations internationales suivent une évolution constante depuis 2012. Elles s'élèvent à un peu plus de 8 milliards de CHF en 2019 – le coût salarial total, soit 3,7 milliards de CHF, étant le poste le plus important (environ 60% des dépenses courantes totales), suivi des dépenses en autres biens et services (environ 33%). Ces chiffres sont donc en augmentation par rapport à ceux de l'étude de 2013.

Au total, en 2019, les secteurs marchand et non marchand de la Genève internationale représentent directement environ 50% de la valeur ajoutée cantonale et 38% des emplois genevois. Ils contribuent aussi de manière indirecte et induite à environ 18% de la valeur ajoutée du canton et à 19% des emplois créés sur son territoire. Son importance économique est donc primordiale pour l'ensemble du canton et de la région genevoise, que ce soit par la valeur ajoutée et les emplois qu'elle crée directement ou via ses dépenses auprès d'autres entreprises locales. Cette importance économique s'est même accrue depuis la précédente étude.

Du point de vue fiscal, l'imposition des revenus salariaux des employés représente en 2019 environ 2,3 milliards de CHF, dont près de 80% reviennent au Canton de Genève et aux communes situées sur son territoire. De plus, les salaires des emplois indirects et induits liés au secteur international représentent plus de 800 millions de CHF de recettes fiscales supplémentaires. Par rapport aux résultats de la précédente étude, ces chiffres sont en hausse grâce à l'accoisement du nombre d'emplois et de la masse salariale. Les recettes de la TVA imputables de manière directe, indirecte et induite à la Genève internationale sont estimées à plus de 740 millions de CHF en 2019. Cependant, pour des raisons de disponibilité de données, il n'a pas été possible d'estimer les recettes fiscales liées à l'imposition des personnes morales appartenant au secteur international. Néanmoins, à la suite de l'introduction de la Réforme fiscale et de financement de l'AVS en 2020, on note une

forte hausse des recettes fiscales issues de l'imposition des personnes morales (multinationales ou non), qui passent de 1,9 à 2,5 milliards de CHF entre 2019 et 2022 à Genève. Les entreprises multinationales représentant une part très importante de la valeur ajoutée cantonale, il est vraisemblable qu'une grande partie de cette hausse leur soit imputable.

Les dépenses publiques directes liées à la Genève internationale représentent environ 240 millions de CHF par an entre 2019 et 2020, dont près des deux tiers sont assumées par la Confédération – le tiers restant incombe principalement au canton et, dans une moindre mesure, à la Ville de Genève. Les charges d'encadrement liées à l'accueil des employés des organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales, ainsi que des missions permanentes, s'élèvent à près de 830 millions de CHF par an durant la même période, dont environ deux tiers sont pris en charge par le Canton et la Ville de Genève et un tiers par la Confédération. Ces valeurs sont en hausse par rapport à celles qui avaient été estimées lors de la précédente étude ; cependant, le nombre d'employés du secteur international non marchand a augmenté entre temps, et un certain nombre de changements méthodologiques ont été opérés, de sorte que les chiffres présentés ici ne sont pas entièrement comparables aux précédents.

Le montant des charges directes et d'encadrement généré par le secteur international non marchand excède les recettes fiscales collectées auprès de celui-ci d'environ 750 millions de CHF. Néanmoins, les activités des organisations internationales sont essentielles à la production et au

maintien de biens publics mondiaux tels que la promotion de la paix, la sécurité des échanges, la protection de la biodiversité et du climat ou encore la gestion des pandémies. Si les externalités positives de la Genève internationale bénéficient à l'ensemble de la planète, la Suisse profite également de cette vitrine

« Les activités des organisations internationales sont essentielles à la production et au maintien de biens publics mondiaux tels que la promotion de la paix, la sécurité des échanges, la protection de la biodiversité et du climat ou encore la gestion des pandémies. »

diplomatique et médiatique qui lui confère un poids politique et un rayonnement supérieurs à celui de pays de taille similaire. En conséquence, même si la présente étude conclut que le secteur non marchand de la Genève internationale génère un coût net pour la Confédération, le Canton et la Ville de Genève d'un point de vue purement financier, ce résultat doit être mis en perspective avec les bénéfices apportés par la Genève internationale au monde et au reste de la Suisse, largement supérieurs. L'importance primordiale de l'apport du secteur international non marchand pour Genève ne peut donc aucunement être remis en question sur la base de ces chiffres.

En ce qui concerne l'attractivité de la région genevoise pour les acteurs internationaux, on peut constater que celle-ci repose avant tout sur de bonnes conditions-cadres d'accueil. La capacité à recruter du personnel ayant les qualifications recherchées dépend de l'accès à un large marché du travail, qui dépend lui-même de la libre circulation des personnes dans la région. La fiscalité comparativement avantageuse et stable de Genève et de la Suisse en général est un facteur important pour les acteurs privés, tout comme la qualité de vie, la stabilité politique, ou encore la présence d'un important cluster d'acteurs internationaux dans la même région. La pénurie de logements et le haut coût de la vie constituent cependant des freins prônant l'attractivité de Genève pour le personnel international. Dans une optique de maintien de la position privilégiée de la région genevoise sur les scènes économiques et diplomatiques internationales, il convient de développer une politique d'accueil et de maintenir des conditions-cadres attractives afin de rester une destination de choix pour l'installation de nouvelles organisations et entreprises et pour favoriser leur établissement à long terme.

Le marché du logement genevois est l'un des points noirs en matière de conditions-cadres pour la Genève internationale, et la situation ne s'est pas améliorée en dix ans. En effet, le personnel des organisations et des entreprises internationales établies dans le canton fait face à des difficultés pour trouver un logement adéquat à un prix abordable, ce qui impacte son attractivité et pousse

« Le marché du logement genevois est l'un des points noirs en matière de conditions-cadres pour la Genève internationale, et la situation ne s'est pas améliorée en dix ans. »

de nombreuses personnes à résider en France voisine. Contrairement à certaines idées reçues, seule une infime minorité des employés de la Genève internationale

bénéficie d'un logement fourni par leur employeur. Les internationaux tendent à occuper des logements en moyenne plus chers que les autres habitants du canton. Cela reflète le fait qu'ils se trouvent en partie sur des segments du marché immobilier plus onéreux que ceux sur lesquels le reste de la population se trouve.

En matière de mobilité, d'ancrage local et de sensibilité environnementale, les employés de la Genève internationale peuvent être catégorisés en cinq groupes présentant des profils distincts. Un premier groupe se caractérise par une sensibilité environnementale prononcée et bénéficie d'avantages matériels favorables au développement de celle-ci. Un deuxième groupe se distingue par une sensibilité environnementale inférieure à la moyenne et une forte mobilité souhaitée. Un troisième groupe est constitué de personnes ayant une faible sensibilité environnementale, mais un ancrage local et une mobilité souhaitée supérieurs à la moyenne. Un quatrième groupe se distingue par un fort ancrage local accompagné d'une faible mobilité souhaitée. Finalement, un cinquième groupe se caractérise par sa très faible sensibilité environnementale allant de pair avec un moindre ancrage local.

Cette catégorisation permet de mieux appréhender les comportements individuels et ainsi d'observer que le nombre de déplacements à destination du travail en transports publics augmente sensiblement lorsque des mesures incitatives sont proposées au personnel. De même, l'usage exclusif de l'automobile pour certaines mobilités extraprofessionnelles peut être réduit de moitié selon le degré de centralité du lieu de résidence. A ce titre, des infrastructures comme le Léman Express peuvent permettre d'accroître l'accessibilité de certains lieux décentralisés et ainsi aider à diminuer le recours aux moyens de transport individuels motorisés.

Pour la Genève internationale, il n'existe pas de solution unique pour résoudre la question de la mobilité et de ses externalités négatives tant les aspirations relevées sont divergentes selon le profil des employés. De façon générale, les multinationales gagneraient à accroître les incitations en faveur de transports publics (ou de l'autopartage) efficaces sur des distances modérées, tandis que les organisations internationales devraient davantage se focaliser sur la promotion des modes doux (vélo ou marche), plus adaptés sur de courtes distances. Pour autant, l'analyse révèle que les différences hiérarchiques sont tout aussi importantes: les internationaux les plus attentifs à l'environnement ne sont pas ceux qui ont les plus hauts revenus, mais ceux à qui l'on offre la possibilité de convertir ces ressources économiques en mobilités durables. En participant à promouvoir des mobilités pendulaires plus durables, la Genève internationale a donc l'opportunité de réduire bien plus largement les émissions de gaz à effet de serre à l'échelle de la région tout entière.

—
A



INTRODUCTION

A.1 CONTEXTE ET OBJECTIFS

Entre 2013 et 2015, la Fondation pour Genève publiait une vaste étude sur l'impact du secteur international à Genève (ci-après Genève internationale¹), divisée en trois cahiers traitant tant des questions économiques que sociales ou relatives à la mobilité (ci-après « étude de 2013 »)². Cette première étude a permis de brosser un portrait détaillé des institutions et des entreprises qui font de la Genève internationale ce qu'elle est, ainsi que de leur impact sur la région genevoise, même au-delà des frontières du canton. En cela, elle constitue une référence sur le sujet.

Dix ans plus tard, la Fondation pour Genève a souhaité réitérer l'exercice afin d'évaluer l'impact de la Genève internationale et de comparer son évolution avec les résultats précédents. Ainsi, sur la base de l'étude précédente et des thématiques qu'elle couvrait, il a été décidé de considérer la Genève internationale sous plusieurs angles : impacts économique et fiscal ; logement ; mobilité ; environnement. Une grande enquête a été à nouveau conduite durant l'année 2023 pour servir de source de données à cette évaluation et prendre le pouls des acteurs concernés.

Le présent document regroupe donc les résultats des analyses effectuées par les équipes mandatées : l'Institut de recherche appliquée en économie et gestion de la Haute école de gestion de Genève, ainsi que le Laboratoire de sociologie

urbaine de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne. Ce portrait de la Genève internationale met à jour les résultats obtenus il y a dix ans tout en proposant de nouvelles perspectives sur le sujet. Il s'agit d'une base scientifique permettant aux acteurs politiques et économiques d'établir leurs objectifs et stratégie en matière de développement du secteur international de Genève et sa région.

A.2 DÉLIMITATION DU PÉRIMÈTRE ET DÉFINITIONS

A.2.1 Périmètre géographique et temporel de l'étude

Formellement, la Genève internationale est un ensemble d'organisations et d'entreprises à buts marchands et non marchands actif dans la région du Canton de Genève, mais dont les impacts se répartissent dans toute la région, y compris le District de Nyon dans le Canton de Vaud et la France voisine (départements de l'Ain et de la Haute-Savoie). Elle comprend ainsi les organisations internationales gouvernementales et quasi-gouvernementales (OI), les organisations internationales non-gouvernementales (OING), les missions permanentes des Etats auprès des OI (MP) et les entreprises multinationales (MNC), ainsi que l'ensemble de leurs employés respectifs et leurs familles. Tous ces différents acteurs présents sur l'ensemble de la région genevoise constituent l'objet central de l'étude.

¹ Le terme « Genève internationale » est généralement utilisé pour référer au secteur international non marchand présent à Genève. Toutefois, dans le cadre de cette étude, il est utilisé dans un sens plus large englobant également le secteur international marchand, c'est-à-dire les entreprises multinationales.

² Cette étude est disponible sur <https://www.fondationpourgeneve.ch/cahiers-de-lobservatoire/>.

D'un point de vue temporel, l'année de référence des informations fournies peut varier selon le thème étudié pour plusieurs raisons. La première est que certaines données ne sont disponibles que pour certaines années. Ainsi, les informations obtenues via l'enquête concernent principalement 2023, sauf si une autre date est mentionnée. En ce qui concerne les données publiques, de nombreuses informations ne sont disponibles qu'après un délai allant généralement d'un à trois ans, ce qui ne permet pas de se baser sur des chiffres plus récents. Les années correspondantes sont indiquées dans le texte ou en note lorsque nécessaire.

Enfin, étant donné l'impact de la crise du COVID-19 sur le bon fonctionnement de l'économie et sur l'activité diplomatique en 2020 et 2021, il a été décidé d'utiliser 2019 comme année de référence pour la plupart des analyses concernant les impacts économiques et fiscaux. Même si cette année peut sembler relativement lointaine pour une telle étude, l'absence de données plus récentes rend souvent impossible d'analyser de manière fidèle et fiable la Genève internationale dans son état le plus habituel. Il a donc été préféré de se baser sur la dernière année pré-COVID-19, lorsque les activités des organisations et entreprises ne faisaient pas face à des limites majeures dans la conduite de leurs activités.

A.2.2 Définitions

Certains chapitres de l'étude utilisent une terminologie technique propre au sujet traité. Les définitions des concepts clefs utilisés sont fournies ci-dessous afin de permettre la meilleure compréhension possible des analyses et des résultats présentés tout en évitant les éventuelles ambiguïtés.

Les **multinationales**, ou **secteur international marchand**, sont des entreprises privées. Il s'agit de sociétés ou de groupes de sociétés qui possèdent des filiales dans plusieurs pays, qu'elles contrôlent totalement ou partiellement. La gestion et l'administration de ces filiales sont centralisées, du

moins dans une certaine mesure, dans un pays. Pour être considérée comme multinationale, une entreprise doit avoir un investissement direct ou une participation financière significative dans les pays où elle opère. Les entreprises de portefeuilles, de placement ou de financement ne sont pas incluses dans cette catégorie. Les multinationales sont dites suisses quand le lieu de domiciliation est en Suisse (soit à Genève ou ailleurs en Suisse) et étrangères pour les autres.

Le **secteur public international**, ou **secteur international non marchand**, englobe les OI, les OING et les MP. Les organisations internationales sont des institutions durables regroupant des représentants des États membres pour remplir des fonctions d'intérêt international. Formellement, les OI présentes sur le territoire genevois ont conclu un accord de siège ou équivalent avec la Confédération suisse pour être reconnue en tant que telles. Depuis le 1^{er} janvier 2008, les organisations internationales sont ainsi classées en fonction de l'existence d'un accord de siège, d'un accord fiscal ou d'un accord sur les privilèges et immunités. Les organisations internationales non-gouvernementales sont des entités de droit privé (associations ou fondations) à but non lucratif, indépendantes des gouvernements, opérant à l'échelle internationale. Les missions permanentes sont des représentations de leur pays au sein du système onusien.³

L'**impact économique** est défini ici comme la somme des impacts direct, indirect et induit. L'**impact direct** mesure la création directe de richesse (valeur ajoutée, emplois et impôts) par les activités des établissements concernés. L'**impact indirect** mesure quant à lui le surplus de valeur injectée dans l'économie régionale via les dépenses des établissements et de leurs employés. Finalement, l'impact induit mesure un certain effet d'entraînement par le biais des dépenses successives générées par les effets indirects⁴. La somme des trois impacts susmentionnés permet d'estimer un **effet multiplicateur**. Ce dernier est un concept écono-

³ De manière générale dans le calcul du PIB, les organisations internationales sont exclues. Ces dernières n'appartenant à aucun territoire économique spécifique. Les MP et consulats ne sont pas inclus dans les OI, étant déjà comptabilisés dans le PIB de leur pays d'origine.

⁴ Les impacts direct et, dans une moindre mesure, indirect se déploient assez rapidement dans l'économie. Par contre, l'impact induit prend beaucoup plus de temps à se matérialiser, étant dépendant des dépenses successives à travers le temps.

mique qui décrit comment une dépense initiale par exemple (dépense gouvernementale ou augmentation des investissements), peut entraîner une augmentation plus importante du revenu global ou de l'activité économique. En d'autres termes, chaque unité de dépense initiale crée un effet multiplicateur qui stimule d'autres dépenses dans l'économie, conduisant à une croissance plus importante que la dépense initiale elle-même. Cet effet se produit car l'argent dépensé initialement circule dans l'économie, créant des revenus pour d'autres personnes qui peuvent à leur tour dépenser, déclenchant un cycle d'activité économique.

Il est à souligner que, étant donné que la valeur ajoutée est dérivée du nombre d'emplois des multinationales opérant dans le canton de Genève, son impact direct est, par définition, restreint à l'économie genevoise. L'évaluation de la propagation des effets sur le canton de Vaud et dans la région frontalière voisine ne peut être réalisée qu'en se basant sur les retombées indirectes et induites.

La **valeur ajoutée (VA)** représente l'augmentation de la valeur des produits suite aux divers processus de production successifs. Elle correspond à la différence entre la valeur de la production (en gros le chiffre d'affaires) et la valeur des biens et services entrant dans la production (consommation intermédiaire). La valeur ajoutée d'une économie peut être obtenue en multipliant la valeur ajoutée par emploi en équivalent plein-temps (EPT) de chaque division économique par le nombre d'emplois EPT correspondant, puis en additionnant les résultats. Cette somme est égale au PIB, estimé par l'approche de la production⁵.

Comme mentionné plus haut, les impacts économiques sont estimés pour l'année 2019. Certains résultats ne peuvent pas être reproduits et/ou comparés aux résultats de l'étude précédente, notamment en ce qui concerne la répartition technologique des multinationales ou les impacts indirects et induits par type de MNC/OI/OING/MP. Ceci est dû au changement de plusieurs séries statistiques qui ne nous permettent plus de faire de telles estimations, ainsi qu'à des changements dans la méthodologie de certaines estimations.

A.3 SOURCES DE DONNÉES ET ANCIENNES ÉTUDES

Toutes les données exploitées dans les analyses proposées sont issues de deux groupes de sources principaux. Le premier groupe est l'ensemble des données collectées par des organismes publics: Office fédéral de la statistique (OFS), Office cantonal de la statistique de Genève (OCSTAT), bilans financiers des collectivités publiques, ainsi que d'autres sources éventuelles fournissant des informations spécifiques. Toutes ces données publiques ont l'avantage certain d'être le plus représentatives possibles de la réalité. Cependant, elles ont le défaut de ne couvrir qu'une partie seulement des sujets considérés et de ne pas toujours cibler les informations précises souhaitées. Le détail des sources d'informations publiques utilisées est référencé dans chaque chapitre de l'étude lorsque mobilisées afin de garantir la transparence des résultats fournis. Il convient toutefois de noter que certaines données qui étaient disponibles pour l'étude de 2013 ne le sont plus aujourd'hui, notamment en ce qui concerne l'imposition des entreprises multinationales. Les données utilisées se limitent à celles qui étaient disponibles début décembre 2023; les éventuels ajouts et révisions ultérieurs n'ont pas toujours pu être pris en considération pour des raisons de date de réalisation des analyses.

⁵ Le PIB peut aussi être calculé via l'approche de la dépense ou celle des revenus.

Pour pallier le manque d'informations disponibles sur certains thèmes, une grande enquête sur la Genève internationale a été conduite dans le courant de l'année 2023, constituant la seconde source principale de données. Il s'agit de deux questionnaires adressés aux employeurs (OI, OING, MP et MNC) pour l'un et aux employés pour l'autre. Ces questionnaires ont permis de collecter les réponses d'un certain nombre d'institutions et de membres de leur personnel sur des sujets variés, allant des informations sociodémographiques, économiques et professionnelles, à la formation, au logement, à la mobilité et à l'environnement. Ainsi, toutes les thématiques de l'étude ont pu être couvertes grâce à ces données exclusives. Le détail de l'enquête est présenté ci-dessous dans la section A.4.

Pour certaines données historiques, en particulier les estimations des impacts économiques et fiscaux, deux études sont utilisées en référence. La première a été effectuée par l'institut CREA de l'Université de Lausanne en 2015⁶ et a servi de base au troisième et dernier cahier de l'étude de 2013 portant sur l'impact économique de la Genève internationale. La seconde étude date également de 2015 et a été menée par le Laboratoire d'économie appliquée (LEA) de l'Université de Genève⁷. Celle-ci, outre les impacts économiques, traitait des questions liées aux dépenses publiques et aux recettes fiscales du secteur international non marchand à Genève. La présente étude se base sur leurs différents résultats et, lorsque pertinent, sur leurs méthodes afin de rendre les comparaisons possibles. Certaines contraintes méthodologiques et de disponibilité de données ne permettent cependant pas de garantir la comparabilité des estimations effectuées dans ces deux études et celles présentées ici.

A.4 PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE

L'enquête sur la Genève internationale qui a été effectuée pour les besoins de la présente étude consiste en un questionnaire adressé aux employeurs et un questionnaire adressé aux employés. Chaque questionnaire couvre les mêmes thématiques (informations générales, caractéristiques économiques et professionnelles, formation, logement, mobilité, environnement, attractivité de la région genevoise), mais de manière adaptée à chaque type de répondant. Certaines questions ont été spécifiquement posées à certains types d'institution, selon la pertinence de celles-ci.

Les questionnaires ont été diffusés auprès des employeurs de la Genève internationale par différents canaux. Les MNC ont été principalement sollicitées via le Groupement des Entreprises Multinationales et la faïtière SuisseNégoce. Les OI et les MP ont été contactées par le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE). Enfin, le Centre d'accueil de la Genève internationale (CAGI) s'est chargé de contacter les OING. Il a également été demandé aux employeurs de transmettre le questionnaire prévu à cet effet à leur personnel afin de collecter des informations à leur sujet. Durant tout le processus, un strict anonymat a été respecté afin de ne pas pouvoir mettre en relation les réponses d'une institution ou d'une personne avec son identité. Toutes les données utilisées le sont donc de manière anonyme afin de respecter la confidentialité des informations recueillies.

Il convient de noter que la limite intrinsèque d'une telle enquête est que les personnes y ayant pris part ne sont pas forcément représentatives de la population étudiée. En effet, des biais de sélection peuvent entrer en jeu, de sorte que certaines catégories de personnes sont plus enclines à répondre

⁶ *La Genève internationale - Impact sur l'économie genevoise et régionale*. Institut CREA de macroéconomie appliquée, Délia Nilles, Dyai Conde, Janvier 2015

⁷ *Impacts de la Genève internationale sur l'économie et les finances suisses et du Grand Genève*, LEA, Gianluigi Giacomel, Antonio Martin Diaz, Brice Moussong, Michele Pellizzari, Janvier 2015

que d'autres selon leur degré d'intérêt pour le sujet traité ou encore leur degré d'implication par rapport à la Genève internationale et son développement. Ces biais s'appliquent également aux organisations et aux entreprises.

De plus, les questionnaires ayant été diffusés auprès des employés par leurs employeurs, il est fort probable que les taux de réponse au sein de chaque institution varient, tout comme l'on peut s'attendre à ce que certains secteurs économiques ou domaines d'activité soient sur ou sous-représentés. Les chiffres basés sur les données de l'enquête doivent donc être considérés avec précaution pour éviter toute généralisation abusive – ce qui n'ôte pas leur utilité pour traiter les différentes thématiques abordées dans l'étude.

Le **Tableau 1** présente le nombre de réponses à l'enquête par type d'institution. Toutes les réponses ne sont pas complètes, de sorte que le nombre effectif d'observations peut varier en fonction de la variable considérée. Étant donné le nombre de réponses reçues, il n'est pas toujours possible de désagréger les résultats par institution ou selon d'autres facteurs pertinents. Il a notamment été choisi de mettre en perspective les secteurs marchand (MNC) et non marchand (OI, OING et MP) lorsque cela s'y prête.

	OI	OING	MP	MNC	Non-spécifié
Employeurs	8	39	8	62	-
Employés	221	269	31	715	20

Tableau 1: Nombre de réponses à l'enquête ↑

Source: Enquête Genève internationale, 2023.

Une enquête semblable avait été conduite pour les besoins de l'étude de 2013. Lors de celle-ci, le taux de réponse des employeurs avait été bien plus élevé parmi les OI, mais plus faible parmi les MNC. En revanche, le nombre de réponse d'employés avait été environ trois fois plus haut en 2013 qu'en 2023. L'enquête de 2023 est toutefois plus fournie et comporte des questions plus précises sur certains aspects, comme la mobilité, ce qui la rend qualitativement plus facilement exploitable, même avec un échantillon moins important.

Il convient de noter que certains résultats basés sur ces données peuvent manquer de représentativité, selon les thèmes traités, en particulier pour les OI. Toutefois, les huit organisations qui ont répondu représentent un spectre assez large de tailles et de domaines d'activité, de sorte qu'il n'y a pas de raison de craindre que leurs réponses soient systématiquement différentes par rapport à celles de l'ensemble des OI, en moyenne. Cette observation s'applique également à leurs employés.

A.5 STRUCTURE DE L'ÉTUDE

L'étude est divisée en cinq chapitres traitant chacun d'une question différente.

1. Le premier chapitre brosse un **portrait général** des organisations et entreprises qui constituent la Genève internationale, ainsi que de leurs employés et des ménages dans lesquels ils vivent. Il s'agit d'une photographie comprenant tant des paramètres socioéconomiques et professionnels que des informations plus diverses sur des aspects comme la formation et l'innovation ou encore les facteurs d'attractivité de Genève et de sa région. Le but de ce chapitre est de mieux comprendre les caractéristiques principales des acteurs de la Genève internationale et leurs spécificités.
2. Le deuxième chapitre analyse plus en détail **l'impact économique de la Genève internationale** sur le territoire en distinguant différents types d'effets et différentes aires géographiques concernées. L'idée centrale est de fournir une évaluation la plus complète possible de la contribution des OI, OING, MP et MNC à l'économie de la région, que ce soit au niveau des emplois ou encore de la valeur ajoutée. Les effets directs, indirects et induits sont calculés pour mettre en évidence l'impact total du secteur international à Genève.
3. Le troisième chapitre est intimement lié au précédent: il s'agit de l'estimation de **l'impact de la Genève internationale sur les finances publiques**. Les recettes fiscales des collectivités publiques directement et indirectement obtenues grâce à la présence d'un secteur international important dans la région genevoise sont importantes, mais cette présence implique également certains coûts pour l'Etat. Le but des analyses présentées dans ce chapitre est de quantifier au mieux les coûts et bénéfices fiscaux induits par la Genève internationale pour les différentes collectivités et niveaux de gouvernement.
4. Le quatrième chapitre traite de la problématique du **logement**. En effet, il est notoire que le marché immobilier est particulièrement tendu dans la région genevoise, qui connaît le taux de logements libres le plus faible de Suisse ainsi que des loyers élevés. Cette situation a un impact sur la Genève internationale, que ce soit car elle induit une demande de logements pour ses employés, mais aussi car elle peut constituer un facteur de perte d'attractivité de la région. Il est donc important de mieux comprendre l'état des lieux en ce qui concerne la manière dont le personnel de la Genève internationale est logé et de la comparer avec celle du reste de la population locale.
5. Le cinquième et dernier chapitre est une analyse approfondie des thématiques liées à la **mobilité** et aux **questions environnementales**. La mobilité locale est un enjeu majeur pour le développement de la région genevoise, qui a comme particularité de regrouper deux cantons (Genève et Vaud) et une région frontalière située en France voisine, dans les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie. De plus, la mobilité internationale, facilitée par la présence d'un aéroport, est inhérente aux activités des personnes travaillant pour les organisations et entreprises de la Genève internationale. Il s'agit donc de mieux comprendre leurs déplacements afin de proposer une typologie caractérisant la mobilité au sein de la Genève internationale et de la cartographier. Enfin, les problématiques environnementales, qui sont fréquemment liées à celles de la mobilité, sont abordées dans ce même contexte général. Les analyses conduites fournissent des informations primordiales quant aux caractéristiques principales de la mobilité des employés de la Genève internationale et contribuent ainsi à mieux comprendre les besoins qui en découlent.

Finalement, une courte conclusion synthétisant les points principaux de l'étude est présentée, ouvrant ainsi les discussions sur l'impact et les défis posés par la Genève internationale.

B



PORTRAIT SOCIOÉCONOMIQUE DE LA GENÈVE INTERNATIONALE

B.1 SURVOL ET MÉTHODOLOGIE

B.1.1 La Genève internationale en quelques chiffres

La Genève internationale représente un poids économique et démographique conséquent. En effet, selon l'OCSTAT⁸, il y avait en 2023 à Genève 38 OI et

231 OING avec au moins un emploi⁹. De plus, 2'237 MNC sont recensées fin 2021¹⁰. Ces nombres ont significativement augmenté durant ces dix dernières années. L'ensemble de ces entreprises et de ces organisations, auxquelles viennent s'ajouter les MP, totalise plus de 150'000 emplois, soit environ 37% du total du canton (qui comprend un peu plus de 405'000 emplois fin 2021¹¹).

	OI ¹²	OING avec au moins un emploi ¹³	MP étrangères auprès de l'ONU ¹⁴	MNC ¹⁵
2014/16	29 ^a	177 ^b	N/A	1'769 ^a
2021/23	38 ^d	231 ^d	180 ^d	2'237 ^c
Variation (%)	31%	31%	-	26%

Tableau 2: Effectif des institutions de la Genève internationale ↑

Notes: ^a = 2014; ^b = 2016; ^c = 2021; ^d = 2023.

Sources: CAGI. OFS - Registre des entreprises et établissements. DFAE.

⁸ <https://statistique.ge.ch/actualites/welcome.asp?actu=5203>

⁹ Le nombre total d'OING recensé est de 461, mais 230 d'entre elles n'ont aucun emploi sur le Canton de Genève.

¹⁰ https://statistique.ge.ch/statistique/tel/domaines/06/06_02/T_06_02_3_01.xls

¹¹ https://statistique.ge.ch/statistique/tel/domaines/06/06_02/T_06_02_2_1_01.xls

¹² https://www.eda.admin.ch/content/dam/mission-onu-omc-aele-geneve/en/documents/OI-tabrecap_EN.pdf

¹³ https://statistique.ge.ch/tel/publications/2022/informations_statistiques/autres_themes/is_oi_13_2022.pdf

¹⁴ https://www.eda.admin.ch/dam/mission-onu-omc-aele-geneve/fr/documents/Liste-des-Etats-representes-en-Suisse_FR.pdf

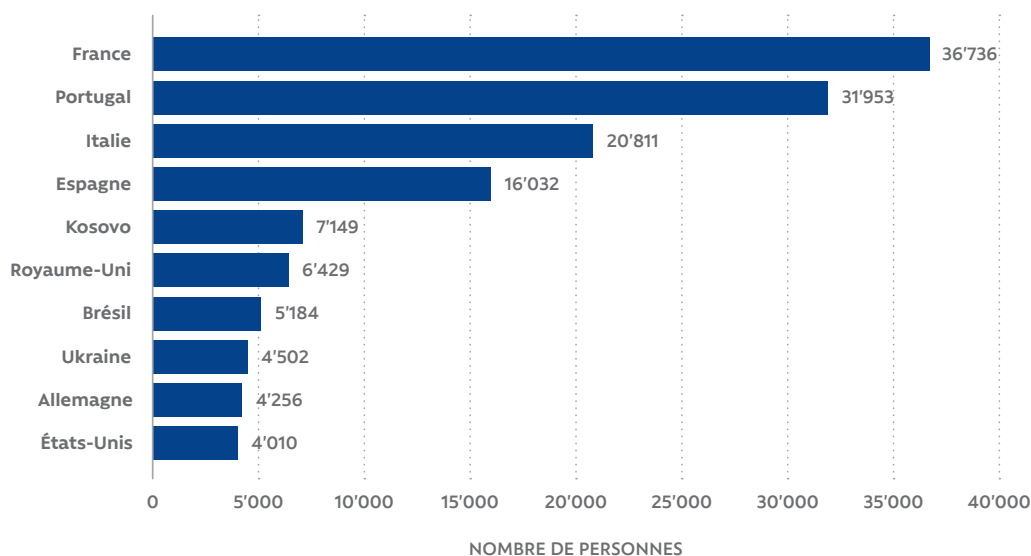
¹⁵ https://statistique.ge.ch/statistique/tel/domaines/06/06_02/T_06_02_3_01.xls

La Genève internationale, c'est également une population très hétérogène, originaire de nombreux pays. En 2022, 41.3% des habitantes et habitants du canton étaient d'origine étrangère¹⁶, dont 72% venant de pays européens. Les dix pays d'origine les plus représentés sont, dans l'ordre : la France, le Portugal, l'Italie, l'Espagne, le Kosovo, le Royaume-Uni, le Brésil, l'Ukraine et les Etats-Unis (Figure 1). De plus, environ 47% de la population genevoise d'origine suisse possède également un passeport étranger : en tout, près de deux tiers de la population du canton détient donc un passeport d'un autre pays que la Suisse.

Finalement, la Genève internationale est une plateforme majeure de rencontres et de négociations diplomatiques. Entre 2010 et 2019, ce sont près de 28'500 réunions internationales et 190'000 séances qui ont été organisées au sein des OI présentes dans le canton, réunissant un total cumulé de près de 2 millions de délégués et d'experts¹⁷.

C'est sur la base de ces quelques faits stylisés rappelant l'ampleur du secteur international de Genève que des portraits plus détaillés des organisations et entreprises qui constituent la Genève internationale sont dressés. Leur but est à la fois de présenter leurs particularités et de mettre en lumière certaines de leurs contributions au tissu économique et social du canton et de sa région.

→
Figure 1:
Principales nationalités présentes à Genève
 Note: Les personnes binationales suisses ne sont pas prises en compte.
 Source: OCSTAT - Statistique cantonale de la population, 2022.



B.1.2 Etablir des statistiques à partir d'enquêtes

Contrairement à la précédente étude de 2013, le portrait de la Genève internationale présenté ci-dessous repose en grande partie sur les données récoltées lors de l'enquête effectuée auprès des employeurs et des employés. L'une des raisons de ce choix est l'indisponibilité de données publiques permettant de distinguer les acteurs économiques de la Genève internationale des autres,

surtout en ce qui concerne les caractéristiques des employés. L'autre raison est de pouvoir fournir un portrait plus détaillé de celle-ci et d'y ajouter un certain nombre de comparaisons avec l'économie genevoise dans son ensemble, ainsi qu'avec sa population. Certains éléments ne peuvent en effet pas être mesurés sans avoir recours aux informations collectées au moyen des questionnaires. Toutefois, lorsque des données publiques pertinentes sont disponibles, celles-ci sont privilégiées.

¹⁶ https://statistique.ge.ch/statistique/tel/domaines/01/01_01/T_01_01_8_05.xls

¹⁷ https://statistique.ge.ch/statistique/tel/domaines/06/06_06/T_06_06_3_01.xls



« Que ce soit dans le secteur international marchand ou non marchand, on peut ainsi observer une nette hausse du nombre d'employeurs et d'employés par rapport à 2016. »

Le corollaire de l'utilisation d'informations tirées de ces enquêtes est que la représentativité des données, et donc des chiffres obtenus, est limitée : en effet, les enquêtes n'ont pas pu couvrir l'ensemble des employeurs et des employés de manière à assurer que toutes les strates économiques et sociales soient adéquatement représentées. Certains chiffres sont donc à prendre avec précaution et ne peuvent pas être considérés comme générali-

sables à l'ensemble de la population étudiée. Il est souvent plus intéressant d'en retirer des ordres de grandeur, ainsi que des tendances générales, qui peuvent être contrastées avec des statistiques publiques sur le Canton de Genève pour mieux identifier les caractéristiques

essentielles qui définissent la Genève internationale. Ce problème ne se pose pas autant pour les données publiques.

Les sections suivantes présentent donc les entreprises et organisations internationales présentes à Genève, puis leurs employés. L'accent est mis sur trois aspects : les caractéristiques économiques et démographiques générales ; le lien à la formation, à l'innovation et au développement du capital humain ; Genève comme terre d'accueil pour les employeurs et les employés. Les employeurs sont présentés en premier, les employés en second.

B.2 PORTRAIT DES EMPLOYEURS DE LA GENÈVE INTERNATIONALE

B.2.1 Démographie des organisations et des entreprises

Fin 2023, comme on peut l'observer dans le **Tableau 3**, 38 OI étaient établies dans le Canton de Genève, dont 24 avec un accord de siège garantissant la reconnaissance de leur personnalité juridique internationale¹⁸. Celles-ci comptabilisent un total de 28'730 emplois (un chiffre en baisse pour la première fois depuis plus d'une décennie), auxquels il faut encore ajouter 4'025 personnes travaillant pour les MP auprès de l'ONU et d'autres OI. Le CAGI recense 461 OING ayant des activités à Genève, dont 231 comptent au moins un emploi - les autres n'ont soit pas d'emploi sur le Canton de Genève, soit n'ont pas pu être trouvées dans le Registre des entreprises et des établissements de l'OFS. Ces 231 OING représentent un total de 3'276 postes en leur sein. Toutes ces institutions non marchandes, auxquelles on peut encore ajouter les consulats et leurs 198 employés, représentent un total d'environ 36'000 emplois sur le territoire genevois. Cependant, l'essentiel des emplois de la Genève internationale se situent dans les MNC. Fin 2021, l'on dénombrait 2'237 de ces entreprises dans le canton, dont 618 y ont établi leur siège. Ensemble, elles totalisent plus de 115'000 emplois en leur sein. Que ce soit dans le secteur international marchand ou non marchand, on peut ainsi observer une nette hausse du nombre d'employeurs et d'employés par rapport à 2016.

		OI	OING (au moins un emploi)	MP	MNC
2021/23	Nombre	38	231	N/A	2'237
	Emplois	28'730	3'276	4'025	115'123
2016	Nombre	33	178	N/A	1'829
	Emplois	24'544	2'586	4'085	103'143

Tableau 3 : Nombres d'institutions et d'employés ↑

Sources : OCSTAT - Enquêtes sur les OI, 2016 & 2023. CAGI, 2016 & 2023. OFS - Statistique des groupes d'entreprises, 2016 & 2021 ; Statistique structurelle des entreprises, 2016 & 2021 ; Registre des entreprises et établissements, 2016 & 2023.

¹⁸ La liste complète est disponible sur : https://statistique.ge.ch/tel/publications/2022/informations_statistiques/autres_themes/is_oi_13_2022.pdf.

Les 38 OI présentes à Genève en 2023 n'ont pas toutes le même statut juridique. En effet, selon l'OCSTAT, 24 d'entre elles sont des organisations intergouvernementales, des institutions internationales et des secrétariats bénéficiant d'un accord de siège avec la Confédération, tandis que 3 sont des organisations quasi-gouvernementales bénéficiant d'un accord fiscal et 11 sont des organismes internationaux avec accord sur les privilèges et immunités. Le **Tableau 4** présente le nombre d'employés de chaque type d'OI, ainsi que leur statut en tant qu'employés permanents ou temporaires

et leur origine. On peut ainsi constater que les OI avec un accord de siège représentent l'essentiel du personnel des OI, qu'il soit temporaire ou non. Les employés temporaires constituent près de 30% du total pour les OI ayant un accord de siège, mais moins de 2% pour les OI avec un accord fiscal et moins de 1% pour celles ayant un accord sur les privilèges et immunités – un chiffre en forte baisse par rapport à 2022, où il atteignait près de 10%. Finalement, la part du personnel permanent venant de l'étranger est d'environ 85% pour les OI avec un accord de siège, contre environ 75% pour les autres.

Statut	Personnel permanent		Personnel non-permanent	Total
	Suisses	Étrangers		
Ensemble	3'287	17'737	7'706	28'730
Accord de siège	2'828	16'172	7'684	26'684
Accord fiscal	160	491	10	661
Accord privilèges & immunités	299	1'074	12	1'385

Tableau 4 : Personnel des OI ↑

Sources : OCSTAT – Enquêtes sur les OI, 2023.

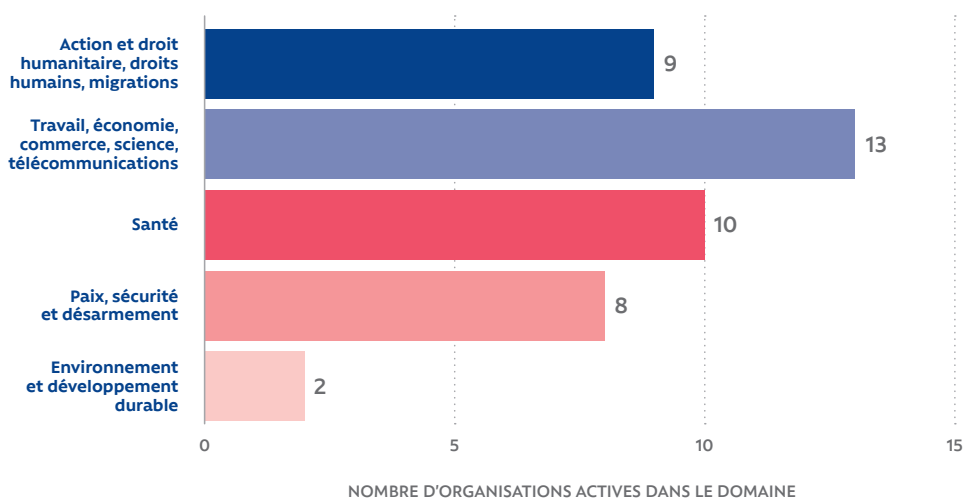
Les domaines d'activité des OI sont classés en cinq catégories par la Confédération, comme on peut l'observer sur la **Figure 2**. La répartition des OI entre elles montre la diversité de leurs missions, qui touchent tant à des domaines de diplomatie internationale d'ordre politique (paix, sécurité, droits humains) qu'à des thématiques plus scientifiques et techniques (santé, science, télécommunications)

ou économiques, sociales et environnementales – les organisations opérant principalement sur des thèmes liés à l'environnement sont cependant peu nombreuses à Genève. On notera que certaines OI sont actives dans plusieurs domaines, leur mission se situant à la croisée de ceux-ci – par exemple en ce qui concerne la propriété intellectuelle.

→ **Figure 2 : Domaines d'activité principaux des OI (sauf ONU)**

Notes : certaines OI ont plusieurs domaines d'activités. L'ONU et l'ONUG n'ont pas été comptées car elles couvrent tous les domaines, parfois au travers d'une OI rattachée à celles-ci mais bénéficiant d'un accord distinct avec la Confédération.

Sources : OCSTAT – Enquêtes sur les OI, 2023. DFAE, 2023. SGI – geneve-int.ch, 2023.



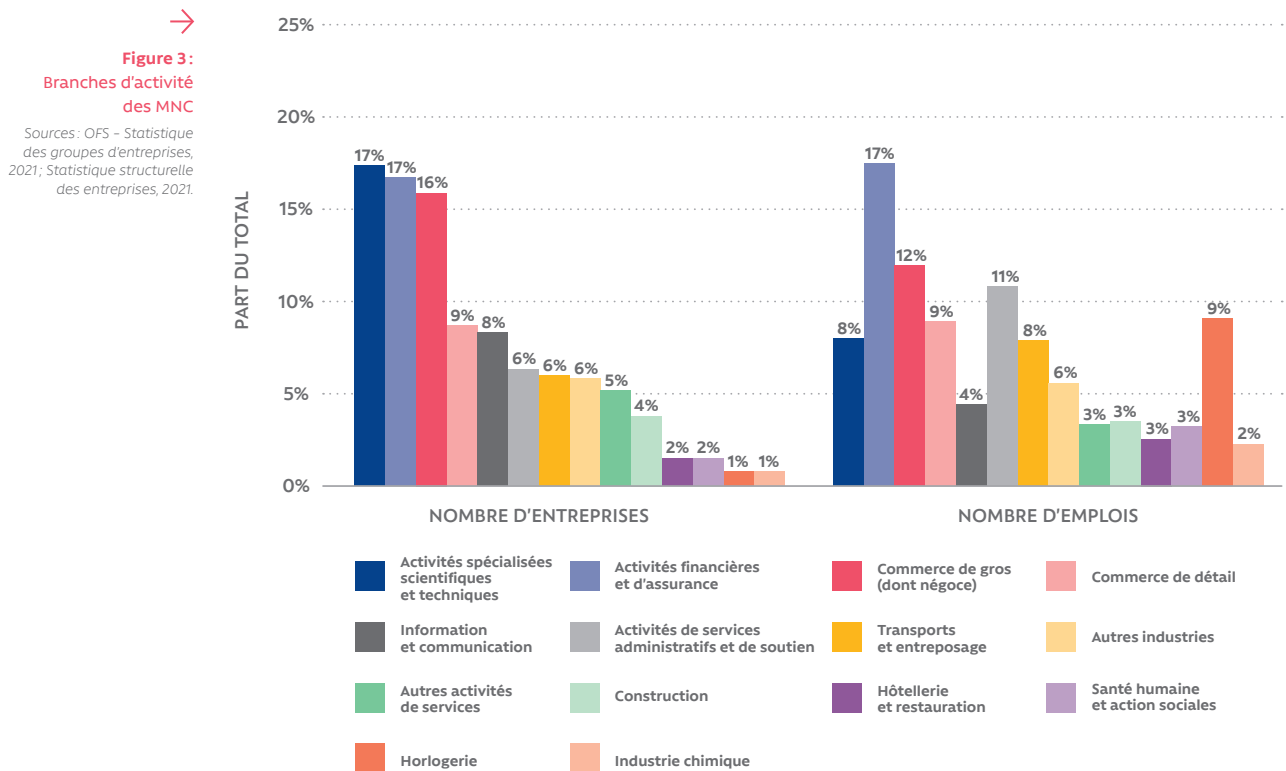
Concernant les MNC présentes dans le Canton de Genève, 96% d'entre elles sont des PME (moins de 250 emplois), comme on peut le voir dans le **Tableau 5**. Cependant, les 4% d'entreprises d'au moins 250 employés représentent 55% des emplois de l'ensemble des MNC. Les grandes MNC représentent donc l'essentiel des emplois dans

le secteur marchand de la Genève internationale alors qu'elles ne sont qu'une minorité. Le poids économique de ces grandes entreprises est donc tout particulièrement important pour la région. De manière générale, les MNC comptent en moyenne environ 50 postes par entreprise, un chiffre poussé vers le haut par ces quelques grandes entreprises.

Taille	1 à 9 emplois	10 à 49 emplois	50 à 249 emplois	250 à 499 emplois	500 emplois ou +
Nombre	1'203	635	311	47	41
Emplois	4'372	14'188	33'604	15'869	47'090

Tableau 5 : Taille des MNC ↑

Sources : OFS - Statistique des groupes d'entreprises, 2021; Statistique structurelle des entreprises, 2021.



Les branches d'activité des MNC sont assez diversifiées, comme on peut l'observer sur la **Figure 3**. Les branches regroupant les activités spécialisées, scientifiques et techniques, les activités financières et d'assurance, ainsi que le commerce de gros (qui comprend le négoce), représentent environ 50% des entreprises, mais seulement 37% des emplois.

A l'autre extrémité, l'horlogerie représente seulement 1% des entreprises, mais 9% des emplois. L'influence de la taille des entreprises sur ces chiffres est sensible, car certaines branches contiennent de nombreuses petites MNC (activités spécialisées, scientifiques et techniques; commerce de gros; information et communication), tandis que d'autres

sont caractérisées par la présence de quelques grandes MNC (activités de services administratifs et de soutien; horlogerie). Nombre d'établissements et nombre d'emplois ne sont donc pas toujours corrélés, selon les branches.

Pour les OING, la situation est un peu différente. En effet, celles-ci sont toutes des PME, à une ex-

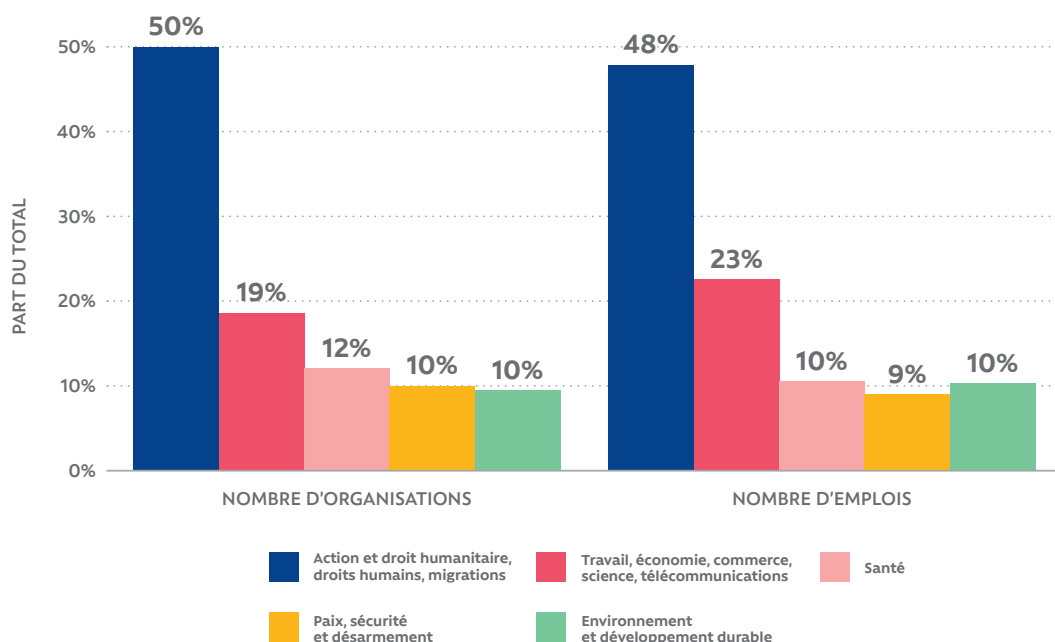
ception près, comme on peut le constater dans le **Tableau 6**. Le nombre d'emplois moyen par institution est donc largement inférieur à celui des MNC: il est d'un peu moins de 15 postes par OING, en moyenne. Le tissu économique de ces organisations est donc plutôt composé de nombreuses petites entités spécialisées que de grandes organisations généralistes.

Taille	1 à 9 emplois	10 à 49 emplois	50 à 249 emplois	250 emplois ou +
Nombre	159	58	13	1
Emplois	597	1'071	1'237	371

Tableau 6 : Taille des OING ↑

Sources: OCSTAT - Enquête sur les OING, 2023. CAGI, 2023. OFS -Registre des entreprises et établissements, 2023.

→ **Figure 4:**
Domaines d'activité principaux des OING
Sources: OCSTAT - Enquête sur les OING, 2023. CAGI, 2023. OFS -Registre des entreprises et établissements, 2023.



En ce qui concerne les domaines d'activité des OING, on peut observer sur la **Figure 4** que la catégorie regroupant l'humanitaire, les droits humains et les migrations représente environ la moitié des institutions et des emplois. Les 50% restants sont répartis entre la catégorie regroupant tout ce qui concerne le travail, l'économie, le commerce, la science et les télécommunications, celle de la santé, celle de la paix, de la sécurité et du désarmement, et enfin celle de l'environnement et du développement durable. La concordance entre nombre

d'institutions et nombre d'emplois est plus forte pour les OING que les MNC. La catégorie « travail, économie, commerce, science et télécommunications » a légèrement plus d'emplois par établissement que les autres, mais il ne semble pas y avoir un secteur particulièrement dominé par quelques grandes OING, contrairement aux MNC.

On notera que 160 des 231 OING ayant au moins un emploi à Genève en 2023, soit environ 70% d'entre elles, ont un statut consultatif auprès du Conseil

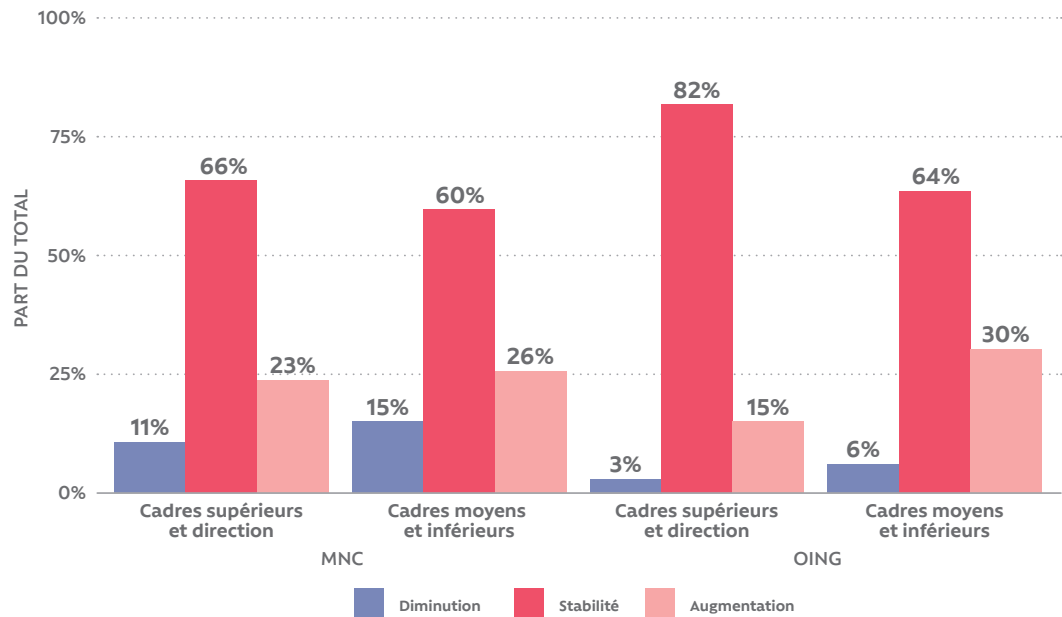
économique et social des Nations Unies. Cela indique un fort lien entre la présence d'OI comme les Nations Unies à Genève et celle des OING.

B.2.2 Recrutement régional et international

L'une des caractéristiques les plus saillantes de la Genève internationale est justement son côté « international », non seulement quant à l'origine des institutions qui la composent, mais également par rapport à celle de leur personnel. Si les OI ont pour la plupart une obligation de recruter de manière

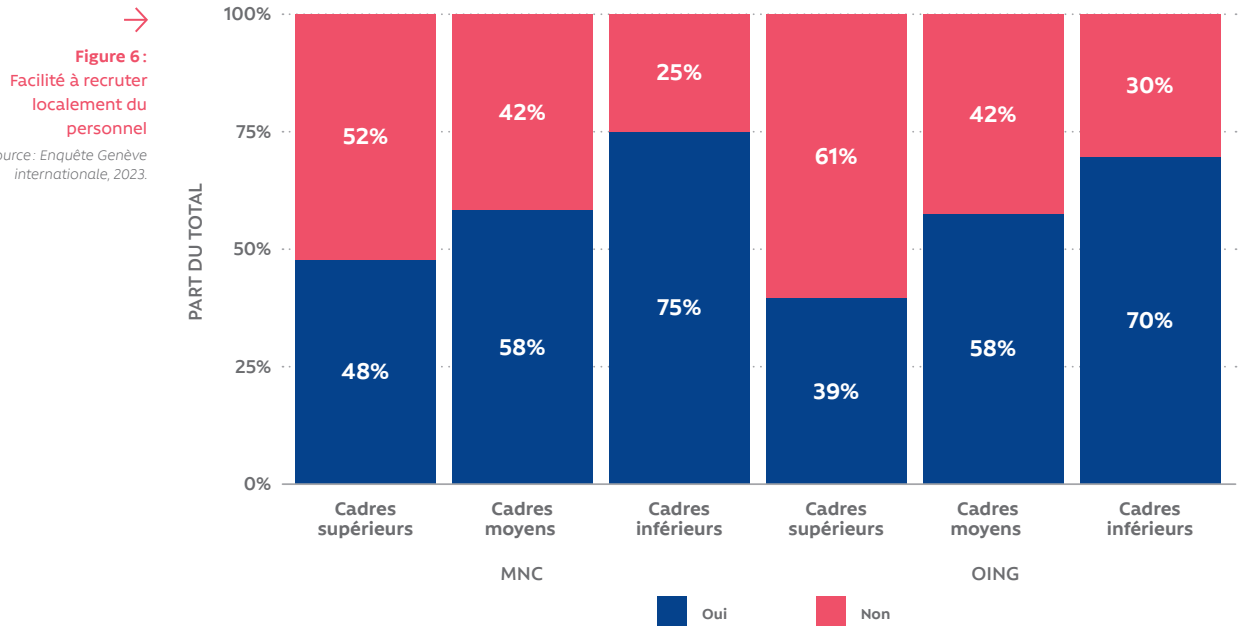
équitable parmi les ressortissants de leurs Etats membres et ont des facilités légales pour le faire, cela n'est généralement pas le cas des OING et des MNC, qui sont des organismes privés. Cependant, ces deux types d'institutions tendent à recruter à l'international, que ce soit pour des raisons de localisation géographique de la société-mère ou des activités principales de celles-ci, ou encore car le bassin de main-d'œuvre locale ne fournit pas le personnel recherché en suffisance, notamment pour des postes à responsabilité.

→
Figure 5:
Evolution de la part
d'employés locaux
en 5 à 10 ans
Source : Enquête Genève
internationale, 2023.



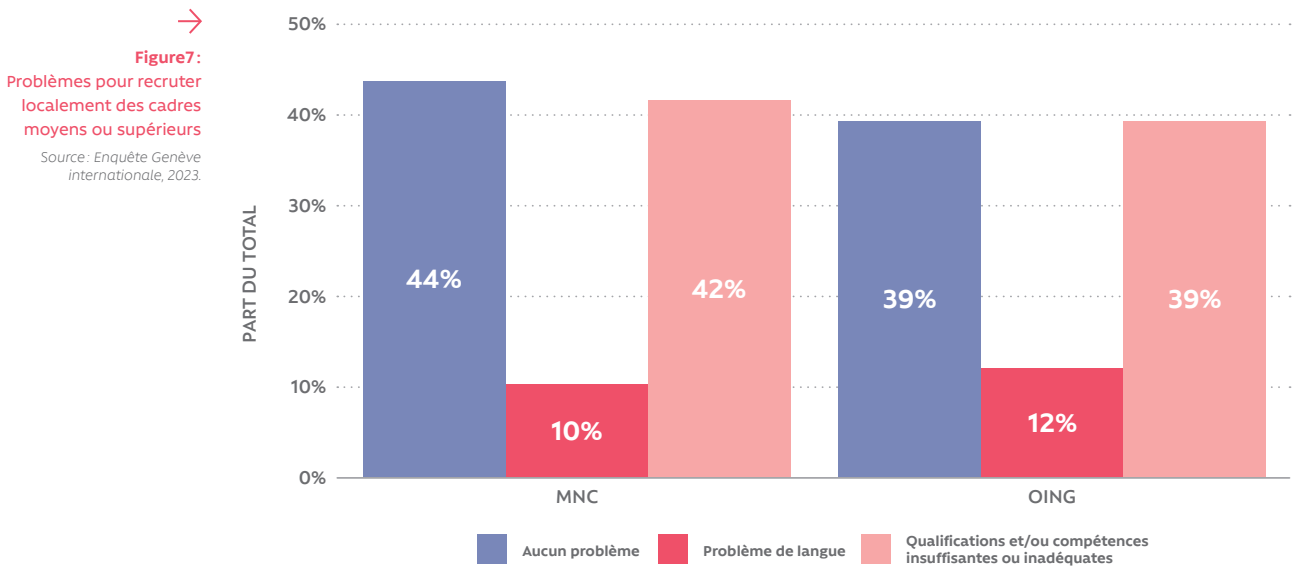
En ce qui concerne le recrutement de personnel local par les OING et les MNC, la **Figure 5** présente l'évolution de la part d'employés locaux (c'est-à-dire déjà établis dans la région genevoise, qu'ils soient suisses ou non) parmi les cadres de différents niveaux au sein des organisations et entreprises ayant pris part à l'enquête conduite pour cette étude. On peut ainsi observer que celle-ci a en moyenne plus fréquemment augmenté durant ces cinq à dix dernières années que diminué, que ce soit pour les OING ou les MNC et quel que soit le niveau de responsabilité concerné. Toutefois, dans la plupart des institutions sondées, cette part est restée stable. Il semble donc que le recrutement aux postes de cadres et de direction bénéficie de plus en plus au personnel local.

Cependant, cela ne signifie pas que recruter dans le bassin de population de la région genevoise soit aisé. La **Figure 6** montre notamment qu'une part importante des OING et MNC sondées font face à des difficultés pour trouver du personnel adéquat pour des positions de cadres. Cette difficulté ressentie s'accroît avec le niveau de responsabilité : la majorité des organisations et entreprises ayant pris part au questionnaire indique ne pas facilement trouver des candidats adéquats localement aux postes de cadres supérieurs. Il s'agit donc principalement d'une difficulté à trouver dans la région genevoise des personnes avec des profils hautement qualifiés et expérimentés dans les domaines de ces OING et MNC, qui peuvent être assez spécialisés.

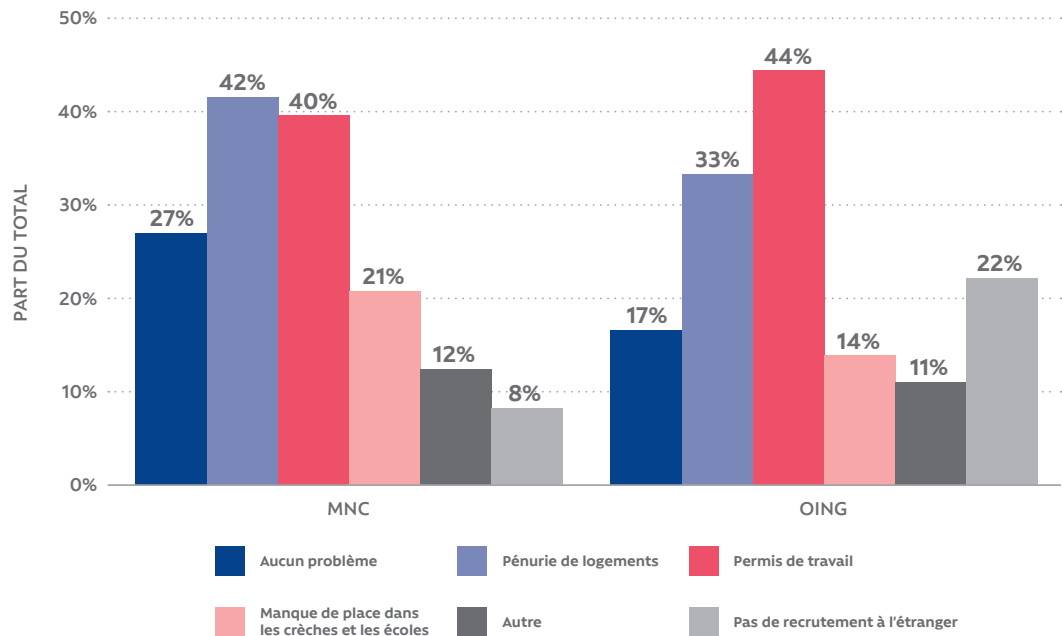


Les raisons évoquées pour expliquer en quoi il est parfois difficile de trouver des bons profils de cadres dans la région sont principalement liées aux qualifications et aux compétences, qui sont souvent jugées insuffisantes ou inadéquates par les recruteurs, comme on peut le voir sur la [Figure 7](#).

Les questions de connaissances linguistiques sont également pointées du doigt dans certains cas, mais moins fréquemment. Il s'agit donc surtout d'une question d'offre de main-d'œuvre très hautement qualifiée et spécialisée.



→
Figure 8:
 Problèmes pour
 recruter du personnel à
 l'étranger
 Source: Enquête Genève
 internationale, 2023.



S'il peut être difficile de recruter localement pour les OING et les MNC, cela peut également être compliqué de faire venir la main-d'œuvre recherchée de l'étranger. La **Figure 8** présente les principaux problèmes auxquels ces institutions font face. Ainsi, le principal problème pour les MNC sondées est la pénurie de logement, côte-à-côte avec les questions liées aux permis de travail. En effet, si l'employeur cherche à recruter une personne originaire d'un pays ne faisant pas partie de l'Union européenne (UE) ou de l'Association européenne de libre-échange (AELE), il peut faire face à un processus administratif long et coûteux qui peut le freiner dans ses efforts.

Le manque de places dans les crèches, les garderies et les écoles pose également des problèmes lors du recrutement pour environ 20% des MNC interrogées. Il convient de noter également que plus d'un quart d'entre elles ne considèrent pas faire face à des problèmes significatifs pour recruter à l'étranger et qu'un peu moins de 8% d'entre elles ne recrutent pas à l'international. Concernant les OING, on peut voir que l'obtention

des permis de travail est le problème le plus fréquemment mentionné, suivi de la pénurie de logements. La part d'entre elles ne déclarant faire face à aucun problème pour recruter à l'étranger est inférieure à celles des MNC d'environ 10 points ; cependant, l'absence de recrutement à l'étranger est bien plus fréquente, avec plus de 20% des OING déclarant ne recruter que localement.

En résumé, les OING et MNC présentes à Genève font face à certaines difficultés à recruter localement de la main-d'œuvre hautement qualifiée et compétente pour des postes à responsabilité. Lorsqu'elles se tournent vers les marchés de l'emploi étrangers, elles sont relativement nombreuses à rencontrer des freins à l'embauche liés principalement aux permis de travail en Suisse et à la pénurie de logements qui sévit dans la région genevoise.

B.2.3 Formation et capital humain

Une majorité des employeurs ayant répondu au questionnaire indique encourager ses employés à suivre des formations internes ou participer financièrement à des formations externes pour ceux-ci. Une part des employeurs, surtout parmi les MNC,



« Les OING et MNC présentes à Genève font face à certaines difficultés à recruter localement de la main-d'oeuvre hautement qualifiée et compétente pour des postes à responsabilité. »

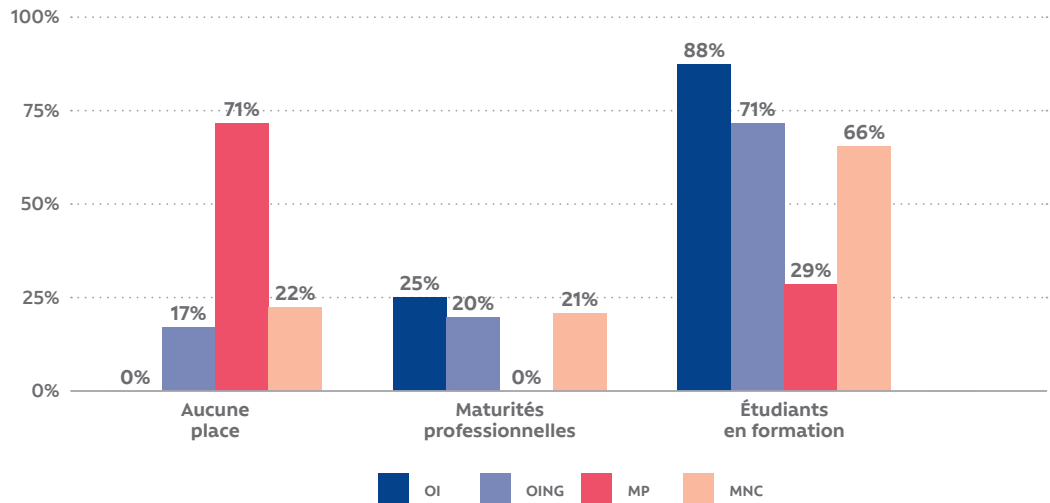
a également conclu un partenariat de formation avec une haute école. La proportion d'employeurs qui proposent des formations internes ou qui participent au financement de formations externes augmente également avec le nombre d'employés. Le soutien à la formation des employés semble donc assez répandu parmi les organisations et entreprises de la Genève internationale, surtout les plus grandes.

La formation professionnelle via des stages et/ou des places d'apprentissage fait partie de l'offre des employeurs. Environ un employeur sondé sur cinq indique proposer des places d'apprentissage dans

le cadre d'une formation professionnelle initiale AFP ou CFC; il s'agit principalement d'entreprises, ainsi que d'OI employant un nombre très important de personnes.

Des places de stage pour étudiants sont plus fréquemment offertes par les employeurs de la Genève internationale, comme on peut l'observer sur la **Figure 9**. La plupart d'entre eux proposent des places pour les étudiants en formation (stages de bachelors ou de masters), mais l'offre pour les élèves de maturité professionnelle est moindre en termes de nombre d'employeurs en offrant.

→
Figure 9:
Places de stages
Source: Enquête Genève internationale, 2023.



De plus, un certain nombre d'employeurs participe aux frais de scolarité de leurs employés qui décident de scolariser leurs enfants en école privée. En effet, la scolarisation des enfants est une problématique importante pour les employés des organisations et entreprises de la Genève internationale, notamment car nombre d'entre eux ne viennent pas de pays francophones ou souhaitent que leurs enfants puissent suivre un programme scolaire reconnu dans leur pays d'origine.

Parmi les organisations et entreprises interrogées, 43% participent financièrement aux frais de scolarité des enfants de certains de leurs employés. Les OI et les MP sondées sont proportionnellement

plus nombreuses à le faire que les MNC, mais surtout que les OING, dont seules 27% de celles qui ont pris part au questionnaire ont indiqué le faire. Certaines institutions déclarent n'offrir ce service qu'aux expatriés détachés à Genève ou à leurs cadres. La plupart du temps, cette aide se matérialise jusqu'à la fin du degré secondaire 2 (47% des cas) ou du degré tertiaire (30% des cas).

Etant donné la demande importante pour des programmes de scolarité internationaux, le tissu local d'écoles privées proposant des formations primaires et secondaires ciblant une clientèle internationale s'est fortement développé à Genève. Il existe notamment huit institutions proposant un



« Les employeurs de la Genève internationale contribuent également de manière significative à la formation de leur personnel, de leurs enfants, ainsi qu'à celle de la population genevoise plus largement via leur offre de formation professionnelle. »

baccalauréat international, dont l'Ecole internationale de Genève, fondée en 1924, qui serait la plus ancienne école internationale du monde¹⁹. Une offre existe également en France voisine, avec le Lycée international de Ferney-Voltaire, fondé en 1961 dans l'Ain²⁰ et proposant des sections internationales. L'offre de formations tertiaires visant un public international est également importante, non seulement au sein des institutions publiques comme

l'Université de Genève et son *Global Studies Institute* ou l'Institut de hautes études internationales et du développement, mais également dans des institutions privées comme la *Webster University*.

Pour résumer, on peut constater que Genève possède une importante offre de formations liées au domaine international, que ce soit au niveau primaire, secondaire ou tertiaire. Les employeurs de la Genève internationale contribuent également de manière significative à la formation de leur personnel, de leurs enfants, ainsi qu'à celle de la population genevoise plus largement via leur offre de formation professionnelle. Ils apportent ainsi leur pierre à l'édifice en ce qui concerne le développement du stock de capital humain dans la région genevoise.

B.2.4 Recherche et développement

Un autre volet lié au développement du stock de connaissances des organisations et entreprises est l'innovation via la recherche et le développement (R&D). Celle-ci permet en effet non seulement de créer de nouveaux produits, mais également de produire du savoir dans un large panel de sujets, que ce soit dans un but marchand ou non.

Il existe plusieurs types de R&D selon sa finalité, de sorte que toutes les institutions n'effectuent pas de la recherche dans les mêmes buts. En effet, si les MNC peuvent tendre à privilégier l'innovation ayant pour objectif de développer de nouveaux

produits à mettre sur le marché, les OI et OING peuvent être appelées à plutôt faire de la recherche fondamentale ou à valeur sociale plutôt que monétaire. La conception de la R&D peut donc fortement différer selon l'institution interrogée et les réponses des entreprises ne sont pas forcément comparables à celles des organisations du secteur non marchand.

L'organisation de la R&D peut prendre différentes formes : interne, externalisée, ou encore via des partenariats spécifiques avec des institutions externes. Si les données de l'enquête ne permettent pas de brosser un portrait représentatif pour les OI et que le sujet est moins pertinent pour les MP, on peut obtenir quelques informations concernant les OING et les MNC (Figure 10).

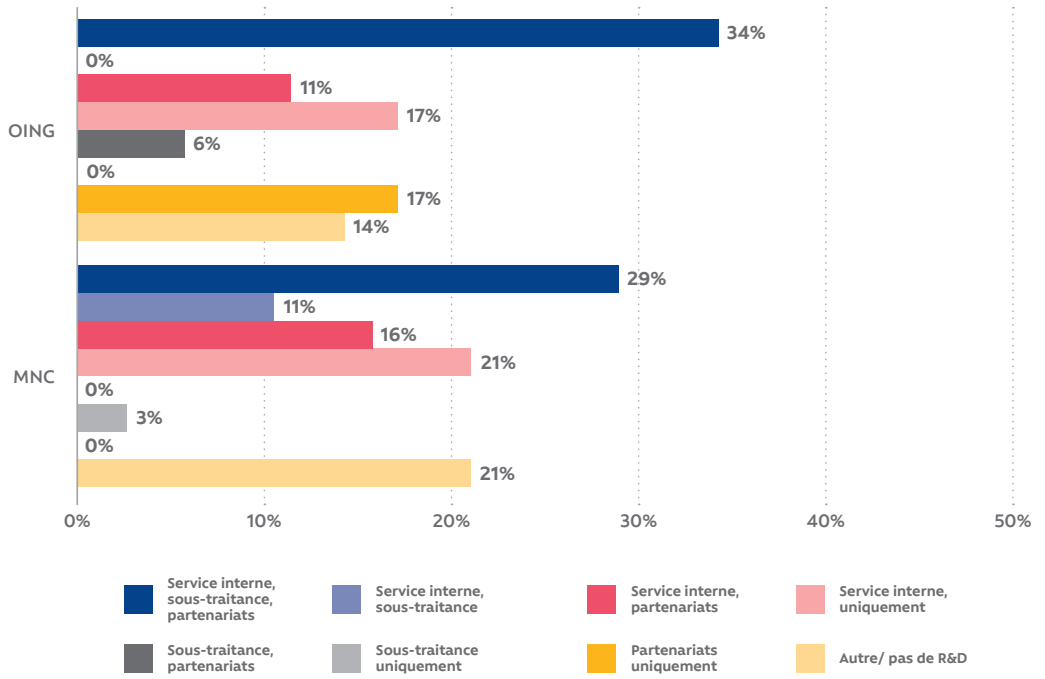
On peut constater que la plupart de ces organisations et entreprises ont des activités de R&D, mais que leur forme peut fortement varier. Ainsi, un tiers des OING sondées ont recours à la fois à un service de recherche interne, à des prestataires externes et à des partenariats, tandis que la fréquence des autres combinaisons est moins élevée. Le recours à la sous-traitance externe semble toutefois l'option la moins favorisée, contrairement à la R&D interne et aux partenariats.

Pour les MNC, la situation est un peu différente : si le cumul des trois formes est la forme d'organisation la plus fréquente, on constate surtout que le recours à un service interne est le point commun de presque toutes les entreprises interrogées – à l'exception des environ 20% de MNC n'effectuant pas de R&D. La R&D dans le secteur marchand de la Genève internationale comprend donc une composante interne de manière prépondérante, tant que cela n'est pas forcément le cas dans les OING. Cela peut être lié à des différences de taille, de capacité financière, ainsi qu'au but de la R&D effectuée, comme mentionné ci-dessus. En effet, les innovations ayant pour but la création de nouveaux produits peuvent requérir des connaissances, des compétences et du matériel spécifiques uniquement disponibles à l'interne, ainsi qu'une certaine discrétion face aux risques d'espionnage industriel.

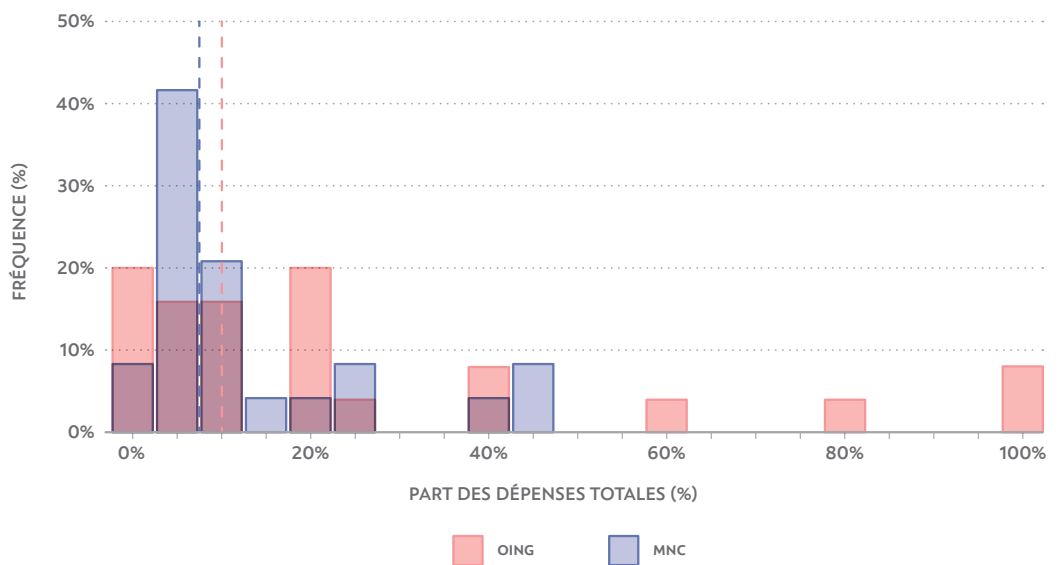
¹⁹ <https://www.agep.ch/ecoles/ecole-internationale-de-geneve>

²⁰ <https://csi-ferneyvoltaire.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article86>

→
Figure 10:
 Organisation de la R&D
 Source : Enquête Genève internationale, 2023.



→
Figure 11:
 Part de la R&D dans les dépenses totales
 Note : Valeurs médianes en traitillé. Source : Enquête Genève internationale, 2023.



Les dépenses en R&D entre les secteurs marchand et non marchand de la Genève internationale sont difficilement comparables, notamment à cause de leurs différences de finalité mentionnées ci-dessus. Les activités des différentes organisations et entreprises peuvent également être plus ou moins liées à de la R&D, ce qui implique des situations individuelles très variables. On peut ainsi constater qu'il y a une certaine variété de réponses quant à l'intensité des dépenses en R&D, qui est mesurée par la part que celle-ci occupe dans les dépenses totales (Figure 11). En effet, les valeurs calculées vont d'une part inférieure à 10% pour la moitié des OING et des MNC à plus de 40% pour les institutions qui y accordent le plus d'importance relative. Dans le cas de certaines OING dont la mission première est de produire du savoir sur différents sujets, la R&D peut représenter la quasi-totalité des dépenses directes.

Afin de mieux appréhender la contribution du secteur international à l'ensemble des activités d'innovation du canton, il est utile de regarder de plus près aux dépenses des entreprises des différents secteurs dans la R&D. L'OFS a effectué une courte analyse de la contribution des entreprises étrangères aux activités de R&D en Suisse et a observé qu'environ un franc sur six dépensé dans ce domaine par des entreprises l'était par une société en mains étrangères en 2019²¹. Cependant, ce chiffre omet l'ensemble des MNC suisses, ce qui sous-estime fortement la contribution totale des multinationales à la R&D effectuée dans le pays.

Malgré le fait qu'aucune donnée publique sur les MNC genevoises ne soit disponible à ce sujet, on pourrait obtenir un ordre de grandeur de leur importance en extrapolant à partir des dépenses totales en R&D de chaque branche économique en Suisse, de la contribution de ces branches à la VA cantonale genevoise et de la part de MNC dans celles-ci. Le problème est que la répartition des dépenses de R&D par branche d'activité utilise

une classification des branches différente de celle des données sur la VA des entreprises publiée par l'OCSTAT – pour des raisons de fiabilité des valeurs, il n'est pas possible d'obtenir des informations désagrégées que l'on pourrait ensuite agréger pour obtenir des branches entièrement comparables.

Le **Tableau 7** présente les dépenses en R&D effectuées par les entreprises privées en Suisse en 2021, qui se montent à près de 17 milliards de CHF, soit environ 2.3% du PIB – un chiffre élevé en comparaison internationale²². Bien que ces entreprises puissent autant être des multinationales que des sociétés locales, il est vraisemblable qu'une part importante de ces dépenses soient le fait de MNC.

La première raison est qu'en 2021, environ 89% des dépenses en R&D proviennent d'entreprises d'au moins 50 employés, selon les données de l'OFS. Or, 78% des emplois des entreprises de cette taille se trouvent au sein de MNC en Suisse²³ – cette part n'est cependant que d'environ 40% à Genève²⁴. Les MNC représentent donc une part importante des activités économiques des entreprises de 50 employés ou plus dans le pays.

La seconde raison est que les parts de MNC dans les principales branches à l'origine des dépenses en R&D sont relativement importantes. En effet, environ 90% des emplois dans la branche « manufacture » (code NOGA C) se trouvent au sein de MNC en Suisse en 2021, d'après l'OFS. L'essentiel des branches du **Tableau 7** se trouvent dans ce secteur, dont les industries chimiques, pharmaceutiques ou encore la production de machines et d'instruments de haute technologie. A Genève, les multinationales représentent environ deux tiers des emplois dans cette branche. A la lumière de ces chiffres, il semble donc très probable que les MNC suisses et étrangères représentent une part importante, voire largement majoritaire, des dépenses en R&D du pays et du Canton de Genève.


21 <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/education-science/technologie/recherche-developpement-secteur/rd-priv-branche.assetdetail.18584156.html>

22 <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/education-science/technologie/systeme-indicateurs/acces-indicateurs/input-s-t/depenses-r-d-entreprises-privées.assetdetail.29445018.html>

23 <https://dam-api.bfs.admin.ch/hub/api/dam/assets/29225313/master>

24 https://statistique.ge.ch/statistique/tel/domaines/06/06_02/T_06_02_3_04.xls

Branches d'activité de R&D	Millions de CHF	Parts relatives
Alimentation	64	0.4%
Chimie	435	3.0%
Pharmacie	6'247	37.0%
Métallurgie	299	2.0%
Machines	1'513	9.0%
Instruments de haute technologie	842	5.0%
Technologies de l'information et de la communication - fabrication	1'315	8.0%
Technologies de l'information et de la communication- services	1'056	6.0%
Recherche et développement	2'167	13.0%
Autres	2'842	17.0%
Total	16'780	100.0%

Tableau 7: Branches d'activité de R&D des entreprises privées en Suisse en 2021 

Source : OFS - Recherche et développement (R-D) dans les entreprises privées, 2023.

En guise de conclusion, on peut affirmer que la R&D est une activité importante au sein de la Genève internationale et que les MNC contribuent de manière substantielle à celle-ci – le rôle de certaines OI comme le CERN et ses près de 1.4 milliards de CHF de budget en 2023²⁵ est également considérable à cet égard. Elle contribue à la création d'un stock de connaissances concentré en son sein et ainsi à la capacité innovative de la région. L'implication de sous-traitants externes et de partenaires signifie que la R&D de la Genève internationale permet également à d'autres acteurs régionaux d'en bénéficier.

B.2.5 Attractivité de la région genevoise

Un facteur de prime importance pour l'existence et la pérennité de la Genève internationale est sa capacité à se montrer attractive pour les organisations et entreprises internationales afin que celles-ci décident de s'y établir et d'y développer leurs activités. Les éléments principaux influant sur cette attractivité peuvent varier selon les institutions, de sorte qu'il est intéressant de les comparer afin de mettre en exergue les différences et similitudes entre les avis exprimés par les OI, les OING, les MP et les MNC à ce sujet.

La **Figure 12** présente, pour chaque type d'institution, la part de celles-ci ayant indiqué les éléments mentionnés comme facteurs d'attractivité importants pour elles. Un maximum de trois éléments pouvait être choisi, ce qui signifie que ceux qui ont été sélectionnés sont les plus importants pour elles au sein de la liste proposée.

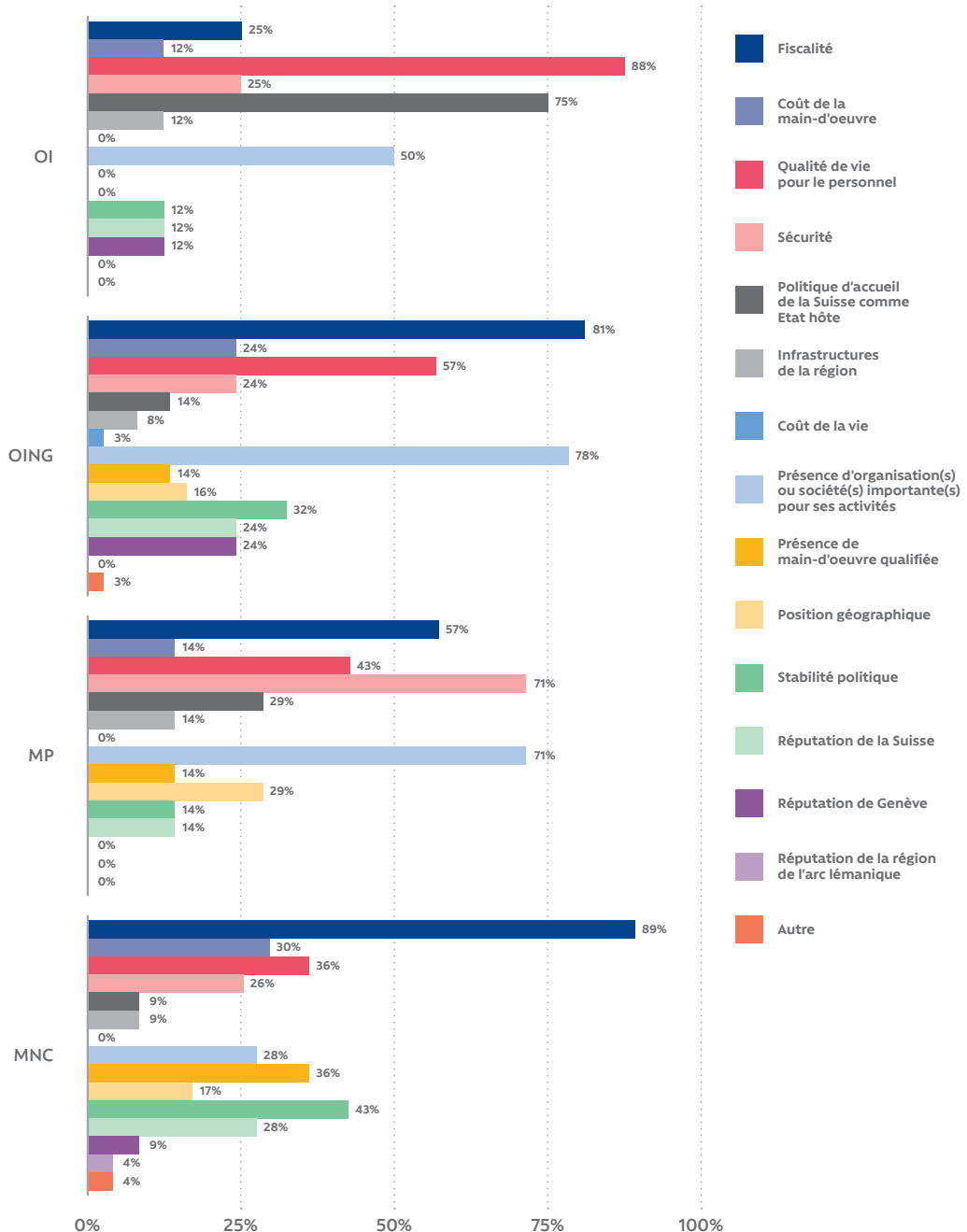
On peut ainsi constater que les principaux facteurs d'attractivité de la région genevoise pour les OI sont la qualité de vie pour le personnel, la politique d'accueil de la Suisse en tant qu'Etat hôte pour celles-ci, ainsi que la présence d'autres institutions importantes pour leurs activités. Il y a donc un effet de clustering important pour les OI: la force de Genève réside en partie dans le fait qu'elle accueille un grand nombre d'organisations et que celles-ci peuvent ainsi plus facilement collaborer entre elles. A ce titre, mener une bonne politique d'accueil est fondamental pour que la Genève internationale maintienne sa situation actuelle. Il y a donc un intérêt certain à chercher à attirer et conserver suffisamment d'acteurs internationaux d'importance dans la région.

²⁵ <https://cds.cern.ch/record/2847387/files/English.pdf>

Pour les OING, les facteurs d'attractivité principaux sont assez similaires. En effet, la qualité de vie pour le personnel ainsi que la présence d'autres institutions sont des éléments très importants pour elles - leur travail étant fréquemment lié à celui d'OI, ce dernier point est logique et renforce d'autant plus

le besoin d'une bonne politique d'accueil des OI. Cependant, un facteur très fréquemment mentionné par les OING sondées est la fiscalité. Les exonérations dont elles peuvent en principe bénéficier de par leur statut rendent en effet Genève attractive pour la conduite de leurs activités.

→
Figure 12:
Facteurs d'attractivité
de Genève et sa région
 Source : Enquête Genève
 internationale, 2023.





« La présence de clusters, qu'ils soient de nature économique, liés à la politique internationale ou à la coopération scientifique, constitue l'essence même de la Genève internationale. »

La question de la fiscalité est également le thème le plus fréquemment mentionné par les MNC. En effet, près de 90% de celles qui ont répondu à cette question l'indique parmi les trois facteurs d'attractivité les plus importants de Genève et sa région. Les autres facteurs fréquemment mentionnés sont plus divers: stabilité politique, présence de main-d'œuvre qualifiée, ou encore qualité de vie, entre autres. La présence d'autres organisations et entreprises à Genève est un élément qui semble comparativement moins important pour les MNC que pour les OI ou les OING.

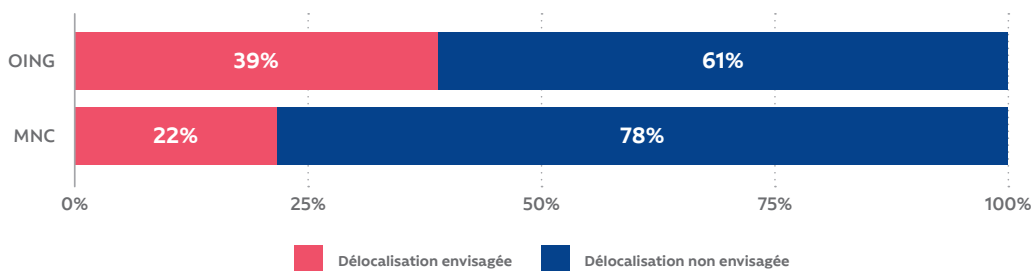
Enfin, pour les quelques MP ayant pris part à l'enquête, les facteurs les plus importants sont la présence d'autres institutions – ce qui est logique, compte tenu de la raison d'être des MP à Genève – et la sécurité, suivis de la fiscalité et de la qualité de vie pour le personnel. L'importance relative donnée à la sécurité peut refléter le fait que le personnel diplomatique travaillant pour ces MP peut être appelé à résider dans d'autres lieux moins sûrs que Genève et la Suisse dans le cadre de leurs fonctions.

Maintenir la qualité des conditions-cadres à Genève pour accueillir des organisations et entreprises internationales est donc de prime importance, et certains facteurs semblent avoir un rôle de premier plan à jouer. La fiscalité, la qualité de vie pour le personnel et la présence d'autres ins-

titutions au sein de clusters sont les éléments les plus fréquemment mentionnés, toutes institutions confondues: il convient donc de s'assurer que Genève reste attractive par rapport à ces aspects.

La présence de clusters, qu'ils soient de nature économique, liés à la politique internationale ou à la coopération scientifique, constitue l'essence même de la Genève internationale: celle-ci constitue un cluster d'institutions et de personnes évoluant dans des univers connexes. Le risque devient alors de voir certaines organisations et entreprises quitter la région si certains de leurs partenaires principaux devaient partir, provoquant un effet de boule de neige. Si ce risque est plus limité en ce qui concerne les OI, dont la localisation est le fruit de négociations politiques et ne relèvent pas de leurs choix seuls, et les MP, qui sont présentes là où les OI le sont, il n'est pas négligeable pour les OING et les MNC. La Figure 13 montre les réponses des OING et MNC interrogées sur le risque de délocalisation si des organisations ou sociétés partenaires venaient à déménager leurs activités dans un autre lieu. Le résultat est que ce risque semble plus présent chez les OING que les MNC: près de 40% de ces premières contre un peu plus de 22% des secondes. Cela est probablement dû aux buts des OING, qui les rendent souvent dépendantes de la présence d'autres organisations avec lesquelles elles travaillent, ainsi qu'à leurs activités de lobbying. Pour les MNC, il existe une plus grande liberté de conduire leurs affaires indépendamment de la présence d'autres entreprises. Le risque les concernant n'est toutefois pas négligeable.

→
Figure 13:
Risque de délocalisation si d'autres institutions venaient à quitter Genève
Source: Enquête Genève internationale, 2023.

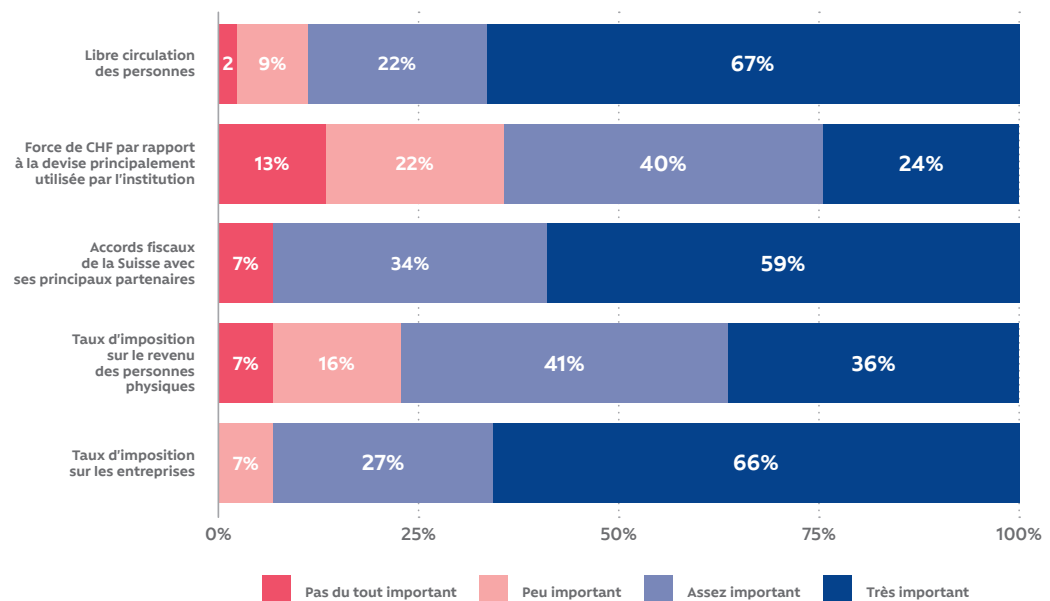


En ce qui concerne les MNC, certaines conditions-cadres économiques revêtent une importance particulière quant au maintien de leurs activités à Genève. Comme on peut l'observer sur la Figure 14, la libre circulation des personnes, les accords fiscaux entre la Suisse et ses principaux pays partenaires, ainsi que le taux d'imposition sur les entreprises, sont tous jugés comme très importants par plus de la moitié des entreprises sondées et assez importants par la plupart des autres – seule une petite minorité d'entre elles ne considère pas ces éléments comme importants. Une fois encore, la fiscalité ressort comme l'un des facteurs d'attractivité de Genève pour les MNC. Cependant, il convient de noter que les bonnes relations avec les autres pays sont également fondamentales, que ce soit une fois de plus par rapport à la fiscalité, ou pour le libre accès au marché

de l'emploi local pour le personnel international. La capacité de recruter au-delà des frontières helvétiques grâce à la libre circulation des personnes contribue ainsi au maintien des MNC à Genève.

Les autres facteurs mentionnés, soit la force du franc suisse et l'imposition sur le revenu des personnes physiques, sont jugés importants par les MNC, mais de manière moins intense. La force du franc suisse, en particulier, va principalement impacter des entreprises qui effectuent leurs opérations dans d'autres devises ou qui bénéficieraient d'un franc moins cher par rapport à la compétitivité de leurs exportations. Parmi les MNC sondées, il ne semble toutefois pas y avoir de lien évident entre secteur d'activité et réponse à cette question.

→
Figure 14 :
Éléments importants
pour le maintien des
MNC à Genève
Source : Enquête Genève
internationale, 2023.



En conclusion, l'attractivité de Genève pour les OI, OING et MNC repose sur une combinaison de facteurs constituant ensemble de bonnes conditions-cadres pour les accueillir. En particulier, la présence d'autres acteurs et partenaires appartenant également au microcosme de la Genève internationale est un facteur déterminant qui donne

à la région un avantage comparatif certain dans l'accueil d'organisations et entreprises internationales. C'est l'existence et le développement de ce cluster, combinés notamment avec de bonnes conditions fiscales et une qualité de vie élevée, qui fait de la Genève internationale ce qu'elle est aujourd'hui pour ses acteurs.

B.3 PORTRAIT DES EMPLOYÉS DE LA GENÈVE INTERNATIONALE

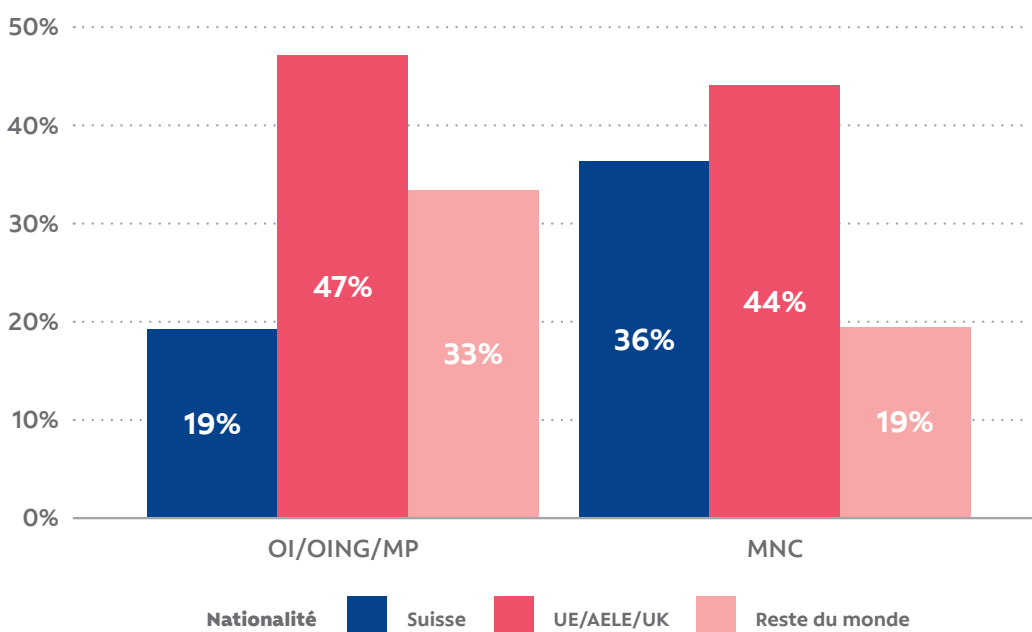
B.3.1 Caractéristiques personnelles

Les travailleurs de la Genève internationale sont souvent des personnes non suisses qui ont émigrés de leur pays d'origine et sont venues à Genève pour des raisons professionnelles. Cela est particulièrement visible parmi les employés sondés lors de l'enquête: seuls environ 25% d'entre eux possède la nationalité suisse (28% pour ceux vivant sur le territoire genevois), contre près de 60% de la population résidante active du canton²⁶. La plupart des internationaux résidant dans le Canton de Genève viennent de pays de l'UE, de l'AELE ou du Royaume-Uni. Comme on peut le constater sur la Figure 15, la part d'employés de nationalité suisse est plus élevée au sein des entreprises multinatio-

nales que des OI/OING/MP, notamment car celles-ci ont souvent des règles dictant des proportions de personnes de différentes nationalités parmi leur personnel. Les OI peuvent également plus facilement recruter des personnes extra-européennes que les entreprises et institutions privées car leur personnel possède le statut de fonctionnaire international et n'est donc pas soumis aux mêmes règles de séjour que les autres.

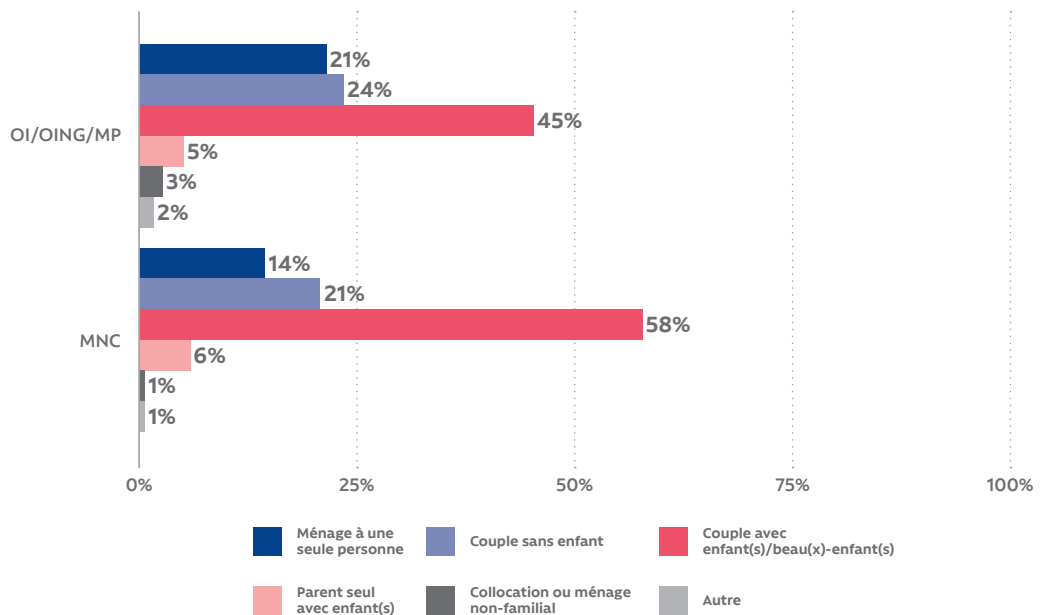
D'après les données de l'enquête, les ménages des employés de la Genève internationale sont principalement des couples (74%), dont les deux tiers ont des enfants ou des beaux-enfants. Les ménages à une seule personne représentent environ 18% du total, et les parents seuls environ 6%. La Figure 16 montre qu'il y a plus de ménages avec enfants parmi les employés des MNC que parmi ceux des OI, OING et MP, où il y a davantage de ménages à une seule personne.

→
Figure 15:
 Nationalités des
 employés résidant à
 Genève
 Source: Enquête Genève
 internationale, 2023.



²⁶ https://statistique.ge.ch/statistique/tel/domaines/03/03_02/T_03_02_1_06.xls

→
Figure 16:
Types de ménages
 Source : Enquête Genève
 internationale, 2023.



La taille moyenne des ménages dans lesquels vivent les personnes ayant pris part à l'enquête est de 3.2 – pour la population genevoise, cette valeur est d'environ 2.3, mais la composition démographique de celle-ci, notamment l'âge des personnes, n'est pas comparable²⁷. Les ménages ayant des enfants en ont en moyenne 1.8, soit à peu près le même nombre que dans le reste de la population genevoise²⁸. Les employés de la Genève internationale ne semblent donc pas significativement différer du reste des ménages genevois.

A la multitude de nationalités recensées lors de l'enquête est lié un niveau de maîtrise du français assez variable. La Figure 17 montre que, parmi

les personnes sondées n'ayant pas la nationalité suisse, 33% sont de langue maternelle française – dont une grande majorité sont de nationalité française. Parmi celles qui ne le sont pas, le niveau de compréhension est en moyenne plus élevé que celui d'expression, que ce soit à l'oral ou à l'écrit. Il est également notable que la proportion de personnes non-natives considérant avoir un bon ou un excellent niveau de français est de 60% pour la compréhension, contre 50% pour l'expression orale et 40% pour l'expression écrite. Les employés des MNC tendent à soit plus fréquemment être de langue maternelle française (car de nationalité française), soit à avoir un moins bon niveau moyen de français que les employés des OI, OING et MP.

²⁷ https://statistique.ge.ch/statistique/tel/domaines/01/01_05/T_01_05_3_02.xls

²⁸ Estimation basée sur https://statistique.ge.ch/statistique/tel/domaines/01/01_05/T_01_05_1_02.xls.

→
Figure 17:
Maîtrise du français
parmi les non Suisses

Note: seules les personnes n'ayant pas la nationalité suisse sont considérées.
 Source: Enquête Genève internationale, 2023.



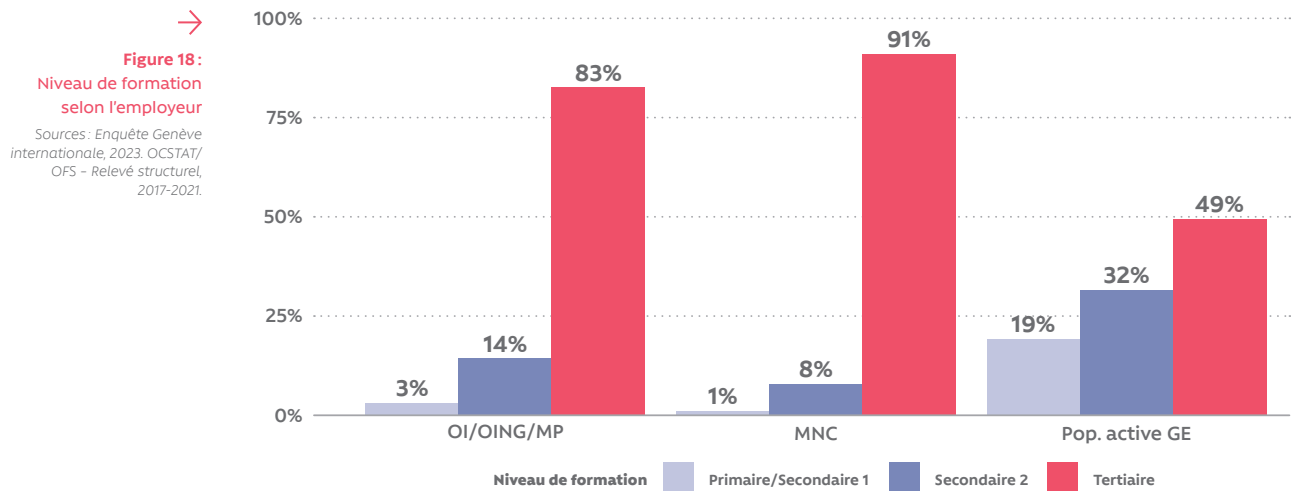
B.3.2 Formation

Le personnel de la Genève internationale a un très haut niveau moyen de formation: environ 86% des personnes sondées lors de l'enquête déclarent avoir un niveau tertiaire, contre 49% pour la population active genevoise dans son ensemble (Figure 18). La proportion de personnes avec un niveau de formation tertiaire semble légèrement plus importante au sein des MNC que des OI, OING et MP. Ces personnes sont donc présentes dans des secteurs

et à des positions demandant de hauts niveaux de qualification, comme des postes liés à la direction (35% des sondés) ou dans des professions scientifiques et/ou intellectuelles (30%). Ils représentent donc un important stock de capital humain pour l'économie genevoise. L'échantillon peut cependant manquer de représentativité, de sorte que ces chiffres sont à considérer avec précaution, notamment en ce qui concerne la différence entre MNC et OI/OING/MP.



« Environ 86% des personnes sondées lors de l'enquête déclarent avoir un niveau tertiaire, contre 49% pour la population active genevoise dans son ensemble »



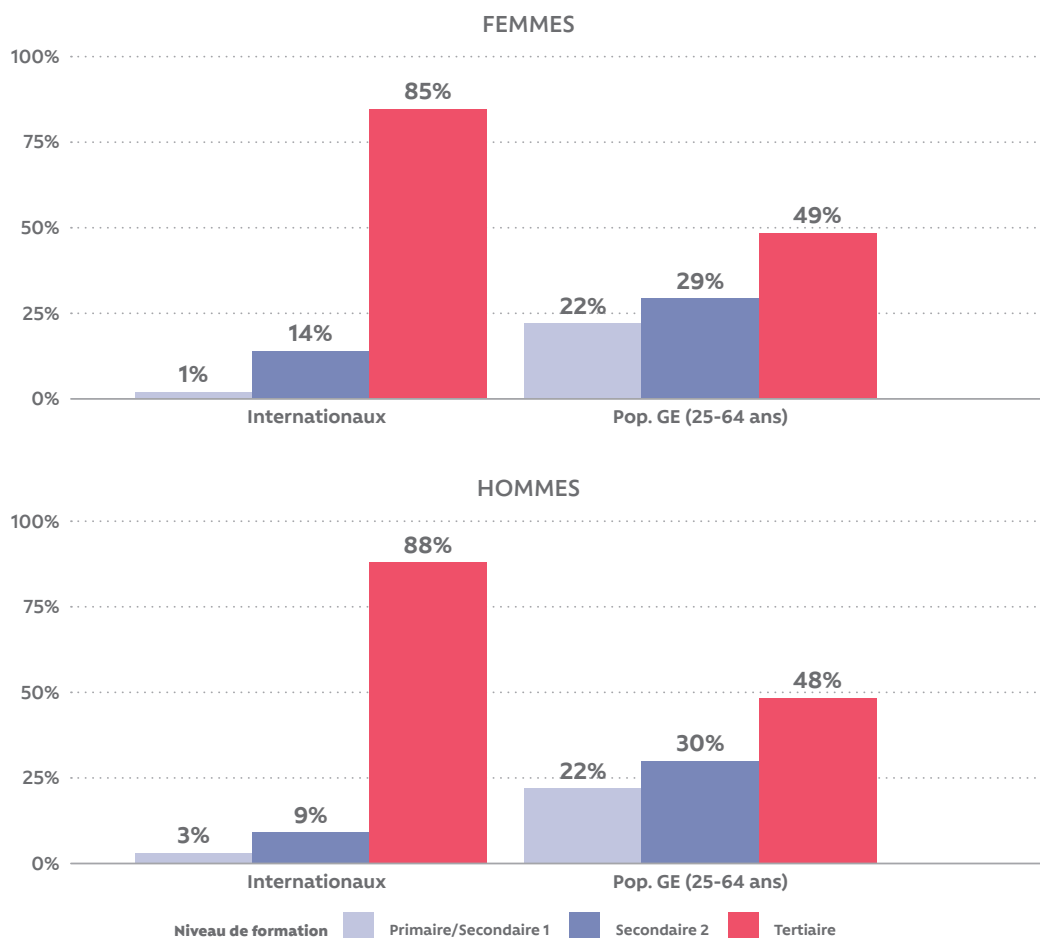
On notera qu'il n'y a pas de différence significative entre femmes et hommes quant à leur niveau de formation (Figure 19): il y a environ la même proportion de personnes avec un niveau de formation tertiaire chez les employés des deux sexes, à l'instar de la population genevoise ayant généralement terminé sa formation et étant en âge de travailler (25-64 ans).

La majorité des employés de la Genève internationale interrogée n'a effectué aucune étape de sa formation à Genève. Seuls environ 17% y ont suivi au moins une formation, dont 58% une formation de niveau tertiaire et 27% une formation continue. On peut ainsi en conclure que l'essentiel de la formation de ces travailleurs a été fait ailleurs qu'à Genève, ce qui s'explique par le fait qu'il s'agit principalement d'une main d'œuvre hautement qualifiée venue travailler à Genève à des postes requérant leurs compétences et non de personnes venues d'abord étudier à Genève, puis s'y étant établies à plus long terme. Il s'agit donc plus de capital humain importé que généré pour la région lémanique.



Figure 19:
Niveau de formation
selon le sexe

Sources : Enquête Genève
internationale, 2023. OCSTAT/
OFS - Relevé structurel.



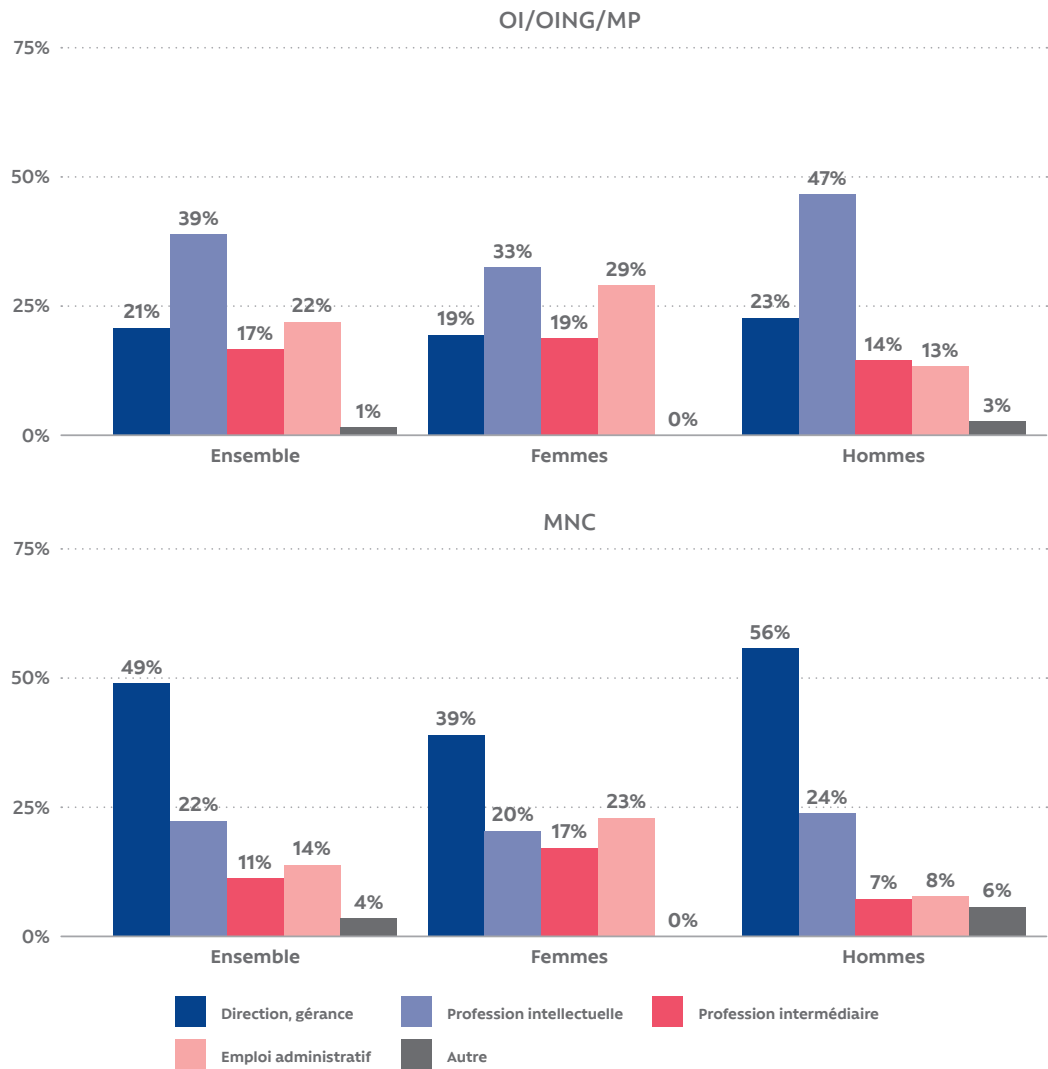
B.3.3 Situation professionnelle et revenu

Etant donné le niveau de formation très élevé des employés de la Genève internationale ayant répondu à l'enquête, les professions exercées par ceux-ci se situent majoritairement dans les catégories regroupant les postes de direction et de gestion, ainsi que dans les professions intellectuelles et scientifiques, soit des catégories à forte valeur ajoutée. En effet, environ deux tiers de personnes interrogées ont un poste tombant dans ces catégories. Au sein de la population active ge-

nevoise, cette part est d'un peu moins de 40%²⁹. La représentativité de l'échantillon d'employés de la Genève internationale ayant répondu au sondage n'est cependant pas garantie, de sorte que les chiffres les concernant peuvent être biaisés. Il semble toutefois probable que ceux-ci exercent en moyenne des professions de catégories à plus forte valeur ajoutée de par la nature de leurs employeurs, qui sont présents dans des branches économiques employant principalement des personnes hautement qualifiées.

²⁹ https://statistique.ge.ch/statistique/tel/domaines/03/03_02/T_03_02_1_04.xls

→
Figure 20 :
 Catégorie de profession
 selon le sexe
 Source : Enquête Genève
 internationale, 2023.



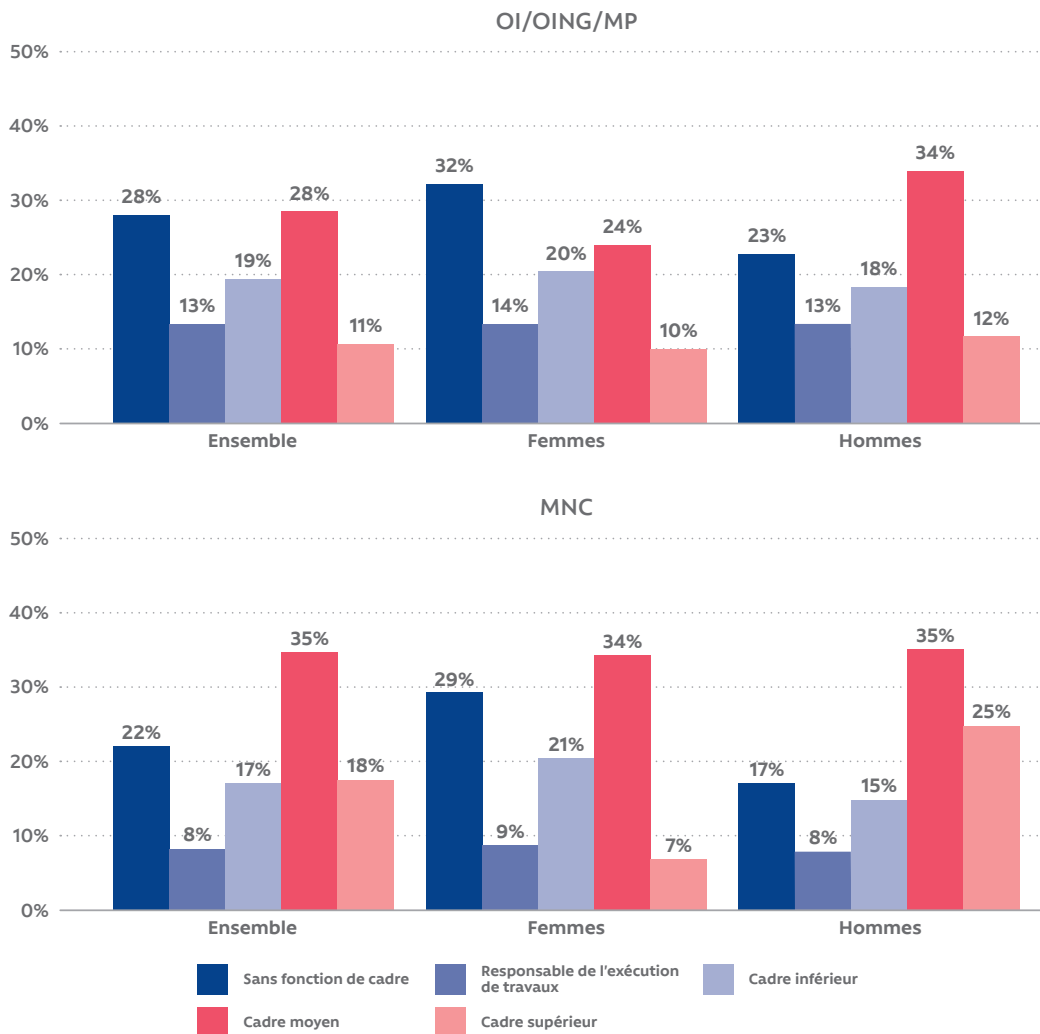
Un point important à noter est que même s'il ne semble pas y avoir de divergence significative de niveau global de formation entre femmes et hommes travaillant au sein de la Genève internationale, que ce soit pour des MNC ou des OI/OING/MP, certaines différences apparaissent en ce qui concerne les professions exercées. En effet, comme on peut l'observer sur la Figure 20, environ 60% des employés sondés dans les OI, OING et MP ont un poste dans la direction et la gestion ou dans une profession intellectuelle, contre environ 40% pour les professions intermédiaires, administratives et, dans une moindre mesure, autres (métiers ma-

nuels, services à la clientèle, etc.). Cependant, ces parts sont d'environ 50%-50% pour les femmes et 70%-30% pour les hommes. Ces derniers tendent donc à être plus largement représentés dans les catégories de profession dirigeantes et demandant des compétences et qualifications très élevées que les femmes, qui sont plus fortement représentées que les hommes dans les professions demandant des niveaux de qualification moins élevés. Ces différences sont également visibles au sein des MNC : la répartition entre les catégories mentionnées est d'environ 60%-40% pour les femmes, contre 80%-20% pour les hommes ayant pris part à l'enquête.

Bien que ces valeurs ne soient pas nécessairement représentatives de l'ensemble des employés de la Genève internationale, il est intéressant de noter que malgré un niveau de formation comparable (Figure 19), la répartition des personnes des deux

sexes entre les différentes catégories de professions diffère. A noter que la répartition entre ces catégories est d'environ 37%-63% pour les femmes et 39%-61% pour les hommes au sein de la population active occupée à Genève³⁰.

→
Figure 21:
 Position hiérarchique
 selon le sexe
 Source: Enquête Genève
 internationale, 2023.



La Figure 21 indique les positions hiérarchiques des employés de la Genève internationale ayant pris part à l'enquête. Que ce soit au sein des OI/OING/MP ou des MNC, une part importante des personnes sondées occupe une position hiérarchique élevée (cadre moyen ou supérieur): près de 40% pour les OI/OING/MP et plus de 50% pour les MNC. Une fois de plus, il est probable que ces

chiffres ne soient pas représentatifs de l'ensemble des employés de ces institutions. En revanche, on notera à nouveau une tendance à ce qu'il y ait en moyenne une plus grande part de cadres moyens et supérieurs parmi les hommes que les femmes, et ce dans toutes les institutions couvertes par l'enquête.

³⁰ https://statistique.ge.ch/statistique/tel/domaines/03/03_02/T_03_02_1_04.xls

Le haut niveau de formation des employés de la Genève internationale, ainsi que la forte représentation des professions de direction et de gestion et des professions intellectuelles, se reflètent dans leurs rémunérations. Le **Tableau 8** présente le revenu mensuel brut moyen des personnes sondées par type d'employeur, par position hiérarchique et selon le sexe, avec la population salariée genevoise comme point de comparaison. L'échantillon de réponses par groupe étant relativement faible

(823 observations au total, réparties en groupes de tailles inégales), ces valeurs sont données plus à titre d'indication et de comparaison que pour leur valeur elle-même. Le faible nombre de réponses ne permet pas non plus de distinguer entre les OI et les OING qui forment le secteur international non marchand. Cependant, les salaires pratiqués au sein des OI diffèrent généralement de ceux des OING. Ces valeurs moyennes doivent donc d'autant plus être considérées avec précaution.

		Sans fonction de cadre	Responsable de l'exécution de travaux	Cadre inférieur	Cadre moyen ou supérieur
MNC	Ensemble	10'238	12'830 ^a	13'417	19'516
	Femmes	9'219	11'333 ^a	12'448	17'204
	Hommes	11'341	13'899 ^a	14'311	20'546
OI/OING/MP	Ensemble	8'786	8'885 ^a	9'527	12'231
	Femmes	8'262	8'704 ^a	8'973	12'326
	Hommes	9'647	9'089 ^a	10'254	12'135
Pop. salariée GE	Ensemble	7'196	9'385	11'807	16'870
	Femmes	7'219	9'130	10'963	13'524
	Hommes	7'176	9'552	12'245	18'354

Tableau 8 : Revenu mensuel brut moyen selon le sexe ↑

Note : a = valeurs basées sur moins de 30 observations.

Sources : Enquête Genève internationale, 2023. OCSTAT/OFS – Enquête sur la structure des salaires.

Le premier constat général qui en ressort est que les rémunérations des personnes sans fonction de cadre ou responsable de l'exécution de travaux ont des salaires moyens plus élevés au sein de la Genève internationale que la population genevoise dans son ensemble. Cela peut notamment s'expliquer par les facteurs mentionnés ci-dessus, soit le niveau de formation globalement plus élevé des employés de la Genève internationale par rapport à la population genevoise, ainsi que par les catégories de professions exercées.

Un deuxième constat est que les rémunérations semblent en moyenne plus élevée dans les MNC que les OI/OING/MP et la population salariée genevoise, toutes positions confondues, et ce tant pour les femmes que les hommes. Les revenus moyens sont également plus élevés dans la population salariée genevoise que dans les OI/OING/MP pour les cadres, à l'inverse des personnes ayant une position hiérarchique inférieure. Comparative-

ment, les salaires sont donc plus élevés pour les employés de la Genève internationale que la population genevoise si ceux-ci travaillent dans une MNC ou dans une OI/OING/MP, mais uniquement à une position hiérarchique peu élevée pour ces dernières institutions.

Finalement, un dernier constat est que les inégalités salariales entre hommes et femmes présentes dans la population genevoise tendent à également se vérifier parmi les internationaux. Celles-ci sont principalement présentes au sein des MNC à tous les échelons hiérarchiques, ainsi que parmi les personnes n'ayant pas une position de cadre moyen ou supérieur dans les OI/OING/MP. On notera toutefois que le revenu moyen des employés de cette dernière catégorie est globalement le même pour les hommes et les femmes dans les OI/OING/MP – cependant, la taille de l'échantillon les concernant est faible (moins de 40 personnes).

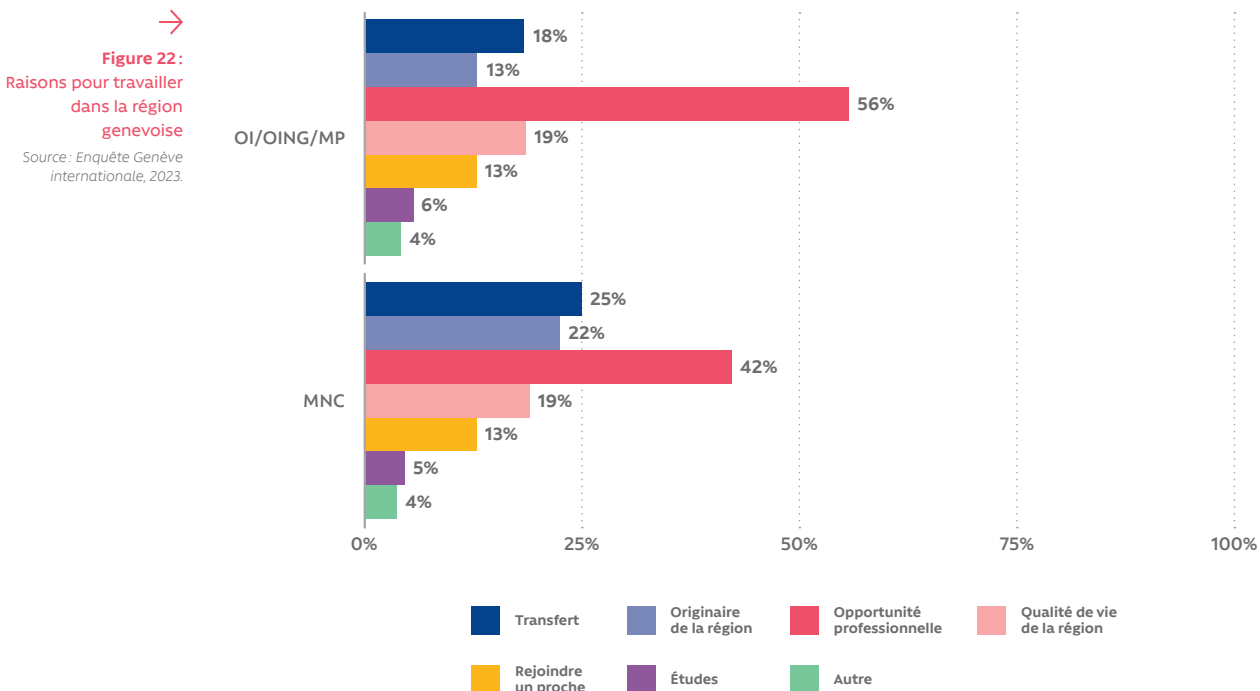
Une nuance importante doit toutefois être apportée quant à l'interprétation de ces chiffres : les inégalités salariales observées dans les données du **Tableau 8** ne signifient pas nécessairement qu'un phénomène de discrimination salariale basée sur le genre est sous-jacent. En effet, il est probable qu'une part non-négligeable de celles-ci soient dues à des différences de profils et de niveaux d'expérience, ainsi qu'à des postes occupés qui ne sont que partiellement comparables. Aucune analyse poussée des déterminants de ces différences n'étant possible avec les données à disposition, il ne sera fait aucune conclusion concernant d'éventuelles discriminations salariales au sein des institutions de la Genève internationale au-delà des inégalités qui transparaissent des salaires moyens calculés. On notera également que la révision de 2020 de la Loi fédérale sur l'égalité entre femmes et hommes (LEg) oblige les organisations et entreprises de plus de cent employés à effectuer une analyse régulière de l'égalité salariale en leur sein³¹. De plus, il est précisé dans l'article 13h de la LEg que les sociétés cotées en bourse doivent publier les

résultats de cette analyse en annexe de leur rapport annuel.

En conclusion, les employés de la Genève internationale – du moins ceux qui ont pris part à l'enquête – exercent des professions à haute valeur ajoutée à des positions hiérarchiques élevées, ce qui se traduit par des rémunérations moyennes importantes, en particulier pour les personnes n'ayant pas ou peu de responsabilité d'encadrement, en comparaison de la population salariée genevoise. Les femmes semblent cependant avoir des situations professionnelles et salariales en moyenne moins avantageuses que les hommes.

B.3.4 Etablissement dans la région genevoise

Une des caractéristiques principales des employés de la Genève internationale est qu'ils sont souvent originaires d'une autre région du monde et qu'ils sont venus à Genève dans le cadre de leur carrière professionnelle, que ce soit pour suivre une opportunité ou suite à un transfert.



³¹ Voir <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiqués.msg-id-79629.html>

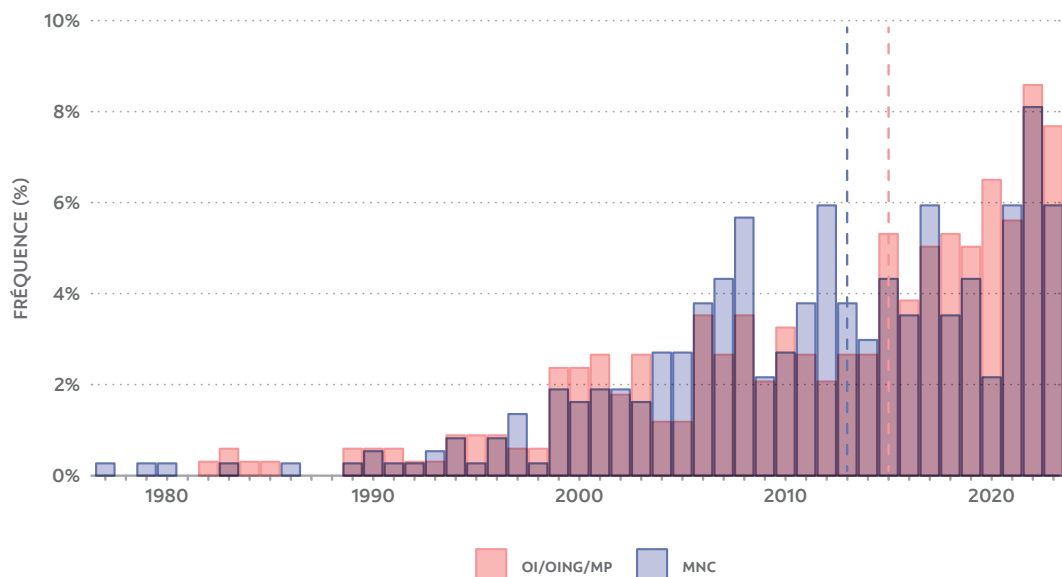
La **Figure 22** présente les raisons principales évoquées par les personnes ayant pris part à l'enquête pour lesquelles elles sont venues travailler dans la région genevoise. Le fait d'être venu pour suivre une opportunité professionnelle a été mentionné par 56% des employés d'OI, OING et MP et 42% des employés de MNC. Il s'agit de la raison la plus fréquemment choisie, quel que soit l'employeur. La plus faible proportion au sein des MNC peut potentiellement s'expliquer par le fait qu'une plus grande part de leurs employés a indiqué avoir été transférée à Genève ou être originaires de la région - ces deux raisons, en particulier l'origine, sont relativement peu fréquemment mentionnées par les personnes ayant indiqué avoir suivi une opportu-

rité professionnelle. La qualité de vie de la région genevoise et le fait de rejoindre un proche sont les autres facteurs les plus souvent mentionnés, quoiqu'ils ne le soient que par une part bien plus faible des répondants.

Une autre caractéristique importante des employés de la Genève internationale, intimement liée au fait qu'ils viennent souvent de l'étranger, est qu'ils ne résident dans la région que de manière temporaire, que ce soit par choix, par limite à la durée de leur contrat, ou par la nature même de la profession exercée, notamment pour le personnel diplomatique.

→
Figure 23:
Année d'arrivée dans la
région genevoise

Notes: seules les personnes n'étant pas originaire de la région genevoise sont considérées. Valeurs médianes en traitillé.
Source: Enquête Genève internationale, 2023.



La **Figure 23** montre la distribution des années d'arrivée par type d'employeur. On peut ainsi constater que la plupart des employés ayant répondu à l'enquête sont arrivés dans la région genevoise durant la dernière décennie. L'année médiane d'arrivée est 2014 (2013 pour les employés de MNC et 2015 pour ceux des OI/OING/MP). Il est également intéressant de noter que si les arrivées d'employés d'OI/OING/MP ne semblent pas suivre de tendance particulière, celles des employés de MNC ont l'air plus fortement affectées par les fluctuations

conjuncturelles. On peut ainsi observer un creux pour les années suivant directement la crise économique de 2008, puis en 2013-2014 après la crise de la dette européenne, puis lors de la crise du COVID-19. De manière générale, les employés de MNC semblent être établis depuis plus longtemps dans la région genevoise que ceux d'OI/OING/MP.

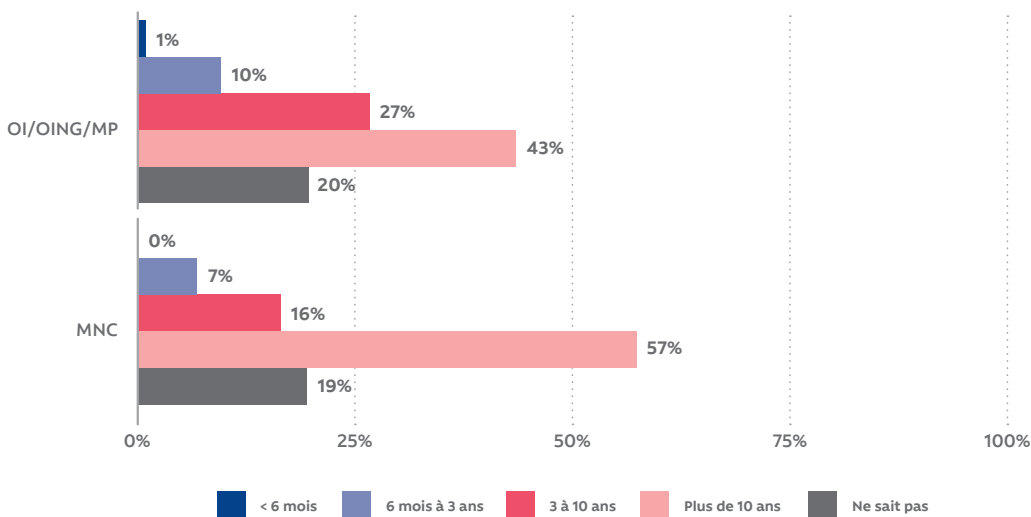
La durée attendue du séjour total dans la région diffère également selon le type d'institution. En effet, comme on peut le constater sur la **Figure 24**,

près de 60% des employés de MNC pensent rester plus de 10 ans dans les environs de Genève, contre un peu moins de 45% pour les autres. Les employés d'OI, OING et MP sont proportionnellement plus nombreux à penser rester pour des séjours plus courts. Ces résultats sont cohérents avec ceux présentés ci-dessus: les employés de MNC s'éta-

blissent dans la région genevoise à plus long terme que les employés d'OI/OING/MP. On notera également qu'environ 20% des personnes sondées, quel que soit leur type d'employeur, indiquent ne pas savoir à quelle durée de séjour dans la région s'attendre.

→
Figure 24 :
Durée estimée de séjour total dans la région genevoise

Note: seules les personnes n'étant pas originaire de la région genevoise sont considérées. Source: Enquête Genève internationale, 2023.



Du point de vue de l'attractivité de Genève pour les employés internationaux, il est important de considérer les éventuels obstacles et problèmes auxquels ceux-ci ont pu faire face à leur arrivée. La Figure 25 résume les principaux éléments mentionnés par les répondants au questionnaire.

d'un logement, suivi de celles d'une crèche, d'une garderie ou d'une école pour les enfants. Le coût de la vie, qui est élevé à Genève, ainsi que les horaires d'ouverture des commerces, qui peuvent paraître limités en comparaison internationale, sont les autres éléments les plus souvent pointés du doigt. D'autres problèmes, comme la recherche d'un emploi pour le conjoint ou la conjointe, la maîtrise du français, l'intégration sociale, le fonctionnement du système de santé et l'administration, sont aussi mentionnés, mais dans une proportion moindre. Les autres types de problèmes indiqués sur la Figure 25 n'ont visiblement pas ou peu affectés les personnes venues travailler de l'étranger au sein de la Genève internationale.



« Pour les employés internationaux, il est important de considérer les éventuels obstacles et problèmes auxquels ceux-ci ont pu faire face à leur arrivée. »

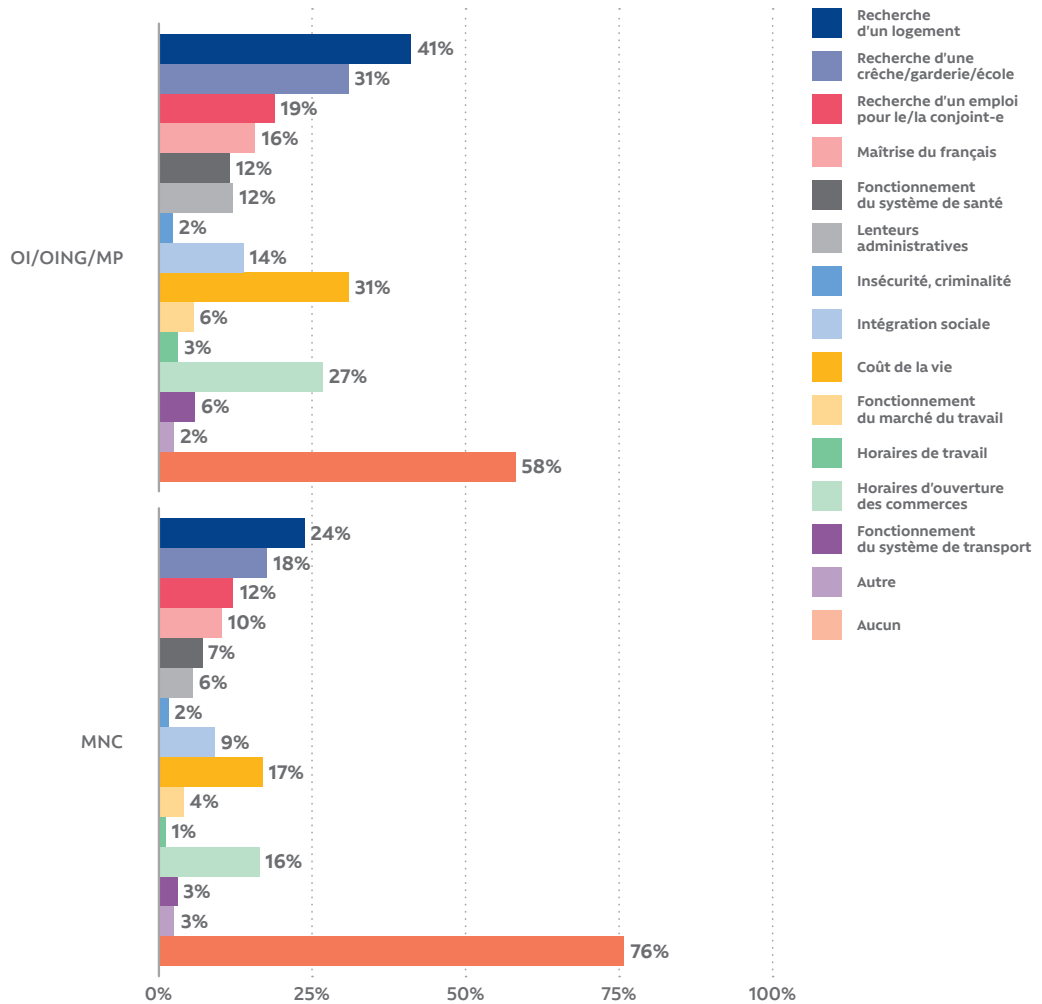
On peut ainsi observer qu'environ trois quarts des employés de MNC venant de l'étranger n'ont pas fait face à des problèmes à leur arrivée, soit un chiffre bien

supérieur à celui des employés d'OI, OING et MP, qui sont moins de 60% à avoir été dans la même situation. Parmi les problèmes les plus fréquemment rencontrés, on trouve en tête la recherche



Figure 25 :
Problèmes rencontrés lors de l'arrivée dans la région genevoise

Note : seules les personnes n'étant pas originaire de la région genevoise sont considérées. Source : Enquête Genève internationale, 2023.



« Il ne s'agit donc pas uniquement de personnes s'installant temporairement dans la région genevoise. »

Pour conclure, les employés de la Genève internationale sont souvent venus dans la région dans le cadre de l'évolution de leur carrière professionnelle et comptent généralement y rester à moyen ou long terme. Il ne s'agit donc pas uniquement de personnes s'installant temporairement dans la région genevoise : il y a une certaine diversité de profils de séjour, notamment selon le type

d'employeur. Ces différences entre employés d'OI/OING/MP et MNC se retrouvent également dans les difficultés éventuellement rencontrées à l'arrivée, qui semblent concerner plus souvent les employés des OI, OING et MP que ceux des MNC – quoique le problème principal, à savoir la recherche d'un logement, soit le même pour tous.

|
C



IMPACTS ÉCONOMIQUES

C.1 IMPACTS DES ENTREPRISES MULTINATIONALES

C.1.1 Domaines d'activité

En 2019, 2'133 multinationales sont dénombrées à Genève, dont 1'305 ayant leur lieu de domiciliation à l'étranger. Ces chiffres sont en forte hausse

depuis 2008 : on dénombrait alors 931 multinationales, dont 754 étrangères. Cette hausse de près de 130% du nombre d'établissements s'accompagne d'une augmentation de 56% des emplois en leur sein, qui passent de 76'177 à 119'169 (Tableau 9). La part des multinationales suisses a augmenté entre 2008 et 2019, passant de 19 à 39% du total des établissements et de 40 à 52% des emplois en EPT.

		MNC suisses	Part (%)	MNC étrangères	Part (%)	Total
2008	Etablissements	177	19,0%	754	81,0%	931
	Emplois	30 081	39,5%	46 096	60,5%	76 177
2014	Etablissements	622	35,2%	1 147	64,8%	1 769
	Emplois	51 543	50,4%	50 719	49,6%	102 262
2019	Etablissements	828	38,8%	1 305	61,2%	2 133
	Emplois	61 494	51,6%	57 675	48,4%	119 169

Tableau 9 : MNC, établissements et emplois en 2008 et 2019 ↑

Source : OCSTAT, calculs propres

Les multinationales représentent 5,5% des établissements du canton et 32% des emplois en EPT, dont environ 2,5% des établissements et 17% des emplois en EPT sont imputables aux multinationales suisses. Nous remarquons que le poids des multinationales au niveau des établissements reste faible tout en ayant un fort impact sur la

création d'emplois dans le canton (Tableau 10). Par ailleurs, nous constatons une forte augmentation du poids des multinationales suisses en 2019 passant de 19% du total à environ 39%, le nombre de multinationales tant suisses qu'étrangères augmentant sensiblement.

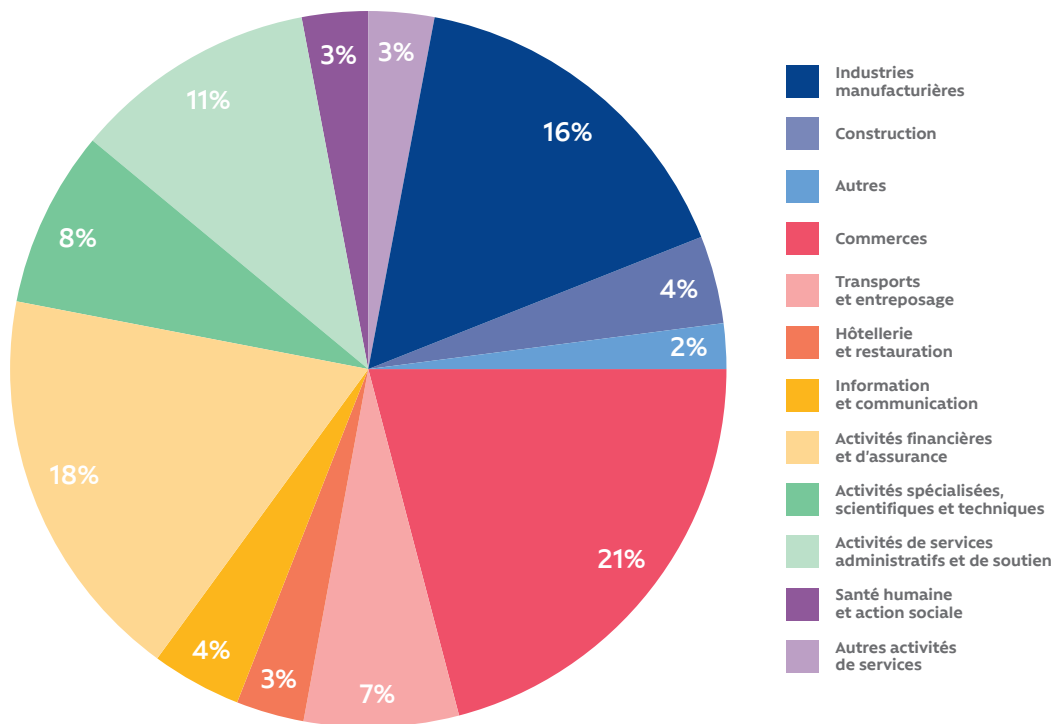
		MNC étrangères	MNC suisses	Total
2008	Etablissements	3,5%	0,8%	4,3%
	Emplois	16,7%	11,0%	27,7%
2019	Etablissements	3,3%	2,1%	5,5%
	Emplois	15,2%	16,7%	32,0%

Tableau 10: ↑
MNC, parts des établissements et des emplois dans l'économie genevoise en 2008 et 2019
Source: OCSTAT, calculs propres

Concernant les domaines d'activité, les multinationales sont surtout actives dans le secteur tertiaire où figurent 89% des établissements (Figure 26). Plus particulièrement, 92% des multinationales étrangères sont actives dans le tertiaire et 85%

des MNC suisses. Les résultats sont plus contrastés pour l'emploi, avec 79% des EPT dans le secteur tertiaire, 94% pour les multinationales étrangères et 66% pour les multinationales suisses.

→
Figure 26:
MNC, emplois EPT,
répartition par division
économique, en %, 2019
Source: OCSTAT, calculs
propres



Les multinationales étrangères sont particulièrement actives dans le commerce (30% des établissements) tandis que les multinationales suisses sont surtout présentes dans les activités finan-

cières et d'assurance et le commerce avec 21% pour chacune des divisions. Les activités spécialisées, scientifiques et techniques comptent quant à elles 17,6% des établissements.

MNC		Établissements			EPT		
		suisses	étrangères	Total	suisses	étrangères	Total
Secteur primaire et secondaire		15,0%	8,3%	10,9%	34,5%	6,4%	21,1%
C	Industries manufacturières	9,9%	4,9%	6,8%	26,9%	3,2%	15,6%
F	Construction	4,5%	3,1%	3,6%	4,5%	3,2%	3,9%
B, D, E	Autres	()	0,3%	0,4%	3,0%	0,1%	1,6%
Secteur tertiaire		85,0%	91,7%	89,1%	65,5%	93,6%	78,9%
G	Commerce	20,8%	29,9%	26,3%	14,6%	28,6%	21,3%
H	Transports et entreposage	4,3%	6,8%	5,9%	8,3%	6,3%	7,3%
I	Hôtellerie et restauration	()	1,6%	1,4%	0,9%	4,9%	2,8%
J	Information et communication	8,0%	9,7%	9,0%	3,2%	5,7%	4,4%
K	Activités financières et d'assurance	20,9%	13,0%	16,0%	21,5%	14,4%	18,1%
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	16,5%	18,3%	17,6%	5,4%	11,1%	8,1%
N	Activités de services administratifs et de soutien	4,6%	7,5%	6,4%	6,0%	15,3%	10,4%
Q	Santé humaine et action sociale	()	1,5%	1,7%	1,6%	5,3%	3,4%
L, O, P, R, S, T, U	Autres activités de services	6,8%	3,4%	4,7%	4,1%	2,0%	3,1%
Total		100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Dont							
2652	Horlogerie	1,7%	()	0,9%	17,5%	0,2%	9,3%
46	Commerce de gros	()	0,6%	0,8%	4,1%	0,6%	2,4%
47	Commerce de détail	12,4%	18,9%	16,4%	2,9%	22,7%	12,4%
20	Industrie chimique	7,1%	9,9%	8,8%	10,7%	5,1%	8,0%
64	Activités des services financiers	11,7%	6,0%	8,2%	17,9%	12,3%	15,2%

Tableau 11: MNC, répartition des établissements et des emplois par division économique, en %, 2019 ↑

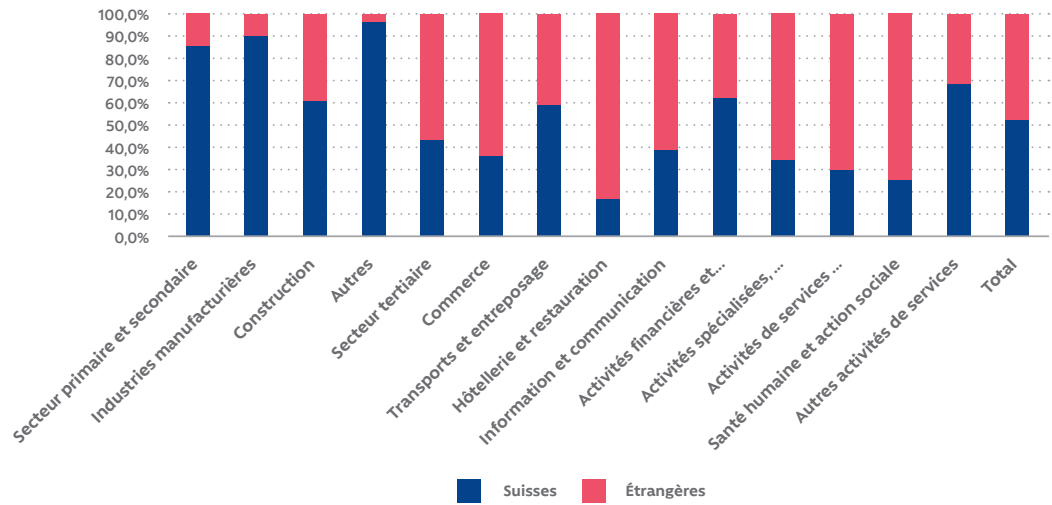
Source : OCSTAT, calculs propres

Les EPT suivent les mêmes tendances avec le commerce, les activités financières et d'assurance et les activités spécialisées, scientifiques et techniques comme principales sources d'emplois. Par contre, la part des EPT du secteur secondaire dans les multinationales suisses a sensiblement augmenté depuis la dernière étude passant 20,1% en 2008 à 34,5% en 2019 tout en gardant un nombre similaire d'établissements (16,4% contre 15%). Les multina-

tionales suisses ont un poids important dans les industries manufacturières avec 26,9% des EPT. Les multinationales étrangères ont aussi un impact important dans les activités de services administratifs et de soutien (15,3% des EPT). Par ailleurs, on constate une forte différence dans le commerce de gros où les multinationales suisses comptent 2,9% des EPT contre 22,7% pour les multinationales étrangères (Tableau 11).

→
Figure 27 :
 MNC, parts des EPT
 des multinationales
 suisses et étrangères
 dans le total des
 multinationales, par
 division économique,
 2019

Source : OCSTAT, calculs
 propres

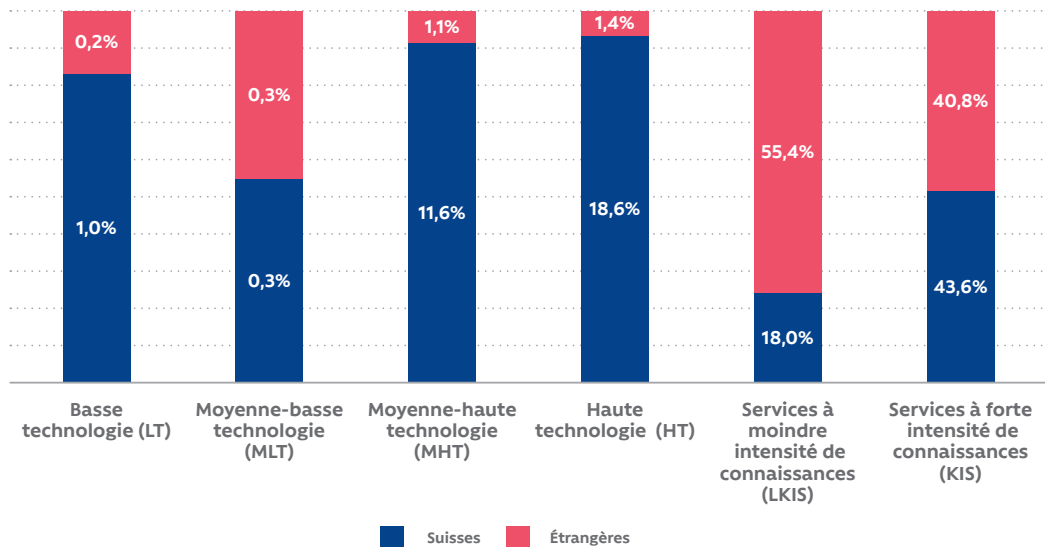


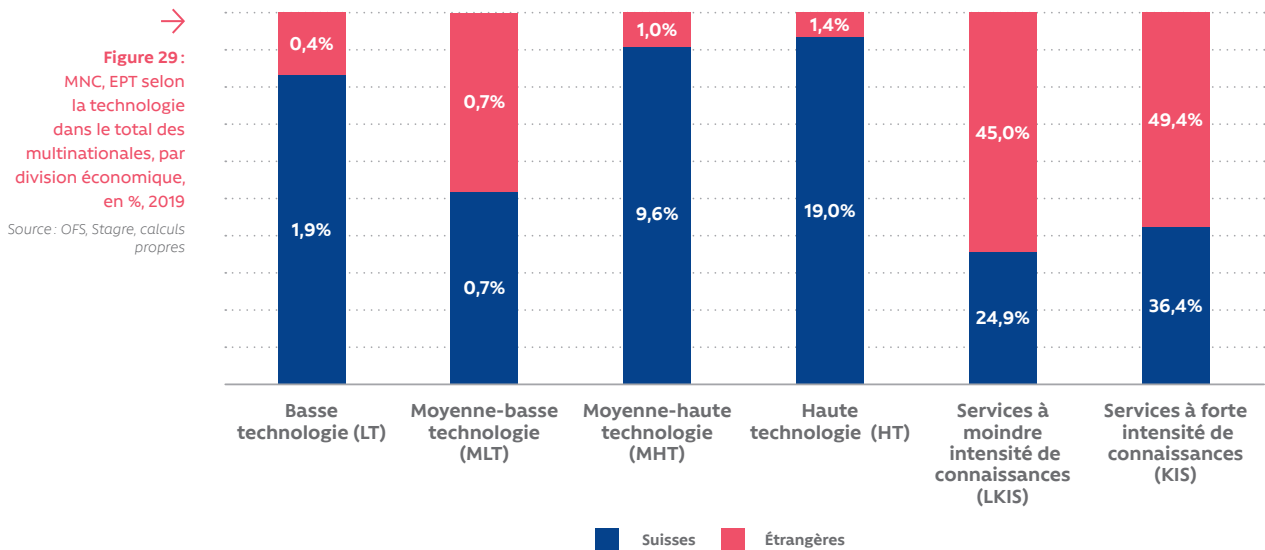
Ces différences se retrouvent aussi sous l'angle de l'intensité technologique et des connaissances. L'intensité technologique et de connaissances est une définition internationale qui classe les industries manufacturières en fonction de leur niveau technologique, ou l'intensité de R&D. De même, elle catégorise les services du secteur tertiaire en fonction de leur intensité de connaissances. Les Figures 28 et 29 nous montrent que les multinationales suisses sont prédominantes dans les

industries de haute et moyenne-haute technologie (HT et IMHT). Elles nous indiquent également que ce sont les services à moindre intensité de connaissances (SMIC) qui sont en retrait, car la part des emplois ne s'élève qu'à 24,9% comparé à 45% pour les étrangères, les services à forte intensité de connaissance (SFIC) sont quant à eux aussi plus importants chez les multinationales internationales.

→
Figure 28 :
 MNC, valeur ajoutée
 selon la technologie
 dans le total des
 multinationales, par
 division économique,
 en %, 2019

Source : OFS, Stagre, calculs
 propres





C.1.2 Impacts direct, indirect et induit

Cette partie de l'étude évalue l'impact des multinationales en termes de valeur ajoutée et d'emplois générés, de manière directe, grâce aux activités des établissements, indirecte et induite via les dépenses successives des employés et en biens et services des multinationales. L'estimation des impacts directs, indirects et induits pour les multinationales actives sur Genève suit la même méthodologie que la précédente étude d'il y a dix ans³². Si nécessaire, des éventuels changements méthodologiques seront signalés dans le texte.

A noter que la base de données utilisée pour le calcul des divers impacts est légèrement différente que celle utilisée lors de la précédente étude et contient

moins d'information par rapport à la structure des multinationales. Dès lors, certaines comparaisons et estimations ne seront pas possibles.

C.1.2.1 Impact direct³³

La valeur ajoutée totale générée par les multinationales à Genève en 2019 s'élève à 21,2 milliards de CHF et représente 40% de la valeur ajoutée to-

tales générée par le canton (Tableau 12 et Tableau 13). Les multinationales suisses contribuent à hauteur de 21,6% tandis que celle des multinationales étrangères s'élève à 18,4%. Ainsi, l'impact des multinationales reste toujours plus important en termes de valeur ajoutée qu'en termes d'emplois. Elles représentent 32% des emplois et 40% de la valeur ajoutée, l'écart entre les deux s'est resserré depuis 2012 avec une augmentation de l'importance du secteur secondaire. En revanche, le secteur tertiaire est toujours majoritaire avec 80,2% de la valeur ajoutée générée dans ce secteur, surtout par les multinationales étrangères (94,7%) les multinationales suisses se recentrant sur le secondaire (67,8% dans le tertiaire en 2019 contre 85,4% en 2008)

Par ailleurs, nous remarquons une forte prépondérance des branches du *commerce de gros* et des *activités financières et assurances* dans le tertiaire et de la branche manufacturière et de l'horlogerie à sein du secteur secondaire. Ces diverses divisions économiques sont à haute valeur ajoutée unitaire (par emploi EPT) et dépassent largement celle des autres divisions économiques. Cette prépondérance de branches à forte valeur ajoutée renforce le poids des multinationales dans l'économie genevoise.



« La valeur ajoutée totale générée par les multinationales à Genève en 2019 s'élève à 21,2 milliards de CHF. »

³² La Genève internationale - Impact sur l'économie genevoise et régionale. Institut CREA de macroéconomie appliquée, Déliä Nilles, Dyal Conde, Janvier 2015
³³ Voir les Tableaux 27 et 28 dans la section C.3 pour l'ensemble des résultats.

MNC		suisse		étrangères		Total		Répartition cantonale ²
Secteurs primaire et secondaire		3'688,7	32,2%	513,5	5,3%	4'202,2	19,8%	15,3%
C	Industries manufacturières	3'145,6	27,4%	336,0	3,4%	3'481,6	16,4%	10,0%
F	Construction	264,2	2,3%	167,5	1,7%	431,7	2,0%	3,8%
B, D, E	Autres	278,9	2,4%	10,0	0,1%	288,9	1,4%	1,2%
Secteur tertiaire		7'784,5	67,8%	9 253,9	94,7%	17'038,5	80,2%	84,7%
G	Commerce	2'328,7	20,3%	4 161,5	42,6%	6'490,2	30,6%	20,2%
H	Transports et entreposage	689,5	6,0%	478,4	4,9%	1'167,9	5,5%	4,7%
I	Hôtellerie et restauration	35,0	0,3%	173,4	1,8%	208,3	1,0%	2,1%
J	Information et communication	362,5	3,2%	577,4	5,9%	939,9	4,4%	4,3%
K	Activités financières et d'assurance	3'217,4	28,0%	1'968,4	20,2%	5'185,7	24,4%	13,6%
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	403,1	3,5%	759,8	7,8%	1'163,0	5,5%	6,6%
N	Activités de services administratifs et de soutien	290,7	2,5%	677,0	6,9%	967,7	4,6%	4,4%
Q	Santé humaine et action sociale	98,3	0,9%	297,2	3,0%	395,5	1,9%	8,1%
L, O, P, R, S, T, U	Autres activités de services	359,4	3,1%	160,8	1,6%	520,2	2,4%	20,8%
Total dont		11'473,2	100,0%	9 767,5	100,0%	21'240,7	100,0%	100,0%
2652	Horlogerie	2'128,4	18,6%	22,0	0,2%	2'150,4	10,1%	4,5%
46	Commerce de gros	777,4	6,8%	5 483,8	56,1%	6'261,2	29,5%	15,8%
47	Commerce de détail	652,8	5,7%	284,4	2,9%	937,2	4,4%	11,7%
20	Industrie chimique	940,4	8,2%	123,0	1,3%	1'063,4	5,0%	2,1%
64	Activités des services financiers	3'505,0	30,5%	2'183,0	22,3%	5'688,0	26,8%	3,4%

 Tableau 12: MNC, valeur ajoutée par division économique¹ et en % 2019 ↑

¹En mio. de CHF. ²Répartition des mêmes divisions dans l'économie genevoise.

Source: Calculs propres.

MNC		suisse	étrangères	Total
Secteurs primaire et secondaire		45,4%	6,3%	51,8%
C	Industries manufacturières	59,0%	6,3%	65,3%
F	Construction	13,1%	8,3%	21,5%
B, D, E	Autres	42,2%	1,5%	43,8%
Secteur tertiaire		17,3%	20,6%	37,9%
G	Commerce	21,7%	38,9%	60,6%
H	Transports et entreposage	27,7%	19,2%	47,0%
I	Hôtellerie et restauration	3,2%	15,7%	18,9%
J	Information et communication	15,9%	25,4%	41,3%
K	Activités financières et d'assurance	44,6%	27,3%	72,0%
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	11,5%	21,6%	33,1%
N	Activités de services administratifs et de soutien	12,3%	28,7%	41,0%
Q	Santé humaine et action sociale	2,3%	6,9%	9,2%
L, O, P, R, S, T, U	Autres activités de services	3,3%	1,5%	4,7%
Total dont		21,6%	18,4%	40,0%
2652	Horlogerie	88,8%	0,9%	89,7%
46	Commerce de gros	9,3%	0,3%	74,7%
47	Commerce de détail	36,7%	16,0%	52,6%
20	Industrie chimique	83,0%	10,9%	93,9%
64	Activités des services financiers	56,3%	35,0%	91,3%

Tableau 13: MNC, valeur ajoutée, Contribution à l'économie genevoise, par division économique, en %, 2019 ↑

Source: OCSTAT; calculs propres.



« La valeur ajoutée créée indirectement est en augmentation de 40% par rapport à 2008. »

C.1.2.2 Impact indirect

L'impact indirect mesure l'excédent de valeur qui est créé dans l'économie à partir des dépenses des multinationales et de leurs collaborateurs. Il représente la somme des répercussions économiques qui transitent par la chaîne des fournisseurs de biens et services aux multinationales, ainsi que par les salaires distribués par ces dernières. En effet, les flux financiers générés par les activités des multinationales, de même que les dépenses effectuées par leurs collaborateurs, constituent une source de revenus pour les fournisseurs de biens et services, qui en bénéficient. Et ces derniers les utilisent tant pour l'achat de biens et services que pour le paiement des salaires.

Le **Tableau 14** résume les résultats des impacts indirects des multinationales genevoises sur le Canton de Genève, le Canton de Vaud et la France voisine. En 2019, la valeur ajoutée générée par les dépenses de multinationales et leurs collaborateurs s'élève à 8 milliards de CHF dont environ 80% dans le Canton de Genève, 16% et 4% en France voisine et le Canton de Vaud respectivement. Ainsi, pour l'économie vaudoise, la valeur ajoutée supplémentaire atteint 330 millions de CHF et 1,3 milliards pour la France voisine. La valeur ajoutée créée indirectement est en augmentation de 40% par rapport à 2008 avec une très forte augmentation de l'impact en France voisine (+138%). Finalement, on peut conclure que, toutes choses égales par ailleurs et en l'absence d'effet de substitution, cet impact, qui représente 11,8% de la valeur ajoutée genevoise, est indirectement lié aux activités des multinationales.

	Canton de Genève		Canton de Vaud		France Voisine		Total
	en % du total		en % du total		en % du total		
Emplois	49'547,3	72,4%	2'678,8	3,9%	16'242,6	23,7%	68'468,7
EPT	40'587,1	71,4%	2'277,5	4,0%	13'969,9	24,6%	56'834,5
VA¹	6'425,1	79,6%	330,5	4,1%	1'319,0	16,3%	8'074,5

Tableau 14 : MNC, impact indirect, 2019 ↑

¹ En mio. de CHF.

Source : Calculs propres.

A noter que, dans la présente étude, de par les limites des données disponibles, il nous est impossible de séparer l'impact indirect entre multinationales suisses et étrangères.

En termes d'emplois, les dépenses des multinationales permettent de créer ou maintenir 56'468 emplois EPT, dont 40'587 pour l'économie genevoise, 2'277 pour l'économie vaudoise et 13'969 pour la France voisine. Par ailleurs, les emplois créés ou maintenus sur le Canton de Genève représentent 12,1% du total cantonal, en forte augmentation par rapport à l'étude précédente (7,8% du total cantonal en 2008)

C.1.2.3 Impact induit

Le développement précédent peut être prolongé et les effets d'entraînements peuvent continuer. Les dépenses en biens et services et des collaborateurs des divers établissements liés à l'impact indirect génèrent à leur tour un chiffre d'affaires supplémentaire pour d'autres fournisseurs indirects qui, à leur tour, versent des salaires et achètent des biens et services, et ainsi de suite. L'enchaînement des valeurs ajoutées successives aboutit à une chaîne de dépenses successives qui se diffuse dans l'économie, jusqu'à ce que toute la valeur ajoutée soit absorbée. Toutefois, l'impact induit prend plus de temps à se concrétiser, le résultat de dépenses successives prenant un certain temps.

	Canton de Genève en % du total		Canton de Vaud en % du total		France Voisine en % du total		Total
Emplois	16'859,7	79,0%	610,6	2,9%	3'858,5	18,1%	21'328,7
EPT	13'934,4	75,4%	519,1	2,8%	4'023,5	21,8%	18'477,1
VA¹	2'187,3	82,6%	75,3	2,8%	386,5	14,6%	2'649,1

Tableau 15: MNC, impact induit, 2019 ↑

¹ En mio. de CHF.

Source: Calculs propres.

La valeur ajoutée générée lors du processus de l'impact induit est de 2,65 milliards de CHF, dont 82% sont générés dans l'économie genevoise et 17% dans le reste de la région franco-valdoise. Au niveau des emplois EPT, 18'477 emplois supplémentaires sont créés ou maintenus dans la région.

A noter que l'impact induit a été corrigé par rapport à des fuites non estimées antérieurement. Dès lors, la comparaison avec l'étude précédente est délicate.

C.1.2.4 Impact total

L'impact total des activités des multinationales sur l'économie franco-valdo-genevoise et sur l'économie genevoise est présenté dans les Tableaux 16 et 17.

	Impact direct	Impact indirect	Impact induit	Total
Emplois	119'169,0	68'468,7	21'328,7	208'966,4
EPT	107'283,5	56'834,5	18'477,1	182'595,1
VA¹	21'240,7	8'074,5	2'649,1	31'964,3

Tableau 16: MNC, impact total, 2019 ↑

¹ En mio. de CHF.

Source: Calculs propres.

La somme des trois impacts nous montre que les multinationales actives sur le Canton de Genève génèrent une valeur ajoutée de 32 milliards de CHF en 2019, en légère augmentation par rapport à

2008 (+6%). Cette modeste augmentation est surtout due au recul de l'impact induit suite aux corrections des estimations. 182'595 emplois EPT sont ainsi créés ou maintenus en 2019.

	Impact direct	Impact indirect	Impact induit	Total	Canton de Genève	% Genève
Emplois	119'169,0	49'547,3	16'859,7	185'576,0	398'652,0	46,6%
EPT	107'283,5	40'587,1	13'934,4	161'805,1	335'520,0	48,2%
VA¹	21'240,7	6'425,1	2'187,3	29'853,1	53'066,0	56,3%

Tableau 17: MNC, impact total sur le Canton de Genève 2019 ↑

¹ En mio. de CHF.

Source: Calculs propres.

Plus particulièrement au niveau de l'économie genevoise, les multinationales représentent, une fois tous les impacts pris en considération, 48% des EPT et 56% de la valeur ajoutée du Canton. Le multiplicateur de l'emploi lié au Canton de Genève est de 1,51. Ce multiplicateur nous montre combien d'emplois EPT indirects et induits sont liés à un emploi EPT dans les multinationales via toutes les dépenses générées successivement par leurs activités. Ainsi, un emploi dans les multinationales génère environ 0,5 emploi dans l'économie genevoise.

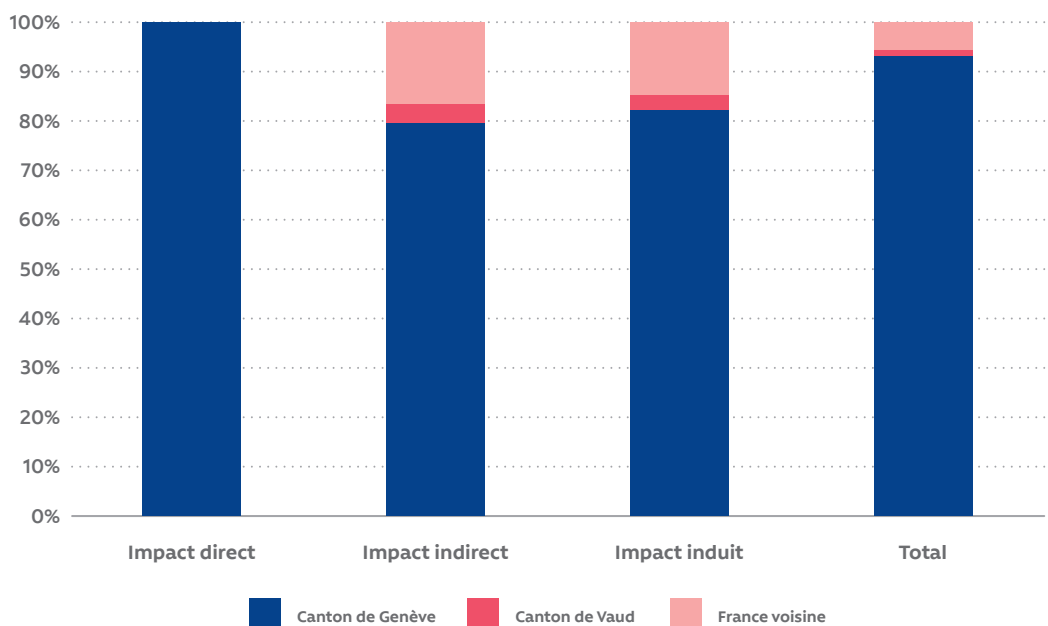
De manière assez naturelle, le Canton de Genève est la région qui obtient l'impact le plus important. Ainsi, 93,4% de la valeur ajoutée globale se réalise dans l'économie genevoise, 1,9% de la valeur ajoutée globale dans l'économie vaudoise et finalement 5,3% dans l'économie de la région frontalière³⁴.

Par rapport à 2008, la valeur ajoutée a augmenté de 6,2% tandis que les emplois EPT ont passé de 146'700 à 161'805, soit une progression de 10,3%. L'évolution de l'impact des multinationales peut paraître faible par rapport à l'étude précédente. Il faut cependant prendre en considération que les divers changements méthodologiques et de données ont fortement influencé le résultat des impacts indirects et induits et qu'aujourd'hui nous constatons que les impacts calculés antérieurement étaient très probablement surévalués. Ainsi, la comparaison avec les résultats précédents est à effectuer avec précaution.



« Un emploi dans les multinationales génère environ 0,5 emploi dans l'économie genevoise. »

→
Figure 30 :
MNC, Impact en % du total par région
Source: Calculs propres.



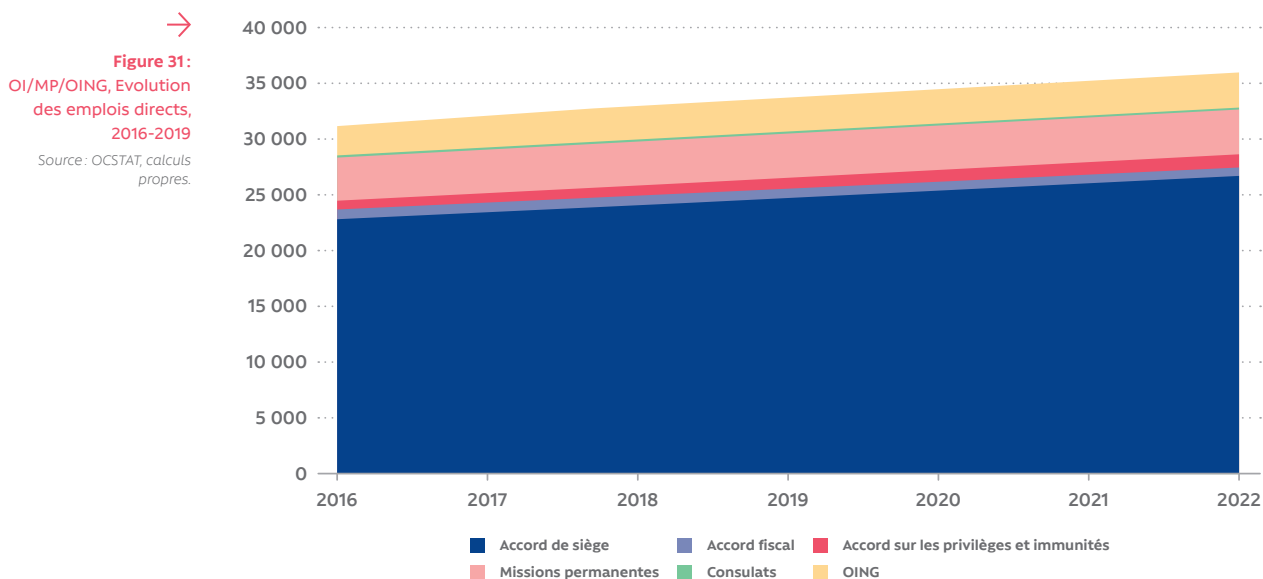
³⁴ Voir les Tableaux 29 et 30 dans la section C.3 pour l'ensemble de résultats régionaux.

C.2 LE SECTEUR INTERNATIONAL PUBLIC

C.2.1 Emplois directs des OI, MP et OING de la Genève internationale³⁵

De 2016 à 2022³⁶, 4'836 emplois directs ont été créés par le secteur public international, dont 2'600 au cours la période 2016-2019. La croissance

des effectifs est constante depuis 2016 avec une évolution moyenne de 2,4% par an. A titre de comparaison, durant la même période le taux de croissance des emplois dans le Canton de Genève s'élève à 6,3% (6,2% dans le secteur tertiaire) contre 8,3% pour les OI/MP/OING. Ainsi, on constate une légère augmentation de la part des emplois du secteur public international par rapport aux emplois du canton.



L'augmentation des effectifs est surtout soutenue par les OI, +9 %, tandis que les missions permanentes voient leurs effectifs augmenter de

3%. Quant aux OING, leur croissance est bien plus importante (+16%) mais leurs effectifs sont plus faibles comparés à ceux des OI.

	2016-2019	Moyenne annuelle	2016-2022	Moyenne annuelle
OI	8,5%	3,3%	17,0%	3,0%
MP	2,8%	0,5%	2,6%	0,3%
OING	16,0%	5,1%	22,3%	3,5%
Ensemble	8,3%	2,7%	15,5%	2,4%
Canton de Genève	6,3%	1,9%	- ¹	- ¹

Tableau 18: OI/MP/OING, Taux de croissance des effectifs, 2016-2019 et 2022 ↑

¹ Données 2022 indisponibles lors de la rédaction.

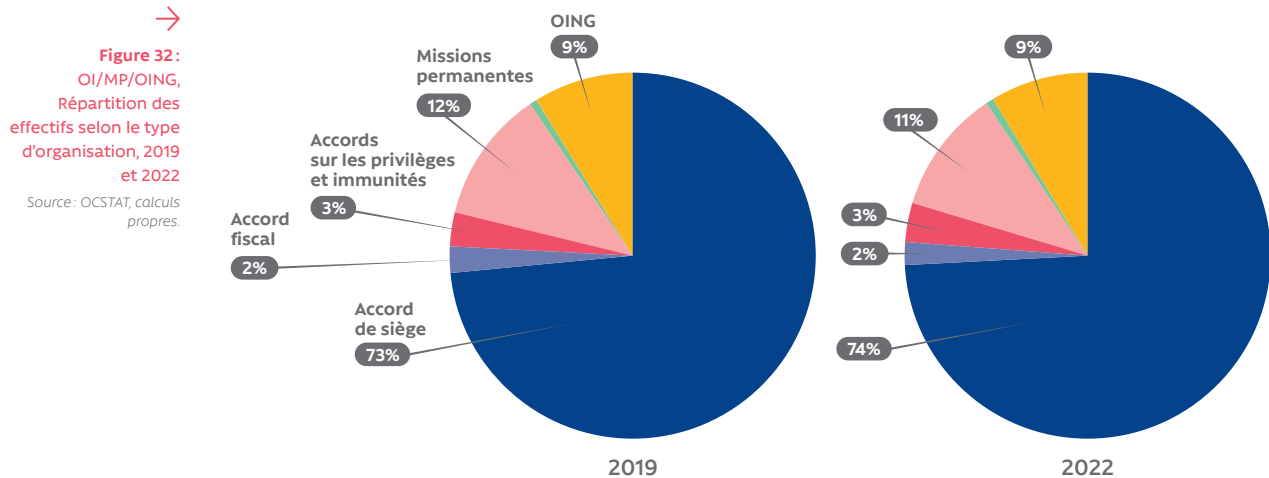
Source: OCSTAT, Calculs propres.

³⁵ Pour des résultats complets, voir le **Tableau 36** dans la section C.3.

³⁶ En raison d'un changement dans les sources de données, la période observée commence en 2016 et non 2012. Voir OCSTAT, Organisations internationales non gouvernementales, depuis 2008

Plus particulièrement, en 2019, le secteur international non marchand comptait 33'822 emplois directs, soit 8,5% du total cantonal. On note que ce sont surtout les OI au bénéfice d'un accord de

siège qui regroupent la majorité de ces emplois. La **Figure 32** résume la répartition des emplois directs en 2019.



La distribution des effectifs entre les différents groupes d'organisations est demeurée généralement constante au fil de ces dernières années, le nombre d'emplois au sein de la Genève internationale montrant une tendance à l'augmentation pour les OI et les OING, les MP enregistrant une très légère augmentation voire une stagnation des effectifs.

C.2.2 Impacts direct, indirect, induit et total

A la différence des multinationales, les organisations internationales opèrent par nature en dehors d'un territoire économique spécifique et sont donc exclues du calcul du PIB. Néanmoins, en raison de leur importance significative pour l'économie genevoise, la contribution des organisations internationales à la valeur ajoutée est évaluée dans le cadre du PIB cantonal genevois. Étant des entités à but non lucratif, leur valeur ajoutée principale se compose essentiellement des salaires, des contributions sociales et d'amortissements. La valeur ajoutée générée par les missions permanentes et

les organisations internationales non gouvernementales est extrapolée grâce à la valeur ajoutée des organisations internationales provenant du PIB genevois.

Comme pour les multinationales, l'estimation des impacts directs, indirects et induits suit la même méthodologie que celle du troisième cahier de l'étude de 2013³⁷ et tout changement sera signalé.

C.2.2.1 Impact direct³⁸

En 2019, les OI/MP/OING actives à Genève employaient 33'822 collaborateurs, dont 28'684 emplois EPT, ce qui représente 8,5% des emplois EPT de l'économie genevoise. On dénombre 18'544 fonctionnaires permanents et 8'101 fonctionnaires non-permanents. Au vu du nombre croissant de fonctionnaires non-permanents depuis 2008, nous utilisons l'ensemble des collaborateurs des OI (permanents + non-permanents) lors de l'estimation de l'impact direct.

³⁷ La Genève internationale - Impact sur l'économie genevoise et régionale. Institut CREA de macroéconomie appliquée, Déliia Nilles, Dyai Conde, Janvier 2015

³⁸ Voir les **Tableaux 31** et **32** dans la section C.3 pour l'ensemble de résultats.

2008	Effectifs	Part
Effectifs permanents	15'267	78%
Effectifs non permanents	4'314	22%
Total	19'581	100.0

2019	Effectifs	Part
Effectifs permanents	18'544	69.6%
Effectifs non permanents	4'314	30.4%
Total	26'645	100.0

Tableau 19: OI, Effectifs permanents et non-permanents, 2008-2012 et 2019 ↑
 Source: OCSTAT, Enquête sur les organisations internationales.

La valeur ajoutée générée par les organisations internationales s'élève en 2019 à 4'019 millions de CHF, ce qui représente 6,8% du PIB genevois et montre donc l'importance du secteur pour l'économie genevoise. A cette valeur ajoutée nous devons adjoindre celle générée par les missions permanentes et les organisations internationales non gouvernementales. A la différence de l'étude précédente l'estimation pour les OING est extrapolée et corrigée à partir du résultat des organisations in-

ternationales. Ceci est dû à une modification dans les séries statistiques sur les OING. La contribution des MP et des OING s'élève à 1,9% du PIB genevois, soit environ 1,08 milliards de CHF. Dans l'ensemble le secteur public international représente 8.7% de la valeur ajoutée cantonale. Le **Tableau 20** ci-dessous résume l'impact direct de l'ensemble du secteur international public, en termes d'emplois EPT et de valeur ajoutée.

2019	EPT ¹	Part cantonale ²	VA ³ (mio.)	Part cantonale ⁴
OI	22'598	6.7%	4'019	6.8%
MP	3'565	1.1%	634	1.1%
OING	2'522	0.8%	446	0.8%
Total	28'684	8.5%	5'101	8.7%

2008	EPT ¹	Part cantonale ²	VA ³ (mio.)	Part cantonale ⁴
OI/OING MP	19'673	8.3%	4'281	9.5%

Tableau 20: OI/MP/OING, Impact direct ↑
¹ EPT = emplois en équivalents plein temps. ² Part dans l'EPT cantonal (sans le secteur international). ³ VA = valeur ajoutée. ⁴ Part dans la valeur ajoutée totale du canton.
 Source: Calculs propres.

Par rapport à l'étude précédente³⁹, les emplois EPT ont augmenté de 46% tandis que la valeur ajoutée est passé de 4,3 à 5,1 milliards de CHF, soit une augmentation de 19%.

C.2.2.2 Impacts indirect, induit et total

En suivant le même raisonnement que pour les multinationales, nous utilisons les dépenses salariales et les dépenses en biens et services pour estimer l'impact indirect. Les masses salariales des missions permanentes et des organisations internationales non-gouvernementales sont extrapolées des résultats des organisations internationales⁴⁰.



« Par rapport à l'étude précédente, les emplois EPT ont augmenté de 46%. »

³⁹ La Genève internationale - Impact sur l'économie genevoise et régionale. Institut CREA de macroéconomie appliquée, Déliä Nilles, Dyai Conde, Janvier 2015
⁴⁰ Pour des résultats détaillés, voir les **Tableaux 33** et **34** dans la section C.3.

	Canton de Genève		Canton de Vaud		Ailleurs en Suisse		France voisine		Total
	en % du total		en % du total		en % du total		en % du total		
Emplois	6'529,44	49,9%	1'157,68	8,8%	120,5	0,9%	5'282,72	40,4%	13'090,35
EPT	5'319,64	48,8%	984,25	9,0%	102,5	0,9%	4'500,96	41,3%	10'907,37
VA¹	846,34	59,2%	142,81	10,0%	14,8	1,0%	424,55	29,7%	1'428,51

Tableau 21: OI/MP/OING, Impact indirect, 2019 ↑

¹ En mio. de CHF.
Source: Calculs propres.

Les activités des OI/MP/OING ont aidé à créer ou maintenir 10'907 emplois EPT en 2019, soit 3,3% des emplois EPT cantonaux. Via les dépenses salariales et en biens et services, le secteur international public génère indirectement 1,4 milliards de CHF dans la région franco-valdo-genevoise, dont 846 millions

dans le Canton de Genève, 424 millions en France voisine et 142 millions sur le Canton de Vaud.

Finalement, 350 millions de CHF sont générés grâce à l'effet d'entraînement de l'impact induit et 2441,8 emplois EPT sont créés ou maintenus.

	Canton de Genève		Canton de Vaud		Ailleurs en Suisse		France voisine		Total
	en % du total		en % du total		en % du total		en % du total		
Emplois	2'220,8	78,8%	80,4	2,85%	9,4	0,3%	508,2	18,0%	2'818,8
EPT	1 835,5	75,2%	68,3	2,80%	8,0	0,3%	529,9	21,7%	2 441,8
VA1	288,1	82,3%	9,9	2,83%	1,2	0,3%	50,9	14,5%	350,1

Tableau 22: OI/MP/OING, Impact induit, 2019 ↑

¹ En mio. de CHF.
Source: Calculs propres.

Le **Tableau 23** résume l'ensemble des impacts du secteur public international en 2019. La valeur ajoutée total générée dans l'ensemble de la région s'élève à 6,88 milliards de CHF. L'impact total en termes d'emplois correspond à 42'033 emplois EPT et se traduit par un multiplicateur de l'emploi régional de 1,47. Ainsi, un emploi EPT dans le

secteur international public génère environ 0,5 emploi supplémentaire dans la région franco-valdo-genevoise⁴¹. La différence avec le multiplicateur de la précédente étude (2,02) s'explique, comme pour les multinationales, par la prise en compte de fuites qui résultent dans une diminution de l'impact indirect et surtout l'impact induit.



« Un emploi EPT dans le secteur international public génère environ 0,5 emploi supplémentaire dans la région franco-valdo-genevoise. »

⁴¹ Voir les **Tableaux 33** et **34** dans la section C.3 pour l'ensemble de résultats régionaux OI/MP/OING

	Impact direct	Impact indirect	Impact induit	Impact total
Valeur ajoutée¹				
Total	5'101,5	1'428,5	350,1	6'880,2
<i>en % de l'impact direct</i>	100,0%	28,0%	6,9%	134,9%
- sur Genève	5'101,5	846,34	288,1	6'236,0
<i>en % du total genevois²</i>	9,3%	1,6%	0,5%	11,4%
- sur Vaud		142,8	9,9	152,7
<i>en % du total vaudois³</i>		0,3%	0,0%	0,3%
- sur reste de Suisse		14,8	1,2	15,96
<i>en % du total Suisse⁴</i>		0,0%	0,0%	0,0%
- sur France voisine		303	169	472,00
<i>en % du total régional⁵</i>		0,1%	0,1%	0,2%
EPT⁴				
Total	28'684,5	10'907,3	2'441,8	42'033,7
<i>en % de l'impact direct</i>	100%	38%	9%	147%
- sur Genève	28'684,5	5'319,6	1'835,5	35'839,6
<i>en % du total genevois⁵</i>	8,5%	1,6%	0,5%	10,7%
- sur Vaud		984,2	68,3	1'052,6
<i>en % du total vaudois⁶</i>		0,26%	0,018%	0,28%
- sur reste de Suisse		102,5	8,0	110,50
<i>en % du total Suisse⁷</i>		0,002%	0,0002%	0,003%
- sur France voisine		4'500,9	529,9	5'030,9
<i>en % du total régional⁸</i>		0,3%	0,03%	0,3%

Tableau 23 : OI/MP/OING, Impact total en 2019 ↑

¹ En mio. de CHF. ^{2,3,4,5} Valeur ajoutée (PIB) de la région correspondante. ^{6,7,8,9,10} EPT de la région correspondante.

Source: Calculs propres.

Plus particulièrement, sur le Canton de Genève 42'572,3 emplois sont ainsi créés ou maintenus dont 33'822 de manière directe. Les impacts indirects et induits génèrent quant à eux 8'750 emplois dont 4'531,4 en Ville de Genève, soit 51,8% du total des emplois indirects et induits générés ou maintenus dans le canton⁴².

L'impact total a légèrement diminué en comparaison avec l'étude précédente⁴³. Ainsi, la valeur ajoutée totale s'élevait à 7 milliards en 2008 tandis qu'elle est de 6,9 milliards en 2019. Concernant les emplois en EPT, ils évoluent positivement, augmentant d'environ 6%. A noter que, comme pour les multinationales, les impacts de la présente

étude peuvent sembler n'évoluer que faiblement. Ceci est la conséquence de certaines corrections nécessaires au niveau de la méthodologie et à la modification de plusieurs séries statistiques. Ainsi, la comparaison avec la précédente étude est délicate.

A noter que deux études différentes ont été publiées en 2012 concernant l'impact sur la valeur ajoutée du secteur international non marchand⁴⁴. Chaque étude utilisant des méthodologies différentes toute comparaison entre elles est difficile à effectuer. Dans la présente étude, nous suivons la méthodologie du CREA, 2012.

42 Voir [tableau 33](#) dans la section C.3.

43 Voir le [Tableau 35](#) dans la section C.3 pour les résultats de l'étude précédente.

44 La Genève internationale - Impact sur l'économie genevoise et régionale. Institut CREA de macroéconomie appliquée, Délia Nilles, Dyai Conde, Janvier 2015 *Impacts de la Genève internationale sur l'économie et les finances suisses et du Grand Genève*, LEA, Gianluigi Giacomel, Antonio Martin Diaz, Brice Moussong, Michele Pellizzari, Janvier 2015

C.2.3 Dépenses directes du secteur public international

C.2.3.1 Dépenses des organisations internationales

Il est instructif d'examiner la répartition des dépenses directes des organisations internationales en raison de leur rôle crucial dans l'estimation des

divers impacts. En 2019, les dépenses courantes des organisations internationales s'élèvent à environ 5,8 milliards, dont plus de 64% sont attribuables aux coûts salariaux et 36% aux autres dépenses en biens et services⁴⁵. Quant aux dépenses d'investissement 55,2% sont allouées à l'achat de biens d'équipements et 44,8% à de nouvelles constructions.

	Dépenses courantes			Dépenses d'investissement	
	Salaires nets	Contributions sociales	Autres biens et services	Nouvelles constructions	Achat et transformation d'immeubles existants
2014	47,8%	17,8%	34,5%	70,7%	29,3%
2015	44,6%	17,4%	38,0%	76,2%	23,8%
2016	46,0%	18,1%	36,0%	69,6%	30,4%
2017	45,0%	18,4%	36,6%	73,5%	26,5%
2018	44,6%	18,1%	37,2%	59,7%	40,3%
2019	43,8%	19,7%	36,5%	55,2%	44,8%
2020	45,5%	19,6%	34,9%	50,9%	49,1%
2021	45,0%	19,8%	35,2%	41,8%	58,2%

Tableau 24: OI, Répartition des dépenses en %, en 2019 ↑

Source : OCSTAT⁷, calculs propres.

A noter que, sur l'ensemble des dépenses directes des organisations internationales, la part la plus importante revient aux dépenses courantes et s'élèvent à 92% des dépenses totales.

Concernant les dépenses des missions permanentes et des organisations internationales non-gouvernementales, nous estimons leurs montants respectifs en utilisant les dépenses directes et les emplois EPT des organisations internationales. Le Tableau 25 résume les résultats.

	Coût salarial total ¹	Autres biens et services ¹	Dépenses courantes ¹	Biens d'équipement ¹	Construction ¹	Dépenses d'investissement ¹	Total ¹
OI	3'720,8	2'137,2	5'858,0	288	233,3	521,2	6'379,2
MP	586,9	337,1	924,0	45	36,8	82,2	1'006,3
OING	415,3	238,5	653,8	32	26,0	58,2	712,0
TOTAL	4'723,1	2'712,8	7'435,9	365	296,1	661,6	8'097,5
en % du total	58,3%	33,5%	91,8%	4,5%	3,7%	8,2%	100,0%

Tableau 25: OI/MP/OING, Dépenses globales du secteur public international, en 2019 ↑

¹ En mio. de CHF.

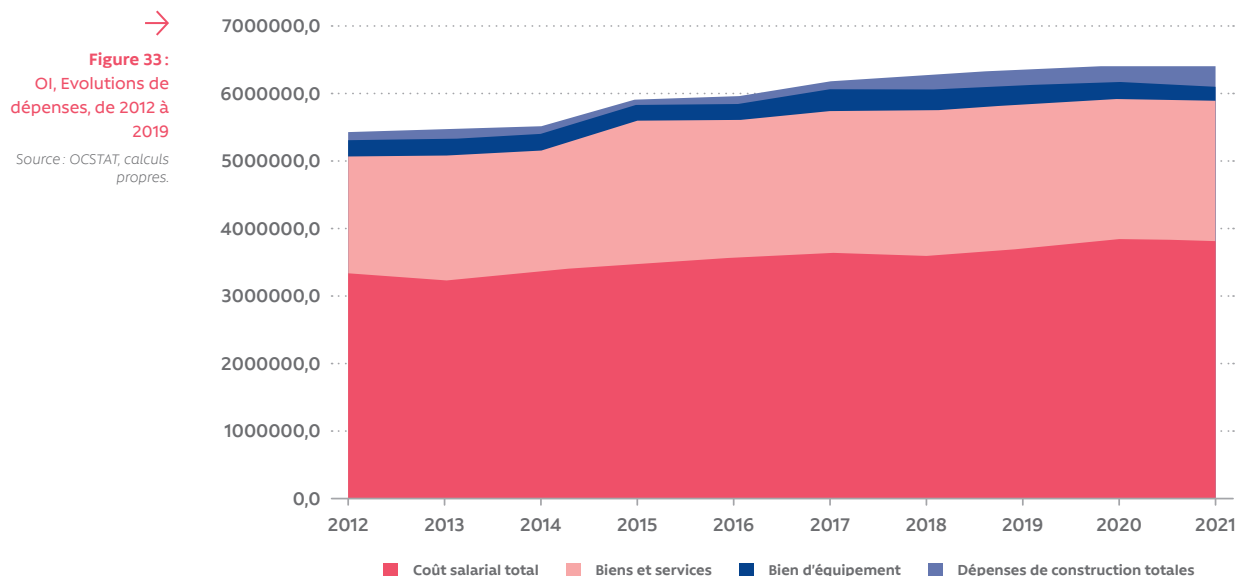
Source OCSTAT, calculs propres.

⁴⁵ Voir Dépenses des organisations internationales établies à Genève, depuis 2007, OCSTAT

En 2019, les dépenses totales du secteur public international s'élèvent à un peu plus de 8 milliards de CHF, le coût salarial total représentant près de 58% des dépenses totales.

Si nous suivons l'évolution des dépenses des organisations internationales depuis 2012, nous remar-

quons une évolution positive et stable avec une augmentation de la masse salariale de 14% entre 2012 et 2021 et de 19% pour les dépenses en biens et services. En 2022, nous constatons une reprise importante des dépenses en autres biens et services, +19% en variation annuelle, tandis que les coûts salariaux évoluent de +5%.



C.2.3.2 Dépenses des délégués de passage assistant à des conférences de la Genève internationale

Les réunions et conférences internationales organisées dans le canton sont aussi à prendre en considération dans l'impact des dépenses directes du secteur public international. Ces diverses conférences et congrès réunissent un grand nombre de délégués, comprenant à la fois des employés locaux et des participants venant de l'extérieur. Ceci implique un certain nombre de dépenses supplé-

mentaires sur toute la région. Nous ne prenons donc en considération que les dépenses des délégués de passage, celles des délégués locaux étant déjà comptabilisées dans les dépenses courantes.

A défaut de nouvelles données sur les dépenses et le nombre de délégués externes, nous suivons ici la méthodologie appliquée dans l'étude *des Impacts de la Genève internationale sur l'économie et les finances suisses et du Grand Genève*⁴⁶ en adaptant la dépense journalière moyenne au renchérissement.

46 Voir Impacts de la Genève internationale sur l'économie et les finances suisses et du Grand Genève, Gianluigi Giacomel, Antonio Martín Diaz, Brice Mousong, LEA, Janvier 2015.

	Nombre total de conférences	Nombre total de séances	Durée moyenne des conférences ¹	Nombre de délégués totaux	Nombre de délégués externes	Dépenses totales des délégués externes ²
OI	3'489,0	19'772,0	2,8	182'003,0	72'801,2	62,6
MP	651,2	1'029,9	1,0	5'010,9	2'004,4	0,5
OING	2'790,9	4'414,3	1,0	21'479,0	8'591,6	2,2
TOTAL	6'931,1	25'216,3	1,8	208'492,9	83'397,2	65,3

Tableau 26 : OI/MP/OING, Activités confériencières du secteur public international, en 2019 ↑

¹ En jours. ² En mio. de CHF.

Source: Calculs propres.

En 2019, environ 83'397 délégués ont visité Genève et ont généré des dépenses à hauteur de 65 millions de CHF. Par rapport à 2012, nous remarquons que le nombre de séances n'a que légèrement augmenté (25'216 contre 24'484) mais que la durée moyenne des conférences a en revanche diminué de 2,3 jours en 2012 à 1,8 jours en 2019. Par conséquent la dépense totale a aussi diminué par rapport à 2012 (-14,8 millions de CHF).

C.2.4 Distribution spatiale des dépenses

Concernant la distribution géographique des dépenses directes, nous n'avons pas eu accès à la méthodologie et hypothèses utilisées lors de la précédente étude en 2012. Dès lors, nous sommes contraints d'utiliser les mêmes pourcentages que l'étude de 2012⁴⁷. En revanche, et considérant que les parts de marché relatives et les taux de concentration par division économique des emplois de la Ville de Genève, du Canton de Genève et de la Suisse n'évoluent que très faiblement dans le temps, nous avançons l'hypothèse que les taux calculés en 2012 sont toujours valables⁴⁸. Le **Tableau 27** résume la distribution en 2019 selon les taux cités.

	Canton de Genève	Dont Ville de Genève	Ailleurs Suisse	Dont Nyon	Hors Suisse	Dont France voisine	Total
Dépenses salariés	1'781,0	991,3	317,1	231,2	1'161,6	1'138,0	3'259,7
Dépenses en biens et services courants	1'694,0	952,5	298,9	74,7	719,9	287,9	2'712,8
Dépenses d'investissement	124,7	51,4	95,0	9,5	442,0	88,4	661,6
Dépenses délégués externes	45,7	29,2	3,3	2,9	16,3	14,7	65,3
Total	3'645,4	2'024,5	714,3	318,4	2'339,8	1'529,0	6'699,5

Tableau 27 : OI/MP/OING, Synthèse distribution géographique des dépenses directes, 2019¹ ↑

¹ En mio. de CHF.

Sources: LEA 2015, calculs propres.

⁴⁷ Ibid.

⁴⁸ Voir le **Tableau 36** dans la section C.3 pour l'ensemble des résultats.

C.3 TABLEAUX SUPPLÉMENTAIRES

Code NOGA	Division économique	Emplois	EPT EPT	EPT sur GE	EPT Frontaliers	EPT VD	EPT cantonale	% EPT MNC/GE	VA MNC ¹	VA Genève ¹	% VA cantonale
C	Industries manufacturières	17 323	16 738,7	8 217,3	7 517,1	1 004,3	25 638,9	65,3%	3 481,6	5 332,8	65,3%
F	Construction	4 276	4 164,5	2 510,1	1 404,5	249,9	19 379,8	21,5%	431,7	2 009,0	21,5%
	Autres	1 809	1 724,9	1 377,8	243,6	103,5	3 941,4	43,8%	288,9	660,2	43,8%
G	Commerce	25 387	22 815,4	14 125,3	7 321,2	1 368,9	37 638,8	60,6%	6 490,2	10 707,0	60,6%
H	Transports et entreposage	8 834	7 860,4	5 135,6	2 253,2	471,6	16 738,0	47,0%	1 167,9	2 487,0	47,0%
I	Hôtellerie et restauration	3 461	2 996,4	1 850,2	966,4	179,8	15 849,9	18,9%	208,3	1 102,0	18,9%
J	Information et communication	5 002	4 718,7	3 572,3	863,3	283,1	11 416,2	41,3%	939,9	2 274,0	41,3%
K	Activités financières et d'assurance	20 409	19 452,5	16 083,0	2 202,3	1 167,1	27 034,6	72,0%	5 185,7	7 207,0	72,0%
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	9 287	8 682,8	5 671,5	2 490,3	521,0	26 243,4	33,1%	1 163,0	3 515,0	33,1%
N	Activités de services administratifs et de soutien	14 540	11 199,5	7 104,9	3 422,7	672,0	27 313,5	41,0%	967,7	2 360,0	41,0%
Q	Santé humaine et action sociale	4 583	3 613,6	2 524,5	872,2	216,8	39 119,5	9,2%	395,5	4 282,0	9,2%
	Autres activités de services	4 258	3 316,2	2 864,1	253,1	199,0	85 206,0	3,9%	520,2	11 014,0	4,7%
	TOTAL	119 169	107 284	71 037	29 810	6 437	335 520		21 241	53 066,0	40,0%

Tableau 28 : MNC, impact direct (EPT et VA), 2019 ↑

¹ En mio. de CHF.
Source : Calculs propres.

Code NOGA	Division économique	Masse salariale totale ¹	Masse salariale sur Genève ¹	Masse salariale frontaliers ¹	Masse salariale sur Vaud ¹	CI ¹	CA ¹
C	Industries manufacturières	1 945,8	955,2	873,8	116,7	7 052,5	10 534,1
F	Construction	392,4	236,5	132,3	23,5	621,1	1 052,8
	Autres	186,2	148,8	26,3	11,2	915,1	1 204,0
G	Commerce	3 288,6	2 036,0	1 055,3	197,3	6 559,6	13 049,8
H	Transports et entreposage	820,7	536,2	235,2	49,2	2 385,6	3 553,5
I	Hôtellerie et restauration	202,5	125,0	65,3	12,1	223,6	431,9
J	Information et communication	633,8	479,8	116,0	38,0	978,3	1 918,2
K	Activités financières et d'assurance	3 893,8	3 219,4	440,8	233,6	3 238,2	8 423,9
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1 307,4	854,0	375,0	78,4	1 589,5	2 752,4
N	Activités de services administratifs et de soutien	988,2	626,9	302,0	59,3	1 151,7	2 119,4
Q	Santé humaine et action sociale	404,1	282,3	97,5	24,2	160,5	556,0
	Autres activités de services	396,4	342,4	30,3	23,8	352,0	872,2
	TOTAL	14 460	9 842	3 750	868	25 228	46 468

Tableau 29 : MNC, impact direct (masse salariale, CI et CA), 2019 ↑

¹ En mio. de CHF.
Source : Calculs propres.

	Impact direct	Impact indirect	Impact induit	Total	Cantonal	% Canton
Emplois	119 169,0	49 547,3	16 859,7	185 576,0	398 652,0	46,6%
EPT	107 283,5	40 587,1	13 934,4	161 805,1	335 520,0	48,2%
VA ¹	21 240,7	6 425,1	2 187,3	29 853,1	53 066,0	56,3%

Tableau 30 : MNC – Impacts économiques (Canton de Genève), 2019 ↑

¹ En mio. de CHF.

Source: Calculs propres.

Multiplicateur des emplois: 1,51

Vaud	Impact indirect	Impact induit	Total	France voisine	Impact indirect	Impact induit	Total
Emplois	2 678,8	610,6	3 289,4	Emplois	16 242,6	3 858,5	20 101,1
EPT	2 277,5	519,1	2 796,6	EPT	13 969,9	4 023,5	17 993,5
VA ¹	330,5	75,3	405,8	VA ¹	1 319,0	386,5	1 705,4

Tableau 31 : MNC – Impacts économiques (Vaud et France), 2019 ↑

¹ En mio. de CHF. * Au taux de change de 12.2019.

Source: Calculs propres.

	Emplois	EPT	EPT GE	EPT Frontaliers	EPT VD	EPT Reste CH	% EPT cantonale	VA ¹	% VA de la division économique cantonale
OI	26 645	22 597,7	11 543,8	8 454,6	2 319,3	279,9	6,7%	4 019,0	7,6%
MP	4 203	3 564,6	1 820,9	1 333,6	365,9	44,2	1,1%	634,0	1,2%
OING	2 974	2 522,3	1 288,5	943,7	258,9	31,2	0,8%	448,6	0,8%
TOTAL	33 822	28 684	14 653	10 732	2 944	355	8,5%	5 102	9,6%

Tableau 32 : OI/MP/OING – impact direct (EPT et VA), 2019 ↑

¹ En mio. de CHF.

Source: Calculs propres.

	Masse salariale totale ¹	Masse salariale GE ¹	Masse salariale frontaliers ¹	Masse salariale VD ¹	Masse salariale reste CH ¹	CI ¹
OI	2 568,0	1 311,9	960,8	263,6	31,8	2 137,2
MP	405,1	206,9	151,6	41,6	5,0	337,1
OING	286,6	146,4	107,2	29,4	3,6	238,5
TOTAL	3 259,7	1 665,2	1 219,6	334,6	40,4	2 712,8

Tableau 33 : OI/MP/OING – impact direct (masse salariale et CI), 2019 ↑

¹ En mio. de CHF.

Source: Calculs propres.

	Impact direct	Impact indirect	Impact induit	Total	Cantonal	% Canton
Emplois	33 822,0	6 529,4	2 220,8	42 572,3	398 652,0	10,7%
EPT	28 684,5	5 319,6	1 835,5	35 839,6	335 520,0	10,7%
VA ¹	5 101,5	846,3	288,1	6 236,0	53 066,0	11,8%

Tableau 34 : OI/MP/OING – Impacts économiques (Canton de Genève), 2019 ↑

¹ En mio. de CHF.

Source: Calculs propres.

Multiplicateur de l'emploi **cantonal**: 1,25

Vaud	Impact indirect	Impact induit	Total	Suisse	Impact indirect	Impact induit	Total	France voisine	Impact indirect	Impact induit	Total
Emplois	1 157,7	80,4	1 238,1	Emplois	120,5	9,4	129,9	Emplois	5 282,7	508,3	5 791,0
EPT	984,3	68,4	1 052,6	EPT	102,5	8,0	110,5	EPT	4 501,0	530,0	5 030,9
VA	142,8	9,9	152,7	VA¹	14,8	1,2	16,0	VA¹	424,6	50,9	475,5

Tableau 35: OI/MP/OING - Impacts économiques (Vaud, Suisse et France), 2019 ↑

¹En mio. de CHF.

Source: Calculs propres.

Multiplicateur de l'emploi **régional**: 1,47

	Impact direct	Impact indirect	Impact induit	Impact total
Valeur ajoutée¹				
Total	4'281	1'510	1'252	7'043
<i>en % de l'impact direct</i>	100,0%	35,3%	29,2%	164,5%
- sur Genève	4'281	1'109	1'004	6'395
<i>en % du total genevois²</i>	9,5%	1,6%	0,5%	11,4%
- sur Vaud		98	78	176
<i>en % du total vaudois³</i>		0,2%	0,2%	0,4%
- sur France voisine		303	169	473
<i>en % du total régional⁵</i>		0,1%	0,1%	0,2%
EPT⁴				
Total	19'673	11'028	9'029	39'730
<i>en % de l'impact direct</i>	100%	56,1%	45,9%	202,0%
- sur Genève	19'673	7'818	7'143	34'635
<i>en % du total genevois⁵</i>	8,3%	3,3%	3,0%	14,5%
- sur Vaud		745	532	1'277
<i>en % du total vaudois⁶</i>		0,3%	0,2%	0,5%
- sur France voisine		2'465	1'354	3'818
<i>en % du total régional⁸</i>		0,1%	0,1%	0,2%

Tableau 36: OI/MP/OING, Impact total en 2008 ↑

¹En mio. de CHF. ^{2,3,4,5}Valeur ajoutée (PIB) de la région correspondante. ^{6,7,8,9,10}EPT de la région correspondante.

Source: Calculs propres.

	Canton Genève ¹	Dont Ville Genève ¹	Ailleurs Suisse ¹	Dont Nyon ¹	Hors Suisse ¹	Dont France voisine ¹	Total ¹
Dépenses salariées							
OI	1 255,8	703,3	249,7	179,8	1 062,5	1 041,3	2 568,0
MP	350,0	189,9	26,2	21,8	28,9	27,9	405,1
OING	175,3	98,2	41,1	29,6	70,2	68,8	286,6
TOTAL	1 781,0	991,3	317,1	231,2	1 161,6	1 138,0	3 259,7
Dépenses en biens et services courants							
OI	1 258,0	707,4	222,0	55,5	657,2	262,9	2 137 176,7
MP	255,3	143,6	45,1	11,3	36,7	14,7	337 119,7
OING	180,7	101,6	31,9	8,0	26,0	10,4	238 542,5
TOTAL	1 694,0	952,5	298,9	74,7	719,9	287,9	2 712 838,9
Dépenses d'investissement (biens d'équipement et construction)							
OI	63,3	25,1	43,5	4,4	414,5	82,9	521,2
MP	36,3	15,4	29,9	3,0	16,0	3,2	82,2
OING	25,1	10,8	21,6	2,2	11,5	2,3	58,2
TOTAL	124,7	51,4	95,0	9,5	442,0	88,4	661,6
Dépenses des délégués externes participant aux conférences							
OI	43,8	28,0	3,1	2,8	15,7	14,1	62,6
MP	0,4	0,2	0,0	0,0	0,1	0,1	0,5
OING	1,5	1,0	0,1	0,1	0,5	0,5	2,2
TOTAL	45,7	29,2	3,3	2,9	16,3	14,7	65,3

Tableau 37: OI/MP/OING – Répartition géographique des dépenses directes. ↑

¹En mio. de CHF.
Source: Calculs propres.

	Accord de siège			Accord fiscal			Accord sur les privilèges et immunités		
	Personnel permanent	Personnel non permanent	Total	Personnel permanent	Personnel non permanent	Total	Personnel permanent	Personnel non permanent	Total
2011	15'676	4'810	20'486	762	55	817	172	13	185
2012	16'008	5'189	21'197	827	9	836	187	13	200
2013	16'014	5'864	21'878	846	56	902	202	21	223
2014	16'185	5'811	21'996	864	35	899	186	36	222
2015	16'126	6'193	22'319	811	27	838	198	15	213
2016	16'372	6'527	22'899	784	36	820	762	73	835
2017	16'768	6'743	23'511	784	69	853	821	93	914
2018	16'592	7'623	24'215	795	10	805	875	77	952
2019	16'822	8'025	24'847	736	31	767	986	45	1'031
2020	16'961	8'410	25'371	771	29	800	1'140	33	1'173
2021	17'996	8'182	26'178	684	7	691	1'001	97	1'098
2022	18'972	7'796	26'768	685	17	702	1'144	126	1'270

	Ensemble OI			MP	En % du total	OING	En % du total	TOTAL	En % du total
	Personnel permanent	Personnel non permanent	Total						
2011	4'878	21'488		3'900				25'625	
2012	5'211	22'233	3,5%	3'881	-0,5%			26'333	2,8%
2013	5'941	23'003	3,5%	3'889	0,2%			27'125	3,0%
2014	5'882	23'117	0,5%	3'866	-0,6%			27'226	0,4%
2015	6'235	23'370	1,1%	3'911	1,2%			27'519	1,1%
2016	6'636	24'554	5,1%	3'881	-0,8%	2'563		31'222	
2017	6'905	25'278	2,9%	3'985	2,7%	2'689	4,9%	32'176	3,1%
2018	7'710	25'972	2,7%	3'989	0,1%	2'901	7,9%	33'084	2,8%
2019	8'101	26'645	2,6%	3'991	0,1%	2'974	2,5%	33'822	2,2%
2020	8'472	27'344	2,6%	3'999	0,2%	3'112	4,6%	34'652	2,5%
2021	8'286	27'967	2,3%	3'937	-1,6%	3'175	2,0%	35'282	1,8%
2022	7'939	28'740	2,8%	3'983	1,2%	3'135	-1,3%	36'058	2,2%

Tableau 38 : OI/MP/OING – Emplois directs et croissance, 2012-2022 ↑

Source : OCSTAT, calculs propres.

D



IMPACTS SUR LES DÉPENSES PUBLIQUES ET LES RECETTES FISCALES

La section D de l'étude estime les recettes fiscales et les charges publiques résultant de la Genève internationale.

- **La section D.1 est dévolue à l'estimation des recettes fiscales directes, indirectes et induites des OI, MP et OING (secteur non marchand) ainsi que des MNC (secteur marchand) présentes dans le Canton de Genève.**
- **La section D.2 quantifie les charges publiques directes et d'encadrement résultant du secteur non marchand international (OI, MP et OING).**
- **La section D.3 compare les recettes et charges publiques résultant de la présence des OI, MP et OING dans le Canton de Genève.**
- **La section D.4 rend finalement compte des principales incertitudes des estimations proposées.**

D.1 FISCALITÉ – RECETTES GÉNÉRÉES À TRAVERS LA GENÈVE INTERNATIONALE

Plusieurs catégories de recettes fiscales résultent de la présence des OI, MP, OING et MNC sur le territoire du Canton de Genève. Leur assiette est pré-

sentée dans le **Tableau 39** ainsi que les collectivités en étant bénéficiaires, soit directement comme la Confédération, les Cantons de Genève et de Vaud et les communes du Canton de Genève, soit indirectement, comme les collectivités françaises par le biais de la compensation financière genevoise (CFG).

	MNC	OI/OING/MP	Collectivités bénéficiaires
Impôts sur le revenu des personnes physiques (ICC et IFD)	<ul style="list-style-type: none"> Revenus salariaux imposables des employés Revenus des emplois indirects et induits 	<ul style="list-style-type: none"> Revenus salariaux imposables des employés non exonérés Revenus des emplois indirects et induits 	<ul style="list-style-type: none"> Communes Cantons Confédération France (CFG)
Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)	<ul style="list-style-type: none"> Valeur ajoutée des MNC et des activités indirectes et induites en résultant 	<ul style="list-style-type: none"> Dépenses de consommation des employés et personnes employées de manière indirecte et induite 	<ul style="list-style-type: none"> Confédération
Impôts sur le chiffre d'affaires et le bénéfice	<ul style="list-style-type: none"> Chiffre d'affaires des MNC et des activités indirectes et induites en résultant Bénéfice imposable des MNC et des activités indirectes et induites en résultant 		<ul style="list-style-type: none"> Cantons Confédération

Tableau 39 : Fiscalité (assiette et bénéficiaires) du secteur de la Genève internationale ↑

D.1.1 Impôts sur le revenu des personnes physiques

D.1.1.1 Résultats

Les revenus salariaux versés aux employés de la Genève internationale (emplois directs) sont imposés au niveau communal (impôts communaux sur le revenu des personnes physiques), cantonaux (impôts cantonaux sur le revenu des personnes physiques) et fédéral (impôt fédéral direct).

L'estimation des recettes fiscales issues des revenus salariaux des employés des OI, MP, OING et MNC pour l'année 2019 est présentée dans le **Tableau 40**, selon les collectivités publiques bénéficiaires.

Les recettes fiscales atteignent CHF 2.34 milliards/an dont plus de 95% sont issues des MNC (2.24 milliards/an). A l'échelle du canton et de ses communes, elles représentent près de la moitié (52%) de l'imposition des revenus salariaux du Canton de Genève et de ses communes alors que la Genève internationale (marchand et non marchand) emploie près de 40.5% des EPT du canton. Ce résultat reflète les salaires élevés versés par le secteur de la Genève internationale.



« Les recettes fiscales atteignent CHF 2.34 milliards/an dont plus de 95% sont issues des MNC. »

Collectivités bénéficiaires	Secteur non marchand			Secteur marchand	Total	
	OI	MP	OING	MNC		
Canton de Genève et ses communes, dont :	45.9	4.3	27.1	1'751.7	1'829	
Canton de Genève	37.5	3.5	22.2	1'446.7	1'510	
Ville de Genève	3.9	0.4	2.3	144.9	152	
Autres communes genevoises	4.4	0.4	2.6	160.1	168	
Canton de Vaud et ses communes	6.1	0.6	3.6	123.2	133	
Confédération	6.3	0.6	3.7	230.5	241	
France (CFG)	5.7	0.5	3.4	131.2	141	
Totaux	64.1	5.9	37.9	2'236.6	2'344	
		107.9				
	% total	2.7%	0.3%	1.6%	95.4%	100.0%

Tableau 40: Recettes fiscales de l'imposition des revenus salariaux des employés non exonérés de la Genève internationale, en millions de CHF/an ↑

Les OI, MP et OING ne contribuent que marginalement aux revenus fiscaux (107.9 millions/an, soit 4.6% des recettes totales) résultant de l'imposition des revenus du travail. Outre le fait que la masse salariale du secteur non marchand soit 3 fois moindre que celle du secteur marchand, la majeure partie des employés des OI et MP (voir [Tableau 41](#)) sont exonérés des impôts communaux, cantonaux et fédéraux⁴⁹ en raison d'accords internationaux. En outre, les revenus des employés sont plus faibles dans le secteur non marchand et donc imposés à des taux moindres (voir [Tableau 8](#)).

Selon les données de l'enquête et un relevé du nombre d'employés occupés dans des institutions (OI, MP) bénéficiant d'exonérations fiscales, environ 83% des employés des OI et 90% des employés des MP sont exonérés en totalité de l'imposition du revenu de leur travail. Les employés des OING, tout comme ceux des MNC, sont cependant pleinement imposés.

Le [Tableau 41](#) indique le manque à gagner fiscal, c'est-à-dire les recettes fiscales non prélevées, en résultant: les exonérations fiscales octroyées aux employés des OI et MP représentent un montant de près de 367 millions/an, soit le 76.5% des recettes fiscales potentielles (478 millions/an) de l'imposition des revenus du travail distribués par le secteur international non marchand.

Les estimations des recettes fiscales de l'imposition des revenus du travail tiennent compte de la compensation financière genevoise⁵⁰ (CFG) reversée aux collectivités françaises, des parts cantonales à l'IFD ainsi que de la spécificité de la taxation des revenus du travail à l'échelle communale dans le Canton de Genève (répartition de l'impôt entre la commune de domicile et de travail).

⁴⁹ Ils sont soumis en contrepartie à des prélèvements fiscaux des pays dont ils sont nationaux.

⁵⁰ Les montants versés à l'État français sont déduits des recettes de l'imposition des revenus du travail des collectivités suisses.

Collectivités bénéficiaires	Secteur non marchand		Total
	OI	MP	
Canton de Genève et ses communes, dont :	224.1	38.3	262.4
Canton de Genève	183.2	31.3	214.5
Ville de Genève	19.3	3.3	22.6
Autres communes genevoises	21.7	3.7	25.4
Canton de Vaud et ses communes	29.8	5.1	34.9
Confédération	30.9	5.3	36.2
France	27.9	4.8	32.7
Totaux	312.7	53.5	366.2
	% contribuables exonérés	83%	90%

Tableau 41: Manque à gagner fiscal - revenus salariaux des employés exonérés de la Genève internationale, en millions de CHF/an ↑

D.1.1.2 Méthodologie

Les recettes fiscales ont été estimées en construisant des taux moyens d'imposition pour les Cantons de Genève, Vaud, la Confédération, la Ville de Genève et les autres communes du Canton de Genève.

La méthode d'estimation diffère de celles des études du LEA (2015) et de CREA (2015) sur les éléments suivants :

- Premièrement, nous avons recouru aux taux d'imposition effectifs sur les revenus (rapport entre le montant d'impôt payé par les contribuables et leur revenu brut du travail) issus de la statistique de la charge fiscale⁵¹. Le LEA (2015) avait retenu les barèmes de perception cantonaux⁵², fédéraux et communaux (centimes additionnels) pour construire les taux moyens d'imposition appliqués au revenu brut du travail. Le choix du LEA (2015) tend à surestimer les recettes fiscales car les déductions dont bénéficient les salariés ne sont ainsi pas prises en compte⁵³. L'étude du CREA (2015) a en revanche également utilisé les données du simulateur fiscal de la Confédération.

- Deuxièmement, les taux effectifs moyens d'imposition sur le revenu brut de chaque collectivité ont été construits en pondérant les taux moyens des catégories des ménages (marié, non marié, avec 0, 1, 2 et 3 enfants, avec un seul revenu ou deux revenus (répartition: 70/30) à des niveaux de revenus (50'000, 80'000, 100'000, 150'000, 200'000, 250'000 et 300'000 CHF/an). Les pondérations reflètent l'importance relative des types de ménages et de niveaux de revenu au sein de la population de la Genève internationale. Grâce aux données de l'enquête, les pondérations utilisées sont différenciées entre les secteurs non marchand (OI, MP, OING) et marchand (MNC). L'étude du CREA (2015), qui portait uniquement sur les multinationales (MNC), a procédé de manière similaire, mais en ne considérant que deux niveaux de revenus (100'000 et 150'000 CHF/an⁵⁴).

Le **Tableau 42** propose une comparaison des taux moyens pondérés utilisés par la présente étude et celles du CREA (2015) et du LEA (2015).

51 La base de données est accessible sur le site de l'administration fédérale des contributions (<https://www.estv.admin.ch/estv/fr/accueil/afc/statistiques-fiscales/calculer-vos-impots.html>).

52 Ces barèmes rendent compte des taux appliqués pour le calcul de l'impôt de base, voir par exemple le document « Barèmes 2022 pour les impôts sur le revenu et la fortune avec exemples de calcul » du Canton de Genève (<https://www.ge.ch/document/30922/telecharger>).

53 A Genève, le revenu imposable représente en moyenne le 85% du revenu du travail et le 58% du revenu brut des contribuables (année 2018). L'étude du LEA (2015) ne détaille pas la méthode d'estimation des taux moyen d'imposition à partir des tableaux des barèmes. Au vu des taux moyens utilisés par l'étude du LEA (2015), il semble que les déductions n'ont pas été prises en compte.

54 Les ménages à deux revenus ont néanmoins un revenu brut du travail souvent supérieur à 150'000 CHF/an.

Les taux moyens effectifs du secteur international non marchand sont logiquement plus faibles que ceux du secteur marchand, car les revenus bruts y sont en effet moins élevés (cf. [Tableau 8](#)). Néanmoins, si les recettes fiscales de l'imposition des revenus du secteur non marchand sont faibles,

ceci est dû avant tout à la forte proportion des employés étant exonérés. La baisse des taux effectifs d'imposition entre 2012 et 2019 reflète également que les revenus bruts du travail ont augmenté plus rapidement que les recettes fiscales de l'imposition des revenus du travail.

Études (année de l'étude) - période d'estimation	Taux moyens pondérés sur le revenu brut du travail		
	GE	VD	dont IFD
Étude actuelle (2023-24), OI/MP/OING - 2019	14.3%	15.1%	2.0%
Étude actuelle (2023-24), Multinationales - 2019	14.9%	15.8%	2.1%
CREA (2015) - 2012	17.2%	17.9%	2.62%
LEA (2015) - 2012		19.6%	

Tableau 42: Taux moyens pondérés, imposition du revenu du travail ↑

Pour l'impôt à la source (travailleurs frontaliers), les taux effectifs sont repris des barèmes officiels⁵⁵. L'impôt à la source étant prélevé sur le revenu brut du travail, la prise en compte des déductions n'est pas nécessaire. Les taux moyens pondérés d'imposition des revenus du travail à la source est de 15.9% pour les OI, MP, OING et 17.2% pour les MNC.

La compensation financière genevoise (CFG) est égale aux 3.5% de la masse salariale des travailleurs frontaliers de la Genève internationale. Par simplification, nous avons considéré que la totalité de la masse salariale distribuée aux travailleurs frontaliers résidents en France était imposée à la source (aucun d'entre eux ne bénéficie par conséquent du statut de quasi-résident).

A Genève, l'imposition des revenus au niveau communal est répartie entre les communes de résidence et de travail des contribuables (parts privilégiées). Ainsi, pour les employés de la Genève internationale résidant en ville et travaillant dans une autre commune du canton (et vice-versa), un correctif doit être effectué⁵⁶. La démarche d'estimation considère deux communes, la Ville de Ge-

nève et une commune *virtuelle*, agrégat des autres communes du canton. Le taux d'imposition effectif et la part privilégiée de cette commune virtuelle sont estimés par la moyenne pondérée (selon le nombre de contribuables) des valeurs de chaque commune (autre que la Ville de Genève). Sur cette base, les recettes fiscales communales générées par l'imposition des revenus du travail sont réparties selon la commune de travail et de résidence des employés.

La répartition de la résidence des employés du secteur international entre les communes du canton a été effectuée sur la base de la distribution de la population active du secteur « Activités des organisations et organismes extraterritoriaux » dans les communes du canton. Le nombre d'employés résidant en Ville de Genève, mais travaillant dans une autre commune du canton ou inversement, a été déterminé grâce aux résultats de l'enquête (45% des employés de la Genève internationale résidant en Ville de Genève travaillent dans une autre commune du canton et 53% des employés résidants dans une autre commune du canton travaillent en Ville de Genève).

⁵⁵ <https://www.ge.ch/document/baremes-2019-perception-impot-source>

⁵⁶ La statistique fiscale de la Confédération indique la répartition de l'impôt entre la Confédération, le canton et les communes, mais pas la répartition entre les communes du canton.

D.1.1.3 Recettes fiscales indirectes et induites - Imposition des revenus

L'imposition des revenus salariaux des emplois directs et induits produit également des recettes (Tableau 43). Ces dernières sont estimées à CHF 824.2 millions/an, dont CHF 655.5 millions/an pour le Canton de Genève et ses communes.

Collectivités bénéficiaires	Secteur non marchand			Secteur marchand	Total	
	OI	MP	OING	MNC		
Canton de Genève et ses communes, dont :	76.2	12.0	10.8	556.5	655.5	
Canton de Genève	62.2	9.8	8.8	459.5	540.2	
Ville de Genève	6.6	1.0	0.9	51.6	60.1	
Autres communes genevoises	7.4	1.2	1.1	45.5	55.2	
Canton de Vaud et ses communes	7.9	1.2	0.9	25.5	35.5	
Confédération	7.8	1.2	1.1	57.3	67.4	
France (CFG)	11.3	1.8	1.3	51.4	65.8	
Totaux	103.2	16.3	14.0	690.6	824.2	
		133.6				
	% total	13%	2%	2%	84%	100%

Tableau 43 : Recettes fiscales indirectes et induites, selon les collectivités bénéficiaires, en millions CHF/an ↑

D.1.1.4 Méthodologie - recettes fiscales indirectes et induites

Les recettes fiscales indirectes et induites sont estimées de la même manière suivante :

- Le nombre d'emplois indirects et induits (en EPT) sont repris de l'analyse des impacts économiques (section C).
- Les masses salariales brutes des emplois indirects et induits sont déterminées en multipliant le nombre d'emplois indirects et induits (en EPT) par le salaire médian brut des collectivités concernées.
- Les taux moyens d'imposition du revenu brut du travail sont ensuite estimés avec la même démarche que celle utilisée pour les recettes fiscales directes mais en considérant désormais la distribution et le niveau des revenus de l'ensemble des ménages au sein de chaque collectivité (et non des employés de la Genève

internationale uniquement). Les taux moyens d'imposition sur le revenu brut du travail sont estimés à 10.9% pour le Canton de Genève, 12.2% pour le Canton de Vaud et 1.4% pour l'IFD. Ils sont plus faibles que ceux considérés pour les emplois directs (recette fiscale directe), car le niveau de revenu moyen des emplois indirects et induits est plus faible.

- Les revenus salariaux bruts totaux de chaque collectivité sont ensuite multipliés par les taux moyens d'imposition. Les montants de la compensation financière genevoise (CFG), des parts cantonales à l'IFD et la répartition des recettes fiscales communales entre la Ville de Genève et les autres communes du Canton de Genève sont effectuées avec la même démarche que celle utilisée pour estimer les recettes fiscales directes.

D.1.2 Taxe sur la valeur ajoutée

D.1.2.1 Résultats

Les entreprises multinationales du canton génèrent des prestations imposées par la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), dont la collectivité bénéficiaire est la Confédération. Les OI et MP sont exonérées de la TVA⁵⁷. Bien que soumises TVA, les OING génèrent un CA majoritairement non imposable, les recettes de TVA des OING n'ont en conséquence pas été incluses dans l'analyse.

Le **Tableau 44** rend compte, selon les branches économiques, des chiffres d'affaires (CA) des multinationales, ainsi que des montants de TVA en résultant. Le produit de la TVA sur l'ensemble des multinationales est estimé à CHF 287 millions pour l'année 2019, soit 1.35% de la valeur ajoutée totale des MNC du canton (ou 0.6% de leur chiffre d'affaires total).

Code NOGA	Branches économiques	CA	TVA
C	Industries manufacturières	10'534	-13
F	Construction	1'053	28
	Autres activités du secteur secondaire	1'204	2
G	Commerce	13'050	19
H	Transports et entreposage	3'554	31
I	Hôtellerie et restauration	432	10
J	Information et communication	1'918	41
K	Activités financières et d'assurance	8'424	35
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2'752	55
N	Activités de services administratifs et de soutien	2'119	71
Q	Santé humaine et action sociale	556	5
	Autres activités de services	872	4
Total		46'468.4	286.8

Tableau 44: Chiffres d'affaires et montants de TVA issus des entreprises multinationales genevoises, en millions de CHF/an 

D.1.2.2 Recettes indirectes et induites de la TVA

Les revenus distribués par les OI, MP, OING et MNC donnent lieu à des dépenses de consommation, dépenses qui génèrent, si elles sont imposables, des recettes de TVA. Il en va de même pour les dépenses de consommation résultant des emplois indirects et induits. Des montants de TVA (recettes induites et indirectes) résultent ainsi de l'imposition des achats de biens et de services réalisés par

les employés des OI, MP, OING et MNC et par les personnes occupant les emplois générés de manière indirecte et induite par la Genève internationale. Les recettes indirectes et induites de TVA sont présentées dans le **Tableau 45**.

Elles sont estimées à 457 millions/an, dont 82 millions/an (18%) par le secteur non marchand et 375 millions/an (82%) par le secteur marchand.

⁵⁷ Les missions permanentes et les organisations internationales (ci-après « institutions ») sont exonérées de la TVA pour les acquisitions destinées à leur usage officiel et pour les prestations de services faites pour leur usage officiel (cf. article 107, al. 1, let. a, de la Loi fédérale régissant la TVA et articles 143 à 150 de l'Ordonnance fédérale relative à la TVA).

	Emplois directs	Emplois indirects et induits	Totaux
OI	45.2	14.4	59.6
MP	3.6	2.5	6.1
OING	5.0	11.4	16.4
MNC	255.3	119.6	374.9
Total	309.1	147.9	457.0
Dont OI, MP et OING	53.8	28.2	82.0

Tableau 45 : Recettes de TVA liés aux achats de biens et services des employés de la Genève internationale et des emplois indirects et induits, en millions de CHF/an ↑

D.1.2.3 Méthodologie

Pour les MNC, l'analyse de l'impact économique direct (partie C) indique la répartition de la valeur ajoutée brute (VAB) et du chiffre d'affaires (CA) selon les branches économiques. La statistique de la VA fournit pour chaque branche économique un montant de TVA payé (une fois toutes les déductions et impôts préalables déduits) par CHF de CA généré à l'échelle nationale. Le montant de TVA résultant des multinationales est alors estimé en multipliant, pour chaque branche d'activité, le CA des MNC par le taux de TVA effectif (montant de TVA payé par franc de CA).

Pour estimer les recettes de la TVA découlant des dépenses de consommation des employés de la Genève internationale et des emplois indirects et induits, la statistique sur la structure des dépenses des ménages (disponible notamment pour les Cantons de Genève et Vaud) permet de distribuer les revenus salariaux selon les catégories de dépenses. A chaque catégorie de dépenses, le taux de TVA correspondant est appliqué. Ainsi, la dépense peut être exonérée (loyers et prêts hypothécaires, par exemple), imposée à un taux normal, ou à un taux spécial ou encore réduit⁵⁸. En multipliant le montant des dépenses allouées à chaque catégorie par le taux effectif de TVA correspondant, les recettes de TVA sont estimées. Les taux moyens de TVA sur les salaires bruts des employés de la Genève internationale sont de 3.3% pour le Canton de Genève et de 3.6% pour le Canton de Vaud.

Les recettes de TVA résultant des dépenses de consommation des emplois directs, indirects et induits ont été pondérées par un facteur de 0.8⁵⁹ afin de tenir compte qu'une partie de ces dépenses s'adresse potentiellement aux MNC. Il s'agit ainsi d'éviter un double compte des recettes directes de la TVA lors du calcul du montant total résultant de la Genève internationale.

Pour chaque lieu de résidence des employés, les montants de dépenses de consommation sont répartis entre les collectivités comme spécifié dans le [Tableau 46](#). Ceci permet de tenir compte des dépenses des employés de la Genève internationale qui ont lieu en partie sur d'autres territoires et qui sont donc imposées à un taux différent (par exemple, les dépenses qu'un résident genevois réalise en France ne génèrent pas de TVA pour la Confédération, pour autant qu'ils n'excèdent pas la franchise en vigueur lorsqu'ils sont ensuite importés).

⁵⁸ Taux réduit: 2.5% pour les produits alimentaires et boissons non alcoolisées, les services médicaux et dépenses de santé, les services culturels; taux spécial: 3.8% pour la restauration et l'hôtellerie; taux normal: 7.7% pour les autres types de consommation.

⁵⁹ Le facteur de 0.6 reflète l'importance des MNC dans l'économie du canton, soit 40% (voir section C.1.2.1).

Lieu de résidence	Part de la consommation dans le Canton de Genève	Part de la consommation ailleurs en Suisse	Part de la consommation à l'étranger
Genève	88%	2%	10%
Vaud	25%	65%	10%
France	20%	5%	75%
Ailleurs en Suisse	22%	74%	4%

Tableau 46 : Répartition de la consommation selon le lieu de résidence ↑

Les recettes indirectes et induites de TVA sont estimées comme les recettes directes, c'est-à-dire en multipliant les revenus salariaux bruts (emplois indirects et induits) par les taux effectifs de TVA.

D.1.3 Impôt sur le bénéfice et le capital des personnes morales

Les MNC sont imposées sur le bénéfice et le capital, contrairement aux OI, MP et OING. L'estimation proposée par le CREA (2015) repose sur une extraction des montants d'impôt sur le bénéfice et le capital payés par les MNC du canton. Bien que les données permettant de réaliser une telle extraction soient toujours accessibles, il est nécessaire d'obtenir auprès de l'OFS les identifiants des MNC. En raison de contraintes plus strictes visant à garantir l'anonymat des entreprises, il est nécessaire d'obtenir l'accord des administrations concernées afin de pouvoir disposer des identifiants des MNC. Les démarches entamées depuis mars 2022 dans ce but n'ont, à ce jour, pas abouti.



« Les recettes de l'impôt sur le bénéfice des personnes morales ont augmenté de manière importante depuis 2019. »

Une méthode alternative possible pour estimer le montant d'impôt sur le bénéfice et le capital des MNC consiste à utiliser les ratios « recettes fiscales/VAB » au niveau des branches économiques et de les appliquer aux montants de VAB des MNC. Le montant estimé de l'impôt cantonal et communal sur le bénéfice et le capital des MNC genevoises se situe entre 900 millions et 1.4 milliards par an pour l'année 2019 (y compris la part cantonale de l'impôt fédéral). Pour la Confédération, les recettes se situeraient entre 500 et 800 millions/an (une fois la part cantonale déduite).

Pour tester cette méthode, nous l'avons également appliquée aux données de 2009 et comparée à l'extraction réalisée par le CREA (2015) : l'écart entre les deux montants est important (30 à 40%). Ceci n'est pas étonnant, car les variations de l'impôt sur le bénéfice et le capital des personnes morales sont fortement influencées par le niveau de l'activité économique, cette dernière fluctue fortement non seulement au cours du temps, mais également entre les branches économiques. Les importantes et récentes variations des recettes de cet impôt dans le Canton de Genève⁶⁰ le confirment.

En conséquence, nous avons opté pour ne pas retenir l'estimation réalisée car elle est considérée comme trop incertaine. De plus, en recourant aux données de l'année 2019, elle ne rend également pas compte des effets de la Réforme fiscale et de financement de l'AVS (RFFA), entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2020. La structure des recettes fiscales s'est en effet modifiée en conséquence, puisque les PME ont vraisemblablement vu leur taux d'imposition baisser, et celui des MNC augmenter.

En effet, les recettes de l'impôt sur le bénéfice des personnes morales ont augmenté de manière importante depuis 2019 (Tableau 47). Sur la période 2019 - 2022, l'augmentation de l'impôt sur le bénéfice des personnes morales atteint plus de 40%. Selon le Conseil d'Etat du Canton de Genève (Exposé des motifs du Conseil d'Etat - Comptes individuels 2022), cette hausse résulte principalement de la croissance des bénéfices dans les secteurs phares de l'économie genevoise, à savoir le commerce international, l'horlogerie et les finances.

⁶⁰ Dans les comptes 2022, les recettes de la fiscalité des entreprises dans le canton ont dépassé les montants budgétés (budget 2022) de 1.7 milliards.

	2019	2020	2021	2022	Variation 2019-2022
Impôt sur le bénéfice	1'292	1'019	1'416	1'813	40.3%
Impôt sur le capital	342	311	263	215	-37.2%
Parts cantonales à l'IF des personnes morales	269	296	472	490	82.2%
Total	1'903	1'627	2'151	2'517	32.3%

Tableau 47 : Recettes fiscales de l'imposition des personnes morales du Canton de Genève, en millions de CHF/an ↑
 Source : Direction générale des finances de l'Etat, Genève.

Ces hausses résultent vraisemblablement des contributions des MNC pour deux raisons. Premièrement, les MNC constituent la part principale des activités à l'origine des augmentations de l'imposition. À l'échelle du canton, 72% de la VA des activités financières et d'assurance (division K), 60.6% des activités commerciales (division G) et 65.3% des activités manufacturières sont en effet issues des MNC (cf. [Tableau 28](#)).

En outre, étant donné l'importance des MNC dans l'économie genevoise quant à leur contribution directe, indirecte et induite à la VA du canton (cf. [Tableau 17](#)), il est fort probable qu'une large part des recettes fiscales totales issues de l'imposition des personnes morales soit imputable aux MNC. On peut donc raisonnablement imaginer que leur contribution aux finances cantonales est substantielle, bien que difficilement quantifiable en l'état.



« Il semble donc raisonnable d'imputer une grande partie des recettes fiscales supplémentaires liées à la RFFA aux MNC. »

Deuxièmement, la hausse des recettes de l'imposition du bénéfice est également due à l'abandon des statuts fiscaux à la suite de l'entrée en vigueur en 2020 de la RFFA. Les entreprises bénéficiant de statuts étaient en majeure partie des grandes sociétés (plus de 250 employés). Or, près de la moitié d'entre elles (47%) sont des MNC. Il semble donc raisonnable d'imputer une grande partie des recettes fiscales supplémentaires liées à la RFFA aux MNC.

D.1.4 Recettes fiscales - bilan d'ensemble

D.1.4.1 Recettes fiscales directes

Les [Tableaux 48](#) et [49](#) proposent une synthèse des recettes fiscales directes résultant de la présence du secteur international à Genève. Le [Tableau 48](#) présente un bilan selon la nature non marchande (OI, MP et OING) et marchande (MNC) du secteur international, tandis que le [Tableau 49](#) présente la répartition des recettes fiscales selon les collectivités bénéficiaires.

Impôts	Assiettes	Non marchand			Marchand	Total
		OI	MP	OING	MNC	
ICC, IFD	Revenus salariaux des employés	64.1	5.9	42.1	2'236.6	2'348.7
TVA	Valeur ajoutée	0	0	-0	286.7	286.8
ICC, IFD	Capital et bénéfice des personnes morales	0	0	0	Non retenu	-
Total		64.1	5.9	42.1	2'523.4	2'635.5
			112.1			

Tableau 48 : Recettes fiscales directes résultant du secteur international non marchand et marchand sur le territoire du canton, selon les impôts, en millions de CHF/an ↑

	IFD, ICC	TVA
Canton de Genève et ses communes, dont	1'829.0	
Canton de Genève	1'509.8	
Ville de Genève	151.6	
Autres communes genevoises	167.6	
Canton de Vaud et ses communes	133.5	
Confédération	241.2	286.7
France - CFG	140.9	
Totaux	2'344.5	286.7
% total	89%	11%

Tableau 49: Recettes fiscales directes résultant du secteur international non marchand et marchand sur le territoire du canton, selon les collectivités bénéficiaires, en millions CHF/an 

Pour le secteur non marchand, les recettes fiscales directes estimées par l'étude du LEA (2015, année examinée: 2012) étaient plus élevées (177 millions/an en 2012 vs 112 millions/an en 2019) bien que la masse salariale ait progressé de 12% entre 2012 et 2019. Cette évolution s'explique principalement par les éléments suivants:

- Les taux effectifs d'imposition retenus pour estimer les recettes fiscales sont plus faibles dans l'étude actuelle (d'environ 25%). Pour rappel, il s'agit ainsi de prendre en compte les déductions fiscales (contrairement à l'étude du LEA, 2015).
- Les recettes de la TVA résultant des dépenses de consommation des employés du secteur non marchand ne sont pas comptabilisées dans les recettes directes mais dans les recettes fiscales indirectes et induites (53.8 millions/an en 2019). Il est trompeur de considérer ces recettes comme directes, les OI, MP et OING étant exonérées de la TVA.

Le manque à gagner fiscal (exonérations) est similaire entre les deux études: il représente 74% des recettes potentielles en 2012 et 77% en 2019. Notons que si les modalités d'estimation de l'étude du LEA (2015) avaient été retenues dans l'étude actuelle, les recettes fiscales directes du secteur non marchand auraient été, en 2019, de 194.1 millions (+11% par rapport à l'estimation de 2012, en cohérence avec l'augmentation de 12% de la masse salariale).

Pour le secteur marchand (MNC), l'estimation des recettes fiscales directes résultant de l'imposition des revenus des employés réalisé par le CREA (2015) et portant sur l'année 2008 atteignait 1'800 millions/an, elle est évaluée à 2'236 millions/an pour l'année 2019 par la présente étude. La hausse des recettes fiscales est ainsi de 24%, moindre que celle de la masse salariale (+40%). L'écart s'explique à nouveau par les plus faibles taux effectifs d'imposition sur le revenu brut retenus dans cette étude.

Pour les recettes de TVA issues des MNC (242 millions/an en 2008, 286.7 millions/an en 2012), la hausse des recettes directes (19%) s'explique par la progression de la VA des MNC (+9%), l'augmentation du taux de TVA et par l'évolution de la composition économique du secteur des MNC (taux effectif moyen de TVA de 1.35% du CA en 2019 contre 1.2% du CA en 2008).

D.1.4.2 Recettes fiscales indirectes et induites

Les Tableaux 50 et 51 proposent un bilan identique à ceux des Tableaux 48 et 49 pour les recettes fiscales indirectes et induites.

Impôts	Assiettes	Non marchand			Marchand MNC	Total
		OI	MP	OING		
IFD, ICC	Revenus salariaux des employés	103.2	16.3	14.0	690.6	824.2
TVA	Valeur ajoutée*	59.6	6.1	16.4	374.9	457.0
Totaux		162.8	22.4	30.4	1065.5	1281.2
			168.9			

Tableau 50 : Recettes fiscales indirectes et induites résultant du secteur international non marchand et marchand sur le territoire du canton, selon les impôts, en millions de CHF/an ↑

	IFD, ICC	TVA
Canton de Genève et ses communes, dont	655.5	
Canton de Genève	540.2	
Ville de Genève	60.1	
Autres communes genevoises	55.2	
Canton de Vaud et ses communes	35.5	
Confédération	67.4	457.0
France	65.8	
Totaux	824.2	457.0
	% total	64%

Tableau 51 : Recettes fiscales indirectes et induites résultant du secteur international non marchand et marchand sur le territoire du canton, selon les collectivités bénéficiaires, en millions de CHF/an ↑

Comparativement à l'estimation réalisée (502 millions/an) pour l'année 2012 (LEA, 2015), les recettes indirectes et induites de l'imposition des revenus du travail du secteur non marchand de la Genève internationale pour l'année 2019 sont faibles (215.7 millions /an). Outre les raisons mentionnées pour les recettes fiscales directes, l'écart s'explique principalement par le niveau plus faible des impacts économiques indirects et induits dans la présente étude (cf. section C.2.2).

D.2 DÉPENSES PUBLIQUES LIÉES À LA GENÈVE INTERNATIONALE (SECTEUR NON MARCHAND)

La présence du secteur international sur le territoire du canton génère des charges pour les collectivités publiques. Dans cette section, seules les charges occasionnées par le secteur non marchand sont examinées. Nous considérons les dépenses suivantes :

- **Dépenses publiques directes :** il s'agit des ressources que la Confédération, le Canton de Genève et la Ville de Genève consacrent à l'accueil, l'encadrement et la sécurité des OI, MP et OING présentes dans le canton.
- **Dépenses publiques d'encadrement :** il s'agit des charges que la présence sur leur territoire des employés des OI, MP et OING ainsi que les membres de leur ménage génère pour les collectivités publiques.

D.2.1 Dépenses publiques directes de la présence des OI, MP et OING

La présence du secteur international non marchand à Genève engendre des charges de fonctionnement et d'investissement pour les collectivités publiques.

Les charges de fonctionnement sont les dépenses courantes en biens et services, ressources humaines, sécurité ou encore en aides et subventionnement que la présence et les activités des organismes internationaux non marchands dans

le canton impliquent pour la Ville de Genève, le Canton de Genève et la Confédération suisse.

La quantification des charges de fonctionnement repose sur l'examen détaillé des comptes des collectivités publiques. La démarche reste incertaine, car la délimitation des charges liées à la Genève internationale ne correspond pas systématiquement au périmètre d'une entité publique (un département ou un service), ni à celui d'une politique publique spécifique. Il est ainsi nécessaire d'estimer des « proportions » permettant de saisir au sein d'un domaine de charge plus large la part résultant de la présence des OI, MP et OING sur le territoire du canton.

Les charges de fonctionnement prennent en compte les dépenses opérationnelles liées à la Genève internationale. Ceci inclut les subventions non monétaires octroyées aux OI, MP et OING, notamment les droits de superficies (DDP) non perçus, les loyers octroyés à des prix inférieurs au marché ainsi que les intérêts non perçus sur les prêts octroyés (prêts à un taux nul ou un taux inférieur à celui du marché).

Les charges d'investissement regroupent les dépenses dont l'utilité porte au-delà d'un exercice comptable. Il s'agit de l'achat de biens durables (ou de contributions et prêts versés à des tiers pour leur achat) qui contribuent à l'accueil, la sécurité ou encore aux activités des OI, MP et OING.

L'identification des investissements (et des subventions accordées pour des investissements) est effectuée en inventoriant dans les comptes publics ceux principalement liés à la Genève internationale. A nouveau, leur identification reste incertaine, notamment quand il s'agit de crédits de renouvellement.

Dans le cadre du modèle de comptes des collectivités publiques suisses (MCH2), les prêts octroyés à des tiers pour des investissements ainsi que leurs remboursements sont inscrits dans le compte d'investissement. Pour la Genève internationale, les collectivités octroient aux organisations internationales des prêts importants pour la construction ou la rénovation de leurs bâtiments (souvent

par le biais de la FIPOI). Leur volume varie d'une année à l'autre selon l'avancement des projets. Ainsi, l'examen d'une année comptable spécifique peut considérablement influencer le résultat. Afin de l'éviter, la moyenne des prêts consentis (et leurs remboursements) sur la période 2012-2022 est retenue.

Les dépenses d'investissement donnent lieu à des immobilisations. Dans le cadre du secteur non marchand de la Genève internationale, il s'agit de bâtiments et terrains mis à disposition des OI, MP et OING gratuitement ou à conditions préférentielles (immobilisation corporelle), ainsi que des prêts à taux préférentiels leur étant octroyés (immobilisation financière). Ces immobilisations peuvent être valorisées sous forme de loyers, droits de superficie ou encore revenus financiers (intérêts créditeurs) non perçus. Il s'agit de manque à gagner pour les collectivités publiques concernées qui sont à inclure dans les charges de fonctionnement.

La présence de la Genève internationale génère également des revenus non fiscaux pour les collectivités publiques (note : les recettes fiscales ont été estimées dans la section D.1). Ces revenus découlent principalement de la participation d'autres collectivités publiques aux charges occasionnées par le secteur non marchand international à Genève (comme dans le domaine de la sécurité) ainsi que de contributions des organismes internationaux (intérêts payés sur des prêts).

Les sections suivantes rapportent les charges nettes publiques pour la Confédération, le Canton de Genève et la Ville de Genève résultant de la présence des OI, MP et OING dans le Canton de Genève.

D.2.1.1 Confédération

Le **Tableau 52** suivant rend compte des charges et revenus de fonctionnement et d'investissement de la Confédération en lien avec la Genève internationale. Les dépenses de fonctionnement omettent une partie des montants liés à la sécurité de la Genève internationale (FEDPOL), en raison de la dimension stratégique de telles dépenses.

Comme indiqué, en raison de fortes fluctuations entre les années, nous avons retenu, au niveau des investissements, la moyenne des prêts accordés par la Confédération à des OI depuis 2012 (ainsi que les remboursements de ces prêts). Ces prêts s'élèvent à 70 millions/an et, une fois les remboursements déduits (19.7 millions/an), à 50.3 millions/an. Nous avons procédé de manière similaire pour les dons (5 millions/an en moyenne depuis 2012).

Au niveau des dépenses opérationnelles, le manque à gagner résultant de prêts octroyés à un taux nul (88% des prêts) est estimé en considérant un taux d'intérêt de 1.13%. Ce dernier est égal au taux d'intérêt moyen de la dette de la Confédération. Nous avons procédé de manière similaire pour les prêts octroyés à un taux préférentiel (0.5%), en retenant l'écart de taux (0.63%).

Charges et revenus de fonctionnement	2019	
	Charges	Revenus
Formation - subvention IHEID	18.0	0
Affaires étrangères	73.7	10.4
Encadrement - gestion - Tâche de l'État hôte	66.9	3.0
Intérêts - Prêts à la FIPOI	0.4	7.4
Droits de superficie (en faveur de la FIPOI)	0.5	
Loyers non perçus (écart par rapport aux loyers de marché)	3.3	
Subventions d'exploitation (CCI, Palais Wilson, IAM)	2.9	
Sécurité**	18.1	
Totaux	109.8	10.4
Solde	-99.4	

Charges et revenus de fonctionnement	2019 (ou précisé)	
	Charges	Revenus
Prêts et dons à la Genève internationale	73.9	20.6
Prêts à la FIPOI, moyenne 2012-2022	68.0	
Remboursement des prêts, moyenne 2012-2022		19.7
Prêts pour l'équipement	0.9	
Remboursement des prêts pour l'équipement		0.9
Dons (FIPOI), moyenne 2012-2022	5.0	
Totaux	73.9	20.6
Solde	-53.3	

Tableau 52: Confédération suisse – charges et revenus de fonctionnement et d'investissement liés au secteur public international, en millions de CHF/an, 2019 

** Les charges de FEDPOL sont exclues

D.2.1.2 Canton de Genève

Le **Tableau 53** rend compte des charges et revenus de fonctionnement et d'investissement du Canton de Genève en lien avec la Genève internationale.

Le relevé a porté sur les années 2019 et 2022. Leur ordre de grandeur est similaire (à l'exception de la vente d'un bâtiment à l'Ecole internationale de Genève (EIG), montant exceptionnel non retenu dans le solde du décompte présenté).

Charges et revenus de fonctionnement	2022	
	Charges	Revenus
Formation - subventions	15.2	
Contribution à la promotion de la Paix - subventions	0.1	
IHEID - subvention	15.1	
Sécurité du secteur international	42.3	41.5
Culture - subventions	1.0	
Genève internationale	37.5	
Direction et services de la Genève internationale	1.5	
Subventions pour la Genève internationale	5.1	
Intérêts non perçus - Prêt	0.1	
Droits de superficie non perçus - avantage annuel octroyé	29.3	
Loyers non perçus (écart par rapport aux loyers de marché)	1.5	
Conseil d'État & protocole - subventions	0.1	
Promotion économique et tourisme - subventions*	0.1	
	Totaux	41.5
	Solde	-54.8

Charges et revenus d'investissement	2022 (ou précisé)	
	Charges	Revenus
Formation - Remboursement de prêts de l'EIG		0.1
États-majors et prestations transversales - Cession de bâtiments à EIG - non retenu (revenus extraordinaires)		(11.0)
Mobilité	4.3	
Prêts et dons à la Genève internationale	24.2	9.0
Prêts à la FIPOI, moyenne 2012-2022	20.2	
Remboursement des prêts, moyenne 2012-2022		9.0
Dons (FIPOI), moyenne 2012-2022	4.0	
Sécurité et population - construction et équipement de protection du milieu international	0.6	0.5
Autorité et gouvernance - Crédit de renouvellement - OCBA	0.5	
	Totaux	9.6
	Solde	-20.0

Tableau 53: Canton de Genève – charges et revenus de fonctionnement et d'investissement liés au secteur public international, en million de CHF/an, 2022 ↑

Le relevé des charges et revenus du canton a été effectué sur la base des mêmes principes que pour la Confédération (intérêts non perçus sur les prêts octroyés aux OI par le canton valorisés selon le taux d'intérêt moyen sur la dette du Canton de Genève, soit 1.05%). Les droits de superficie (DDP) associés aux terrains appartenant au canton et occupés par les OI ont été communiqués par la FIPOI et le canton (selon la méthode agréée par l'AFC).

D.2.1.3 Ville de Genève

Le **Tableau 54** suivant rend compte des charges et revenus de fonctionnement et d'investissement de la Ville de Genève. Le relevé a porté sur les années 2019 et 2022 (leur ordre de grandeur est similaire) et a été réalisé de manière identique à ceux du canton et de la Confédération.

Charges et revenus de fonctionnement	2022	
	Charges	Revenu
Relations extérieures	1.58	0.02
Charges de personnel	0.50	
Autres charges et recettes	0.80	0.02
Subventions	0.27	
Autres contributions et subventions	0.04	0.002
Prêts à la Genève internationale et DDP	6.04	
Intérêts non perçus - Prêts	0.03	
Droits de superficie non perçus - avantage annuel octroyé	6.21	
Totaux	7.66	0.02
Solde	-7.64	

Charges et revenus d'investissement	2022 (ou précisé)	
	Charges	Revenu
Prêts à la FIPOI, moyenne 2012-2022	2.0	
Remboursement des prêts, moyenne 2012-2022		0
Totaux	2.0	0
Solde	-2.0	

Tableau 54 : Ville de Genève - charges et revenus de fonctionnement et d'investissement liés au secteur public international, en millions de CHF/an, 2022 ↑

D.2.1.4 Synthèse - dépenses publiques directes liées au secteur non marchand international

Le **Tableau 55** propose une vue synthétique des charges nettes directes résultant de la présence sur le territoire du canton du secteur non marchand de la Genève internationale. Les charges nettes directes sont estimées à 237 millions/an au total.

La Confédération supporte plus du 72% des charges nettes directes du secteur non marchand international, ce qui représente le 0.3% de ses charges opérationnelles (hors charges extraordinaires). Le

Canton et la Ville de Genève en supportent 22% et 3%, ce qui représente respectivement 0.7% des charges opérationnelles du canton et 0.9% de celles de la Ville (hors charges extraordinaires).

Le fait que la Confédération supporte une part importante des charges publiques occasionnées par la présence des OI, MP et OING à Genève est principalement dû à la tâche d'État hôte incombant à la Confédération (charges de fonctionnement de 66.9 millions/an) et des prêts octroyés aux OI par le biais de la FIPOI (charges d'investissement de 68 millions/an en moyenne au cours des 10 dernières années).

	Charges nettes de fonctionnement	Charges nettes d'investissement	Total	% charges totales*
Confédération	99.4	53.3	152.7	0.2%
Canton de Genève	54.8	20.0	74.8	0.7%
Ville de Genève	7.6	2.0	9.6	0.8%
Total	161.8	75.3	237.1	0.3%

Tableau 55 : Synthèse - dépenses publiques directes liées au secteur non marchand international, en millions CHF/an, 2019 - 2020 ↑

* Charges totales du compte de résultat de la collectivité concernée, hors charge extraordinaire

L'étude du LEA (2015), portant sur l'année 2012, a estimé les dépenses publiques directes occasionnées par le secteur non marchand international à environ 245 millions par an (y compris les immobilisations), soit un montant proche. Le relevé effectué dans la présente étude a cherché néanmoins à proposer une méthode permettant d'aboutir à une estimation plus stable (moyenne sur 10 ans considérée pour les prêts) et appliquée de manière plus homogène⁶² entre les collectivités.

D.2.2 Dépenses d'encadrement liées à la présence des OI, MP et OING

En plus des dépenses directes destinées à l'accueil et à l'encadrement des OI, MP et OING, les collectivités publiques supportent également des charges afin d'assurer l'encadrement de leurs employés

(et des membres de leur ménage). Ces charges comprennent les dépenses résultant de la mise en œuvre des politiques publiques (gouvernance, administration, éducation et formation, santé, mobilité, logement et aménagement du territoire, culture et sport, justice, économie publique, sécurité et défense).

Le nombre de personnes liées à la Genève internationale (Tableau 56) est estimé en multipliant l'effectif (environ 34'000 collaborateurs, cf. section C.2.2.1) des OI, MP et OING par la taille moyenne de leur ménage. Cette dernière est estimée sur la base de l'enquête (caractéristiques des ménages) et des statistiques cantonales⁶³. Pour les ménages comportant deux revenus et dont l'un des deux n'est pas lié à la Genève internationale (soit 90% de ménages), la moitié de l'effectif est retenu.

Lieu de résidence	OI/ MP	OING
En Suisse, dont:	32'360	2'984
Canton de Genève, dont:	26'886	2'480
Ville de Genève	14'477	1'335
France	19'345	1'784
Total	51'704	4'768
	56'473	

Tableau 56 : Nombre de personnes liées au secteur non marchand international ↑

Afin d'estimer les charges publiques d'encadrement, nous avons utilisé les données de la statistique financière⁶⁴ (2019 à 2021⁶⁵) sur les charges opérationnelles (compte de résultats). Ces dernières incluent les amortissements et tiennent ainsi compte du poids financier des investissements consentis pour la réalisation des tâches publiques. Les charges publiques directes liées au secteur non marchand international (cf. section D.2.1) ont été soustraites des charges d'encadrement afin de ne pas les comptabiliser à double.

Outre le fait que le recours à la statistique financière renforce la comparabilité des données entre les collectivités, elle permet :

- D'identifier les montants de transferts entre les collectivités publiques (Confédération, Canton de Genève et Ville de Genève) et de les soustraire des charges de la collectivité qui bénéficie du transfert afin d'éviter un double compte de ces montants⁶⁶.
- De soustraire les charges extraordinaires.

⁶² Dans le relevé du LEA (2015), les dépenses de la Ville incluaient des montants dévolus à la solidarité internationale (Délégation Genève solidaire). Dans le relevé actuel, ces montants ont été exclus comme c'est le cas pour le canton et la Confédération. En retenant les mêmes hypothèses que le LEA (2015), les dépenses de la Ville liées à la solidarité internationale seraient de 1.06 millions en 2019.

⁶³ Ocstat (2023), Population résidante et ménages privés selon le type de ménage 2017-2021, T 01.05.3.01

⁶⁴ Disponible ici : <https://www.efv.admin.ch/efv/fr/home/themen/finanzstatistik/daten.html>

⁶⁵ Une fois corrigé des charges extraordinaires, les variations entre 2019, 2020 et 2021 sont minimes. L'année 2019 a ainsi été retenue pour réaliser les estimations

⁶⁶ Par exemple, un transfert de la Confédération à un canton constitue une charge pour la Confédération et une recette pour le canton concerné, le canton dépense ensuite ce montant, ce qui constitue une charge pour ce dernier. Si seules les charges sont comptabilisées, il en résulte un double compte.

Les charges d'encadrement unitaire sont estimées en divisant les charges totales par le nombre de bénéficiaires de chaque collectivité. Comme les prestations des collectivités bénéficient également à des personnes vivant hors de leur territoire (charge de centralité), le nombre de bénéficiaires considéré est plus élevé que la taille des populations résidentes :

- Pour la Confédération, la population bénéficiaire considérée est de 9.7 millions de personnes (+15%).
- Pour le canton, la population bénéficiaire est de 580'000 personnes, soit 100'000 personnes supplémentaires (+20%, ce qui est proche du nombre de travailleurs frontaliers).

- Pour la Ville, les charges de centralité ont été estimées à 200 millions en 2015 par Ecoplan (2015), étude mandatée par la Ville de Genève. Ceci revient à considérer une population bénéficiaire plus importante de 22%.

Sur les bases précédentes, les charges publiques d'encadrement de la Confédération, du Canton de Genève et de la Ville de Genève ont été estimées en multipliant les charges d'encadrement par habitant par les effectifs. Le **Tableau 57** présente les résultats, indiquant que les charges d'encadrement totales résultant des OI, MP et OING atteignent 800 millions/an. Elles sont respectivement de 264 millions/an pour la Confédération, 452 millions/an pour le Canton de Genève et 84 millions/an pour la Ville de Genève.

	Effectifs, pers.	Charges unitaires	Totaux
Confédération			
OI/MP	32'360	7'462	241.5
OING	2'984	7'462	22.3
Total	35'344		263.7
Canton de Genève			
OI/MP	26'886	15'405	414.2
OING	2'480	15'405	38.2
Total	29'366		452.4
Ville de Genève			
OI/MP	14'477	5'298	76.7
OING	1'335	5'298	7.1
Total	15'812		83.8
Total			799.9

Tableau 57 : Charges d'encadrement des collectivités publiques, 2019 ↑

LEA (2015) a estimé, pour l'année 2012, les charges d'encadrement à 680 millions/an, soit 180 millions/an pour la Confédération, 419 millions/an pour le

canton et 81 millions/an pour la Ville. Leur augmentation résulte de la croissance des effectifs liés à la Genève internationale et des charges unitaires d'encadrement⁶⁷.

⁶⁷ L'augmentation des charges unitaires d'encadrement de la Confédération est justifiée par le relevé des dépenses de la Confédération dans les cantons (7'158 CHF/hab. pour Genève en moyenne durant les années 2017 à 2020, hors charges liées au COVID). Pour la Ville, la hausse s'explique par des charges de centralité moindres (cf. Étude de Ecoplan, 2015).

D.3 SYNTHÈSE : BILAN POUR LES FINANCES PUBLIQUES

Le **Tableau 58** propose une comparaison pour le secteur international non marchand⁶⁸ (OI, MP et OING) entre d'un côté, l'apport des OI, MP, OING en termes de recettes fiscales directes, indirectes et induites et, de l'autre, des charges directes et

d'encadrement en résultant pour les collectivités publiques. Il convient de noter que les montants totaux des recettes fiscale directes et indirectes du secteur non marchand présentés dans ce tableau ne sont pas égaux à ceux des **Tableaux 48** et **49** car ces derniers incluent les recettes fiscales des autres communes genevoises, du Canton de Vaud ainsi que les montants reversés aux collectivités françaises (CFG).

	Recettes fiscales		Charges publiques		Solde
	Directes	Indirectes et induites	Charges directes	Charges d'encadrement	
Confédération	11.1	112.7	152.7	263.7	- 292.6
		123.8		416.4	
Canton de Genève	65.6	80.8	74.8	452.4	- 380.8
		146.4		553.3	
Ville de Genève	6.9	8.5	9.6	83.8	- 78.0
		15.4		93.4	
Total					- 751.4

Tableau 58 : Synthèse – recettes fiscales et charges publiques de la Confédération, du Canton et de la Ville de Genève, en millions de CHF/an 



« Les activités des OI, MP et OING sont néanmoins essentielles à la production et au maintien de biens publics mondiaux. »

Les recettes de la fiscalité prélevées sur le secteur international non marchand par le Canton de Genève sont inférieures aux charges en résultant pour les collectivités publiques (-751 millions/an). Ce constat n'est pas une surprise, les activités des OI, OING et MP sont en effet non lucratives. De plus, les revenus salariaux associés sont, dans une forte proportion, exonérés d'impôts et les prestations des OI et MP non soumises à la TVA.

Comparativement aux résultats du LEA (2015), les charges nettes pour les collectivités publiques liées à la Genève internationale ont fortement augmenté. Pour la Confédération, elles évoluent ainsi de -168 à -292 millions/an, pour le Canton de Genève de -70 à -381 millions/an et pour la Ville

de Genève de -15 à -78 millions/an. Cette évolution s'explique tant par la diminution des recettes que l'augmentation des charges. Elle résulte de l'évolution des effectifs de la Genève internationale et de facteurs méthodologiques (taux d'imposition, modèles d'estimation des impacts indirects et induits, inventaire des charges publiques directes, charges unitaires d'encadrement).

Bien que présentant un coût net pour la Confédération, le Canton et la Ville de Genève, les activités des OI, MP et OING sont néanmoins essentielles à la production et au maintien de biens publics mondiaux, tels que la promotion de la paix, la santé, la sécurité des échanges commerciaux, la protection de la biodiversité et du climat, la diminution de la pauvreté ou encore la prévention des pandémies. Les OI, MP et OING présentes sur le territoire du canton constituent un réseau d'importance mondiale dans les domaines des droits humains (ONU,

⁶⁸ Un tel bilan n'est pas proposé pour le secteur marchand (MNC), les recettes fiscales de l'impôt sur le bénéfice et le capital des personnes morales n'ayant pas pu être estimées. Ces recettes sont importantes et sans disposer d'une estimation fiable de ces dernières, effectuer un bilan « charges publiques – recettes fiscales » ne fait pas sens.

CICR), de la migration (OIM), de la protection des réfugiés (UNHCR), du commerce (OMC), de la propriété intellectuelle (OMPI), des normes (ISO), de la recherche en physique fondamentale (CERN) ou encore de la météorologie (OMM), pour ne citer que les principaux.

Le territoire du Canton de Genève accueille une des plus grandes concentrations d'OI et d'OING au monde et constitue sans conteste un des plus importants centres mondiaux pour la coopération internationale. Facilement accessible et hautement sécurisée, Genève offre un espace privilégié pour les pourparlers de paix, la négociation d'accords et la tenue de conférences internationales. La tenue en juin 2021 d'une rencontre entre les présidents américain et russe en est un exemple récent.

Si les externalités positives de la Genève internationale bénéficient à l'ensemble la planète, la Suisse profite aussi cette vitrine diplomatique et médiatique qui lui confère à l'échelle internationale, un poids politique supérieur à celui de pays de taille similaire. L'économie genevoise bénéficie également de la présence de la Genève internationale au-delà des évidences présentées dans cette étude. D'une part, la renommée de la

Genève internationale renforce l'attractivité touristique et économique du Canton et de la Ville. D'autre part, les activités de OI, MP et OING sont moins directement impactées par les fluctuations de la conjoncture que celles des entreprises privées : elles contribuent ainsi la stabilité de l'économie genevoise. Finalement, la renommée de la Genève internationale renforce la confiance accordée aux acteurs genevois à l'étranger.

Par conséquent, même si la précédente étude conclut que le secteur non marchand de la Genève internationale génère un coût net conséquent pour la Confédération, le Canton et la Ville de Genève, ce résultat ne conteste aucunement que les bénéfices apportés par la Genève internationale au reste de la Suisse et du monde sont largement supérieurs à celui-ci.

D.4 LIMITES DES RÉSULTATS

L'interprétation des précédents résultats doit tenir compte des limites suivantes :

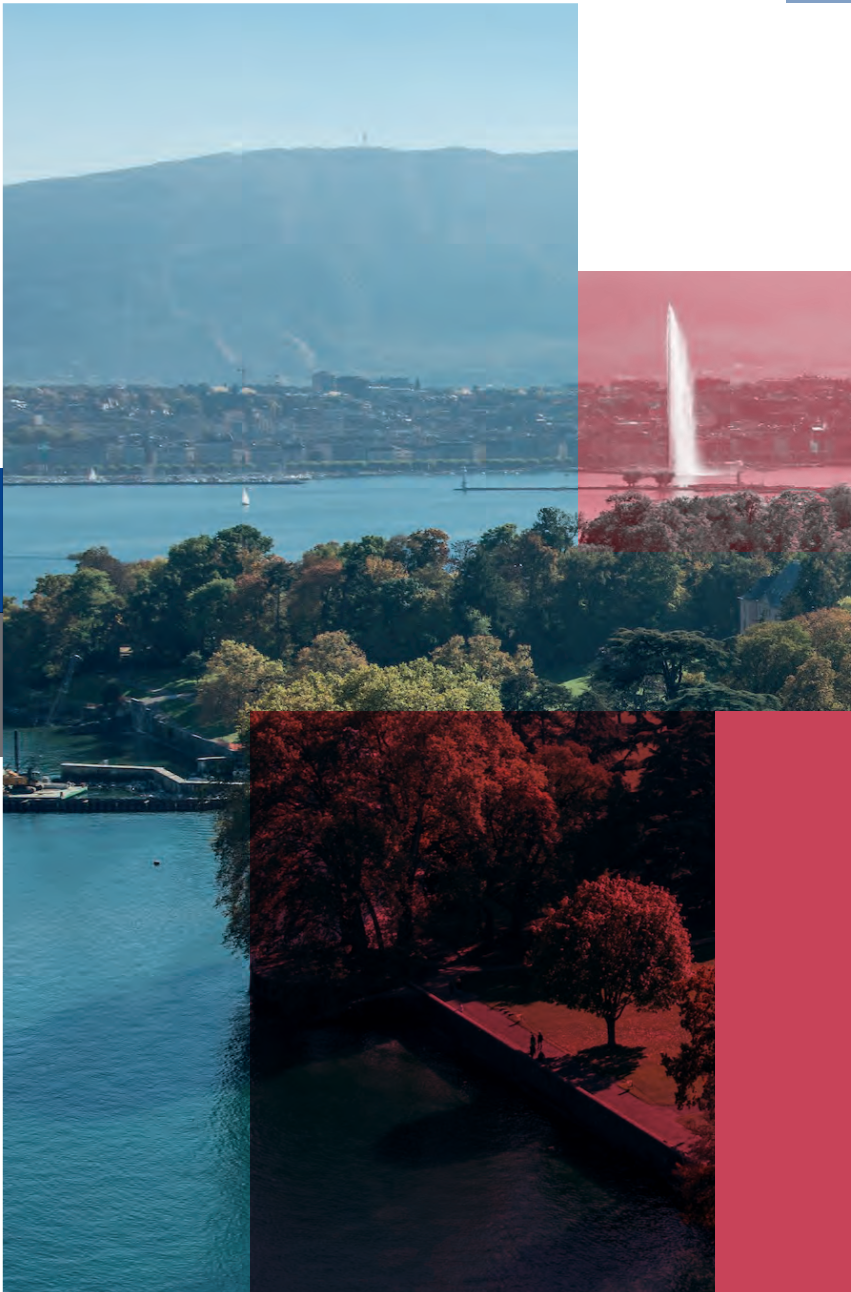
- L'ensemble de la démarche d'estimation repose sur l'hypothèse, qu'en l'absence du secteur international à Genève, aucune autre activité n'en prendrait la place (la situation de référence est l'absence simple du secteur international). En d'autres termes, ceci revient à considérer, par exemple, qu'aucune des personnes employées par les OI, MP, OING et MNC n'occuperait une autre activité productive ou encore qu'aucun des terrains occupés par les OI ne serait alloué à une autre activité économique.
- Les recettes, tant directes qu'indirectes et induites, de l'impôt sur les bénéfices et le capital des MNC n'ont pas pu être estimées de manière fiable.
- Les données sur la distribution des revenus au travers des catégories d'imposition des ménages des employés de la Genève internationale restent incertaines. C'est notamment le cas pour les ménages touchant un second revenu⁶⁹.
- Il en va de même pour les données sur la proportion des employés des OI et MP bénéficiant d'exonération de l'imposition des revenus du travail.



« Si les externalités positives de la Genève internationale bénéficient à l'ensemble la planète, la Suisse profite aussi cette vitrine diplomatique et médiatique. »

⁶⁹ Bien que seuls les revenus des employés de la Genève internationale soit pris en compte lors de l'estimation des recettes fiscales, c'est le revenu total du ménage fiscal qui détermine le taux d'imposition.

E



LOGEMENT

E.1 MARCHÉ DU LOGEMENT GENEVOIS

Le marché du logement dans la région genevoise, y compris en France voisine et dans le Canton de Vaud, est caractérisé par une forte demande et une relativement faible disponibilité de logements vacants (Tableau 59), ce qui rend le marché particulièrement tendu et les prix élevés. La situation est particulièrement compliquée pour le Canton de Genève, qui connaît un taux de logements va-

cants de seulement 0.37% en 2022, soit environ le quart du taux moyen en Suisse. Ce taux est resté stable depuis la précédente étude de 2013. Il est donc toujours relativement difficile de trouver un logement à Genève, ce qui peut pousser certaines personnes travaillant dans la région à déménager dans les communes françaises limitrophes du canton, où la disponibilité de logements est plus grande.

	Genève	District de Nyon	France voisine	Suisse
Taux de vacance	0.37%	1.09%	7.33%	1.31%

Tableau 59 : Taux de logements vacants, 2022 ↑

Note: Pour la France voisine, moyenne des valeurs au 1.01.2021 de la CA Annemasse-les Voirons-Agglomération, de la CA du Pays de Gex et de la CC du Genevois, pondérées par le nombre de logements en 2020. Sources: OCSTAT - Statistique des logements vacants. OFS/STATVD - Statistique annuelle des logements vacants. INSEE - Recensement de la population. OFS - Recensement des logements vacants.

Le manque de logements disponibles impacte le prix de location du m² d'habitation, qui était de 20.40 CHF en 2021 à Genève, soit 20% de plus que la moyenne suisse de 16.90 CHF la même année⁷⁰. Le prix du m² montait même à 27.60 CHF pour les logements loués à de nouveaux locataires⁷¹, ce qui indique des prix particulièrement élevés pour les primo-arrivants dans le canton, dont le personnel de la Genève internationale, qui n'est souvent pas originaire de la région – seuls 20% des répondants au questionnaire ont indiqué venir de la région lémanique. Le personnel de la Genève internationale fait donc face à un marché du logement où l'offre est faible par rapport à la demande, une situation

qui perdure depuis des années et qui n'a pas significativement évolué durant la dernière décennie.

E.2 OCCUPATION DE LOGEMENTS PAR LE PERSONNEL INTERNATIONAL

Les employés de la Genève internationale ayant pris part à l'enquête habitent majoritairement sur le territoire du Canton de Genève, comme on peut le constater sur la Figure 34. Cependant, la part de la France voisine dans les chiffres est également importante : parmi les personnes sondées, 20% des employés d'entreprises multinationales y résident,

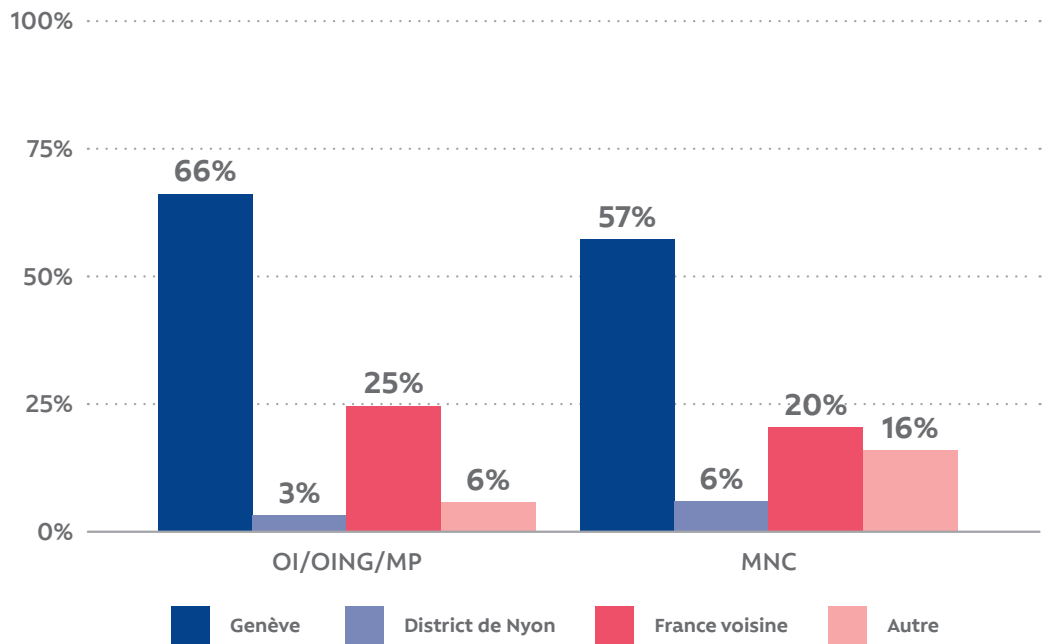
⁷⁰ <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/catalogues-banques-donnees/tableaux.assetdetail.24129169.html>

⁷¹ https://statistique.ge.ch/statistique/tel/domaines/05/05_04/T_05_04_2_03.xls

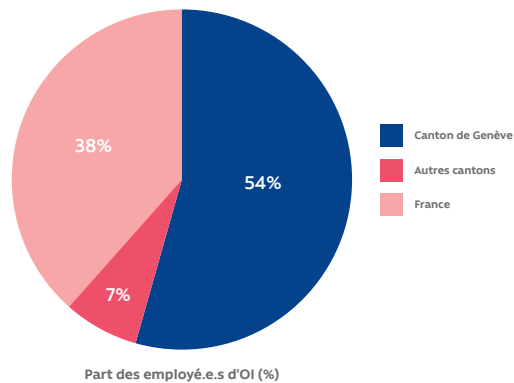
contre 25% pour ceux travaillant pour une OI, une OING ou une MP. A noter qu'une plus grande part des employés de multinationales que d'OI/OING/MP habite hors de la région lémanique parmi les personnes sondées. Ces valeurs sont toutefois comparables à la proportion d'actifs habitant dans les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie au sein de l'économie genevoise : en 2021, 90'515 fron-

taliers habitaient dans ces départements⁷², occupant autant des 405'551 emplois recensés dans le canton⁷³, soit une part d'environ 22%. Les employés de la Genève internationale ne semblent donc pas significativement plus fréquemment avoir un statut de frontalier résidant en France voisine que la population générale.

→ **Figure 34 :**
Région de domicile des employés sondés
Source : Enquête Genève internationale, 2023.



→ **Figure 35 :**
Région de domicile du personnel des OI
Source : OCSTAT - Enquête sur les organisations internationales, 2022



72 https://statistique.ge.ch/statistique/tel/domaines/03/03_05/T_03_05_2_03.xls

73 https://statistique.ge.ch/statistique/tel/domaines/06/06_02/T_06_02_2_1_02.xls

Cependant, selon les données de l'Enquête sur les organisations internationales effectuée annuellement par l'OCSTAT, la part de résidents français parmi les employés des OI était d'environ 38% en 2022 (Figure 35), contre 54% de résidents genevois. La part d'employés domiciliés hors du Canton de Genève semble donc plus importante dans les données de l'OCSTAT que celle de l'enquête conduite spécifiquement pour cette étude, ce qui peut indiquer un biais dans cette dernière en ce qui concerne le lieu de résidence principal. Il y aurait donc proportionnellement plus de frontaliers parmi les employés d'OI que dans le reste de la population genevoise. Aucune donnée spécifique à ce sujet n'est toutefois disponible pour les OING, les MP ou les MNC.



« Globalement, les constats généraux faits ci-dessus sont sensiblement les mêmes que ceux qui avaient été dressés en 2013 lors de la précédente étude. »

Pour la suite de l'analyse, seules les réponses des employés résidant dans la région genevoise (Canton de Genève, district de Nyon, Aï et Haute-Savoie) sont considérées. Cette restriction sert à rendre les comparaisons avec la population genevoise plus pertinentes et ainsi à mieux informer sur les différences entre « internationaux » et « locaux » quant à leur situation sur le marché du logement.

La taille des logements occupés par les employés de la Genève internationale est légèrement différente de celle des logements des habitants du Canton de Genève, comme on peut l'observer sur la Figure 36. En effet, le nombre de pièces d'habitation, c'est-à-dire de chambres et autres pièces de vie, cuisine non-comprise, est d'au moins 4 pour environ 50% des employés de la Genève internationale sondés qui habitent à Genève, contre un peu moins de 40% des habitants du canton. Cela est probablement en partie dû à une plus grande taille moyenne des ménages parmi les premiers : en effet, celle-ci est de 3.2, selon l'enquête, soit environ 0.9 personne de plus que la population gene-

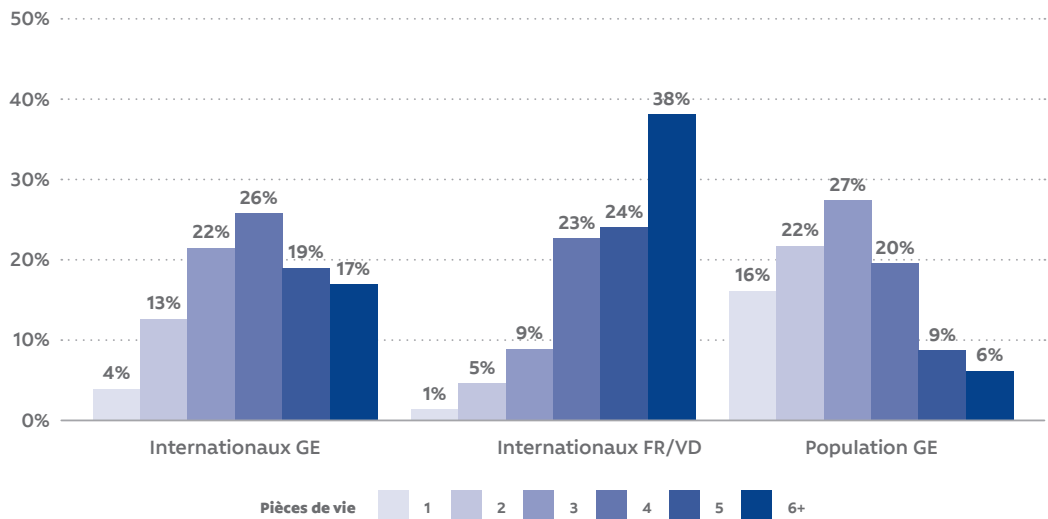
voise, d'après le Relevé structurel de 2021⁷⁴. Cette différence de taille peut notamment s'expliquer par le fait que les internationaux considérés ici appartiennent uniquement à la population active, ce qui exclut certains groupes de population comme les retraités ou les personnes en étude. L'aisance financière en moyenne supérieure des personnes travaillant dans les entreprises et organisations de la Genève internationale est un autre facteur pouvant être à l'origine de cette différence, ce qui leur permet de s'offrir des biens immobiliers plus grands que le reste de la population. Sans surprise, les internationaux résidant dans le district de Nyon ou en France voisine habitent dans des logements en moyenne plus spacieux, un facteur lié au type de logements qu'ils occupent, soit plus fréquemment des maisons.

Comme montré sur la Figure 37, le statut d'occupation des employés de la Genève internationale résidant sur le territoire du canton n'est pas significativement différent de celui du reste de la population genevoise, avec seulement une légère tendance à être plus fréquemment propriétaire de son logement (environ un quart des personnes, contre un cinquième pour la population du canton). En revanche, être propriétaire est bien plus répandu parmi ceux qui résident hors de Genève, avec environ trois quarts des personnes concernées par ce statut. Les propriétaires sont plus nombreux parmi les employés d'OI et de multinationales que d'OING et de MP, ce qui peut s'expliquer notamment par des différences de revenus (OING) et par un établissement seulement temporaire dans la région lémanique, souvent dans un logement mis à disposition par l'employeur (MP).

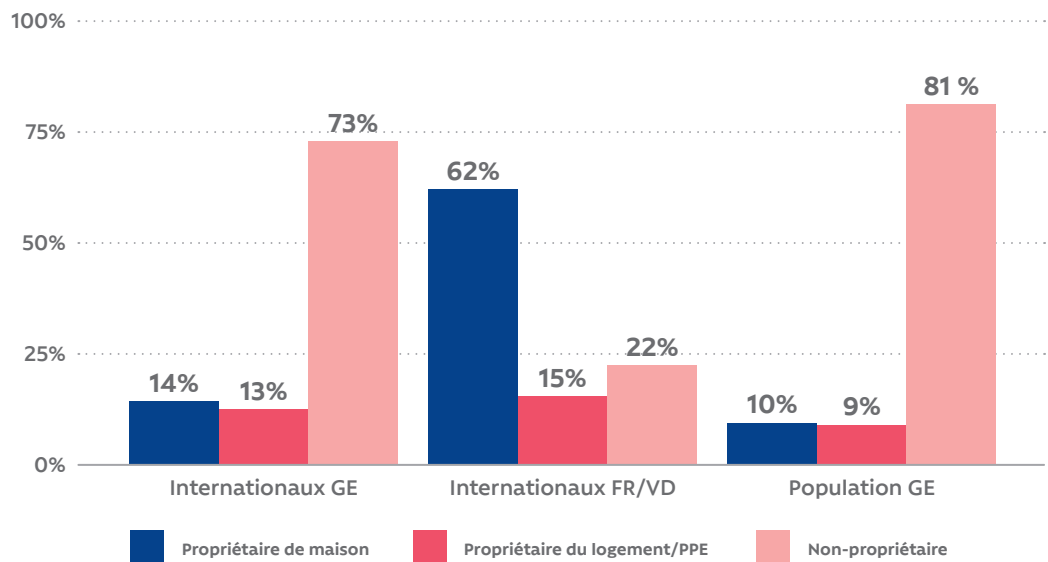
Globalement, les constats généraux faits ci-dessus sont sensiblement les mêmes que ceux qui avaient été dressés en 2013 lors de la précédente étude. Il n'y a donc pas eu de changement significatif de la situation des employés de la Genève internationale sur le marché du logement de la région genevoise, que ce soit dans l'absolu ou par rapport au reste de la population du canton.

74 https://statistique.ge.ch/statistique/tel/domaines/01/01_05/T_01_05_3_02.xls

→
Figure 36:
 Taille du logement selon
 le nombre de pièces
 d'habitation
 Sources: Enquête Genève
 internationale, 2023, OFS -
 StatBL, 2023.



→
Figure 37:
 Statut d'occupation
 Sources: Enquête Genève
 internationale, 2023, OFS - RS,
 StatBL, 2021.

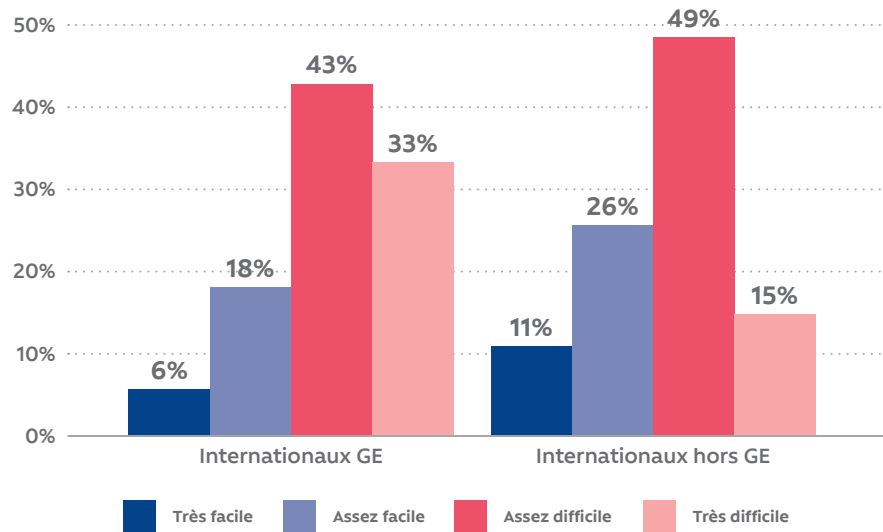


E.3 RECHERCHE DE LOGEMENT

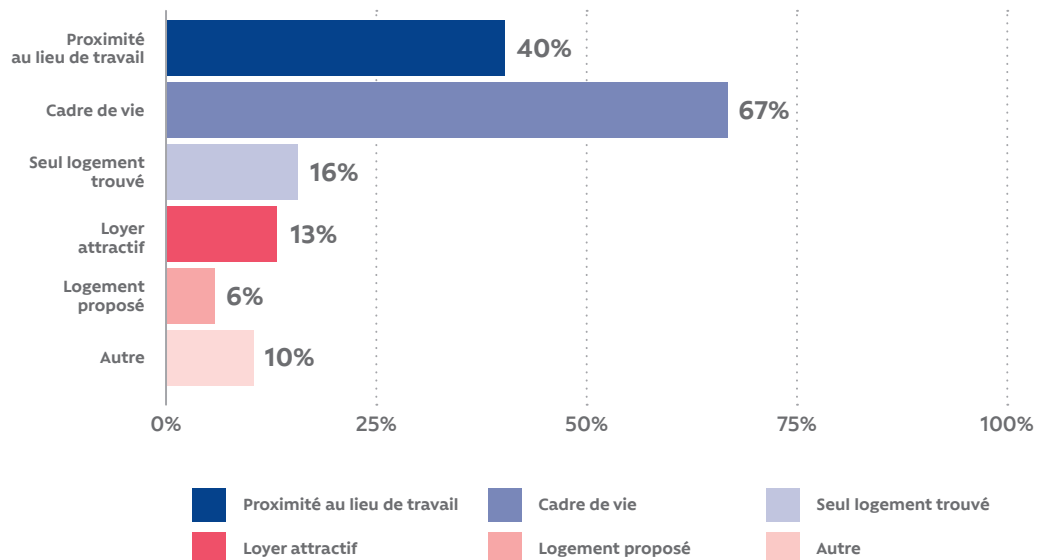
La recherche d'un logement peut s'avérer une tâche longue et fastidieuse à Genève, notamment à cause du faible taux de logements vacants mentionné précédemment. Les données de l'enquête montrent que cette difficulté est également présente pour les personnes travaillant pour la Ge-

nève internationale, qu'ils travaillent pour une OI, une OING, une MP ou une MNC. La Figure 38 montre que trois quarts des employés de la Genève internationale résidant dans le Canton de Genève ont fait face à des difficultés pour trouver un logement, contre environ deux tiers pour ceux qui résident en France voisine ou dans le district de Nyon.

→
Figure 38:
 Difficulté à trouver un logement
 Source : Enquête Genève internationale, 2023.



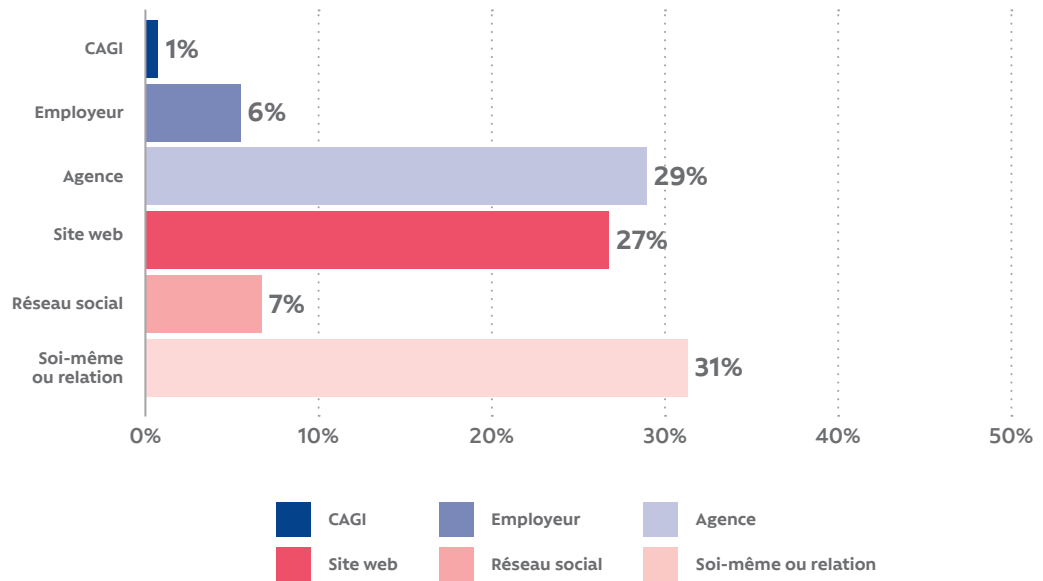
→
Figure 39:
 Choix du logement
 Source : Enquête Genève internationale, 2023.



Cette difficulté perçue à avoir trouvé son logement ne se reflète cependant pas dans les raisons choisies lorsque les motifs ayant poussé au choix du logement sont évoqués. En effet, la Figure 40 montre bien que le cadre de vie et la proximité au lieu de travail comptent parmi les raisons principales pour respectivement deux tiers et un tiers

des employés de la Genève internationale interrogés. L'absence d'alternative n'a été mentionnée que par 16% des répondants. Il ne semble donc pas que la difficulté à trouver un logement soit une contrainte majeure en ce qui concerne le choix final du logement, bien qu'elle affecte nécessairement la quantité d'options disponibles.

→
Figure 40 :
Moyens de recherche de logement
 Source : Enquête Genève internationale, 2023.



Les moyens utilisés pour trouver un logement sont principalement la recherche autonome, les sites internet d'immobilier et les agences immobilières, comme on peut le constater sur la Figure 40. Le CAGI est rarement mentionné, mais il convient de noter qu'il propose également une bourse aux logements sur son site internet, ce qui peut confondre cette option avec la catégorie idoine. De plus, il ne s'adresse pas aux employés des MNC,

qui constituent l'essentiel de l'échantillon de répondants.

Un croisement avec la difficulté à trouver un logement n'indique pas de fortes

différences par rapport à cette dernière selon le moyen utilisé, à part pour les personnes dont l'employeur fournit le logement, qui ont logiquement eu moins de difficulté à trouver le leur. La mise à disposition d'un logement par l'employeur ne concerne cependant que 6% des individus sondés.

D'après les données de l'enquête sur les employeurs de la Genève internationale, la mise à disposition de logements par l'employeur concerne en grande majorité les personnes détachées de manière temporaire dans la région genevoise, mais peu les personnes y résidant de manière permanente ou pour une durée non déterminée. Les problématiques liées à la recherche de logement concernent donc une importante majorité des internationaux travaillant à Genève.

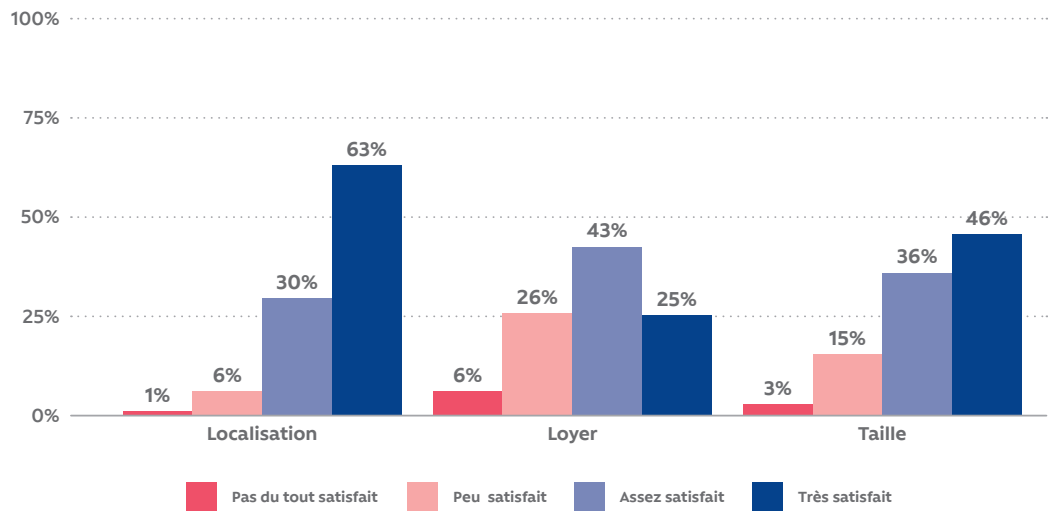
Globalement, les résultats de l'enquête montrent qu'une majorité du personnel des OI, OING, MP et MNC est satisfaite de son logement, comme on peut l'observer sur la Figure 41. La localisation est le point jugé le plus satisfaisant, suivi par la taille du logement. La satisfaction par rapport au loyer est en revanche plus faible, avec un tiers d'insatisfaits, ce qui n'est pas étonnant au vu des prix élevés prévalant dans la région genevoise.



« La mise à disposition d'un logement par l'employeur ne concerne cependant que 6% des individus sondés. »

→
Figure 41:
 Satisfaction du
 logement

Source : Enquête Genève
 internationale, 2023.



E.4 PRIX DU LOGEMENT

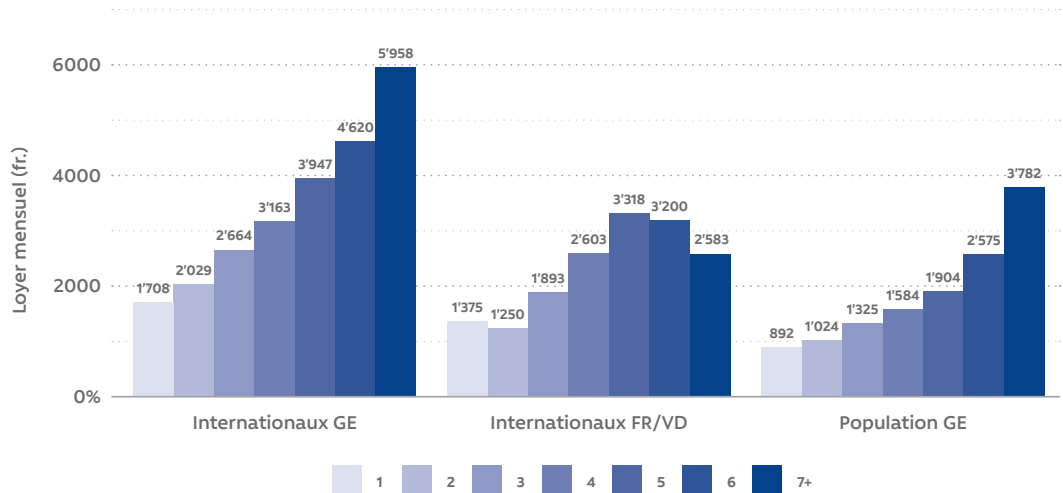
Les loyers payés par les employés de la Genève internationale sont en moyenne bien plus élevés que ceux de la population genevoise, en particulier pour les ménages qui habitent sur le territoire du canton (Figure 42). Les écarts sont particulièrement notables pour les petits logements (1 à 2 pièces), où les loyers passent du simple au double entre la population genevoise et les internationaux habitant à Genève. Cette situation prévalait déjà en 2013 et n'a donc pas évolué depuis. Celle-ci trouve très probablement en partie son origine dans le fait qu'une part de ces logements est louée meublée, ce qui augmente significativement leur loyer par rapport à leurs équivalents loués vides. La différence est cependant sensiblement plus faible pour les internationaux qui habitent hors du canton, surtout en France voisine, bien qu'elle soit tout de même très importante.

A noter qu'environ 5% des personnes sondées lors de l'enquête qui ne possèdent pas leur logement ont leur loyer entièrement pris en charge par leur employeur, et 7.5% supplémentaires reçoivent une aide partielle de ce dernier, mais le plus souvent à hauteur de moins d'un tiers du loyer. La prise en charge du loyer est particulièrement fréquente parmi les personnes travaillant pour une mission diplomatique permanente.

L'explication de ces différences de loyer peut provenir de plusieurs facteurs. Le premier est la différence de capacité financière : les internationaux gagnent en moyenne mieux leur vie qu'un habitant moyen du Canton de Genève. Ensuite, ils peuvent avoir conclu un bail en moyenne plus récemment que la moyenne de la population, étant donné que nombre d'entre eux ne sont arrivés que relativement récemment dans la région - la médiane de l'échantillon sondé est de 11 ans de résidence dans l'arc lémanique. En outre, leur réseau social local peut être plus réduit, surtout à leur arrivée, ce qui limite leurs opportunités de bénéficier d'un transfert de bail ou d'un accès aux biens locatifs transmis entre proches.

→
Figure 42:
Loyer mensuel moyen du logement

Sources: Enquête Genève internationale, 2023. OCSTAT - Statistique des loyers, 2023.



Une régression linéaire du logarithme naturel du loyer payé sur différents facteurs permet de déterminer à quel point chacun d'entre eux contribue à la hauteur du prix payé pour un bien locatif par les employés de la Genève internationale. Le **Tableau 60** présente les coefficients estimés pour une sélection de facteurs pouvant influencer sur le montant

du loyer. Ceux-ci indiquent, pour chaque variable, l'impact en pourcent de celle-ci sur le loyer payé, une fois l'effet des autres variables pris en compte. L'erreur-type informe sur le niveau de fiabilité de la valeur estimée: plus celle-ci est faible par rapport à cette dernière, plus la marge d'erreur est petite.

	Nombre de pièces du logement	Taille du ménage	Logement situé en France voisine	Logarithme du revenu du ménage	Décennies de résidence dans l'arc lémanique	Langue maternelle française
Coefficient	0.284	0.057	-0.415	0.207	-0.071	-0.098
Erreur-type	0.034	0.015	0.058	0.043	0.018	0.034

Tableau 60: Facteurs influençant le loyer ↑

Source: Enquête Genève internationale, 2023.

Ainsi, on peut constater que chaque pièce supplémentaire augmente le loyer d'à peu près 28%, en moyenne. La taille du ménage, quant à elle, est liée à un loyer plus élevé de près de 6% par personne supplémentaire. Le fait d'être situé en France voisine fait diminuer le loyer payé d'environ 41% par rapport à Genève et au district de Nyon pour un bien équivalent. On peut également observer que les personnes à plus haut revenu paient plus que les autres pour un bien de la même taille situé dans la même région: un ménage avec un revenu deux fois plus élevé qu'un autre paiera en moyenne

un loyer 21% plus haut que celui-ci. De surcroît, plus on habite depuis longtemps dans la région, moins le loyer est élevé: -7% par décennie de résidence, en moyenne. Finalement, les personnes de langue maternelle française paient environ 10% de moins que les autres. Ces chiffres soutiennent les hypothèses données plus haut pour expliquer la hauteur des loyers payés par les employés de la Genève internationale. On notera que l'analyse conduite lors de la précédente étude arrivait aux mêmes conclusions générales.

Le fait que les employés de la Genève internationale soient en moyenne disposés à payer des loyers plus élevés que le reste de la population ne signifie pas nécessairement qu'ils contribuent massivement à la hausse des prix des logements locatifs à Genève et dans les environs. En effet, cette différence de capacité financière les positionne également sur des segments distincts du marché immobilier sur lesquels les autres ménages de la région ne sont pas présents. Cette segmentation du marché de l'immobilier limite la concurrence qu'il peut y avoir pour l'obtention d'un logement à loyer modéré sur le marché libre, car les internationaux se trouvent en moyenne sur des segments de marché plus onéreux. L'impact de la présence du secteur international sur le marché du logement n'est donc pas uniquement une source de concurrence pour la population locale en matière d'accès au logement à des prix abordables.

E.5 SYNTHÈSE ET CONCLUSIONS

Comme lors de l'étude de 2013, les chiffres tendent à montrer que les employés de la Genève internationale font face à un marché du logement en situation de pénurie, ce qui rend leurs recherches immobilières compliquées. Les aides financières apportées par les employeurs ne concernent qu'une petite minorité des personnes sondées, tout comme la mise à disposition de logements, ce qui implique que les internationaux font face à des prix de marché aussi élevés que le reste de la population locale. La difficulté à trouver un appartement ou une maison dans la région est d'ailleurs également jugée comme élevée par ceux-ci, et les méthodes de recherche utilisées sont majoritairement celles qui sont accessibles à tout un chacun.

Toutefois, les revenus en moyenne plus élevés des internationaux par rapport au reste de la population genevoise leur permettent de s'offrir des biens locatifs aux loyers plus élevés pour un même nombre de pièces. Ils sont également plus fréquemment propriétaires de leur logement, même lorsqu'ils résident à Genève. Cette différence d'aisance financière avec le reste de la population genevoise peut avoir l'effet de faire monter les prix de certains biens en étant disposés à payer plus, mais aussi à positionner les internationaux et les locaux sur des segments de marché en partie distincts et pratiquant des prix différents.

La satisfaction générale des employés de la Genève internationale quant à leurs conditions de logement est plutôt élevée, surtout en ce qui concerne la taille de leur logement et sa localisation géographique, mais elle est plus faible pour le loyer payé, ce qui peut aisément s'expliquer par les prix très élevés qu'ils paient. L'attractivité de Genève pour les travailleurs internationaux pourrait être améliorée avec un marché du logement moins tendu : sur les 33% des personnes sondées qui ont déclaré avoir fait face à des problèmes à leur arrivée dans la région genevoise, environ 98% mentionnent la recherche d'un logement. De plus, environ 47% des employeurs ayant pris part à l'enquête indiquent que la pénurie de logements est un frein à l'embauche lorsqu'ils recrutent à l'échelle internationale. Il y a donc une marge de progression certaine dans ce domaine pour améliorer les conditions d'accueil de cette population – et de la population genevoise plus largement, car celle-ci est directement concernée par ce même marché immobilier.



« L'impact de la présence du secteur international sur le marché du logement n'est donc pas uniquement une source de concurrence pour la population locale. »

F



MOBILITÉ ET ENVIRONNEMENT

F.1 INTRODUCTION

Il ressortait de la précédente étude sur la Genève internationale que le logement et les transports étaient le talon d'Achille du Grand Genève ou, pour le dire plus positivement, la rançon de son succès. Il en ressortait d'ailleurs que les deux domaines sont liés : la difficulté à trouver un logement contribue à l'accroissement des mobilités pendulaires de longue distance, transfrontalières notamment, du fait de la nécessité pour une part importante des ménages d'aller toujours plus loin pour trouver un logement abordable. Où en est-on dix ans plus tard sur ces questions ?

Beaucoup de choses ont changé : le Léman Express est entré en service fin 2019 et constitue manifestement un succès, le réseau de tramways a continué à tisser sa toile, dans les communes de couronnes d'agglomération notamment, l'utilisation du vélo s'est développée, notamment en lien avec la voie verte entre Annemasse et Genève, le télétravail s'est installé dans les modes de vie et la construction de logements neufs s'est développée dans le canton.

Sur le plan politique, l'agenda s'est également transformé ces dix dernières années. Avec la montée en puissance des questions environnementales, le secteur des transports, premier émetteur de gaz à effet de serre, se trouve désormais au cœur des ambitions de décarbonation, qu'il s'agisse des déplacements de la vie quotidienne ou des voyages.

Ce chapitre présente un panorama, dans le cadre de cette évolution, du rapport que les employés de la Genève internationale entretiennent avec l'environnement, notamment en lien avec leurs usages de modes de transport.

F.2 LA MOBILITÉ DES INTERNATIONAUX

Dans une première étape, il s'agit de caractériser avec quelques chiffres clés la mobilité des employés de la Genève internationale sur la base des résultats du questionnaire qui leur a été adressé. Dans la mesure du possible, ces chiffres sont mis en relation avec des résultats provenant d'autres enquêtes pour illustrer en quoi cette population diffère de l'ensemble des actifs occupés dans le Canton de Genève. Nous mobilisons à la fois quelques statistiques cantonales ainsi qu'une précédente enquête de mobilité représentative de la population lémanique menée par le Laboratoire de Sociologie Urbaine en 2023.

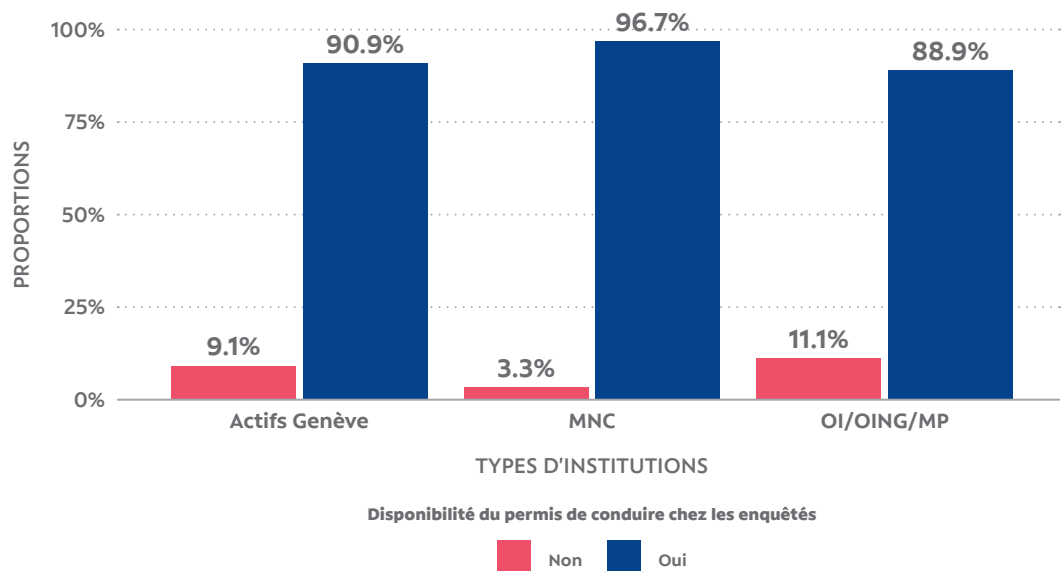
F.2.1 Équipements en matière de mobilité

En ce qui concerne le permis de conduire (B), les employés des multinationales sont bien plus équipés que leurs homologues des organisations internationales (Figure 43). Les premiers ne sont que 3.3% à ne pas disposer du permis de conduire, alors que ce chiffre s'élève à 9.1% pour l'ensemble des actifs dans le Canton de Genève. Ce décalage s'explique simultanément par les revenus élevés déclarés par les employés des multinationales, facilitant l'accès à de l'équipement automobile, ain-

si que par leur tendance à résider dans des zones moins urbanisées que l'ensemble de la population, où les transports publics peinent à concurrencer l'usage de la voiture. La surreprésentation du per-

mis de conduire parmi les employés de multinationales constitue donc un facteur limitant en ce qui concerne un potentiel report modal vers d'autres moyens de transport.

→
Figure 43:
Disponibilité du permis
de conduire
Source: Enquête Genève
internationale, 2023.



La Figure 44 permet de relativiser la prépondérance de l'automobile parmi l'équipement des internationaux en matière de mobilité. En ce qui concerne les moyens de transports alternatifs, le taux d'abonnement se trouve généralement dans la moyenne cantonale, voire légèrement en-dessus. En particulier, les employés des organisations internationales sont plus souvent titulaires d'un

écart peut s'expliquer par un moindre besoin de recourir à l'autoroute lors de déplacements professionnels, il rappelle également que les internationaux sont moins nombreux à vivre en Suisse, ou à en être originaires, que l'ensemble des actifs genevois, une caractéristique qui modifie l'organisation quotidienne des déplacements. Nous relevons encore que malgré la proportion non-négligeable de travailleurs frontaliers au sein des multinationales genevoises, ces derniers ne sont encore que peu pourvus du Léman Pass, un outil qui peine à se déployer au sein de la population. Cela est d'autant plus étonnant que l'offre Léman Express semble d'ores et déjà saturée, du moins lors des heures de pointe.

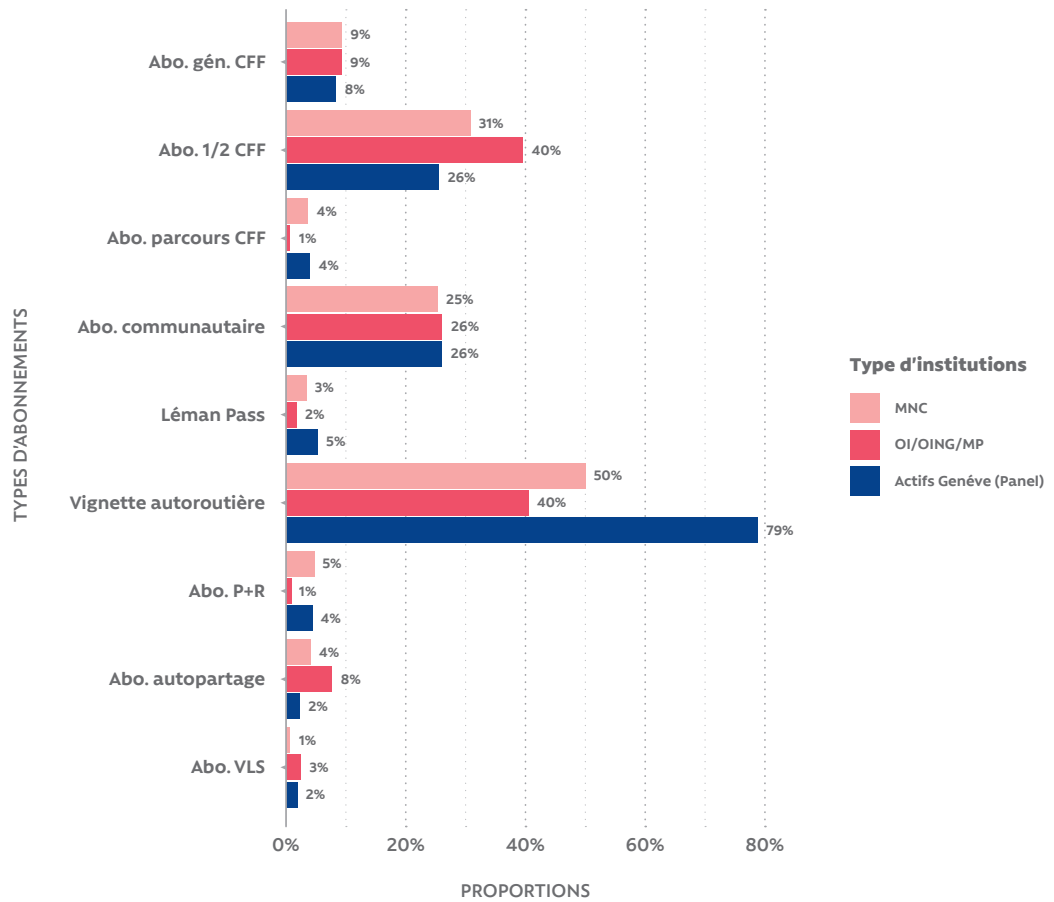


« Les employés des organisations internationales sont plus souvent titulaires d'un abonnement demi-tarif CFF (+14%) ou d'autopartage (+6%) que l'ensemble des actifs dans le Canton de Genève. »

abonnement demi-tarif CFF (+14%) ou d'autopartage (+6%) que l'ensemble des actifs dans le Canton de Genève. De plus, aussi bien les employés des multinationales (50%) que des organisations internationales (40%) bénéficient moins souvent de la vignette autoroutière suisse que l'échantillon représentatif tiré du Panel Lémanique (79%). Si cet

→
Figure 44 :
 Disponibilité
 d'abonnements de
 mobilité

Source : Enquête Genève
 internationale, 2023.



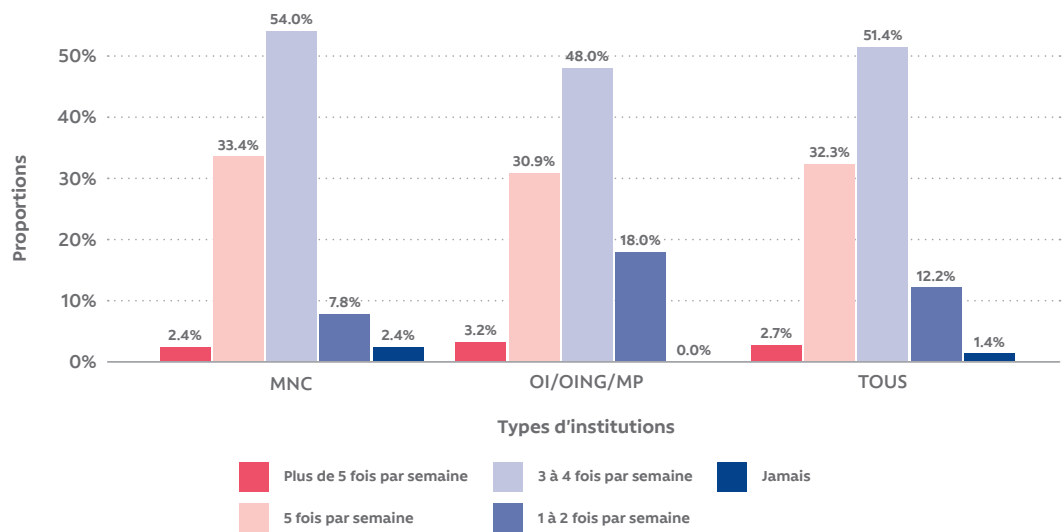
F.2.2 Mobilité domicile - travail

Bien que les mobilités et leurs impacts sur l'environnement ne se résument pas uniquement aux déplacements pendulaires pour le travail, ces derniers comptent beaucoup dans l'organisation quotidienne des individus. Cependant, avec la démocratisation du travail à temps partiel et la diffusion du télétravail au sein du monde professionnel, ces déplacements ne peuvent plus être aussi spontanément considérés comme récurrents. Comme l'indique la figure suivante, la majorité des internationaux se rendent entre 3 et 4 fois par semaine sur leur lieu d'emploi, un pic qui est plus prononcé encore dans les multinationales. Pour autant, les employés des organisations internationales sont plus nombreux à ne se rendre qu'une ou deux fois par semaine sur leur lieu de travail (18.0%) que leurs homologues des multinationales (7.8%). Dans

la mesure où le taux d'activité dans l'échantillon reste élevé - plus de 80% des individus travaillent à 80% ou plus - ces fréquences relativement basses de déplacements entre le domicile et le lieu d'emploi rappellent que le télétravail ne peut plus être considéré, du moins dans les secteurs couverts par la Genève internationale, comme une exception. En particulier, si le recours au télétravail s'est développé en proportions équivalentes en ce qui concerne les employés des multinationales et des organisations internationales, les résultats montrent que les seconds y recourent davantage. Du point de vue des potentiels bénéfiques pour l'environnement, ce résultat surprend dans la mesure où les employés des organisations internationales résident tendanciellement dans des zones urbaines, dans une plus grande proximité à leur lieu d'emploi.

→
Figure 45:
 Fréquence de
 déplacement sur le lieu
 de travail

Source : Enquête Genève
 internationale, 2023.

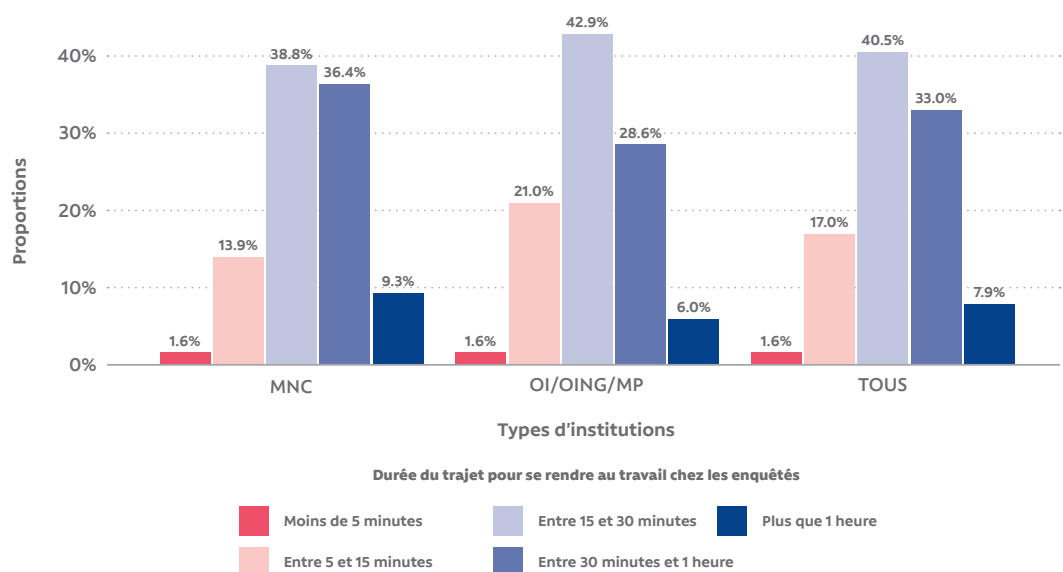


Les préférences individuelles et les conséquences environnementales des mobilités quotidiennes pour le travail dépendent beaucoup de la configuration spatiale entre logement principal et lieu d'emploi, comme l'avait d'ailleurs souligné le précédent rapport. En analysant la durée des trajets pendulaires des internationaux, des nuances émergent entre employés des multinationales et des organisations internationales. Les résultats montrent que les premiers tendent à passer

davantage de temps dans les transports pour se rendre au travail (45.7% mettent 30 minutes ou plus pour réaliser ces trajets) que les seconds (34.6%). D'autre part, ces durées allongées pourraient expliquer le fort équipement automobile des employés des multinationales, tout comme le fait qu'ils soient plus souvent acquéreurs de la vignette autoroutière que leurs homologues des organisations internationales.

→
Figure 46:
 Durée du trajet domicile
 - travail

Source : Enquête Genève
 internationale, 2023.





« Les employés de la Genève internationale utilisent moins les transports individuels motorisés (voiture ou motos) que ne le font l'ensemble des actifs dans le Canton de Genève. »

Bien plus que la durée du trajet entre le domicile et le travail, c'est le mode de transport privilégié pour ce motif qui influence les émissions de gaz à effet de serre générées par les individus. Comme l'indiquent de nombreuses études scientifiques, malgré l'électrification progressive du parc de véhicules, l'usage individuel de l'automobile est responsable d'une part importante de la pollution atmosphérique. Diverses politiques – qu'elles soient portées par les collectivités publiques (plan climat,

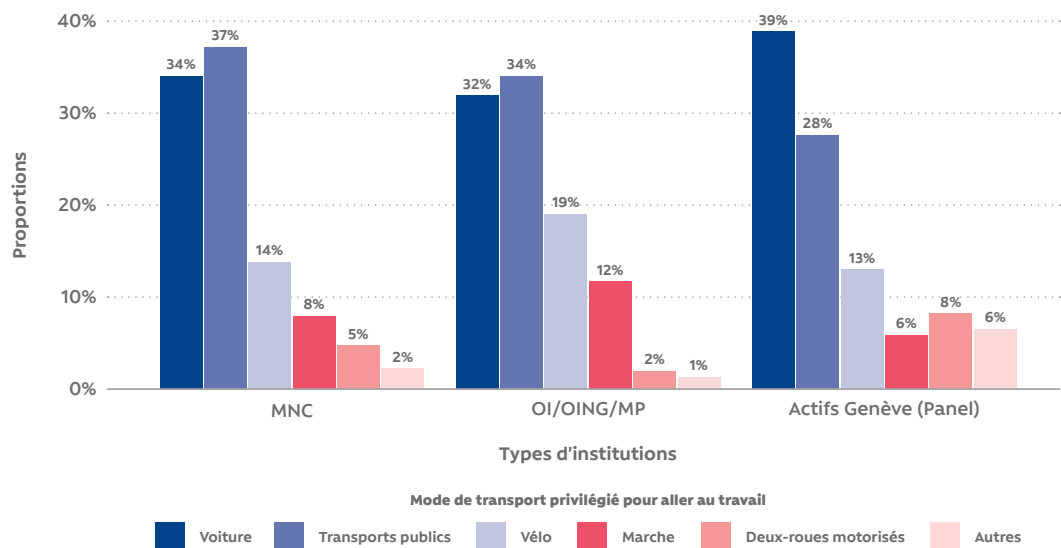
etc.) ou le secteur privé (plans de mobilité d'entreprise, etc.) – visent à réduire la part modale de la voiture, en particulier dans le domaine de la mobilité professionnelle.

D'après les résultats de l'enquête, les employés de la Genève internationale utilisent moins les transports individuels motorisés (voiture ou motos) que ne le font l'ensemble des actifs dans le Canton de Genève. Environ un tiers des enquêtés déclare privilégier l'automobile pour se rendre au travail, contre près de 40% d'après l'enquête Panel lémanique. D'un côté, cette moindre proportion peut être surprenante dans la mesure où les durées de trajets entre le domicile et le travail

sont relativement longues, surtout dans le cas des employés de multinationales, réduisant en conséquence la pertinence de modes comme le vélo ou la marche. De l'autre, l'enquête Panel lémanique (comme d'autres avant elle) rappelle le poids déterminant des ressources économiques dans le processus de sélection d'un mode de transport, celui-ci relevant parfois davantage de diverses contraintes quotidiennes que d'un choix rationnel. Dans la mesure où les internationaux, surtout dans les multinationales, bénéficient souvent de revenus bien supérieurs à la moyenne des actifs dans le Canton de Genève, leur usage des transports individuels motorisés s'inscrit en fait dans une moyenne haute des cadres supérieurs du Panel lémanique, qui s'établit plutôt aux alentours de 30% des déplacements entre le domicile et le travail.

Enfin, il est intéressant de constater que ce ne sont pas les mêmes alternatives à l'automobile qui sont privilégiées entre les employés de multinationales et ceux des organisations internationales. Les premiers sont de plus fervents utilisateurs des transports publics (37%), ce qui s'accorde sans doute avec les plus longues durées des trajets les concernant. Les seconds se reportent plus souvent sur des modes actifs, qu'il s'agisse du vélo (19%) ou même de la marche (12%), en lien avec la proximité au lieu d'emploi dont ils bénéficient plus fréquemment.

→
Figure 47:
Mode de transport privilégié pour le travail
Source : Enquête Genève internationale, 2023.

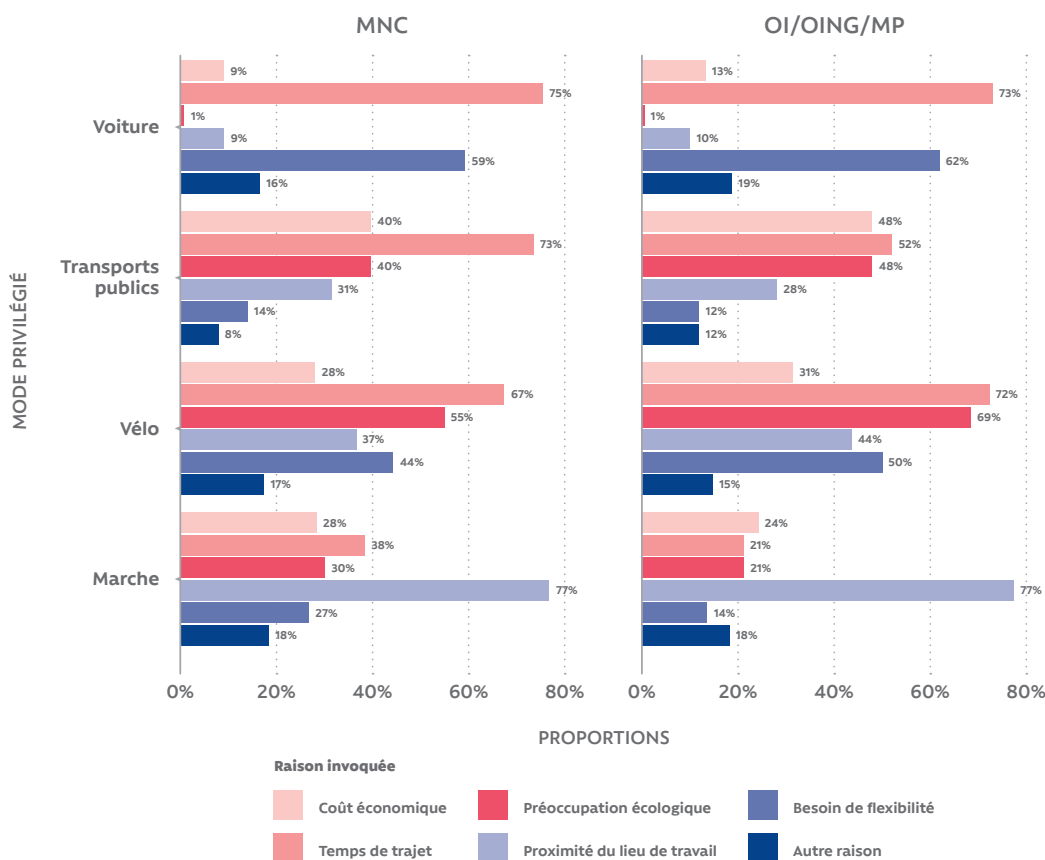


Afin de mieux cerner les logiques qui prévalent à l'usage d'un mode de transport plus que d'un autre, l'enquête interrogeait les internationaux sur la raison principale de cette sélection. La **Figure 48** montre tout d'abord que la distribution des raisons selon le mode de transport est sensiblement la même qu'il s'agisse des employés de multinationales ou des organisations internationales, à quelques exceptions près. Ainsi les premiers (73%) indiquent plus souvent que les seconds (52%) que leur usage des transports publics - par ailleurs plus fréquent - provient du gain de temps qu'ils procurent. À nouveau, ce résultat s'inscrit dans le prolongement de précédentes remarques sur les durées plus élevées de leurs trajets pour se rendre au travail, ce qui nous incite par ailleurs à recommander que les aides à la mobilité leur étant destinées se concentrent sur les abonnements en transports publics dans la perspective de réduire leurs usages automobiles. D'une manière plus générale, les employés des organisations internatio-

nales mentionnent plus régulièrement (du moins dans le cas des transports publics ou du vélo) que des considérations écologiques motivent le mode de transport utilisé, tandis que les critères sont davantage fonctionnels (temps de trajet, besoin de flexibilité) du côté de leurs homologues dans les multinationales.

La comparaison entre modes de transport rappelle ensuite que les principaux avantages que l'automobile procure restent ses gains de temps (plus de 70% de l'échantillon) et sa flexibilité (environ 60%). Des solutions pour la réduire semblent néanmoins se dessiner, puisque près de 70% des utilisateurs du vélo pour le travail plébiscitent ce mode parce qu'il est plus rapide - ce qui s'explique notamment par la saturation du réseau routier genevois, voire également de certaines lignes de transports publics - tandis que la proximité entre le domicile et le lieu d'emploi incite 77% des internationaux à s'y rendre en marchant. L'étalement urbain, influen-

→
Figure 48 :
 Raisons de la sélection
 d'un mode de transport
 pour le travail
 Source : Enquête Genève
 internationale, 2023.



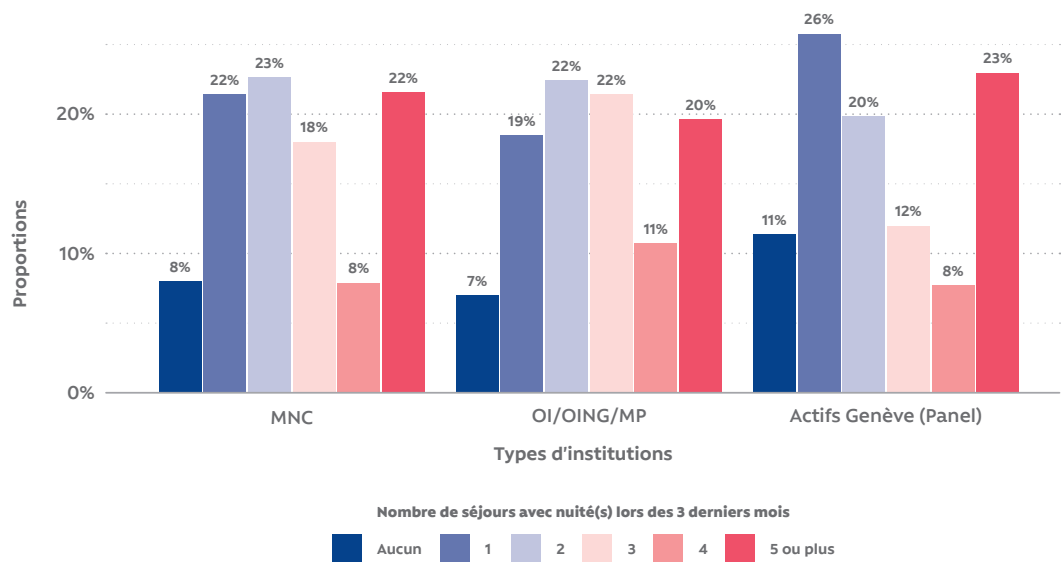
çant aussi bien les trajets pendulaires que d'autres motifs de déplacement, continue donc d'être un obstacle à la réduction des usages automobiles et par conséquent à la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le domaine de la mobilité individuelle.

F.2.3 Mobilité longue distance

Si la récurrence des déplacements pendulaires génère continuellement des externalités négatives, d'autres mobilités plus occasionnelles participent également au bilan carbone de la population. En élargissant l'analyse aux séjours avec nuitées en dehors du domicile – pour des motifs professionnels comme personnels – il est possible de faire un pas supplémentaire vers une approche tenant compte de l'ensemble du mode de vie des internationaux genevois. La Figure 49 suivante montre

que malgré leur implication au sein d'activités professionnelles mondialisées, les employés de multinationales comme ceux des organisations internationales ne se distinguent pas tant de l'échantillon représentatif des actifs du Canton de Genève en ce qui concerne le nombre de séjours avec nuitées lors des trois derniers mois. Ce premier constat, qui demanderait à être précisé selon les destinations de ces séjours, relativise a priori selon lequel cette frange de la population serait plus souvent absente de son espace de résidence (ou de travail). Bien que le nombre de personnes ayant réalisé cinq séjours avec nuitée(s) ou plus lors des trois derniers mois est sensiblement le même pour les trois catégories (à peine plus de 20%), la médiane des internationaux se trouve tout de même plus fréquemment à deux séjours (contre un pour l'ensemble), une valeur plus courante encore parmi les employés des organisations internationales.

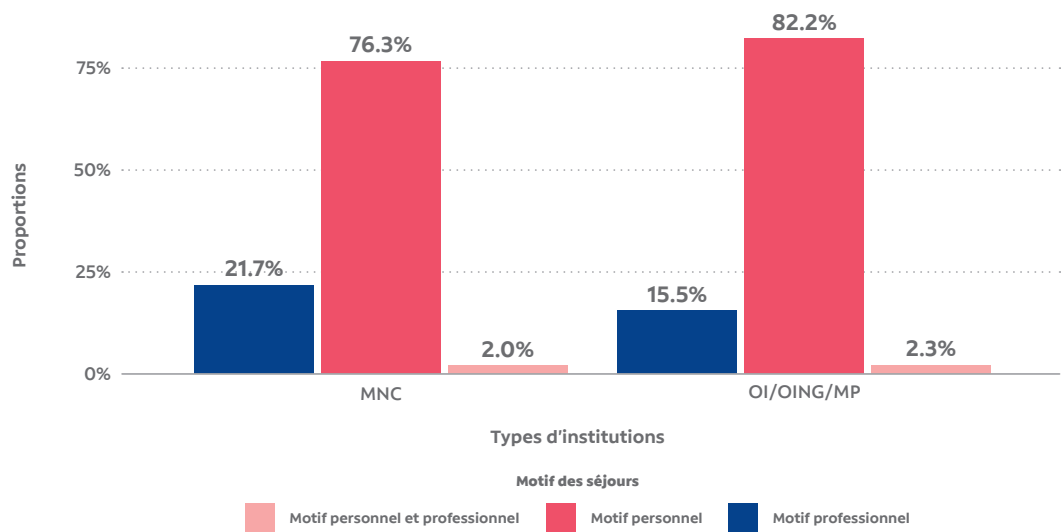
→
Figure 49 :
 Nombre de séjours avec nuitée(s) lors des 3 derniers mois
 Source : Enquête Genève internationale, 2023.



En tenant compte de l'ensemble des séjours avec nuitée(s) recensés (Figure 50), les employés des multinationales et des organisations internationales se distinguent quant au motif les conduisant à quitter temporairement leur domicile. Pour les premiers, ces séjours sont plus d'une fois sur cinq (21.7%) lié à leur activité professionnelle, tandis

que ce n'est le cas que de 15.5% des séjours des seconds. Ainsi, les employés des organisations internationales sont plus fréquemment mobiles sur de longues distances que leurs homologues des multinationales, mais moins souvent à cause de leur activité professionnelle.

→
Figure 50:
 Motif des séjours avec
 nuitée(s) lors des 3
 derniers mois
 Source : Enquête Genève
 internationale, 2023.



F.3 RAPPORTS À L'ENVIRONNEMENT

La durabilité des pratiques des employés de la Genève internationale a jusque-là été abordée par le prisme des mobilités quotidiennes comme plus occasionnelles. Il en ressort que si ces dernières sont légèrement moins émettrices que pour l'ensemble des actifs dans le canton, ces écarts sont à relativiser compte tenu des avantages en matière d'équipement, de ressources économiques ou de proximité du logement leur étant favorables.

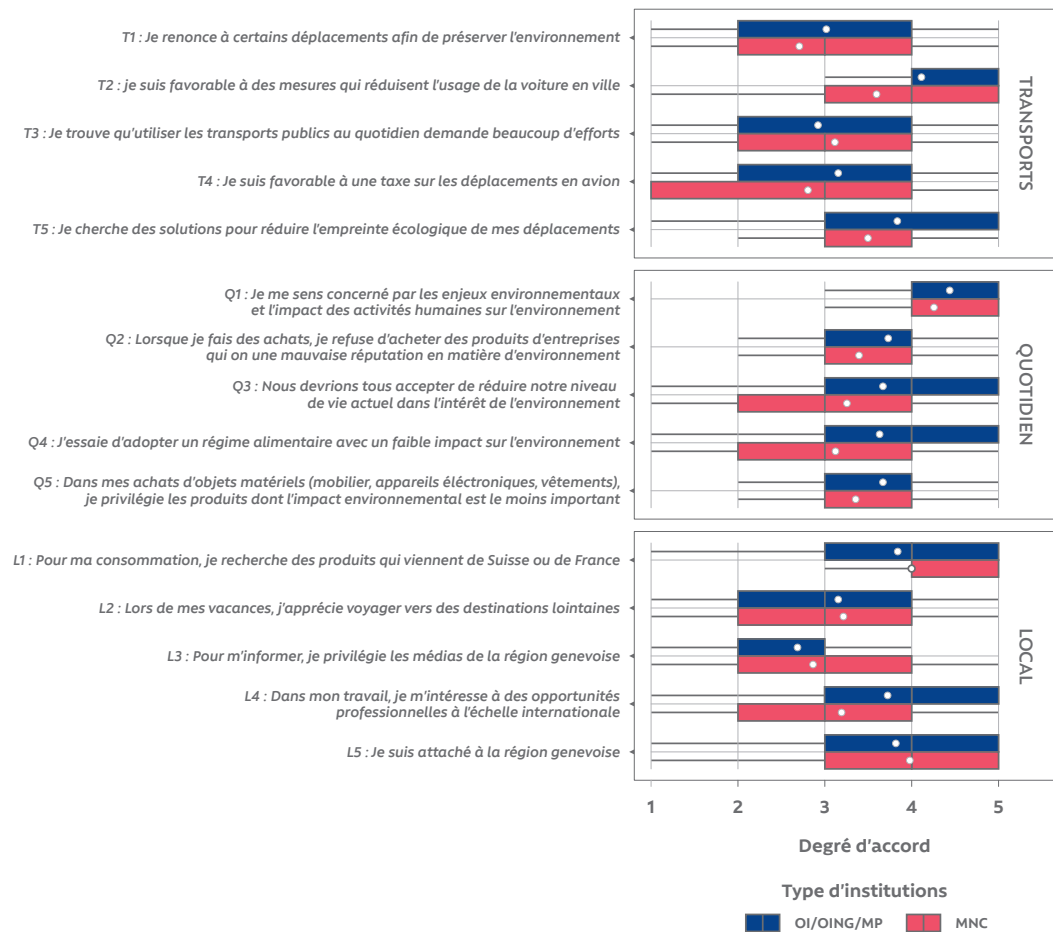
Cela étant, le rapport des individus à l'environnement dépasse la question des modes de transport utilisés ou celle de la fréquence à laquelle l'on se déplace pour le travail : il dépend de l'ensemble du mode de vie – que ce soit d'ailleurs chez les internationaux ou pour l'ensemble de la population. Pour en tenir compte, nous proposons dans les pages suivantes une catégorisation des employés des multinationales et des organisations internationales à partir de leurs opinions à l'égard des politiques de limitation dans le secteur des transports, des gestes du quotidien favorables à l'écologie, puis de l'importance accordée à la consommation dite « locale ». Ce travail a pour objectif de mettre en évidence les catégories (sociales, économiques,

professionnelles) d'internationaux les plus attentives à l'égard de l'environnement, de comprendre à quelles conditions cette préoccupation est susceptible d'apparaître, puis de voir comment elle se traduit concrètement par certains comportements de mobilité.

La **Figure 51** présente les degrés d'accord que les internationaux déclarent à l'ensemble des questions concernant leur rapport à l'environnement. Les réponses témoignent de préoccupations relativement communes dans l'échantillon, bien que différentes selon les thématiques. Alors qu'une immense majorité du personnel de la Genève internationale se dit concernée par les enjeux environnementaux, la mise en place d'une taxe sur les déplacements par avion rencontre un accueil nettement plus nuancé – surtout du côté des employés des multinationales. En moyenne, ces derniers sont moins mobilisés que leurs homologues des organisations internationales, surtout en ce qui concerne les restrictions des usages automobiles en ville, la réduction du niveau de vie ou encore les régimes alimentaires. Ces décalages suggèrent l'existence de cultures professionnelles distinctes ne se traduisant pas de façon identique en comportements individuels.

→
Figure 51:
 Opinions à propos de
 l'environnement

Source : Enquête Genève
 internationale, 2023



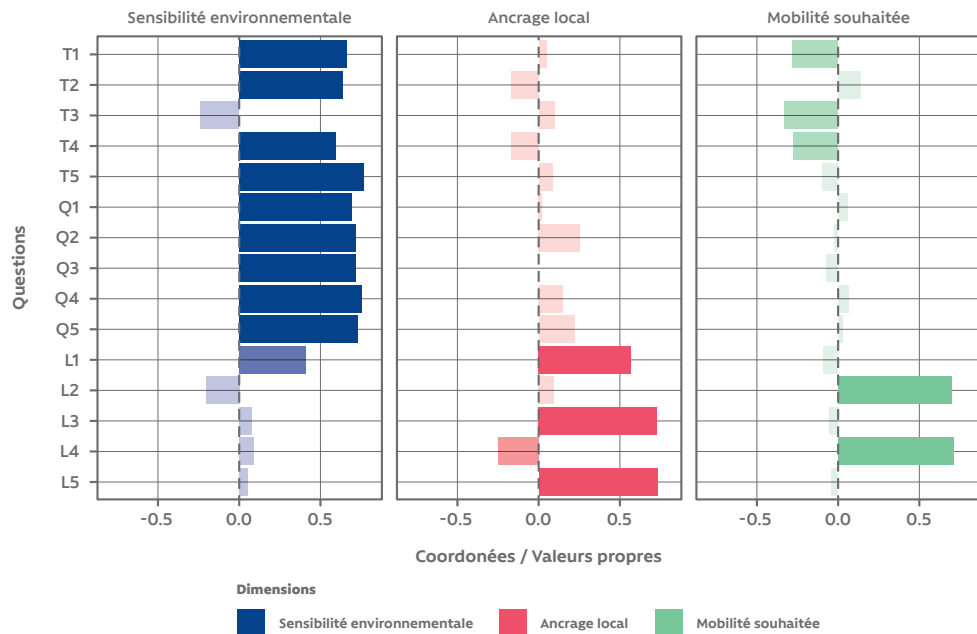
La partie inférieure de la même figure indique que les employés des organisations internationales sont moins attachés à la région genevoise que leurs homologues des multinationales. D'un côté, ce résultat s'explique par la provenance des premiers, plus souvent originaires d'autres régions du monde, ce qui pourrait limiter leur degré d'accoutumance avec les institutions (médias, gastronomiques, etc.) locales. De l'autre, il met en exergue qu'un mode de vie porté sur l'international – ce qui se repère notamment sur la question concernant les opportunités professionnelles – peut s'accompagner de préoccupations environnementales plus prononcées que pour des personnes plus ancrées localement, malgré des besoins plus fréquents de mobilité.

F.3.1 Les trois dimensions du rapport à l'environnement

Pour poursuivre cette analyse, nous présentons une catégorisation des internationaux se basant sur les trois salves de questions portant sur leur rapport à l'environnement. La première étape consiste à réduire toute l'information à quelques « dimensions » capables de résumer la diversité de l'échantillon. Au lieu de distinguer les employés de la Genève internationale sur la base des 15 questions – de T1 à L5 – de l'enquête (voir Figure 51), nous l'opérons à partir de scores, dont le nombre a été fixé à 3 d'après les résultats d'un algorithme statistique d'analyse en composantes principales (ACP, voir Figure 52).

→
Figure 52:
 Analyse en
 composantes
 principales et
 dimensions

Source : Enquête Genève internationale, 2023.



Chaque individu de l'enquête se voit attribuer trois scores - certains pouvant être négatifs - selon les dimensions suivantes :

- La **sensibilité environnementale** indique dans quelle mesure l'individu adhère aux mesures écologiques et cherche à réduire son empreinte carbone. Cette dimension résume l'ensemble des questions « Quotidien » (de Q1 à Q5), mais également la plupart des questions « Transports » (sauf T3) et l'une des questions « Local » (L1), soulevant toutes des pratiques ou habitudes favorables à la préservation de la planète. Plus le score est élevé, plus l'individu dispose d'une forte sensibilité environnementale.
- L'**ancrage local** traduit dans quelle mesure l'individu se déclare intimement attaché à la région genevoise. Cette dimension résume trois questions « Local » (L1, L3 et L5) en les opposant à une quatrième (L4) portant sur l'intérêt pour des opportunités professionnelles à l'échelle internationale. Plus le score est élevé, plus l'ancrage local de l'individu est important.
- La **mobilité souhaitée** souligne à quel point l'individu valorise des circulations internationales sans contraintes. Cette dimension résume les deux questions « Local » portant sur l'aspiration à la mobilité longue distance (L2 et L4) en les opposant aux questions « Transports » (T1, T3

et T4) témoignant d'une certaine habitude à se déplacer. Plus le score est élevé, plus l'individu est désireux de mobilité internationale.

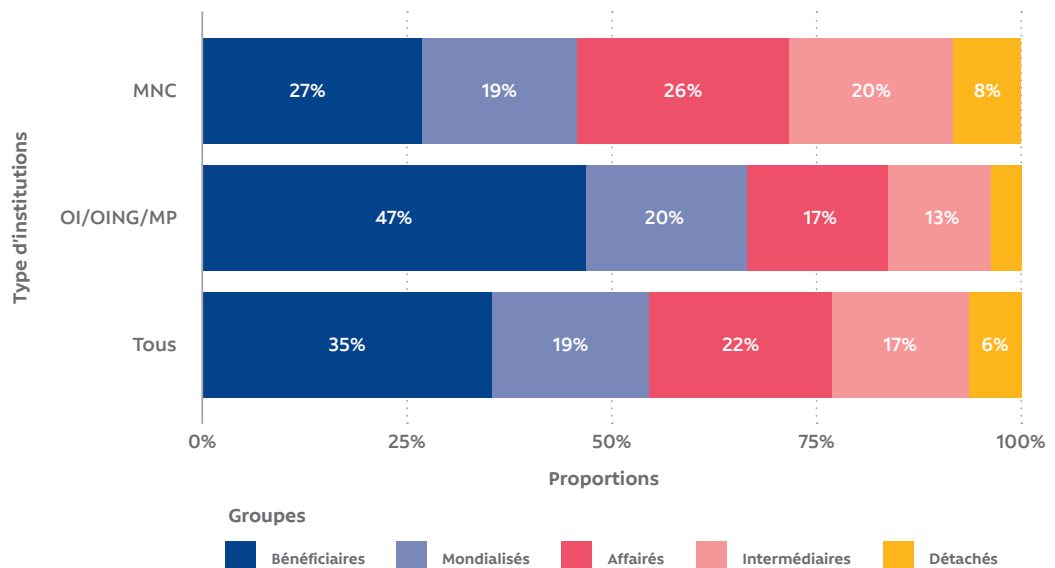
Ensemble, ces trois dimensions dessinent les contours de la catégorisation des rapports à l'environnement des employés de la Genève internationale.

F.3.2 Les cinq groupes d'internationaux et leurs rapports à l'environnement

La procédure statistique de catégorisation a pour but de découper un échantillon - ici, celui des internationaux - en plusieurs groupes homogènes, laissant apparaître des régularités - ici en matière de rapport à l'environnement - parmi les individus d'un même groupe. Un algorithme de classification descendante hiérarchique (CDH) a permis d'identifier cinq groupes robustes, distinctifs, et capables d'apporter de précieuses informations sur la sociologie de pratiques plus durables. Ces groupes sont d'abord présentés en quelques mots avant de faire l'objet d'une description approfondie, à même de rendre compte des conditions inégales d'émergence de sensibilités environnementales, d'ancrages locaux et de mobilités souhaitées.

- Un **premier groupe** (35% parmi les internationaux sondés) se distingue du reste de l'échantillon par une sensibilité environnementale prononcée, les individus concernés bénéficiant généralement d'avantages matériels favorables au développement d'un tel rapport. Ces individus, que nous qualifions d'**internationaux bénéficiaires**, sont surreprésentés parmi les organisations internationales.
- Un **second groupe** (19%) se distingue par une haute mobilité souhaitée et une sensibilité environnementale légèrement inférieure à la moyenne, sans que cela ne concerne des catégories de la population (ou des institutions d'emploi) particulières. Nous qualifions ces individus d'**internationaux mondialisés**.
- Un **troisième groupe** (22%) se distingue par une faible sensibilité environnementale, mais un ancrage local et une mobilité souhaitée supérieurs à la moyenne, surtout composé de cadres genevois occupés à plein temps. Ces **internationaux affairés** se retrouvent davantage au sein des multinationales que des organisations internationales.
- Un **quatrième groupe** (17%) se distingue par un fort ancrage local accompagné d'une faible mobilité souhaitée, où l'on retrouve en majorité le personnel sans fonction d'encadrement de la Genève internationale, plus souvent issu du territoire. Ces individus – les **internationaux intermédiaires** – sont plus nombreux au sein des multinationales.
- Un **cinquième groupe** (6%) se distingue par sa très faible sensibilité environnementale allant de pair avec un moindre ancrage local, aussi bien composé de cadres (moyens) que d'employés de l'industrie peu intégrés dans le tissu local. Nous qualifions les membres de ce troisième groupe d'**internationaux détachés**, davantage représentés au sein des multinationales.

→
Figure 53 :
 Catégorisation des
 internationaux en cinq
 groupes
 Source : Enquête Genève
 internationale, 2023.



F.3.2.1 Premier groupe : Bénéficiaires

Les **internationaux bénéficiaires** composent le groupe le plus représenté dans les organisations internationales comme dans les multinationales. Ces personnes occupent plus souvent que les autres des professions intellectuelles ou scientifiques (39% contre 30%), en particulier au sein d'organisations internationales moyennes en lien avec la santé ou de multinationales actives dans la finance et les assurances.

Bien que les revenus de ces internationaux soient les plus faibles de l'échantillon (autour de 135'000 CHF. - par année), ils profitent néanmoins d'avantages susceptibles de renforcer leurs pratiques ou convictions pro-environnementales: leurs logements sont souvent à proximité de leur lieu de travail, ils sont nombreux à disposer d'un abonnement CFF demi-tarif (45%) ou car-sharing (9%) et leurs conditions professionnelles les entraînent à rester plus souvent à la maison - 16% télétravaillent entre 3 et 4 jours par semaine. En conséquence, les **internationaux bénéficiaires** sont 42% (contre 35%) à utiliser les transports publics pour se rendre au travail, 26% (contre 17%) en vélo, des choix qu'ils justifient le plus souvent par préoccupation écologique.

Majoritairement diplômés (91% ont achevé une formation universitaire), ces individus sont employés par la Genève internationale depuis près de 10 ans en moyenne, ayant généralement saisi une opportunité professionnelle ou ayant ciblé la région pour sa qualité de vie. En conséquence, ils sont souvent ancrés dans le tissu social local, en fréquentant le plus souvent leurs amis d'enfance. Ce groupe rappelle qu'une position professionnelle stabilisée, dans le secteur international comme ailleurs, joue un rôle prépondérant sur l'émergence d'une sensibilité environnementale.

F.3.2.2 Deuxième groupe : Mondialisés

Les **internationaux mondialisés** comptent pour près d'un cinquième des enquêtés des entreprises multinationales comme des organisations internationales. Contrairement aux membres du groupe précédent, ils sont pratiquement exempts

de toutes spécificités socioéconomiques, c'est-à-dire que tout employé de la Genève internationale pourrait, en évoluant dans ce cadre professionnel, développer une appétence pour la mobilité lointaine, que celle-ci concerne le domaine professionnel ou les loisirs.

Ces individus ont pour seules caractéristiques saillantes d'être plus souvent en couple marié sans enfant (20% contre 15%) et de fréquenter le plus souvent des connaissances hors du monde professionnel, de la famille ou des amis d'enfance, autant d'éléments indiquant de moindres attaches à l'espace de vie. La diversité socioéconomique au sein des internationaux mondialisés indique que pour près de 20% des enquêtés, le contact avec la Genève internationale conduit à valoriser la mobilité avec pour corollaire une sensibilité environnementale plutôt neutre.

F.3.2.3 Troisième groupe : Affairés

Les **internationaux affairés** forment le troisième groupe de cette catégorisation, plus nombreux au sein des multinationales (26%) que des organisations internationales (17%). Ils se distinguent surtout par le secteur professionnel et la position hiérarchique occupée: ce sont plus souvent des cadres (43% contre 35%) masculins (55%) occupés dans des entreprises - avec une surreprésentation du négoce (32% contre 27%) - ou des organisations de taille moyenne basées dans la commune de Genève (53% contre 43%).

En comparaison avec le reste de l'échantillon, ces individus sont ceux qui déclarent le plus souvent, à 40%, se rendre 5 fois par semaine sur leur lieu d'emploi, ce qui peut autant s'expliquer par les responsabilités qu'ils endossent que par la localisation de leur domicile, plus souvent sélectionné pour des raisons de proximité professionnelle.

Les **internationaux affairés** se caractérisent donc par une position hiérarchique supérieure les conduisant simultanément à un certain ancrage local et à des perspectives de mobilité relatives, tout en se construisant en décalage avec des préoccupations environnementales. Cette prévalence accordée au parcours professionnel se décèle en-

core dans les difficultés rencontrées à l'installation à Genève, le cas échéant, puisque la lenteur des systèmes administratifs/politiques (26%), le fonctionnement du marché du travail (23%) et le coût de la vie (77%) sont surreprésentés.

F.3.2.4 Quatrième groupe : Intermédiaires

Les **internationaux intermédiaires**, s'ils ne sont pas les plus nombreux dans la Genève internationale (encore moins pour les organisations internationales) donnent à voir un groupe socialement très homogène. Il s'agit tendanciellement d'employés administratifs (33% contre 17%) sans fonction de cadre (30% contre 25%) où les formations secondaires II (23% contre 11%) – souvent accomplies dans le système scolaire genevois – sont surreprésentées. Ces caractéristiques en entraînent logiquement d'autres : le temps partiel est davantage développé, la contribution au revenu total est plus basse dans des ménages où le ou la conjoint(e) est plus souvent occupé(e), mais surtout le bassin de recrutement est beaucoup plus restreint – surtout dans un secteur où les profils internationaux sont aussi courants.

D'avantage que d'ordinaire, les **internationaux intermédiaires** sont français (39% contre 25%) ou francosuisse (14% contre 7%) – donc aussi frontaliers (31% contre 19%) de langue maternelle française (72% contre 44%) – originaires de la région genevoise (41%) et/ou y résidant depuis plus de 10 ans (69% contre 40%). Ces attaches locales de plus longue date ont garanti des avantages importants sur un marché du logement toujours plus saturé, en témoigne le fait que ces individus sont beaucoup plus souvent propriétaires (64% contre 43%) de villas individuelles ou résidents d'appartements de grande taille, à des loyers pourtant inférieurs au reste de l'échantillon (2'300 CHF en moyenne), dont ils se déclarent majoritairement très satisfaits.

Les **internationaux intermédiaires** se trouvent donc dans une situation de projet résidentiel, d'autant plus compréhensible que les familles avec enfants sont surreprésentées, qui explique notamment leur ancrage local marqué ainsi que leurs perspectives de mobilité internationale ré-

duites. En conséquence, ils vivent néanmoins plus loin de leur lieu d'emploi – par ailleurs souvent en périphérie genevoise – que le reste des internationaux (54% pendulent pendant 30 minutes ou plus), ce dont témoigne un usage accru de la voiture (53% contre 33%) couramment justifié par le besoin de flexibilité (46%). C'est donc dans le cadre de ces contraintes pratiques du quotidien en lien avec un attachement au territoire genevois que se construisent des sensibilités environnementales plutôt neutres.

F.3.2.5 Cinquième groupe : Détachés

Enfin, les **internationaux détachés** constituent le groupe le moins représenté, que ce soit dans les multinationales (8%) ou dans les organisations internationales (4%). Relativement proches des internationaux affairés sur certains points, les individus ici concernés sont en revanche beaucoup plus hétérogènes socialement. Pour les similitudes, il s'agit à nouveau en majorité d'hommes (71%) et/ou de cadres (45% contre 35%) se rendant de nombreuses fois par semaine sur leur lieu d'emploi se trouvant en centre-ville genevois (53% contre 43%). Les revenus déclarés sont d'ailleurs les plus hauts de l'échantillon, à 170'000 CHF en moyenne par an.

Pour les différences, c'est dans ce groupe que se retrouvent les populations les plus jeunes de l'échantillon (médiane à 28 ans), une majorité des (rares) métiers qualifiés de l'industrie (5% contre 2%), des personnes déclarant un niveau de vie « moyen » (55% contre 48%), ou encore une absence plus fréquente du permis de conduire (13% contre 7%). En termes de secteurs d'activité, cette diversité conduit à une surreprésentation de l'économie et du commerce pour les organisations internationales (29% contre 13%) et de la manufacture pour les multinationales (35% contre 27%).

Les caractéristiques rassemblant ces **internationaux détachés** dans un seul et même groupe se retrouvent plutôt au niveau de leur intégration limitée dans la société genevoise ainsi que des contraintes quotidiennes qui en découlent. Ce sont des personnes arrivées plus récemment dans la région – elles y travaillent depuis moins de 7 ans en moyenne – et sont nombreuses à avoir

une maîtrise élémentaire (ou moins) du français (28% contre 13%) ce qui les empêche de se projeter localement à long terme (29% contre 20%) ou de fréquenter leurs collègues hors du travail (45% ne le font pratiquement jamais). Cette intégration partielle se traduit également dans les difficultés rencontrées à l'arrivée, bien sûr en termes de langue (44%), mais aussi en lien avec le système de transport (32%), le besoin de trouver une place en crèche pour les enfants (40%), un emploi pour le ou la conjoint(e) (48%) ou encore l'adaptation aux horaires locaux (88%).

Cela s'explique à l'aune des moindres avantages tirés du secteur international, les **internationaux détachés** étant à la fois moins souvent exonérés fiscalement (24% contre 35%) et moins bien lotis, soient plus souvent locataires (67% contre 56%) d'appartements (72% contre 64%) de 4 pièces en moyenne dont le loyer – bien que partiellement repris par l'employeur – est généralement au-delà de 3'000 CHF. Ce groupe, bien qu'il soit le moins représenté dans l'échantillon, montre qu'en cas d'absence d'avantages professionnels et de perspectives de s'ancrer localement, une sensibilité environnementale peine grandement à se développer.

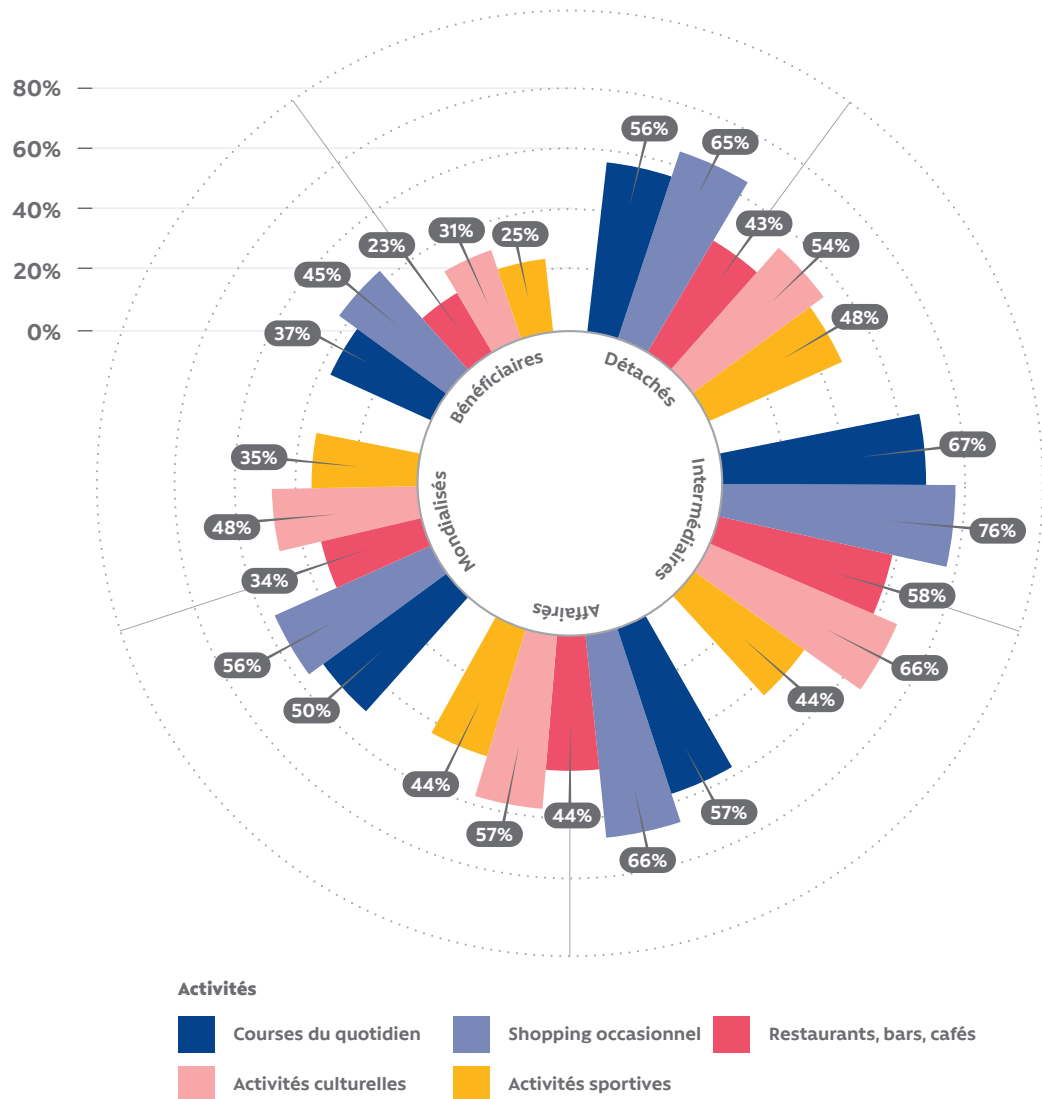
F.4 ESPACES D'ACTIVITÉS ET PROFIL MODAL

F.4.1 Pratiques modales selon les groupes d'internationaux

Enfin, nous pouvons analyser en quoi la catégorisation proposée influence l'usage des modes de transport au quotidien pour des activités extraprofessionnelles. La **Figure 54** présente l'évolution de la part des modes individuels motorisés (voiture, moto) pour cinq activités de tous les jours: les courses du quotidien, le shopping occasionnel, les visites dans des restaurants, bars ou cafés, les activités culturelles et les activités sportives.

De manière générale, les internationaux utilisent davantage ces modes pour les deux premières activités recensées, ce qui peut s'expliquer par l'encombrement généré par les achats. Viennent ensuite les activités culturelles, réalisées à près de 50% en moyenne via des modes de transports individuels motorisés, en lien avec leur plus fort éparpillement à travers le territoire. Enfin, les déplacements vers des restaurants, bars ou cafés et des activités sportives sont les moins dépendants de l'automobile, non seulement parce qu'ils sont souvent plus courts, mais aussi parce que les enquêtés privilégient plus facilement la marche pour ces motifs. Toujours est-il qu'en comparant avec les parts modales pour le travail (voir **Figure 54**), les activités extraprofessionnelles restent nettement plus dépendantes de l'automobile, indiquant que les bénéfices tirés des mesures d'accompagnement peinent à s'extraire des déplacements pendulaires.

→
Figure 54 :
 Part des modes
 individuels motorisés
 pour les activités
 extraprofessionnelles
 Source : Enquête Genève
 internationale, 2023.



Les décalages entre les cinq types d'internationaux sont significatifs, ce qui renforce à nouveau leur intérêt. Les **internationaux bénéficiaires** sont assez logiquement les plus économes en énergie dans leurs déplacements quotidiens, ce qui montre qu'en combinant sensibilité environnementale et subventions pour les modes alternatifs, il est possible de généraliser des bénéfices sur des déplacements hors domicile - travail. En effet, moins de la moitié des trajets pour des courses ou du shopping sont réalisés en voiture dans ce groupe, et

même moins d'un quart à destination des restaurants, bars ou cafés comme des activités sportives.

Ensuite, les parts modales des **internationaux mondialisés** montrent qu'une mobilité souhaitée prononcée n'empêche pas des déplacements quotidiens relativement peu gourmands en CO². Les **internationaux affaires** comme les **internationaux détachés** réalisent près d'un tiers de leurs déplacements pour des achats en modes individuels motorisés, environ un sur deux pour les

autres activités recensées. D'une part, cela montre qu'en deçà d'un certain seuil, la sensibilité environnementale ne modifie plus tant l'usage des modes de transport au quotidien. D'autre part, surtout en ce qui concerne les premiers, un important potentiel de report vers des modes alternatifs apparaît, dans la mesure où ils travaillent plus souvent que d'autres dans le centre-ville genevois où l'offre en transports publics est déjà hautement développée. Ce potentiel serait d'autant plus intéressant qu'il concerne les groupes d'internationaux se rendant le plus souvent sur leur lieu d'emploi, bien souvent cinq fois par semaine, donc que les bénéfices d'une politique incitative seraient multipliés.

Enfin, les **internationaux intermédiaires**, bien qu'ils soient les plus ancrés localement et ne présentent pas les plus basses sensibilités environnementales, sont les plus fréquents utilisateurs de modes individuels motorisés (plus de trois activités de shopping sur quatre sont effectuées en voiture ou moto), sauf pour les activités sportives. Ces usages découlent principalement d'une localisation résidentielle en périphérie et d'un mode de vie partiellement en décalage avec le reste des employés de la Genève internationale. Ce dernier résultat indique la nécessité, dans la perspective de réduire l'empreinte carbone du secteur de façon globale, de penser des stratégies collectives incluant l'ensemble du personnel, des cadres les plus mobiles mondialement jusqu'aux employés administratifs ou techniques davantage portés sur le local.

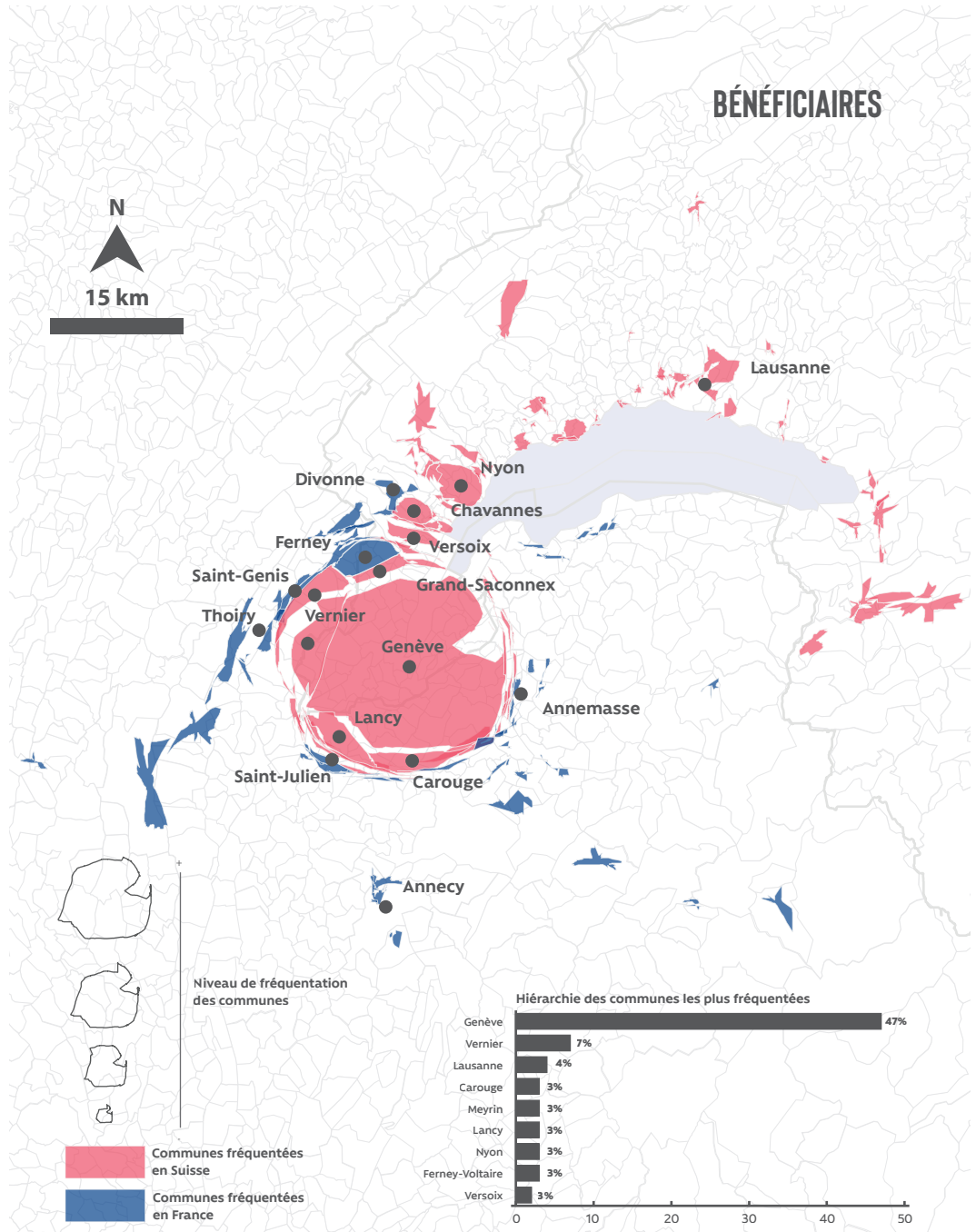
F.4.2 Espaces d'activités selon les groupes

L'analyse des espaces d'activités s'appuie sur la technique du cartogramme. Cette approche permet de mettre en perspective les espaces les plus fréquentés à partir de la déformation des unités spatiales. Les cartogrammes présentés ci-dessous (Figures 55, 56, 57, 58 et 59) témoignent de la fréquentation des communes suisses et françaises par la communauté des employés de la Genève internationale. L'analyse s'appuie à nouveau sur les activités d'achats, de shopping, de restauration ainsi que les activités sportives et culturelles.

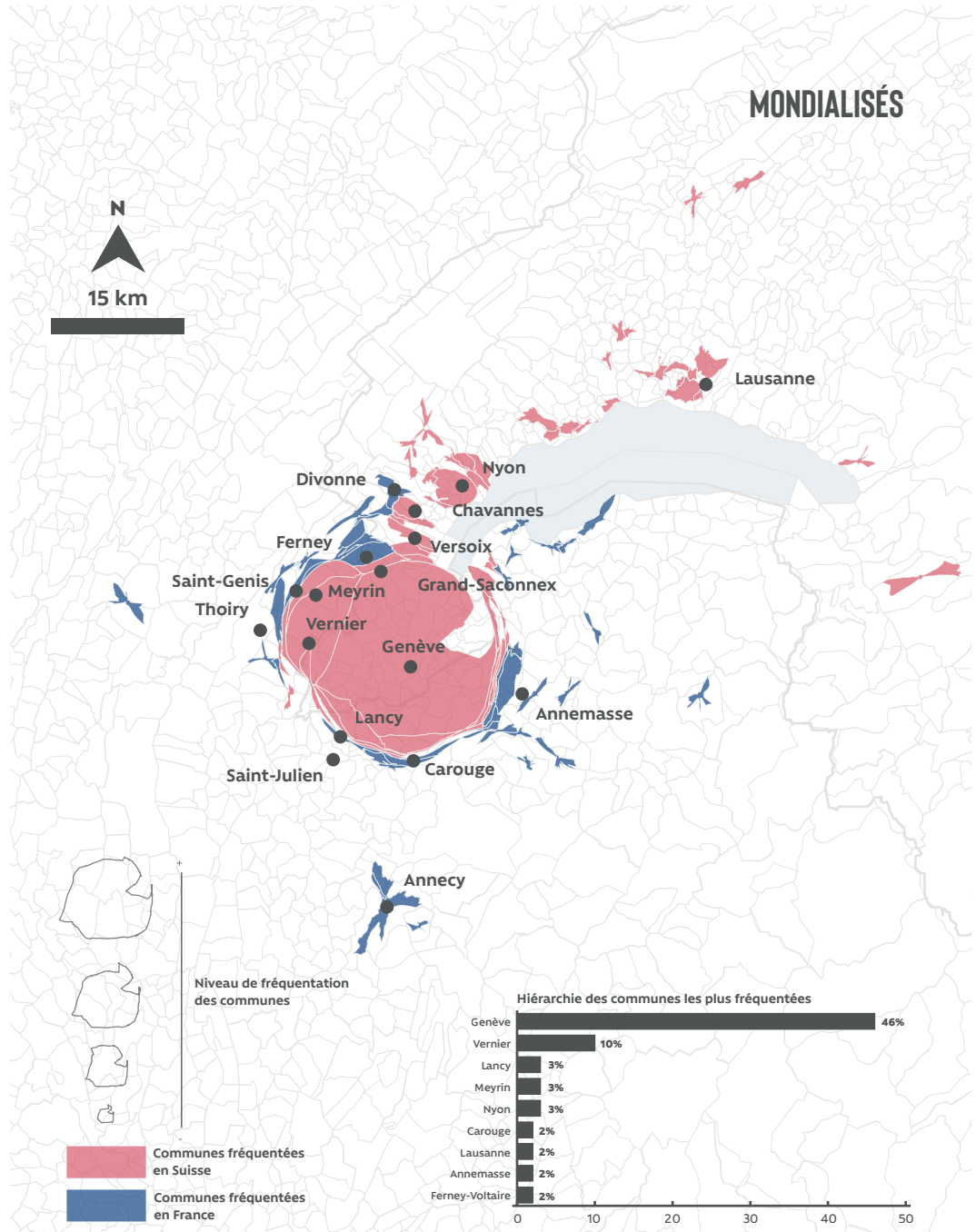
Contrairement aux pratiques modales, les cartogrammes selon les groupes témoignent d'importantes similitudes. En effet, la ville de Genève apparaît comme la polarité principale pour les activités régulières. Les villes de Vernier, Lancy et Carouge ressortent également comme des villes structurantes des espaces d'activités des internationaux. Certaines communes situées en France voisine semblent elles aussi bien fréquentées, que ce soient Ferney-Voltaire ou Annemasse.

Certaines différences apparaissent tout de même selon les cinq groupes recensés. En effet, les **internationaux bénéficiaires** rendent compte d'espaces d'activités plus dispersés, renvoyant notamment à leurs activités sportives et culturelles. Les **internationaux intermédiaires** présentent des comportements relativement similaires. A contrario, les **internationaux mondialisés** et **détachés** sont caractérisés par des espaces d'activités plus contractés et resserrés autour de Genève, en lien avec des lieux de résidence souvent plus centraux. Au total, il reste que la morphologie singulière du Grand Genève – avec d'importantes différences en matière de densités et de fonctions urbaines – conditionne fortement les comportements quotidiens des employés du secteur international.

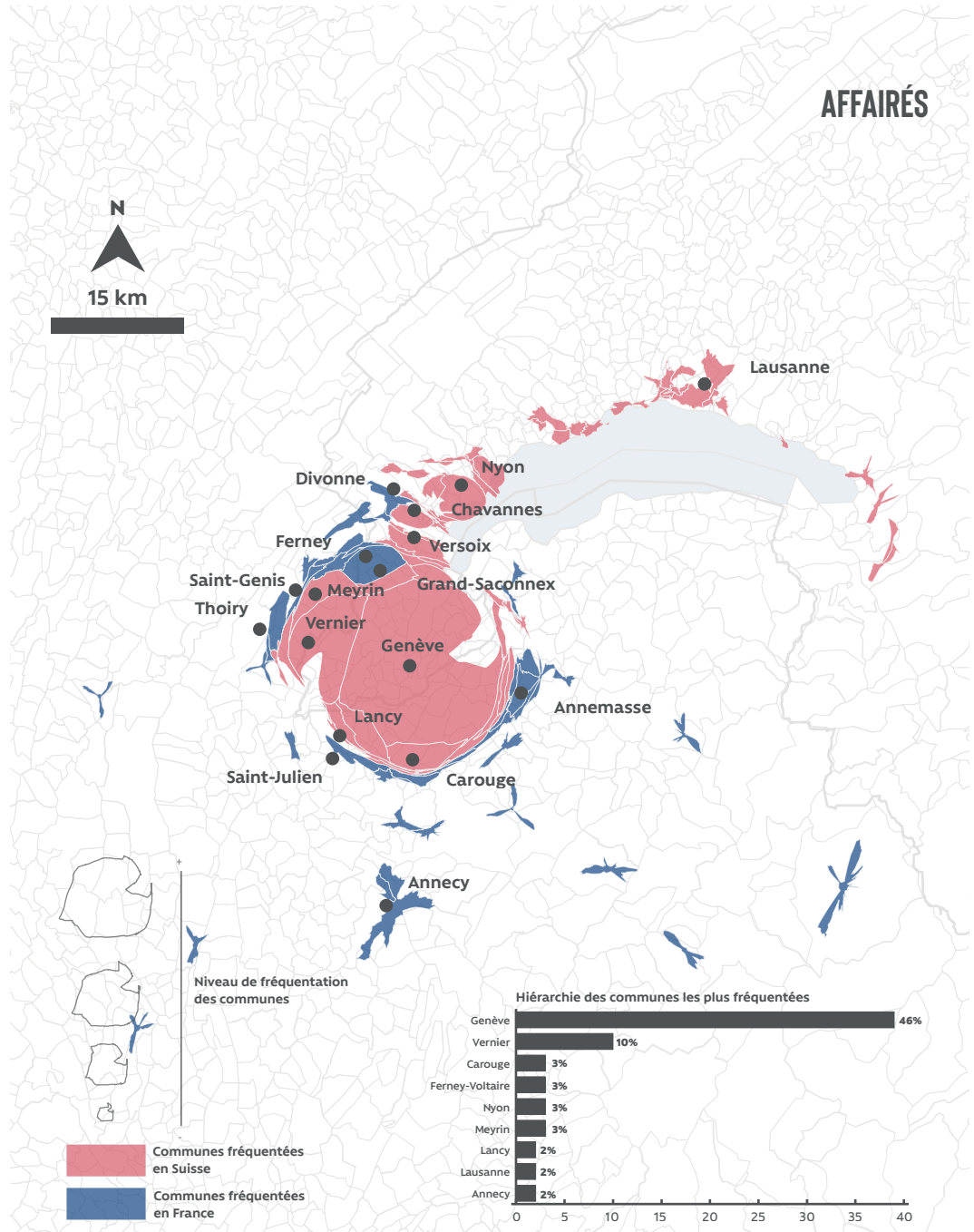
→
Figure 55:
 Cartogramme du
 groupe Bénéficiaires
 Source: Enquête Genève
 internationale, 2023.



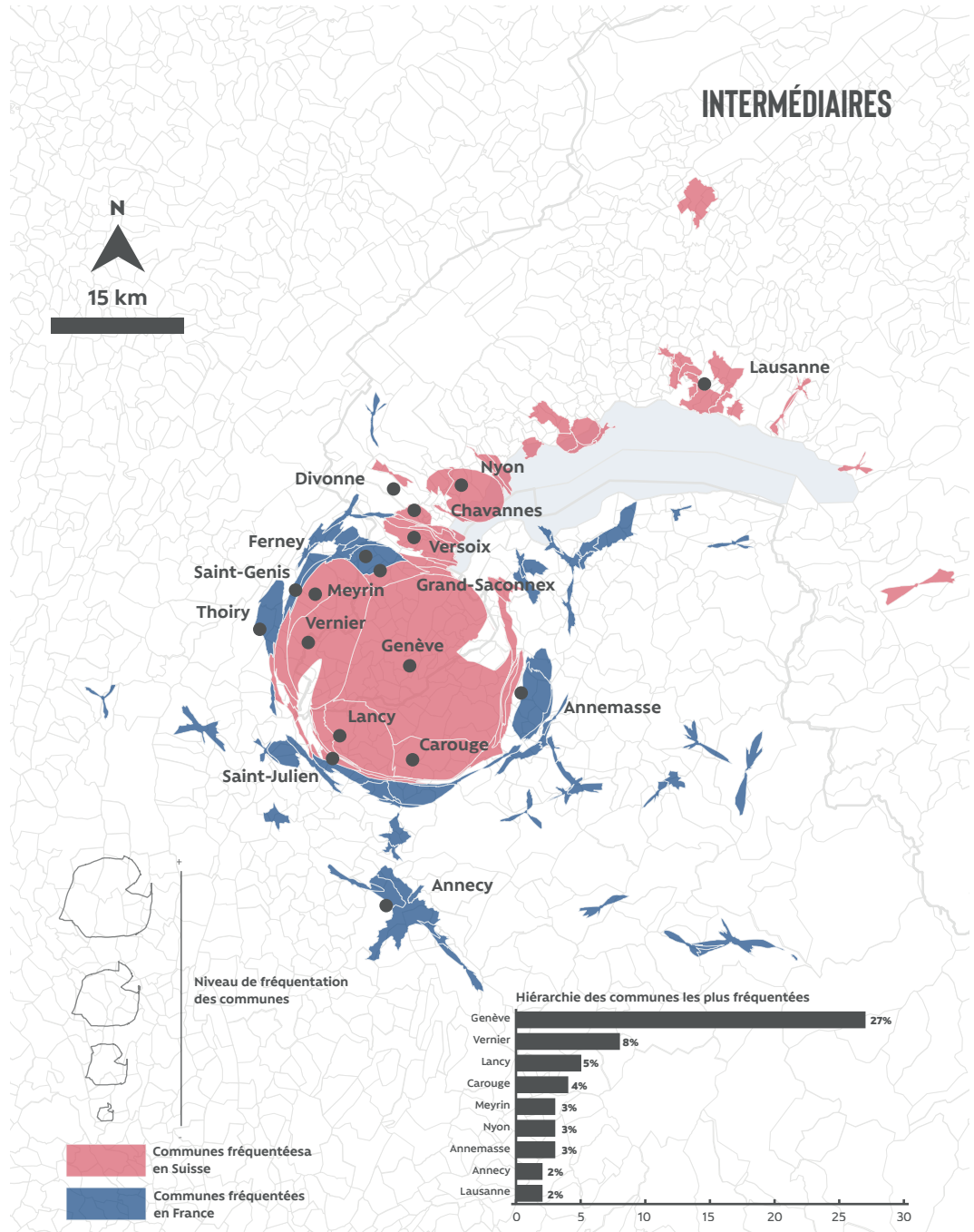
→
Figure 56:
 Cartogramme du
 groupe Mondialisés
 Source: Enquête Genève
 internationale, 2023.



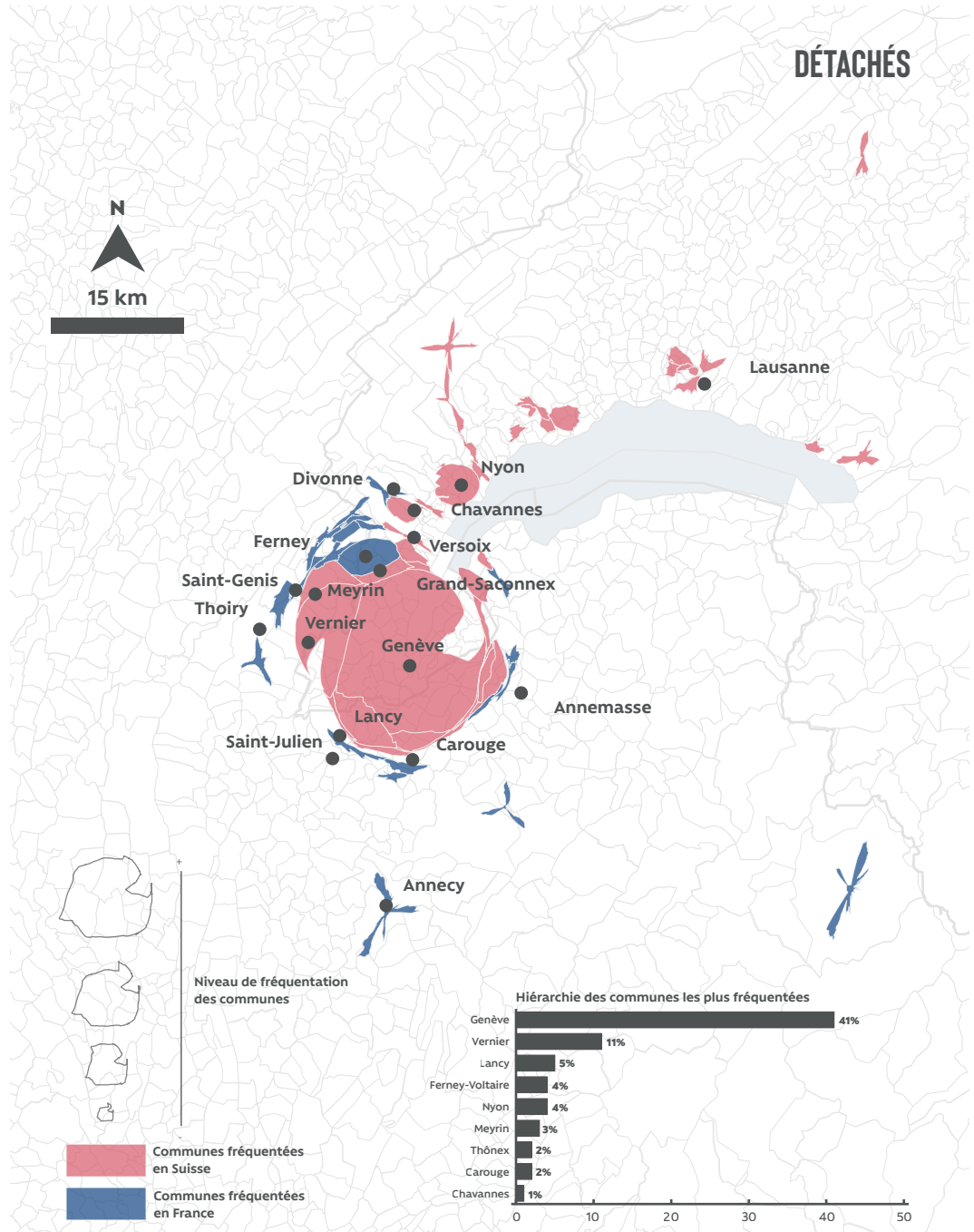
→
Figure 57:
 Cartogramme du
 groupe Affairés
 Source: Enquête Genève
 internationale, 2023.



→
Figure 58:
 Cartogramme du
 groupe Intermédiaires
 Source: Enquête Genève
 internationale, 2023.



→
Figure 59:
 Cartogramme du
 groupe Détachés
 Source : Enquête Genève
 internationale, 2023.



F.5 SYNTHÈSE ET CONCLUSIONS

À l'issue de cette analyse de la mobilité des employés de la Genève internationale et de leur rapport à l'environnement, quelques éléments de synthèse peuvent être relevés.

D'abord, les résultats montrent que faire partie du secteur international, où un certain degré de mobilité constitue souvent une obligation professionnelle, n'est pas antinomique de comportements ou d'opinions favorables à la transition écologique. De nombreux internationaux se déclarent attentifs à l'environnement, ce qui se traduit pour la plupart par des déplacements quotidiens où l'usage individuel d'une voiture est peu fréquent. Pour autant, la catégorisation présentée rappelle que cela vaut surtout dans les cas où un accompagnement en faveur de mobilités peu carbonées, à la fois dans les multinationales et les organisations internationales, est mis en place. Que ce soit en subventionnant des abonnements pour les transports publics ou de l'autopartage, ou en favorisant des conditions résidentielles à proximité du lieu de travail, les employeurs jouent un rôle déterminant pour atténuer les émissions en lien avec la mobilité de leurs employés.



« L'approche développée a permis de montrer que des gains substantiels peuvent être réalisés en privilégiant des accompagnements ne bénéficiant pas qu'aux déplacements pendulaires, mais à l'ensemble des mobilités du quotidien. »

L'analyse souligne trois obstacles principaux pour que se développe chez les internationaux une sensibilité environnementale. D'abord, l'absence de perspectives professionnelles de long terme, ce qui peut aller de pair avec des projets familiaux et/ou résidentiels, restreint des mobilités plus durables. Ce premier point est essentiel dans la mesure où la Genève internationale se caractérise, du moins pour certains domaines, par un turnover assez important au sein de son personnel.

Ensuite, la sensibilité environnementale tend à se réduire proportionnellement à la charge de travail. Ce deuxième point souligne que des obligations professionnelles, avec l'investissement personnel et temporel que cela demande, peuvent entrer en contradiction avec l'adoption de mobilités plus durables. Enfin, l'ancrage résidentiel dans les couronnes périphériques, bien qu'il ne limite pas la sensibilité environnementale, s'associe souvent à des mobilités davantage émettrices de CO². Ce troisième point montre que dans un marché immobilier aussi tendu que celui de Genève, l'usage de la voiture peut devenir une garantie pour préserver certains avantages liés au logement.

Une dernière remarque consiste à remettre en avant certaines améliorations potentielles. D'un côté, les résultats montrent que c'est en partie en haut de la hiérarchie socioprofessionnelle de la Genève internationale que se retrouvent les moindres sensibilités environnementales, alors même que les ressources économiques sont plus importantes. D'un autre côté, la catégorisation réalisée suggère que le personnel intermédiaire – en particulier administratif – ne profite pas de certains avantages liés au secteur international pour mettre en œuvre des mobilités moins gourmandes en énergie. Pour conclure, l'approche développée a permis de montrer que des gains substantiels peuvent être réalisés en privilégiant des accompagnements ne bénéficiant pas qu'aux déplacements pendulaires, mais à l'ensemble des mobilités du quotidien.

—
G



BILAN GÉNÉRAL ET CONCLUSIONS

G.1 SYNTHÈSE DES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

La présente étude analyse l'impact du secteur international de Genève, ou Genève internationale, dans sa globalité en se focalisant sur différentes thématiques: économie, société, finances publiques, logement, ou encore mobilité et environnement. Il s'agit d'obtenir un portrait le plus complet possible des organisations et entreprises qui constituent le secteur international du canton, ainsi que de leurs employés.

On observe ainsi une grande diversité d'acteurs présents dans de nombreux domaines de l'économie et de la politique internationale, contribuant ainsi à directement créer environ 150'000 emplois dans le canton, soit environ 37% du total. Il faut toutefois encore ajouter à ceux-ci environ 75'000 emplois créés à Genève de manière indirecte et induite grâce aux dépenses des entreprises et organisations et à l'effet

d'entraînement qu'elles génèrent. Au total, cela équivaut à près de 60% des emplois du canton. La Genève internationale est également à l'origine d'environ deux tiers de la valeur ajoutée du canton lorsque

l'on additionne ses impacts direct, indirect et induit. Si la part des emplois totaux du canton créés de manière directe, indirecte et induite par la Genève internationale est comparable à celle esti-

mée lors de la précédente étude de 2013, la part de la valeur ajoutée directement et indirectement due au secteur international à Genève a eu tendance à augmenter en dix ans, ce qui accroît son importance pour la région.

Les secteurs internationaux marchands et non marchands sont donc des éléments fondamentaux et incontournables du tissu économique genevois. A ce titre, l'attractivité de Genève et de la Suisse repose sur une bonne politique d'accueil, une qualité de vie élevée, une forte stabilité politique, ainsi que sur des conditions fiscales avantageuses. L'accès à un marché du travail élargi grâce à la libre circulation des personnes est ainsi considéré comme très important par une écrasante majorité des entreprises interrogées.

Du point de vue fiscal, l'imposition des revenus salariaux des employés représente en 2019 environ 2,3 milliards de CHF, dont près de 80% reviennent au Canton de Genève et aux communes situées sur son territoire. De plus, les salaires des emplois indirects et induits liés au secteur international représentent plus de 800 millions de CHF de recettes fiscales supplémentaires. Ces chiffres sont en hausse par rapport à l'étude de 2013, ce qui se justifie par la croissance des emplois liés au secteur international à Genève, et donc de la masse salariale imposée. Les recettes de la TVA imputables de manière directe, indirecte et induite à la Genève internationale sont estimées à plus de 740 millions de CHF en 2019. Cependant, pour des raisons de disponibilité de données, il n'a pas été possible d'estimer les recettes fiscales liées à l'im-



« Les secteurs internationaux marchands et non marchands sont donc des éléments fondamentaux et incontournables du tissu économique genevois. »

position des bénéficiaires et du capital des personnes morales appartenant au secteur international. Celles-ci constituent néanmoins une part probablement importante des 2.5 milliards de CHF issus de l'imposition des personnes morales à Genève en 2022 et de la hausse des recettes fiscales suite à l'introduction de la RFFA en 2020.

Les dépenses publiques directes liées à la Genève internationale représentent environ 240 millions de CHF par an entre 2019 et 2020, dont près de deux tiers sont assumées par la Confédération – le tiers restant incombe principalement au Canton et, dans une moindre mesure, à la Ville de Genève. Les charges d'encadrement liées à l'accueil des employés des organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales, ainsi que des missions permanentes, s'élèvent à près de 830 millions de CHF par an durant la même période, dont environ deux tiers sont pris en charge par le Canton et la Ville de Genève et un tiers par la Confédération. Ces chiffres sont en hausse par rapport à la précédente étude à cause de la croissance du nombre d'employés du secteur international non marchand à Genève, ainsi que par certains changements méthodologiques qui ne permettent pas une comparaison totale entre les résultats actuels et ceux d'il y a dix ans.

Le montant des charges directes et d'encadrement généré par le secteur international non marchand excède donc les recettes fiscales collectées auprès de celui-ci d'environ 750 millions de CHF. Si ces charges dépassent les recettes fiscales collectées auprès des OI, OING et MP, la valeur pour la collectivité des biens publics générés par celles-ci (paix, aide au développement, santé globale, etc.) constitue une raison valable pour subventionner ce secteur. A ce titre, les gains d'image et l'attractivité de Genève comme lieu d'accueil pour les activités internationales sont également à prendre en considération dans le calcul. Ainsi, bien que les gains liés à la Genève internationale ne soient pas toujours quantifiables, l'importance primordiale de celle-ci aux niveaux local et global peut justifier leur coût.

En ce qui concerne le marché du logement, les employés de la Genève internationale, à l'instar d'il y a dix ans, font face à la même situation de pénurie

générale et de prix élevés que le reste de la population. Les loyers payés par les internationaux sont en moyenne plus hauts que ceux du reste de la population, toutes choses égales par ailleurs, notamment de par la capacité financière généralement plus importante des employés des multinationales et des organisations internationales. Cela indique que les internationaux se situent, du moins en partie, sur des segments de marché plus onéreux, sur lesquels le reste de la population genevoise ne se trouve pas nécessairement. La concurrence sur le marché du logement entre locaux et internationaux est donc nuancée par ce facteur.

L'analyse des mobilités et du rapport à l'environnement des employés de la Genève internationale rappelle que les employeurs, que ce soient des multinationales ou des organisations internationales, jouent un rôle majeur dans la perspective de réduire les émissions de gaz à effet de serre. La catégorisation des individus en cinq groupes distincts à partir de trois critères – sensibilité environnementale, ancrage local, mobilité souhaitée – permet d'observer que le nombre de déplacements à destination du travail en transports publics augmente sensiblement lorsque des mesures incitatives sont proposées au personnel. De même, l'usage exclusif de l'automobile pour certaines mobilités extraprofessionnelles peut être réduit de moitié selon le degré de centralité du lieu de résidence.

Les résultats montrent l'importance de prendre en compte la structure morphologique singulière de la région genevoise, tant elle conditionne les comportements quotidiens des internationaux. La tension sur le marché de l'immobilier tout comme le déséquilibre entre zones résidentielles et zones d'activités, en lien avec la présence d'une frontière nationale, complexifient cependant les stratégies à mettre en œuvre pour promouvoir des mobilités plus durables.

Deux considérations fondamentales émanent de cette analyse. Premièrement, les opportunités résidentielles ou fiscales promises aux internationaux influencent directement leurs mobilités quotidiennes et doivent donc être pensées pour favoriser des alternatives à l'usage exclusif de l'au-

tomobile. Contribuer à un logement à proximité du lieu de travail ou dans une zone bien desservie en transports publics s'avère donc primordial, tout comme encourager des déplacements en dehors des heures de pointe afin d'éviter les désavantages de la saturation. Deuxièmement, les internationaux habitués à se déplacer sans voiture pour se rendre au travail tendent à généraliser ces comportements pour l'ensemble de leurs activités quotidiennes. En participant à promouvoir des mobilités pendulaires plus durables, la Genève internationale a donc l'opportunité de réduire bien plus largement les émissions de gaz à effet de serre à l'échelle de la région tout entière.

G.2 CONCLUSIONS, ENJEUX ET PERSPECTIVES

La présence d'un secteur international de grande envergure à Genève dépend de la qualité des conditions-cadres offertes aux organisations et aux entreprises qui souhaitent s'y installer et y développer leurs activités. Ces conditions-cadres incluent non seulement un environnement fiscal attractif et administrativement clair et l'accès à de la main-d'œuvre hautement qualifiée dans des domaines spécifiques, mais aussi un cadre de vie qualitatif et des logements abordables en quantité suffisante pour répondre à la demande. Il s'agit donc de maintenir la position de Genève comme terre d'accueil pour les activités économiques et diplomatiques: en effet, l'existence même d'un

cluster d'activités internationales en un seul lieu contribue à sa valeur aux yeux des organisations et des entreprises. Le bon développement de la Genève

internationale repose donc aussi sur la capacité du canton à faire rester les acteurs qui y sont déjà présents, et non seulement à chercher à attirer de nouvelles organisations et entreprises.

Deux grands enjeux se posent quant au maintien de la bonne santé de la Genève internationale. Le premier est la santé de l'économie mondiale, qui

fait face à de nombreux défis depuis le début des années 2020: COVID-19, difficultés d'approvisionnement en matières premières, guerre en Ukraine, crise énergétique, inflation. A cela s'ajoute un financement des organisations internationales de plus en plus restreint, sur fond de rigueur budgétaire et, parfois, de remise en question du multilatéralisme par certains décideurs politiques. La conséquence est un risque de perte de dynamisme du secteur international et une réduction de sa taille par manque de financement, qui peut impacter l'ensemble des activités qui y sont directement et indirectement liées.

Le second enjeu majeur auquel fait face la Genève internationale est la concurrence accrue pour l'accueil des organisations internationales et des entreprises multinationales. Dans un récent article sur le sujet, Rosa Groen pointe du doigt l'importance de la concordance entre les valeurs et attentes des organisations cherchant un lieu d'accueil d'une part et des réseaux d'institutions et de gouvernements cherchant à les attirer d'autre part. L'alignement entre les politiques et conditions d'accueil avec les besoins des organisations est également fondamental, tout comme la diversité des acteurs œuvrant à la venue de l'organisation convoitée. Groen souligne ainsi que la concordance entre Genève et le Green Climate Fund, qu'elle a cherché à accueillir lors de sa création en 2013, mais qui a finalement été installé en Corée du Sud, n'était pas suffisamment bonne, contrairement à celle qui a prévalu en 2015 lors de l'établissement à Genève du Secrétariat du Traité sur le commerce des armes. La Déclaration conjointe des autorités hôtes de la Genève internationale, signée en 2019 par la Confédération, l'Etat de Genève et la Ville de Genève, réaffirme ainsi de manière fort à propos l'engagement nécessaire des autorités fédérales, cantonales et communales pour le maintien de Genève comme centre névralgique des activités de coopération internationale.

L'harmonisation de l'imposition des bénéfices des grandes multinationales au sein de l'OCDE est également un pas en avant vers un maintien de conditions-cadres attractives et prévisibles à long terme pour les entreprises considérant établir leurs activités dans la région genevoise. Ces condi-



« Le bon développement de la Genève internationale repose donc aussi sur la capacité du canton à faire rester les acteurs qui y sont déjà présents. »

tions-cadres incluent également un accès facilité à un marché du travail ouvert où aller chercher des compétences rares, qui dépend notamment de la libre circulation des personnes en Europe. Avec la déclaration de 2019, ces signes positifs des autorités montrent l'étendue de leur engagement pour une Genève internationale forte et dynamique.

En conclusion, et en guise d'ouverture du débat quant à l'importance que jouent les secteurs internationaux marchand et non marchand à Genève, on notera que ceux-ci occupent une place centrale au sein de la région. La Genève internationale est un concept large, qui ne regroupe pas uniquement des organisations où travaillent des diplomates expatriés ou de grandes entreprises étrangères employant de hauts cadres étrangers. Il s'agit éga-

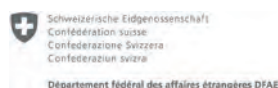
lement d'un vaste tissu de petites et moyennes entreprises employant une part non négligeable de la main-d'œuvre locale à tous les échelons hiérarchiques. De plus, la Genève internationale représente aussi d'importantes dépenses qui s'adressent notamment aux entreprises locales. De manière directe ou indirecte, le secteur international est donc présent dans toutes les strates et à tous les échelons de l'économie et de la société. Son impact dépasse même les frontières cantonales, s'étendant à toute la région du Grand Genève. Le dynamisme de la région genevoise est donc intrinsèquement lié au secteur international et à sa bonne santé, au-delà de ses acteurs les plus visibles: «Genève» et «internationale» sont ainsi indissociables l'une de l'autre.



«De manière directe ou indirecte, le secteur international est donc présent dans toutes les strates et à tous les échelons de l'économie et de la société.»

REMERCIEMENTS

La Fondation pour Genève tient à remercier chaleureusement ses partenaires pour leur excellente collaboration et leurs nombreuses contributions sur ce projet d'envergure :



ainsi que ses fidèles donateurs, dont le précieux soutien lui permet de développer ses activités en faveur d'une Genève attractive, rayonnante et ouverte sur le monde, et la Fondation Genève Place Financière.

Éditeur: Fondation pour Genève
Conception et mise en page: Atelier Graphique
Crédits photos: Didier Casagrande
Impression: Imprimerie Chapuis



